



L'accessibilité des musées aux personnes en situation de handicap mental

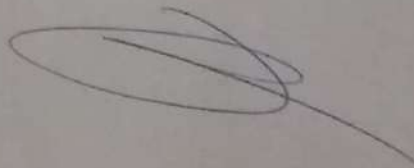
Fiona MARCHOU

Master 2 « Muséologie – Nouveaux Médias » 2018-2019
Sous la direction de Monsieur François Mairesse

Déclaration sur l'honneur.

Je, soussignée, déclare avoir rédigé ce mémoire sans aides extérieures ni sources autres que celles qui sont citées. Toutes les utilisations de textes préexistants publiés ou non, y compris en version électronique, sont signalées comme telles. Le travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi ou par autrui.

Fait à Blois, le 21 juin 2019



SOMMAIRE

Glossaire	6
Introduction	8
CHAPITRE 1: L'ouverture des musées aux publics en situation de handicap mental	12
Le handicap mental et son environnement	13
<i>Définition du handicap mental</i>	14
<i>Les associations collaborent</i>	15
Une volonté historique de la part des musées	17
<i>Une prise de conscience</i>	17
<i>Mise en place de services dédiés</i>	23
Un souhait de l'État	26
<i>Un cadre juridique</i>	26
<i>Des commissions et des récompenses</i>	29
<i>Des labels et marques décernés</i>	32
CHAPITRE 2: L'accessibilité par la médiation culturelle, vecteur d'inclusion culturelle pour le handicap mental	34
La place du handicap mental dans l'offre de médiation	43
<i>Un handicap qui fait peur ?</i>	43
<i>Quelques moyens de communication</i>	48
Une offre inclusive	56
<i>Des musées, des médiateurs et des guides de plus en plus formés</i>	57
<i>La prépondérance d'une offre dédiée aux groupes</i>	61
<i>Une offre construite spécifiquement ou adaptée de l'existant</i>	64
Une offre qui marginalise ?	70
<i>Et pourtant, des conditions qui tendent vers la marginalisation</i>	70
<i>Des accompagnateurs acteurs de la marginalisation ?</i>	74
CHAPITRE 3: Une accessibilité qui tend vers l'inclusion sociale	78
<i>Une enquête auprès de ce public</i>	79
Une manière de faciliter l'inclusion sociale	83
<i>Sortir du quotidien du handicap</i>	84
<i>Des visites mixtes</i>	89
<i>Le musée du "Vivre ensemble"</i>	93
Pourtant un lieu qui fait peur	97
<i>Faire face à l'inconnu</i>	98
<i>Faire face à des inconnus</i>	100

Créer un lien avec le musée	102
<i>Revenir plusieurs fois</i>	103
<i>Un lien pour désinsulariser le handicap</i>	105
<i>Mais privilégier le confort de tous</i>	106
Conclusion :	109
BIBLIOGRAPHIE	112
ANNEXES	124

Remerciements

Ces remerciements se doivent de débiter par mon directeur, Monsieur Mairesse, qui m'a soutenu, poussé à me dépasser, qui a vu également de l'intérêt dans un projet qui n'était au départ qu'une ébauche. Grâce à lui, ce mémoire qui me tient énormément à cœur pour des raisons personnelles et professionnelles a pris forme. Il m'a permis de le mener comme je l'entendais tout en me cadrant quand je me dispersais de trop.

Ce mémoire n'aurait pas vu le jour sans l'aide et les réponses que m'ont apporté six femmes. Je remercie ainsi, Marie Robert d'avoir répondu à mes questions, de m'avoir permis de faire connaissances avec des enfants exceptionnels qui ont nourri ma réflexion sur des faits concrets. Ces remerciements vont à Danielle Dépaux pour m'avoir accueilli, avoir échangé avec moi en tant que professionnelle de la culture et sur le plan personnel, d'un fait qui nous touche toutes deux. Catherine Coulon-Chevalier en fait également partie, notamment pour avoir partagé son expérience professionnelle et évoqué son travail sur ce sujet, effectué il y a 20 ans. Restent trois personnes avec qui j'ai échangé par mail et téléphone, mais qui m'ont aidé et conseillé. Ce sont, Catherine Collin, Anne Carcy et Sophie Simonpoli qui m'ont toutes apportées qu'elles soient employées dans un musée ou qu'elles interviennent dans une association pour personnes en situation de handicap mental.

A cela, je souhaite remercier trois autres femmes, mères d'enfants extraordinaires, qui ont pris le temps de répondre à mes questions et d'aborder un sujet qui peut être difficile. Merci à Valérie Gaté, à Madame Poyart et à Madame Beuchère et sa fille. Merci à tous les musées et leur personnel, qui ont pris le temps de répondre à mon questionnaire, qui ont correspondu ensuite avec moi pour évoquer mon travail. Leurs réponses furent l'un des piliers de cette recherche.

Il va de soi que ce travail, n'aurait pu voir le jour sans la personne clé de cet intérêt pour le handicap mental, mon petit frère Miguël, un trisomique pour qui les musées sont un terrain de jeu. Sans lui, ma passion pour les musées serait peut être plus superficielle, il a su, sans même s'en rendre compte, soulever une problématique sociétale. J'achèverai ces remerciements à la fois par ma famille pour leur soutien inépuisable et par mes amies qui chacune dans leur domaine, ont su me relire, me faire des remarques adéquates ainsi que pertinentes et m'écouter des heures durant parler de mon sujet.

Glossaire

AFNOR : Association Française de Normalisation

APEI : Association de Parents d'Enfants Inadaptés

BAL : Musée des Beaux Arts de Limoges

CAJ : Centre d'Activité de Jour

CAT : Centre d'Aide par le Travail

CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

EME : Externat Médico Educatif

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail

FALC : Facile à Lire et à Comprendre

IME : Institut Médico Éducatif

LSF : Langue des Signes Française

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

MCC : Ministère de la Culture et de la Communication

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MNHN : Muséum Nationale d'Histoire Naturelle

PAC : Projet artistique et culturel

PEAC : Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

PECS : Picture Exchange Communication System

PEP : Les Pupilles de l'Enseignement Public

PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation

RECA : Réunion des établissements Culturels pour l'Accessibilité

RESOLUX : l'association de Réinsertion Sociale du Luxembourg

S3A : Service Accueil, Accompagnement, Accessibilité

SAS : Service d'Accompagnement et de Soutien

SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et Soins À Domicile

ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

UNAPEI : Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis

Introduction

« L'autorité de tutelle doit veiller à ce que le musée et ses collections soient régulièrement accessibles à tous à des heures raisonnables. Il convient de faire particulièrement cas des personnes ayant des besoins spécifiques. »¹

Art. 1.4 Du Code de déontologie de l'ICOM

Depuis la loi 2005 portant sur « l'Égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »², il y a une certaine prise de conscience de la part des institutions muséales envers les personnes en situation de handicap, qu'importe celui-ci. Pourtant la loi ne mentionne pas le domaine culturel. Étant donné que les musées sont des établissements accueillant du public, conformément à la loi citée précédemment, ils se doivent de se rendre accessibles à tous et de toutes les manières possibles. Une accessibilité qui peut être physique ou en rapport à la compréhension intellectuelle des personnes. Cela parachève d'une certaine façon les missions principales d'un musée qui portent sur la conservation, la recherche et la mission de pédagogie.

En ce qui concerne la définition du terme « handicap », celui provient d'un anglicisme « Hand in cap » qui traduit littéralement donne ceci : « la main dans le chapeau ». Au départ, le terme anglais signifiait un jeu du XVI^e siècle, où les participants échangeaient à l'aveugle leurs biens, puis sa transformation en « handicapé » fut adoptée en France en 1957. Le site gouvernemental Handicap.fr exprime l'évolution du terme « handicapé » par les mots suivants : « C'est seulement à partir de 1980, que le terme Handicap est associé aux individus dans l'incapacité d'assurer un rôle et une vie sociale normaux du fait de déficience(s). L'OMS y a ensuite rajouté l'aspect social que cela implique, afin de mieux prendre en compte les facteurs environnementaux. Car ce qui crée la situation de handicap au final, c'est bien un environnement inadapté et non plus la déficience elle-même. »³

¹ Art. 1.4 du Code de déontologie de L'ICOM pour les musées, révisé en 2004 à l'occasion de la 21^e Assemblée Générale à Séoul.

² Par choix personnel, nous utiliserons la formulation suivante : Personne en situation de handicap mental, plutôt que personne handicapée.

³ « Le handicap mental, c'est quoi ? » : <https://informations.handicap.fr/art-definition-du-handicap-874-6028.php>

Si le mot « handicap » a une explication définie et scientifique, c'est aussi un concept créé par l'esprit. Un concept qui diffère entre chaque individu, qui peuvent ne pas connaître le milieu du handicap, ceux qui les côtoient quotidiennement ou très souvent et les personnes elles-mêmes. Être une personne en situation de handicap mental, c'est faire face au regard parfois insistant des personnes lambda⁴, c'est se rendre compte en grandissant que l'on est différent selon les codes sociétaux. Le musée est quant à lui un endroit où ces mêmes codes sociétaux prennent tout leur sens. Il y a des règles à respecter, une attitude très souvent attendue. Il s'agit donc d'un lieu qui ne paraît pas adéquat de prime abord pour le visiteur en situation de handicap mental. Pourtant le musée peut devenir un endroit où travailler les interactions sociales, l'autonomie. Des objectifs que les familles et les structures d'accueil visent pour les personnes en situation de handicap mental.

Ces réflexions sont prises en charge par la structure muséale dans une globalité qui regroupe le développement des publics, leur gestion et la médiation culturelle. Ce sont des sujets similaires qui interagissent très souvent au sein d'un service des publics, ou d'un service dédié à l'accueil et à la médiation. A l'intérieur de ces derniers, en fonction de l'importance de la structure muséale et de sa politique envers les publics en situation de handicap, on peut y trouver parfois un référent d'accessibilité, c'est-à-dire une personne dédiée à la question du handicap, qu'il soit moteur, sensoriel⁵, ou mental⁶.

Loin s'en faut d'établir un panel de l'accessibilité des musées envers la totalité de la typologie du handicap, parce que cela s'avérerait impossible ou alors superficiel comme étude, ce mémoire se consacre particulièrement sur le handicap mental. Entendons par handicap mental, que nous définirons plus précisément par la suite, une déficience intellectuelle pourvue dès la naissance. Nous ne tiendrons donc pas rigueur des maladies dégénératives liées à l'âge, même si certaines offres de médiation destinées au handicap mental, leurs sont dévolues. Pourquoi ce choix ? Tout d'abord très peu d'études portent sur celui-ci. Puis physiquement c'est une forme de handicap qui n'est pas forcément visible. Enfin, cette typologie regroupe énormément de pathologies et il est quasiment impossible de se consacrer à une seule d'entre elles, comme par exemple la trisomie 21.

⁴ Par choix personnel, les personnes n'ayant pas de handicap seront nommées « lambda » afin de ne pas faire de discrimination avec le terme « normal ».

⁵ Le handicap sensoriel évoque principalement les déficiences auditives et visuelles.

⁶ Très souvent dans les musées, le handicap mental est associé aux déficiences intellectuelles et psychiques et donc aux maladies mentales.

Un handicap qui rassemble un certain nombre de pathologies très diverses paraît être un sujet large, seulement, les musées ne prennent en compte que les visiteurs en situation de handicap mental venant en groupe constitué dans leurs institutions. Les visiteurs en situation de handicap mental venant en tant qu'individuels ne sont pas répertoriés car cela soulève la question de considérer la personne par son handicap et non comme un tout. Il n'existe pas ou peu de groupes constitués comprenant qu'une seule pathologie, elles sont indissociées pour plusieurs raisons. Tout d'abord car il n'y a pas en France, de structures accueillant qu'une seule sorte de pathologie⁷, mais aussi car cela serait considéré comme une classification, une marginalisation même de ces personnes en les identifiant par leurs pathologies et non par et pour eux mêmes.

Si ce sont des groupes constitués qui prévalent dans les musées, il faut que la médiation, et les outils qui leur sont consacrés soient adaptés. Une adaptation qui ne doit pas marginaliser ce public et qui doit tenir compte également de la présence de visiteurs en situation de handicap mental venant au musée accompagnés par leurs familles.

Cela nous mène à la question centrale soulevée par ce mémoire universitaire. Le musée est-il à travers sa recherche de l'accessibilité, un lieu qui prône l'inclusion culturelle et par la même, sociale des personnes en situation de handicap mental ou bien est-ce un endroit qui les marginalise malgré lui par son offre de médiation? Les différentes conditions des offres de médiation sont-elles un moyen de changer le regard des personnes sans handicap, d'apprendre à mieux connaître ces handicaps mentaux et de faire en sorte de ne plus distinguer les personnes en situation de handicap par leurs pathologies mais de les considérer comme des personnes à part entière comme l'envisage le concept d'accessibilité universelle? Ou bien par méconnaissance, les musées mettent-ils en exergue ces différences et cherchent à créer une accessibilité qui les accueille dans leur sein sans pour autant les mélanger avec autrui?

Dans un premier temps, nous élaborerons un état des lieux de la recherche, qu'il ait pour cadre l'environnement du handicap mental qui est principalement associatif, les différentes actions menées par les musées et la législation. Puis notre regard se portera sur la question de l'inclusion culturelle prônée par la médiation culturelle, son offre envers ce public particulier et le basculement possible vers la marginalisation. Enfin, dans un dernier chapitre,

⁷ Sauf dans le cas des personnes atteintes de troubles autistiques qui peuvent être accueillies dans des structures spécifiques comme les IME ou les SESSAD.

il sera question de l'inclusion sociale sous-jacente à la visite muséale et les limites qu'elle comporte.

CHAPITRE 1: L'ouverture des musées aux publics en situation de handicap mental

« Une politique des publics, quelle qu'elle soit, ne peut être que l'affaire de tous. Et un défi pour l'établissement qui doit s'efforcer de s'adapter pour assurer un accueil pertinent des publics. En second lieu, la nécessité de travailler en partenariat s'est imposée comme une évidence: partenariat avec le monde associatif, sans le secours duquel il est impossible, pour une structure comme le musée de toucher le public de proximité; partenariat avec d'autres institutions (...), l'indispensable adaptation de l'institution muséale à de nouvelles missions relevant de la démocratisation culturelle. »

Cécile Latour, secrétaire générale du musée national du Château de Pau⁸, qui à travers cette citation évoquant la place de la femme dans le musée et le rôle de celui-ci dans la ville, donne une définition d'une politique des publics tout à fait applicable au public en situation de handicap mental. Un public qui doit être la source d'une politique des publics ouverte en sa faveur. Cette politique se construit potentiellement grâce à différents acteurs que nous allons voir par la suite.

L'accès à la culture pour les personnes en situation de handicap s'est fait par étapes, notamment parce qu'il existe une classification des handicaps. Le handicap mental, celui qui nous intéresse ici, est pris de manière différente, à cause de la méconnaissance qui l'entoure et de la difficulté à le définir également.

Il y a vingt ans encore, ce qui paraissait primordial dans les missions d'un musée, c'était la conservation, la recherche autour des collections. A ce moment-là, un musée n'existait en grande partie que grâce à elles. Pourtant à l'heure actuelle, la place des publics et notamment celui du handicap, est devenue une question centrale dans l'univers muséal.

En créant des services destinés au développement des publics, nous cherchons à attirer ces derniers à l'intérieur, à faire en sorte que le musée existe pour ses visiteurs et à les

⁸ LATOUR Cécile, « Des toiles pour la tolérance à *De l'autre côté du château* : les aléas de la construction d'une politique des publics » in *Des femmes, des villes, des musées*, Pau, Musée national du château de Pau, 2001, p. 44-45.

fidéliser. Cependant, même si des initiatives ont été prises par les musées eux-mêmes, beaucoup de dispositifs à destination des personnes en situation de handicap ont vu le jour grâce aux différentes législations et commissions étatiques.

Le handicap mental et son environnement

« Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. »

Art. 1 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées

Le handicap était classé en 1980 par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), selon trois termes :

- La déficience qui est la définition scientifique du handicap, du moment que la personne perd ou voit ses capacités altérées.
- L'incapacité est le résultat de la déficience dû au fait que celle-ci empêche la participation à des activités données ou gestes quotidiens. Elle se décline en neuf catégories : le comportement, la communication, les soins corporels, la locomotion, l'utilisation du corps, la maladresse, les incapacités générées par certaines situations, des aptitudes particulières, et autres restrictions d'activités.
- Le désavantage, c'est ce que l'on appelle le handicap, dû au fait que l'incapacité bloque certaines pratiques, l'environnement social crée une barrière supplémentaire.

Il est important de bien définir ce qu'est le handicap mental et d'expliquer le parti pris qui peut avoir lieu face aux différentes définitions et informations présentes. Nous prendrons appui sur la définition donnée par l'OMS. Cependant, le handicap n'est pas (uniquement ?) le quotidien d'une personne, il est aussi celui des personnes qui l'entourent, la famille, les amis, les structures qu'elle fréquente. Pour faire face à ce quotidien particulier, l'univers associatif est très présent et prend, notamment, part aux ambitions et initiatives culturelles et muséales. Beaucoup de collaborations voient le jour dans les musées grâce aux associations.

Définition du handicap mental

« Un arrêt du développement mental ou un développement mental incomplet, caractérisé par une insuffisance des facultés et du niveau global d'intelligence, notamment au niveau des fonctions cognitives, du langage, de la motricité et des performances sociales »

Définition du handicap mental selon l'OMS

Il a fallu attendre 1948 pour que les personnes en situation de handicap mental puissent être reconnues par la société et qu'apparaissent des associations de parents concernés par des questions qui restaient très souvent sans réponses. En effet, auparavant, les personnes en situation de handicap ne connaissaient que la sphère familiale et les établissements psychiatriques. A partir de 1948, on voit la création d'associations qui deviendront par la suite des acteurs et des interlocuteurs primordiaux pour les musées.

Le handicap mental est scientifiquement parlant issu d'une déficience intellectuelle⁹. La déficience intellectuelle existe au moment où la personne concernée a des problèmes liés au langage, à la motricité (dans les gestes quotidiens notamment) mais également dans ses interactions sociales. On parle alors de capacités cognitives limitées, celles regroupant entre autres la mémorisation, le repérage temporel et spatial, ainsi que le langage. On utilise le terme de handicap comme la conséquence sociale de la déficience. Cette dernière empêche l'environnement d'être bienveillant avec la personne et crée ainsi un handicap. Il touche majoritairement les personnes de sexe masculin, et représenterait 20% de la population française en situation de handicap (tous types confondus)¹⁰

Il est important de bien définir le handicap mental et d'établir une différence avec la maladie mentale ou le handicap psychique, qui peuvent être parfois intégrés aux offres de médiation à destination du handicap mental. Si le handicap mental est issu d'une déficience intellectuelle, il est très souvent confondu avec les deux autres. Ces derniers relèvent d'un état et non d'une déficience. Le handicap psychique est la conséquence d'une maladie mentale, et on lui donne la définition suivante :

⁹ Dans le cadre de ce mémoire, pour éviter les confusions, nous parlerons de handicap mental et non de déficience intellectuelle.

¹⁰ Chiffre présent sur la page de l'UNAPEI, dans la présentation du handicap mental : <http://www.unapei.org/Le-handicap-mental-sa-definition.html>

« Troubles d'origines diverses qui entachent son mode de comportement d'une façon momentanée ou durable et inégalement grave »¹¹.

Lorsque l'on parle de handicap mental, la plupart des individus pensent à l'autisme, à la trisomie 21 (ou syndrome de Down), et également au polyhandicap. L'UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis), sur son site internet, présente une liste non exhaustive de six pathologies¹², qui comprend les trois que nous venons d'évoquer. Chacune d'entre elles est particulière, on ne peut faire de généralité par rapport aux personnes qui sont en situation de handicap mental, à leurs comportements et à leur santé.

Les associations collaborent

L'univers associatif fait partie de l'environnement du handicap de plusieurs manières. Très souvent créées dans l'objectif de soutenir les familles, les associations ont parfois pris le rôle de l'éducation, en construisant des structures d'accueil comme les IME (Institut Médico-Éducatif), les ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) ou encore les SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile).

Venir au musée constitue un défi pour les personnes en situation de handicap mental, défi que nous définirons plus bas, mais qui se déroule très souvent grâce au cadre associatif. Cela peut avoir lieu lors d'une visite loisir réunissant les familles membres de l'association ou bien dans le cadre de la structure d'accueil qui l'organise, soit comme complément de cours, soit comme une sortie visant un apprentissage (par exemple travailler sur les interactions sociales), ou bien comme une simple sortie en dehors du centre d'accueil et du quotidien du handicap.

Il arrive que le milieu associatif ne soit pas seulement visiteur, mais qu'il collabore avec le musée. Voici plusieurs exemples qui ont eu lieu sur l'ensemble du territoire français, des exemples loin d'être exhaustifs et qui présentent les grandes associations du milieu du handicap, que l'on retrouve très souvent dans des initiatives et collaborations régionales.

¹¹ Définition de la maladie mentale par Unafam (Union nationale des amis et familles de malades psychiques)

¹² Rajoutant le syndrome de Prader Willis, le syndrome de Smith Magenis et celui du X fragile.

L'UNAPEI est une fédération d'associations qui intervient dans toutes les régions et qui référence les structures, dont les musées, pouvant accueillir ce public. Chaque région possède un référent d'accessibilité. Celui-ci, en fonction de ses attachements, peut s'intéresser à la culture. La fédération a également déposé le S3A (Service Accueil, Accompagnement, Accessibilité), cet acronyme correspond à une formation tournée plutôt vers la sensibilisation. Elle est octroyée aux personnels des établissements recevant du public, donc elle peut être mise en place dans un musée comme dans un centre commercial. Danielle Dépau¹³, présidente de l'UNAPEI Île-de-France, évoque les principaux critères du S3A qui se répartissent en sept. Le sigle est apposé lorsque le lieu offre le moyen aux personnes en situation de handicap de se déplacer en autonomie, se reposer, de se sentir en sécurité et de profiter du contenu. Elle collabore sur plusieurs dispositifs comme le Facile à Lire et à Comprendre¹⁴ à l'échelle européenne. Ce dernier prend la forme dans les institutions muséales de livrets dont la documentation syntaxique est simplifiée. Il s'inscrit dans le projet européen Pathway¹⁵ qui souhaite à travers ce FALC (Facile à Lire et à Comprendre) offrir davantage d'autonomie aux personnes en situation de handicap mental.

Le deuxième projet collaboratif est « Musées en liberté »¹⁶. Celui-ci est un partenariat créé entre les PEP75¹⁷ et plusieurs musées parisiens et franciliens¹⁸. Les PEP75 ont procédé à la création de contenus de visite destinés aux enfants en situation de handicap mental accompagnés de leurs familles. Ces contenus de visite prennent la forme d'aide à la visite, et

¹³ Se référer à l'annexe 1 : Entretien Danielle Dépau, présidente de l'UNAPEI Ile de France, Paris, 15 mai 2018.

¹⁴ AUDIAU Aymeric, *L'information pour tous, règles européennes pour une information Facile à Lire et à Comprendre*, UNAPEI, 2009.

¹⁵ Pathway (PARTicipation To Healthy Workplaces And inclusive Strategies in the Work Sector), créée en 2014, c'est un programme de travail destiné à les initiatives inclusives en faveur des personnes en situation de handicap permanent ou temporaire : <https://www.path-ways.eu/project/>

¹⁶ Site internet de Musées en Liberté : <https://www.museesenliberte.fr/>

¹⁷ Association faisant partie du réseau « Les PEP », qui a été fondée en 1915 pour venir en aide aux orphelins de la guerre. Puis ont été aux enfants et jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ils sont reconnus d'utilité publique par décret du 16 août 1919.

¹⁸ Les membres du projet « Musées en liberté » sont: Musée Cernuschi, Museum national d'histoire naturelle, Domaine national de Saint Cloud, Château de Vincennes, Musée des Arts Décoratifs, Musée des Arts et Métiers, Musée du Quai Branly et le 3^{ème} arrondissement.

de pistes audio à télécharger. Ainsi chaque membre possède un parcours téléchargeable sous plusieurs formats.

La dernière collaboration que nous souhaitons évoquer est celle de l'association des Papillons Blancs avec le musée d'Orsay et avec le musée de la Vie Romantique¹⁹ vise un objectif double. Les personnes en situation de handicap mental ont participé à la conception de dispositifs qui leur sont destinés, donc des outils de médiation créés pour eux mais surtout par eux. Qui peut mieux savoir ce qui convient aux personnes en situation de handicap qu'elles-mêmes ? Ainsi, elles ont élaboré l'aide à la visite à destination du handicap mental au musée d'Orsay. Au musée de la Vie Romantique, la collaboration s'est faite en deux temps. Le premier temps fut consacré à tester et à prendre en note les remarques que le public en situation de handicap mental pouvait faire sur la signalétique menant au musée, qui pouvait être énigmatique par endroit. Dans un second temps, c'est-à-dire après la réouverture du musée, celui-ci procédera à une collaboration similaire mais à l'intérieur du musée cette fois-ci, pour fabriquer une signalétique claire et déchiffrable ainsi que des aides à la visite pour mieux comprendre les collections et les expositions.

Une volonté historique de la part des musées

Une prise de conscience

Le monde du handicap a croisé la route des musées bien avant la loi du 11 février 2005, que nous verrons par la suite, grâce à plusieurs colloques et journées d'études réunissant des professionnels à l'échelle internationale, ou encore par le biais d'enquêtes nationales et de mémoires universitaires.

Au niveau international, il existe différentes instances témoignant des problématiques du handicap. L'ICOM²⁰, au-delà de ses principaux thèmes que sont la coopération scientifique, la formation professionnelle, le développement des normes et de la déontologie au sein des musées, s'intéresse aux publics et à leur accès au musée. C'est également le cas de

¹⁹ Annexe 2: Entretien téléphonique (prise de notes), Sophie Simonpoli, secrétaire générale de l'association les Papillons Blancs, 5 février 2018.

²⁰ ICOM est le conseil international des musées fondé en 1946.

la Fondation de France²¹ et de Handicap International²². Ces trois organisations se regroupent durant des colloques autour des questions portant sur l'accessibilité, les moyens mis à disposition, les améliorations à apporter. Toutes ces initiatives visent l'idée d'inclure plus profondément ces personnes au monde de la culture et par là même au sein de notre société.

En 1991, La Fondation de France et l'ICOM publient les actes d'un colloque international intitulé *Des musées ouverts à tous les sens*²³. Ce colloque cherche à mettre en avant les initiatives menées jusque là dans les musées en France à l'égard des personnes en situation de handicap, notamment le handicap mental. Ces observations ne concernent pas que le monde muséal, il s'infiltré également à des niveaux supérieurs, comme par exemple la Commission des communautés européennes, ou le ministère de la Culture et de la Communication. Chacun d'eux parle d'accessibilité, de non discrimination dans le milieu culturel et de la déontologie à l'égard de ces personnes. Pour la déontologie, Alain Erlande Brandenburg, historien de son état, exprime dans son chapitre²⁴ sur les musées nationaux en France le fait que les visites spécifiques aux personnes en situation de handicap doivent avoir lieu durant les heures d'ouverture. Il soulève ainsi une problématique concernant le rôle du musée comme incubateur d'inclusion sociale, et quelles sont les limites de cette inclusion.

Trois ans plus tard, Handicap International publie le manuel suivant : *Au bonheur des enfants*²⁵, publication dirigée par Françoise Dufreney. On pose comme constat que le public en situation de handicap dans les années 90 fait partie des 70% de la population qui n'entre pas dans un musée. A partir de ce constat, l'objectif de cette publication est de montrer ce qui est fait et ce qui peut être fait pour amener ce public à fréquenter les établissements muséaux. La lecture de certains chapitres de ce manuel offre des observations en rapport à l'accueil des

²¹ La Fondation de France est un réseau de philanthropie créée en 1969 sous l'impulsion d'André Malraux et du Général de Gaulle : <https://www.fondationdefrance.org/fr/notre-histoire>

²² Handicap International fut créé en 1982 et prend la forme d'une organisation internationale de solidarité : <https://handicap-international.fr/fr/l-association>

²³ ICOM, *Des musées ouverts à tous les sens*, Paris, Fondation de France et ICOM, 1991.

²⁴ ERLANDE BRANDENBURG Alain, « Les musées nationaux en France » in *Des musées ouverts à tous les sens*, Paris, Fondation de France, et ICOM, 1991.

²⁵ DUFRENEY Françoise (dir.), *Au bonheur des enfants*, Lyon, Handicap international – Programme France, 1994.

personnes en situation de handicap. Ainsi, Hélène Lamy²⁶ parle d'une peur qui est double, les visiteurs face à l'inconnu et les médiateurs devant la différence. De plus, cette publication comprend un chapitre portant sur le handicap mental, qui le définit et qui exprime l'intérêt du musée pour ces personnes. S'ensuivent l'évocation de dispositifs et la politique de certains établissements, comme par exemple la Cité des Sciences et de l'Industrie²⁷ ou le Musée en Herbe²⁸. Ainsi ce dernier créait des partenariats avec des professionnels du handicap, des ergothérapeutes et parfois avec des personnes en situation de handicap.

La littérature anglo-saxonne a précédé la recherche française sur les questions de l'accessibilité. L'UNESCO a produit un manuel intitulé *Museums and Disabled persons*²⁹, qui porte sur ces questions. Les différents chapitres expliquent les neuf formes de handicap, ou les qualités qu'il faut mobiliser pour accueillir le public en situation de handicap, des qualités que répertorie Alison Heath dans l'article « Common sense, patience and enthusiasm »³⁰. Alison Heath a écrit plusieurs articles sur le handicap dans les musées et sur l'accessibilité de ces derniers à travers les années 70. Dans celui-ci, elle évoque le fait que malgré la présence de ces qualités dans l'accueil du musée, celles-ci sont contrebalancées également par le manque de moyens financiers. La première partie parle d'avantage de l'accessibilité physique au sein des musées, puis des problèmes d'équilibre, de gestion du corps qui vont de pair souvent avec le handicap mental. Cette partie démontre aussi que l'enthousiasme peu manifesté par les personnes en situation de handicap mental n'est en rien représentatif. Ainsi, les personnes autistes par exemple ne témoignent pas facilement ce qu'ils ressentent. Dans un troisième temps, Alison Heath exprime l'importance d'intégrer les personnes en situation de handicap auprès de la population dite « lambda ». Selon elle, la mixité des visiteurs est bénéfique pour tous comme elle le dit dans cette phrase :

²⁶ LAMY Hélène, « Quels publics pour quelles animations » in *Au bonheur des enfants*, DUFRENEY Françoise (dir.), Paris, Programme France (Handicap et intégration), 1994, p.41 – 49.

²⁷ LAS VERGNAS Marie Laure, « L'exemple de la Cité des Sciences et de l'Industrie », in *Au bonheur des enfants*, DUFRENEY Françoise (dir.), Paris, Programme France (Handicap et intégration), 1994, p.89 – 90.

²⁸ REYNETTE Françoise, « Les « demoiselles tactiles », le public handicapé au Musée en herbe », in *Au bonheur des enfants*, DUFRENEY Françoise (dir.), Paris, Programme France (Handicap et intégration), 1994, p.81 – 88.

²⁹ UNESCO, *Museums and Disabled persons*, Paris, Museum, 1981.

³⁰ HEATH Alison, « Common sense, patience and enthusiasm » in *Museums and Disabled persons*, Paris Museum, 1981, p.139 – 145.

« *It is also beneficial for members of museum staff and the general public to mix freely with handicapped visitors.* »³¹

Richard Sandell, qui fait partie de l'université de Leicester, s'est interrogé avec Jocelyn Dodd sur l'aspect et le rôle inclusif des musées et des expositions³². L'université de Leicester possède un département travaillant sur les Museums Studies. L'inclusion selon eux se tourne vers les personnes défavorisées socialement et financièrement. Elle comprend donc les personnes en situation de handicap et combat les situations qui les désavantageraient. Des situations qui sont présentes dans les musées, de par le préjugé fréquent que le musée est un endroit élitiste. Dans ce livre, ils posent les questions suivantes : le musée peut-il être un espace d'inclusion social ? Et par quels moyens et organismes cela peut-il être mis en oeuvre ? Pour répondre à ces questions, ils expriment les concepts d'exclusion et d'inclusion. Ils montrent aussi la volonté des musées d'élargir leurs services au plus grand nombre, en montrant des exemples précis. Ensemble, Dodd et Sandell donnent la parole à d'autres interlocuteurs, acteurs de ces questions.

The Responsive museum, Working with Audiences in the Twenty-First Century de Caroline Lang, John Reeve et Vicky Woollard, développe dans le chapitre 12³³ l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, plus particulièrement pour celles ayant une déficience auditive. Ce développement s'appuie tout d'abord sur la législation britannique qui a mis en place, en 1995, une loi intitulée « Disability Discrimination Act ». Cette loi met en exsangue la priorité dévolue à ces personnes, une priorité qui doit prendre forme dans la société. L'exposition *Mummy : the Inside Story*, organisée par le British Museum³⁴, est considérée comme un exemple d'accessibilité, car elle possède un dispositif de réalité virtuelle qui accompagne l'ensemble du parcours de visite. Jane Samuels démontre que cette création est une réussite car plusieurs services du musée ont travaillé ensemble à sa faisabilité.

³¹ HEATH Alison, « Common sense, patience and enthusiasm » in *Museums and Disabled persons*, Paris, Museum, 1981, p.143.

³² DODD Jocelyn, SANDELL Richard, *Including museums: perspectives on museums, galleries and social inclusion*, University of Leicester, 2001.

³³ SAMUELS Jane, "A collective Responsibility: Making Museums Accessible for Deaf and Disabled People" in *The Responsive museum, Working with Audiences in the Twenty First Century*, Aldershot, Ashgate, 2006, p.195-196.

³⁴ Exhibition *Mummy: the Inside Story*, British Museum, 2004.

En dehors des organisations internationales à but non lucratif et du monde anglo-saxon, la prise de conscience se fait également à l'échelle française, avec une première enquête sur l'accessibilité dans les musées³⁵. Cette même enquête a été menée par trois fois entre 1989 et 2000. Après quoi, des séminaires, des formations pour les professionnels de la culture et un développement des aides à la visite - que cela soit dans les musées nationaux ou à l'échelle régionale - voient le jour. L'enquête s'ancre dans une politique d'évaluation des publics au sein des musées qui émerge à la fin des années 80. Son intérêt se porte ici sur un public particulier, qui est considéré comme complexe. Étant donné que les politiques culturelles de l'époque recherchaient à faire entrer les publics principaux (adultes, enfants, ...) à l'intérieur des établissements muséaux, il est important de se rendre compte que le public en situation de handicap soulevait déjà des questionnements et des problématiques, auxquels l'on tentait de répondre et de résoudre. Cependant, ces questionnements et problématiques existent encore à l'heure actuelle.

La sphère universitaire a elle aussi pris en compte l'accessibilité et la présence du handicap et particulièrement du handicap mental au sein des musées dans ses travaux. En ce qui concerne le handicap mental dans les musées, peu d'écrits ont été produits sur le sujet. En 1992, Catherine Coulon Chevalier a soutenu son mémoire universitaire³⁶ sur les relations des musées avec les personnes en situation de handicap mental. Ce mémoire s'appuie sur l'expérience de Catherine Coulon Chevalier au musée Rodin et sur les médiations qu'elle a pu créer pour ce public. La consultation de cet ouvrage permet de voir ce qui existait comme médiation pour ce public au début des années 90. Cela entre en corrélation avec les résultats tirés du questionnaire envoyé aux établissements muséaux ayant une offre de médiation pour le public en situation de handicap mental et le tableau les référençant. Ainsi, nous pouvons voir une évolution, notamment sur le nombre de musées recevant ce public, qui étaient de 122 en 1992 et qui est actuellement de 166³⁷. De plus, Catherine Coulon Chevalier reprend plusieurs théories scientifiques expliquant sur quoi s'appuient les personnes en situation de handicap mental dans leur relation à autrui et au monde, notamment la théorie de Gardner qui montre que ces personnes sont plus réceptives à l'intelligence corporelle, interpersonnelle et

³⁵ POLI Marie Sylvie, « Présentation du Prix Musée pour tous », Culture et Musées, n°15, 2010.

³⁶ COULON CHEVALIER Catherine, *Musées et handicap mental*, Paris, Ecole du Louvre (mémoire), 1992.

³⁷ Donnée issue de notre enquête (décrite durant le chapitre 2).

intrapersonnelle³⁸ sur les neuf intelligences qu'il référença chez l'enfant « scolaire »³⁹. C'est-à-dire que ces personnes travaillent énormément sur la mobilité du corps, la compréhension de soi et de ses besoins, ainsi que sur la connaissance des autres et de leurs réactions.

Plus récemment, Marie Robin⁴⁰ a soutenu à l'Université Aix – Marseille son mémoire portant sur la médiation en faveur du public en situation de handicap mental. Elle pose les différentes définitions possibles du handicap, du handicap mental et les difficultés, au nombre de cinq, qui découlent de ce dernier. Marie Robin fait référence à la mise en place d'échelles pour « mesurer » le niveau du handicap mental, notamment au Handitest créé par le CHU de Créteil⁴¹ sur les travaux de Claude Hamonet et Teresa Magalhães en 1998⁴². Elle y évoque également les différents procédés d'accès à l'information, que cela soit sous forme de livret, ou les sites internet. Pour cela, Marie Robin s'appuie sur l'analyse de plusieurs dispositifs de médiation, qu'ils soient indirects ou directs. Puis, dans un second temps, sa réflexion mène à l'intérêt de venir au musée pour les personnes en situation de handicap. Qu'apporte cette sortie ? Elle y voit un lieu d'inclusion sociale.

Mais pourquoi les musées décident-ils de se rendre accessibles à tous et quels sont ceux qui réussissent ce pari ?

³⁸ GARDNER Howard, *Frames of Mind: the Theory of Multiple Intelligence*, New York, Basic Book, 1985.

³⁹ La théorie de Gardner porte sur les tests d'intelligence pratiqués sur les enfants, tests qu'il critique car il estime qu'il existe neuf intelligences (logico-mathématique, verbo-linguistique, visuo-spatiale, musicale, corporelle, intrapersonnelle, interpersonnelle, naturaliste, existentielle) et que chaque enfant ne les possède pas toutes. L'application de cette théorie sur les personnes en situation de handicap mental est judicieuse car leurs facultés intellectuelles sont très souvent proches de celles d'un enfant.

⁴⁰ ROBIN Marie, *Accueillir les personnes en situation de handicap mental dans les musées*, Marseille, Université Aix-Marseille (mémoire), 2016.

⁴¹ Le CHU Henri Mondor de Créteil (94) a établi le Handitest par rapport à quatre items :

- Le corps et ses modifications
- Les capacités physiques, communicationnelles, etc.
- Les situations de vie (gestes quotidiens)
- La subjectivité de la personne sur son histoire, son handicap, sa place sociale, etc.

⁴² HAMONET Claude, MAGALHAES Teresa, *Système d'Identification et de Mesure du Handicap*, Créteil – Porto, 1998.

Mise en place de services dédiés

La question des publics dans les musées remonte à plusieurs décennies. Elle s'est étagée sur plusieurs mises en place et évolutions. Les premiers questionnements sur la place des publics au sein des musées prennent forme notamment avec l'ouverture, en 1928, d'un service dédié aux visites guidées⁴³ au sein du Louvre, puis, avec la mise en place en 1931 de la visite scolaire, appareil éducatif qui précède le service du même nom. Des services qu'évoque Elisabeth Caillet⁴⁴ dans son article « Les politiques de publics dans les musées ». Le pionnier fut, selon elle, le Centre d'Arts Plastiques Contemporains de Bordeaux dans les années 70 sous l'impulsion de Josy Froment⁴⁵. Elle rappelle aussi qu'il existait des initiatives propres à certains établissements culturels en faveur du public en situation de handicap. Le musée Picasso à Antibes, par exemple, a été, selon l'article, le premier à mettre en relief des œuvres de l'artiste à destination des personnes ayant une déficience visuelle, initiative soutenue par Danièle Giraudy⁴⁶. Cette dénomination « éducatif » ou « pédagogique » évolue lentement en service culturel, oubliant ainsi peu à peu le côté didactique du musée, mais montrant que l'univers muséal permet de « cultiver » sa culture⁴⁷.

Elisabeth Caillet, dans son livre *A l'Approche du Musée, la Médiation Culturelle*⁴⁸, évoque la place du handicap dans le rôle de la médiation culturelle. Les différentes expériences menées pour accueillir ces publics les marginalisent plus qu'elles ne les intègrent, notamment car ils étaient accueillis en groupe et sur des heures de fermeture des établissements. Le handicap n'est pas considéré comme une catégorie particulière parmi les publics, mais Elisabeth Caillet part du constat que chaque visiteur possède des difficultés. Par contre, son analyse se concentre plus particulièrement sur les personnes ayant une déficience visuelle ou auditive.

⁴³ LINTZ Yannick (dir.), *Histoire du Louvre* (Vol. III), Paris, Louvre édition Fayard, 2016.

⁴⁴ CAILLET Elisabeth, « Les politiques de publics dans les musées », *Hermès la revue*, 1996, n°20, p.133 – 142.

⁴⁵ Josy Froment est la femme de Jean Louis Froment, fondateur du CAPC

⁴⁶ Danièle Giraudy était la conservatrice du musée Picasso en 1988.

⁴⁷ BORDEAUX Marie-Christine, « Du service éducatif au service culturel dans les musées », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, 2013, p.18 – 22, consulté le 25/03/2018.

⁴⁸ CAILLET Elisabeth, *A l'Approche du Musée, la Médiation Culturelle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1995.

Quant au service des publics, il se construit davantage sur la catégorisation des personnes, grâce à des études de publics et des statistiques qui illustrent quels sont les caractéristiques socio-économiques, l'âge et le handicap des visiteurs qui fréquentent le plus les institutions. Ces chiffres rendent possible la création d'outils de médiation destinés à chacun des publics présents et de s'apercevoir quels sont les publics qui n'entrent pas. En répondant à la question⁴⁹, « Comment avez-vous procédé à la création de cette offre ? », la responsable de la médiation culturelle à la fondation Vasarely⁵⁰ montre que son offre de médiation pour le public en situation de handicap mental a été établie selon une étude des publics. Elle ajoute en commentaire :

« Nous développons des offres en fonction de la fréquentation de nos publics ».

Tous ces services se complètent, un service des publics peut employer des chargés de médiation culturelle ou des référents pédagogiques. Cependant, chaque institution ne donne pas le même nom au service relatif à la gestion des visiteurs.

La question du handicap s'inscrit donc dans les missions de ces services. En fonction de la taille de l'établissement, cela prend la forme d'un référent d'accessibilité comme l'est Catherine Coulon Chevalier au Muséum National d'Histoire naturelle. Toutefois, si la structure est plus modeste, une même personne peut avoir plusieurs fonctions, comme le sous-entend les propos recueillis par Nathalie Montoya.

« Il n'y a qu'ici que ça fonctionne comme cela [...]. Ça dépend de la taille de la structure, mais en général il y a un ou plusieurs attachés aux actions éducatives avec des spécificités par type de public ou type d'activité. » (Angèle, responsable des animations jeune public dans un musée, [celui n'est pas précisé dans l'ouvrage])⁵¹... »

Même si les musées connaissent les publics qui visitent leurs locaux et ceux qui n'entrent pas, il faut trouver un moyen d'atteindre ces derniers. C'est ainsi qu'à son ouverture,

⁴⁹ Un questionnaire a été envoyé à tous les musées possédant une offre de médiation à destination du public en situation de handicap mental. Les résultats de celui-ci permettant de corroborer les informations présentes sur les sites internet des musées et référencées dans un tableau en précisant le service concerné, la nature des médiations, leurs créations, les utilisateurs les plus fréquents et les freins.

⁵⁰ La fondation Vasarely se situe à Aix en Provence et possède une offre pour le public en situation de handicap mental.

⁵¹ MONTOYA Nathalie. « Médiation et médiateurs culturels : quelques problèmes de définition dans la construction d'une activité professionnelle », *Lien social et Politiques*, n°60, 2008, p. 25-35.

le Centre Pompidou fait appel à Georges Guette⁵², « l'homme qui remplit les salles parisiennes »⁵³, pour faire en sorte de fidéliser le public, « son » public. Cette quête de fidélisation s'instaure grâce à la présence de personnes relais. Les relais œuvrent pour le Centre Pompidou dans les sphères dites « éloignées » de la culture, que cela soit pour des raisons sociales ou médicales. Ce principe, qui s'est développé il y a plus de vingt ans maintenant, est encore établi notamment envers le public en situation de handicap. C'est le cas par exemple du musée du Louvre qui propose aux acteurs du handicap de devenir un relais⁵⁴ au sein du musée, ce qui permet au musée d'apporter des formations, des visites pour sensibiliser sur ces questions. La personne relais se veut l'intermédiaire entre l'institution muséale et le public à atteindre, une personne qui doit instaurer une relation de confiance entre les deux, montrant ainsi que le musée n'est pas un lieu inaccessible.

Dans son livre *Handybook*⁵⁵, Marie Dubrulle octroie des conseils aux professionnels de la culture côtoyant les personnes en situation de handicap. Pour cela, elle s'appuie sur sa propre expérience professionnelle et également personnelle. Elle travaille en tant que médiatrice culturelle au musée Picasso d'Antibes. Son ouvrage montre que la présence des personnes en situation de handicap est relativement faible dans les musées, malgré des offres existantes. Elle pointe la dépendance de ces personnes à leur entourage. Ces visiteurs ne viennent pas seuls, il faut alors donner envie et rassurer les accompagnateurs qu'ils soient la famille ou les structures d'accueil. Il faut donc, selon Marie Dubrulle, multiplier les partenariats et les collaborations avec cet environnement du handicap. Elle analyse les médiations possibles pour chaque handicap. En ce qui concerne le handicap mental, elle estime qu'il faut s'aider d'illustrations et elle voit la médiation culturelle comme un vecteur d'apprentissage des codes sociaux.

Au-delà des services dédiés aux publics, il existe aussi des labels que nous présenterons plus en détails dans les parties suivantes, récompensant l'accessibilité des

⁵² Georges Guette fut chronologiquement secrétaire général du TNP, puis relança successivement le Théâtre de la Ville et la Comédie française.

⁵³ FLEURY, Laurent. « L'influence des dispositifs de médiation dans la structuration des pratiques culturelles. Le cas des correspondants du Centre Pompidou. » *Lien social et Politiques*, numéro 60, automne 2008, p. 13–24, [consulté le 22/03/2018].

⁵⁴ <https://www.louvre.fr/professionnels-associations/handicap#relais> [consulté le 22/03/2018].

⁵⁵ DUBRULLE Marie, *Handybook*, petit livre à l'usage des médiateurs culturels travaillant avec des publics aux besoins spécifiques, Saint Denis, Edilivre, 2016.

établissements touristiques, dont les musées sont un maillon. Dans son livre *Accessibilité Tourisme et Handicaps – Mieux agir dans les territoires*, Claude Blaho-Poncé⁵⁶ entend montrer que le label permet un développement de l'accessibilité à l'échelle territoriale. Pour cela, elle s'intéresse de prime abord au quotidien des personnes en situation de handicap, comment vivent-ils cette réalité. Une réalité qui, même si elle est comprise par les autres, n'est pas pleinement intégrée. Il est impossible de se mettre à leur place. Dans un second temps, elle tente d'évaluer les dispositifs d'accueil dans les structures touristiques du Languedoc-Roussillon, son territoire de recherche. Sa troisième partie offre plusieurs méthodologies d'évaluation à destination de ces établissements touristiques. Ainsi, elle met la question de l'accessibilité comme un enjeu du territoire, comme une force si elle est bien menée. Ceci démontre que recevoir ce type de label ouvre davantage les établissements et les pousse à créer de nouveaux outils.

Toutes ces initiatives, qu'elles se présentent sous la forme d'un rassemblement de professionnels ou qu'elles proviennent de l'intérieur de l'institution muséale, sont soutenues par une très forte législation et des directives étatiques.

Un souhait de l'État

La prise de conscience de l'existence d'une population en situation de handicap en France a ouvert la voie à des législations qui témoignent de l'importance des notions d'intégration puis d'inclusion de ces personnes et cela prend place également dans le milieu muséal.

Un cadre juridique

Trois lois sont particulièrement primordiales sur un sujet tel que l'accessibilité et le rôle inclusif des musées. Les deux premières sont des législations fondamentales sur la place des personnes en situation de handicap dans la société. A travers elles, nous voyons l'évolution du regard envers ces personnes. Quant au dernier texte, il se destine aux musées et redéfinit les missions de ceux-ci, notamment sur le concept de rendre accessibles les collections à tous.

⁵⁶ BLAHO-PONCÉ Clause, *Accessibilité Tourisme et Handicaps – mieux agir dans les territoires*, Perpignan, Presses de l'université de Perpignan, 2013.

La loi d'orientation du 30 juin 1975⁵⁷ n'est pas la première à être destinée aux personnes en situation de handicap, mais c'est le texte de loi qui tente d'aplanir les différentes mesures prises depuis le début du XXe siècle à l'égard des personnes en situation de handicap et de les concilier avec l'évolution de la société sur ce sujet. Elle est prononcée par la ministre de la Santé, Simone Veil, et définit trois axes principaux :

- Le droit au travail
- Le droit à une garantie financière
- Le droit à l'intégration scolaire et sociale

Plusieurs thèmes sont donc abordés tels que l'éducation, l'intégration, l'hébergement etc., néanmoins le domaine culturel et donc muséal n'est pas mentionné, sauf à travers la mention de « loisirs » présente dans l'article 1 :

« La prévention et le dépistage des handicaps, les soins, l'éducation, la formation et l'orientation professionnelle, l'emploi, la garantie d'un minimum de ressources, l'intégration sociale et l'accès aux sports et aux loisirs du mineur et de l'adulte handicapés physiques, sensoriels ou mentaux constituent une obligation nationale ».

L'ambition de ce texte juridique est l'intégration des personnes en situation de handicap à la société. Seulement, le terme d'intégration soulève le fait que la personne en situation de handicap doit s'adapter à la société et non l'inverse.

Cette législation reste fondamentalement inchangée durant près de trente ans, jusqu'à la création de la loi du 11 février 2005⁵⁸ qui découle de l'évolution et des débats sociétaux portant sur les personnes en situation de handicap et leur rôle dans notre société.

Cette loi ambitionne l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Elle s'attaque aux réformes antérieures et pose deux principes, celui de compensation et celui d'accessibilité. Elle transforme la notion d'intégration vers les termes d'accessibilité et d'inclusion, qui sont plus en adéquation avec les volontés étatiques et morales.

⁵⁷ Loi du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées: <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000333976>

⁵⁸ Loi n° 2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647>

Là non plus, la culture n'est pas abordée en tant que telle. Cependant, ce texte énonce l'obligation suivante à l'égard de tous les établissements recevant du public : se rendre accessible avant l'année 2015⁵⁹. Ces derniers se doivent d'être accessibles de manière physique mais également dans la compréhension entre l'individu en situation de handicap et le personnel employé.

L'évolution et le changement entre les deux textes se situent sur l'approche du handicap dans la société, le premier primant pour l'intégration et le second visant l'inclusion. Les deux termes peuvent sembler au premier abord similaires. La différence est la manière d'agir en faveur des personnes en situation de handicap pour qu'ils puissent avoir leur place et que leur différence ne soit plus visible. Ainsi, le terme d'intégration sous-entend que la personne en situation de handicap s'adapte à la société, tandis que l'inclusion soutient la manière inverse, la société doit se rendre accessible à tous. Cette différenciation provient du sens donné aux États-Unis à ces deux termes.

En dehors de ces textes bénéficiant aux personnes en situation de handicap, il existe une loi à destination des musées qui évoque, avant la loi 2005, l'égal accès à tous aux collections muséales. La loi musée 2002⁶⁰, en lien avec l'appellation « Musées de France », appose les juridictions suivantes destinées à l'accueil de tous les publics au sein des musées⁶¹ et ce, par la création de moyens et d'actions visant l'accessibilité⁶². Son objectif premier est de définir ce qu'est un musée et ses missions :

⁵⁹ Art. L. 111-7-3 : « Les établissements existants recevant du public doivent être tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées, dans les parties ouvertes au public. L'information destinée au public doit être diffusée par des moyens adaptés aux différents handicaps. ».

⁶⁰ Loi 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000769536&categorieLien=id>

⁶¹ Art. 2b de la loi 2002-5: « Rendre leurs collections accessibles au public le plus large ».

⁶² Art. 2c de la loi 2002-5: « Concevoir et mettre en oeuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ».

« Est considéré comme musée, au sens de la présente loi, toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public »⁶³.

En dehors du cadre législatif, l'État est intervenu sur ces questions grâce à des commissions et des prix récompensant les établissements muséaux pour leurs initiatives d'ouverture et d'accessibilité.

Des commissions et des récompenses

La volonté de l'État ne se traduit pas toujours par des lois, mais elle peut prendre la forme de commissions qui mettent en œuvre, sur des consignes données, des outils et des manuels d'aide. Des professionnels concernés par les questions de l'accessibilité peuvent aussi être réunis pour mener des débats. Des tables rondes ou des prix sont également remis par le ministère de la Culture et de la Communication aux musées et établissements respectant les consignes et faisant preuve d'initiatives.

La commission « Culture et Handicap » a vu le jour en 2001⁶⁴ peu avant la gouvernance de Jean-Jacques Aillagon, nommé Ministre de la Culture et de la Communication en 2002. Cette commission vise plusieurs objectifs. Tout d'abord, l'accueil du public en situation de handicap dans les établissements culturels, mais également l'accès, dans le sens de la compréhension, aux offres culturelles⁶⁵. Et enfin, le dernier objectif aborde l'accès aux pratiques artistiques. Si la commission est née d'une initiative ministérielle, elle réunit les différents acteurs touchés par ces problématiques. Ainsi, on peut noter la présence de fédérations d'associations telle que l'UNAPEI (Union Nationale des Associations des Parents d'Enfants Inadaptés), des personnes en situation de handicap, les divers représentants du MCC (Ministère de la Culture et de la Communication), ceux du ministère des Transports et du Logement, et ceux du ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Cette commission se renouvelle quasiment chaque année, jusqu'en 2016, sous la gouvernance de Fleur Pellerin⁶⁶.

⁶³ Art. 1 de la loi 2002-5.

⁶⁴ Création par le décret du 7 février 2001.

⁶⁵ Types pièces de théâtre, concert, exposition, pour n'en citer que quelques-unes.

⁶⁶ Ministre de la Culture et de la Communication de 2014 à 2016 sous le 2^{ème} gouvernement Valls

Les démarches et conclusions promulguées par la commission prennent la forme de manuels, dont deux abordent l'accessibilité et le handicap mental. L'un d'eux, intitulé *Equipements culturels et handicap mental*⁶⁷, formule les différents « symptômes » que peuvent avoir les personnes en situation de handicap. Son but premier est de conseiller, d'amener les musées à accueillir dans les meilleures conditions ce public et de montrer qu'il existe des médiations possibles, notamment en parlant des cycles de visites et/ou d'ateliers. Ce livre ne s'attache pas seulement à guider les musées, il déploie également des conseils à destination des autres lieux de culture, telles que les bibliothèques, les salles de spectacle, etc.

*Le Guide pratique de l'accessibilité*⁶⁸, quant à lui, se destine également aux professionnels de la culture, en étant plus généraliste que le précédent exposé. Il n'évoque pas qu'un seul handicap, mais déploie des conseils pour tous et à tous les lieux de culture. Ce qui s'intéresse le plus à notre sujet, c'est l'article 3⁶⁹ du guide, portant sur les offres culturelles et les pratiques artistiques. Il conseille tout d'abord d'analyser l'existant pour estimer ce qui peut être adapté aux publics en situation de handicap. Ce guide s'appuie aussi sur la notion d'inclusion, pour éviter « de créer un ghetto autour des personnes handicapées »⁷⁰. Il souhaite ainsi propager l'idée de médiations destinées et ouvertes à tous. Nous remarquons malgré tout que les directives prononcées sont souvent en faveur des personnes ayant une déficience visuelle ou auditive, alors qu'elles pourraient être adaptées au handicap mental.

A l'issue de la première session de la commission « Culture et Handicap » le 28 mars 2003, il a été décidé de créer plusieurs groupes de travail réunis sous le sigle RECA (Réunion des Établissements Culturels pour l'Accessibilité). Ces groupes de travail sont constitués à partir de plusieurs établissements culturels publics. La RECA s'attache à solutionner des problématiques soulevées par l'accueil des différents handicaps et par la nécessité de se

⁶⁷ *Equipements culturels et handicap mental*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication (Culture et Handicap), 2010.

⁶⁸ *Guide pratique de l'accessibilité*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication (Culture et Handicap), 2007.

⁶⁹ « Offres culturelles et pratiques artistiques », in *Guide pratique de l'accessibilité*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication (Culture et Handicap), 2007, p.42 - 51.

⁷⁰ « Ouverture des programmations existantes, en faveur de l'inclusion » in *Guide pratique de l'accessibilité*, Paris, MCC (Culture et Handicap), 2007, p.42.

rendre accessible. Présidée par Universcience⁷¹, elle se compose de quatorze autres membres actifs du MCC⁷², plus trois établissements observateurs⁷³ du MCC, et six établissements sous tutelle d'un autre ministère et trois collectivités⁷⁴. Elle se divise donc en cinq groupes de travail qui interviennent entre autre sur les problématiques liées à l'emploi des personnes en situation de handicap, la communication des offres proposées par les établissements membres envers ces publics. Elles travaillent aussi sur la mise en place de la loi du 11 février 2005. Le dernier groupe tente d'évaluer les offres et dispositifs créés à l'intention de ces publics. Il en ressort de petits fascicules destinés aux établissements⁷⁵ et des études de publics⁷⁶. La RECA est aussi active durant les semaines de l'accessibilité organisées par le musée du Louvre⁷⁷ et participe aux manifestations qui y sont organisées comme la projection de quatre courts-métrages issus de la collection La Visite⁷⁸, produits par Sanosi Productions. Cette collection comprend dix films, tous tournés avec des personnes en situation de handicap mental, comédiens ou non-professionnels, qui racontent une histoire⁷⁹ ou qui se laissent emporter par leurs émotions et (re)découvertes⁸⁰. Ces courts-métrages se déroulent dans les lieux membres de la RECA.

Pour l'instant, nous avons seulement décrit des regroupements d'établissements et d'initiatives souhaités par l'État au travers du MCC. Cependant, ce dernier conçoit qu'il faille récompenser les institutions muséales produisant des offres, des programmes et des dispositifs à l'égard des personnes en situation de handicap et notamment mental.

⁷¹ Etablissement public réunissant la Cité des Sciences et de l'Industrie et le Palais de la Découverte depuis 2009.

⁷² BnF, BPI, CMN, Centre Pompidou, Château de Versailles, Palais de la porte dorée, Cité de l'architecture et du patrimoine, Cité de la musique, Louvre, Quai Branly, OPPIC, RMN, théâtre national de Chaillot.

⁷³ Musée Guimet, Musée d'Orsay, Opéra national de Paris.

⁷⁴ Domaine de Chantilly, Musée de l'air et de l'espace, Musée de l'armée, Musée des arts et métiers, Musée national de la marine, Museum national d'histoire naturelle, Comité régional du tourisme Paris-Ile de France, Départements des Hauts de Seine et Seine et Marne.

⁷⁵ Exemple : *Pictogramme*, Paris, RECA, 2007.

⁷⁶ LEBAT Cindy, *Le public déficient intellectuel face aux offres culturelles adaptées*, Paris, RECA (rapport d'étude), 2013.

⁷⁷ La semaine de l'accessibilité du Louvre se déroule fin janvier – début février.

⁷⁸ <http://www.sanosi-productions.com/projet/collection-la-visite>

⁷⁹ YARIV Yanira, *La Visite – Museum National d'Histoire Naturelle*, Sanosi Productions, 2017.

⁸⁰ FASSAERT Tom, *La Visite – La Philharmonie de Paris*, Sanosi Productions, 2017.

C'est le cas notamment du Prix « Des musées pour tous »⁸¹. La première édition eut lieu en 2007. A la clé, une récompense de 50 000 euros, souvent attribués à plusieurs établissements récompensés sur une même édition. Ce prix est à destination des musées qui mettent en place des outils d'accueil, des dispositifs physiques, des aides à la visite, etc. pour ces publics. Les premiers récompensés ont été Les Abattoirs de Toulouse et le Musée de l'Ile d'Oléron, ce dernier recevant ce prix moins d'un an après son ouverture⁸². Il a été reconduit jusqu'en 2016 sous le nom de « Patrimoine pour tous »⁸³, distinguant en dernier le Musée de la céramique de Lezoux pour le premier prix. Le Musée Fabre de Montpellier et celui des Beaux-arts de Quimper ont quant à eux reçu le second prix. A chaque fois, ces musées se situent en province, sont peu connus (à l'exception du Musée Fabre), et ne relèvent pas du ministère de la Culture et de la Communication.

Des labels et marques décernés

Le label « Tourisme et Handicap »⁸⁴ provient avant tout de l'association du même nom. Celle-ci se destine à la sensibilisation des acteurs du tourisme et des personnes lambda en vacances. Elle soutient également les dispositifs permettant aux personnes en situation de handicap d'être renseignées sur ce qui leur est adapté. L'association se développe grâce à des colloques, des journées d'études, mais aussi avec des collaborations⁸⁵ et la mise en place d'un forum de discussion sur ces sujets. Les établissements demandant à recevoir ce logo sont soumis à une évaluation préalable, à laquelle participe Danielle Dépaux en tant qu'observatrice. Selon elle, se rendre dans les établissements concernés, c'est appréhender leurs besoins, leurs questions, mais également les conseiller.

La marque "Tourisme et Handicap" est mise en place en 2001 à l'échelle nationale. En 2016, elle est présente auprès de 2 260 sites touristiques⁸⁶ pour les quatre types de handicap. En

⁸¹ POLI Marie Sylvie, « Présentation du Prix « Des musées pour tous » », *Culture et Musée*, n°15, 2010.

⁸² Inauguré en avril 2006.

⁸³ Prix « Patrimoine pour tous » inauguré en 2011.

⁸⁴ <http://www.tourisme-handicaps.org/association/>

⁸⁵ *Réussir l'accueil pour la mise en accessibilité des prestations touristiques*, Paris, ODIT France, 2005.

⁸⁶ Chiffres référencés sur le site internet « Tourisme et Handicap » : <http://www.tourisme-handicaps.org/les-labels/>

effet, chaque établissement peut recevoir la marque du moment qu'il s'est rendu accessible à l'un des quatre handicaps, moteur (c'est-à-dire physique), visuel, auditif ou mental. Le logo⁸⁷ de la marque se compose d'un ou de plusieurs pictogrammes représentant les handicaps bénéficiaires dans l'établissement. Ceux qui reçoivent la marque pour le handicap mental répondent aux critères suivants :

« Le pictogramme mental garantit la sécurité sur le site et dans l'hébergement. La signalétique a été adaptée et des illustrations simples permettent un bon repérage et une compréhension du lieu. Les éléments anxigènes sont neutralisés ou expliqués dès l'accueil »⁸⁸.

Les établissements pouvant recevoir la marque font partie de la chaîne touristique, c'est-à-dire qu'ils peuvent être des sites d'hébergement, des offices de tourisme ou des structures de loisirs. Les musées entrent dans le domaine touristique car ils sont eux-mêmes maillons de cette chaîne et générateurs d'une économie touristique, faisant parti de la catégorie « lieux de visites »⁸⁹. Ils représentent 12% de la marque.

Le label cherche à récompenser non pas une structure avec une accessibilité parfaite mais les efforts de cette dernière pour lutter contre la discrimination architecturale imposée par son site. Les établissements voient l'apposition de la marque renouvelée tous les 5 ans. Bien entendu, dans le secteur touristique, c'est un plus que de se voir octroyer la marque « Tourisme et Handicap ». Pour les musées, c'est une aide, un soutien pour pouvoir attirer de nouveaux publics en leur sein.

Le contexte est ainsi posé, la plupart des acteurs mentionnés ci-dessus ont été présentés, ainsi que les règles juridiques et les cadres dans lesquels les initiatives et la médiation culturelle prennent forme. Comme nous l'avons sous-entendu, les musées offrent de plus en plus d'outils et de dispositifs à l'égard des personnes en situation de handicap, voyons maintenant comment la médiation ouvre à l'inclusion culturelle de ces personnes et jusqu'à quel point cela a été réalisé.

⁸⁷ Voir annexe 3 : pictogrammes : « handicap mental » du S3A et « Tourisme et Handicap »

⁸⁸ La marque nationale « Tourisme et Handicap », Tourisme et Handicap, 2016, [consulté le 26/03/2018] : http://www.tourisme-handicaps.org/site/assets/files/1016/depliant_marque_th_2016.pdf

⁸⁹ La marque « Tourisme et Handicap » possède cinq catégories : Hébergements, structures d'information, loisirs, restauration et lieux de visites.

CHAPITRE 2: L'accessibilité par la médiation culturelle, vecteur d'inclusion culturelle pour le handicap mental

Le chapitre précédent a montré la différence entre l'intégration et l'inclusion d'une personne en situation de handicap, notamment mental. Ces termes si proches par définition, démontrent une différence importante sur le terrain. En effet, l'intégration suppose que c'est à la personne en situation de handicap de s'adapter à la société. Tandis que l'inclusion prône le contraire. Aujourd'hui, c'est la notion d'inclusion qui prédomine. Celle-ci peut être sociale ou culturelle. C'est cette dernière que nous allons aborder durant ce second chapitre en questionnant les offres de médiation culturelle destinées à ce public.

Avant de parler d'inclusion culturelle, il faut que nous évoquions la notion d'inclusion sociale. Celle-ci provient du monde anglo-saxon, et est utilisée à partir des années 80. Elle se construit en opposition au terme « exclusion ». Elle s'applique à toute personne éloignée de la société, notamment concernant le domaine scolaire⁹⁰. La volonté de commencer par l'école tient du fait que celle-ci est vue comme la porte d'entrée de la société, mais également de la culture. En France, on lui préférera pendant longtemps le terme « insertion » qui donne davantage une optique professionnelle. L'aspect culturel de l'inclusion arrive peu à peu comme une branche spécifique, qui complète la volonté sociale de cette notion. L'inclusion culturelle, selon la définition que l'UNESCO en fait, concerne prioritairement les migrants. Elle passe notamment par l'apprentissage de la langue d'accueil, l'appropriation et la participation aux événements culturels de ce nouvel espace géographique. Cependant, la définition donnée par l'UNESCO⁹¹ peut aussi s'appliquer aux personnes en situation de handicap, car elle consiste à :

« Favoriser les lois et les politiques qui garantissent la participation culturelle, l'accès à la culture et le droit de l'exprimer et de l'interpréter. »

Ces mesures sont celles ambitionnées par les associations du handicap, c'est-à-dire pouvoir leur offrir la possibilité de participer de façon active à la société, sans jugement et avec bienveillance. La culture y participe en appliquant les principes de l'inclusion culturelle.

⁹⁰ Education Act, promulgué en 1981 par la législation britannique, souhaitait favoriser les initiatives en faveur des enfants ayant des besoins particuliers en termes d'apprentissage.

⁹¹ Définition de l'inclusion culturelle par l'UNESCO : <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/urban-development/migrants-inclusion-in-cities/good-practices/cultural-inclusion/> [consulté le 13/04/2018]

L'ambition de cette dernière rejoint celle de l'accessibilité, définie par le consensus ministériel, comme étant :

« *La réduction de la discordance entre, d'une part, les possibilités, les compétences et les capacités d'une personne et d'autre part les ressources de son environnement lui permettant de façon autonome de participer à la **vie de la cité*** »⁹².

Dans le cas des musées, l'inclusion culturelle se construit grâce à l'implication de tous les services. L'article d'Aurélien Jourdrier⁹³ exprime l'idée que chaque service d'un même établissement muséal vise un objectif commun et nous pouvons estimer que l'inclusion culturelle est l'un de ces buts.

« *Chaque métier peut et doit rassembler des personnes de chaque corps apportant chacun sa spécificité et sa compétence.* »

Schématiquement, les offres sont créées par le service de médiation, mais pour qu'elles soient diffusées, il faut qu'elles soient communiquées. C'est ici qu'intervient l'équipe de communication. Ces services qui travaillent ensemble sur ces diverses questions doivent établir des réponses à donner pour accueillir tous les publics.

Comme nous avons pu le voir précédemment, le public en situation de handicap mental est l'un des publics qui échappe un peu à cet accueil. Un public difficile à atteindre car il demande de passer au-dessus des préjugés et d'appréhender des techniques qui ne sont pas traditionnelles. Pourtant, des médiations leur sont destinées. Toutes ces offres se veulent inclusives ou au moins permettent leur intégration. Leurs créations ambitionnent de montrer l'intérêt des musées pour ces publics particuliers. Elles s'inscrivent idéalement dans l'idée que c'est à l'environnement de s'adapter à la personne en situation de handicap plutôt que l'inverse. Ainsi, les musées prennent à témoin leur espace pour que celui-ci s'adapte, mettent en place des offres qui sont majoritairement dédiées aux groupes constitués (c'est-à-dire les individus visitant par le biais de leur école ou de leur structure), forment les médiateurs et les guides, et s'appuient sur l'offre existante, notamment celle à destination des enfants, pour recevoir le public en situation de handicap mental.

⁹² Définition de l'accessibilité par les ministères : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Culture-et-handicap/Informations-pratiques/Etat-des-lieux-de-l-accessibilite> [consulté pour la dernière fois le 25/05/2018]

⁹³ JOURDRIER Aurélien, « Théorie et idéal de l'organisation muséale », *In Situ* [en ligne], n°30, 2016.

Malgré tout, plusieurs points font que l'offre inclusive peut être aussi un vecteur de marginalisation pour ce public. Une marginalisation qui passe par des horaires particuliers ou des médiations et outils trop spécifiques. Ces actions peuvent alors empêcher une socialisation entre les personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas.

Ce chapitre va étudier des offres accessibles et les possibles freins qui peuvent en découler grâce à une enquête construite en deux temps. Cette enquête⁹⁴ fut au cœur de ce travail de recherche sur l'accessibilité des musées aux personnes en situation de handicap mental. Le premier temps fut consacré à un relevé des établissements muséaux ayant une offre à destination de ce public. Ce repérage a été effectué grâce aux sites internet des institutions. Le résultat de cette première étape a pris la forme d'un tableau. Puis, dans un deuxième temps, en s'appuyant sur ce référencement, un questionnaire⁹⁵ fut envoyé à ces musées. Il devait permettre de mettre en valeur la typologie de l'offre existante, les personnes en situation de handicap concernées et l'avis des professionnels quant aux freins présents.

Au cœur de la recherche, l'enquête par questionnaire

À partir de la base de données Muséofile⁹⁶, créée par le MCC à l'issue de la loi n°2002-5⁹⁷, relative à l'appellation Musée de France, ce mémoire a permis de référencer tous les musées présentant une offre à destination du public en situation de handicap mental. La base Muséofile n'englobe pas qu'une seule sorte d'institution muséale, elle abrite les musées des Beaux-Arts, de Sciences, d'Histoire, des Écomusées entre autres.

En prenant tour à tour chacune des institutions inscrites dans la base Muséofile, et leurs sites internet ou les pages web qui les évoquent, nous les avons étudiés afin de trouver toutes références à l'accessibilité concernant les personnes en situation de handicap mental. Au total, sur les 1315 institutions inscrites, seules 166 d'entre elles proposent une offre à destination du public en situation de handicap mental d'après leur site internet. Ces institutions ont été

⁹⁴ Cette enquête fut menée durant l'année scolaire 2017/2018. Les recherches préalables ont eu lieu en fin d'année 2017 et l'envoi des questionnaires au début de celle de 2018.

⁹⁵ Annexe 4 : structure du questionnaire envoyé aux musées possédant une offre à destination des personnes en situation du handicap mental

⁹⁶ <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/museo/> [consulté pour la dernière fois le 13/04/2018]

⁹⁷ A l'heure actuelle, 1315 musées sont répertoriés, dont 1218 Musées de France et 97 autres institutions.

classées dans un tableau⁹⁸ qui récapitule la nature de chaque offre. Ce sont des offres qui peuvent être des visites guidées (toutes natures: contées, musicales, etc.), des ateliers auxquels nous avons rattaché les animations. Elles peuvent être aussi des dispositifs tangibles comme les livrets en FALC (Facile A Lire et à Comprendre), les outils adaptés permanents (exemple : les tables multisensorielles) ou encore les outils pédagogiques que sont les mallettes pédagogiques. Au-delà de la nature des offres, ce tableau évoque aussi les interrogations suivantes : comment l'offre fut construite (partenariats, études des publics, expériences personnelles et professionnelles, ...). Est-ce qu'elle est orientée pour un public venant en groupe, pour les individuels ou au contraire, touche les deux ?

Suite à cette recherche, un questionnaire a été envoyé aux différents établissements muséaux afin qu'ils confirment les données récoltées, précisent le service octroyé à ce public et qu'ils évoquent les freins apposés à cet accueil. Pour obtenir des indications précises sur ces visiteurs en situation de handicap mental, les musées devaient renseigner les informations suivantes : si ces personnes sont majoritairement adultes ou enfants, si elles viennent en groupe ou en individuel. Enfin, la question finale soulevait l'interrogation suivante: est-ce que les offres destinées aux publics scolaires et jeunes, sont adaptées au public en situation de handicap mental ?⁹⁹

Ce référencement n'est pas le premier à avoir été mis en place durant une recherche universitaire. Ainsi, notre classement vient également étayer les données récoltées par Catherine Coulon Chevalier durant son travail universitaire. Catherine Coulon Chevalier, dans son mémoire intitulé *Les musées et le handicap mental*, référença en 1992 122 musées accueillant ce public. Elle-même a créé une typologie des offres possibles et les a chiffrées. Le tableau suivant résume son référencement.

⁹⁸ Annexe 19 : tableau référençant les musées ayant des offres destinées ou accessibles à ce public.

⁹⁹ A partir de leurs offres scolaires et jeune public.

Chiffres issus de la recherche de Catherine Coulon-Chevalier en 1992			
<i>Nombre total de musées accueillant le public en situation de handicap mental</i>	<i>Nombre de visites guidées proposées au public en situation de handicap mental</i>	<i>Ateliers de création pour ce handicap</i>	<i>Animations destinées au public en situation de handicap mental</i>
122	117	20	11

Pour ce qui est de nos résultats, à l'heure actuelle, notre tableau démontre que 149 établissements muséaux possèdent une offre de visite guidée, que cette dernière soit adaptée dans son discours ou spécifique par la présence d'un outil particulier¹⁰⁰. En dehors des visites guidées, les dispositifs mentionnés et référencés sont les ateliers qui sont au nombre de 89, les FALC ou les livrets spécifiques que l'on dénombre à 55 dont 4 qui sont en phase d'élaboration¹⁰¹. Ce mémoire évoque la question de l'inclusion de ces personnes, cette dernière passe par des dispositifs qui ne sont pas conçus spécifiquement pour ce handicap, mais qui leur sont accessibles comme aux autres publics. Nous avons donc différencié ces dispositifs intégrés dans le parcours permanent des musées. Ces dispositifs peuvent prendre la forme de tables tactiles, d'objets à toucher par exemple ou d'audioguides. Il y a 38 musées qui en disposent. Puis, dans une dernière catégorie, le choix a été fait d'intégrer des offres particulières, comme les outils pédagogiques qui peuvent être accessibles après demande auprès du personnel concerné, de type mallette pédagogique. A l'intérieur de cette dernière catégorie, nous retrouvons aussi les parcours spécifiques ou les autres initiatives accessibles¹⁰². Cette dernière catégorie se comptabilise à 72 établissements.

¹⁰⁰ Certains musées précisent que les visites guidées à destination de ce public, font appel à la sensorialité (le cas du musée Gadagne à Lyon), au toucher (ce qui est le cas aux Champs Libres à Rennes). Elles peuvent être aussi contées ou musicales (par exemple au Musée du pays du Hanau à Bouxwiller ou au musée Fabre à Montpellier).

¹⁰¹ C'est le cas notamment au Muséum de Toulouse, au musée Soulages de Rodez, au musée des Beaux Arts d'Angoulême et au Louvre-Lens.

¹⁰² Par exemple les interventions hors les murs, ou les spectacles et concerts ayant lieu dans le musée.

Chiffres en 2018 à partir de la base Muséofile					
<i>Nombre total de musées</i>	<i>Visites guidées</i>	<i>Ateliers</i>	<i>FALC, livret, ...</i>	<i>Dispositifs permanents</i>	<i>Outils pédagogiques autres</i>
164	149	89	55	38	72

Ce mémoire se déroulant sur deux années, il s'est avéré, après recherche, qu'il existe deux autres référencements sur les établissements accueillant du public en situation de handicap. Cependant, la complexité pour en avoir connaissance et leur maniement font que notre tableau reste en l'état. Nous allons quand même voir les spécificités de chaque annuaire, leurs avantages et leurs inconvénients.

En premier lieu, le site internet *Accessible*¹⁰³, est une création de la société Kernix, lauréate de l'appel à projets sur les services innovants du web¹⁰⁴. Mise en ligne en 2015, la base de données référence à travers une carte interactive tous les établissements recevant du public. L'utilisateur n'a plus qu'à croiser les données concernant le ou les handicap(s) et le type d'établissement souhaité. Apparaît ensuite pour chaque établissement une fiche qui explique ce qui le rend accessible, notamment pour les musées, les visites guidées, les ateliers, voire parfois la présence des livrets. Là où la difficulté s'impose, c'est sur la manière d'effectuer cette recherche. Celle-ci se fait à l'échelle d'une ville. Cela sous-entend que la personne qui l'utilise, sait préalablement où elle doit se rendre. Il y a la possibilité d'user des homonymes régionaux, seulement les résultats diffèrent de ceux issus de la recherche par ville.

La possibilité de calculer le nombre de musées accessibles aux personnes en situation de handicap est difficile. En effet, il faudrait prendre chaque ville et commune de France individuellement pour établir un tableau exhaustif. Pour essayer cette base, nous avons pris les chefs-lieux de chaque département. Ce test n'essaye pas de montrer la nature des offres mais le nombre potentiel de musées accessibles. Sur les 94 villes présentes en métropole, seules 17 d'entre elles ont un musée accessible aux personnes en situation de handicap mental, ce qui donne un total de 77 musées concernés. Cependant, en prenant ces mêmes chefs-lieux et notre

¹⁰³ <https://accessible.net>

¹⁰⁴ Appel à projet organisé par le secrétariat d'Etat chargé de la Prospective au Développement de l'Economie Numérique depuis 2012.

référencement, nous n'arrivons pas aux mêmes chiffres. En effet, certaines villes sont présentes dans notre tableau, parfois certains musées proposent quelque chose sur leur site internet mais ils ne sont pas mentionnés dans cet annuaire. A la suite de cette recherche, un tableau¹⁰⁵ a été établi, permettant de récapituler tout cela de façon visuelle. Il ne contient que les villes ayant des musées dans l'un des deux référencements. Ainsi, nous pouvons voir, en bleu, les villes qui ont le même nombre d'établissements muséaux entre les deux référencements. Ces établissements sont également les mêmes entre les deux bases. Tandis qu'en rose, ce sont les villes qui ont des musées inscrits dans les deux référencements mais ces derniers ne sont pas forcément les mêmes et/ou le nombre diffère. C'est par exemple le cas avec Bordeaux. Le site Accessible note l'accessibilité du musée des Douanes, alors que notre tableau dénombre deux institutions qui sont le musée d'Aquitaine et le musée des Beaux-Arts. Au-delà de ce code couleur, nous nous apercevons qu'une majorité de villes dont les musées ne sont pas accessibles pour le site internet, le sont pour nous. Cependant, par trois fois le contraire se produit. C'est le cas avec Annecy, Saint Briec et Versailles qui sont dotés d'établissements non référencés de notre côté. Cela peut être dû à la non attribution de l'appellation Musées de France ou tout simplement car les sites internet n'évoquent pas le handicap mental. Enfin, pour terminer cette analyse, prenons le cas du musée des Beaux-Arts de Quimper. Celui-ci est présent dans nos colonnes, il l'est également sur le site Accessible, mais pas pour le handicap mental.

Ces différences peuvent être dues à un manque de communication. En effet, pour paraître sur cet annuaire, il faut que l'établissement recevant du public en situation de handicap prenne l'initiative de s'y inscrire, de se manifester. Nous pouvons donc supposer que le faible nombre d'inscrits provient d'une méconnaissance de ce site. Ce constat peut être appliqué potentiellement aux familles et aux professionnels du handicap. Sa consultation se faisant via la page du MCC consacrée aux divers sujets « Culture et Handicap », elle nécessite une connaissance préalable de ces initiatives ministérielles.

La seconde entrée possible est celle fournie par le label « Tourisme et Handicap », que nous avons présenté dans le chapitre 1. Leur site internet¹⁰⁶ offre lui aussi un référencement établi à partir des labels « Tourisme et Handicap » distribués aux structures touristiques accessibles.

¹⁰⁵ Annexe 4 : tableau comparatif entre la base Accessible et notre tableau de référencement.

¹⁰⁶ <http://www.entreprises.gouv.fr/tourisme-handicap/tourisme-handicap-allez-la-ou-envies-vous-portent>

Pour débiter une recherche, il faut savoir que plusieurs données peuvent se croiser, comme le type de handicap et la fonction de l'établissement. Par exemple, handicap mental et sites d'hébergement, lieu de visite, de restauration, etc. En ce qui concerne les musées, ceux-ci intègrent la catégorie « lieux de visite » au même titre que les monuments historiques, les fermes pédagogiques et autres endroits touristiques ou culturels. Au fil du temps passé sur ce moteur de recherche, il s'avère que peu de musées apparaissent¹⁰⁷. Du moins la difficulté de les distinguer par rapport aux autres lieux de visite, ne permet pas de les dénombrer. Cette entrée est sûrement davantage utilisée par les professionnels du handicap car elle est issue d'une initiative qui leur est liée. Dans le cadre du moteur établi par « Tourisme et Handicap », certains établissements ont été contactés pour répondre au même questionnaire que ceux référencés par rapport à Muséofile. Cette seconde vague d'enquête a donné 8¹⁰⁸ résultats sur 14 envois. Elle montre que si ces musées sont inscrits, ils possèdent peu d'offres, et celles-ci se tournent particulièrement vers les visites guidées. Une neuvième réponse est à part, car elle a été envoyée par mail pour éviter de fausser les résultats. Elle provient du musée Gallo-romain de Claracq (64) qui propose des visites adaptées mais n'a pas à proprement parler de service consacré à ces questions.

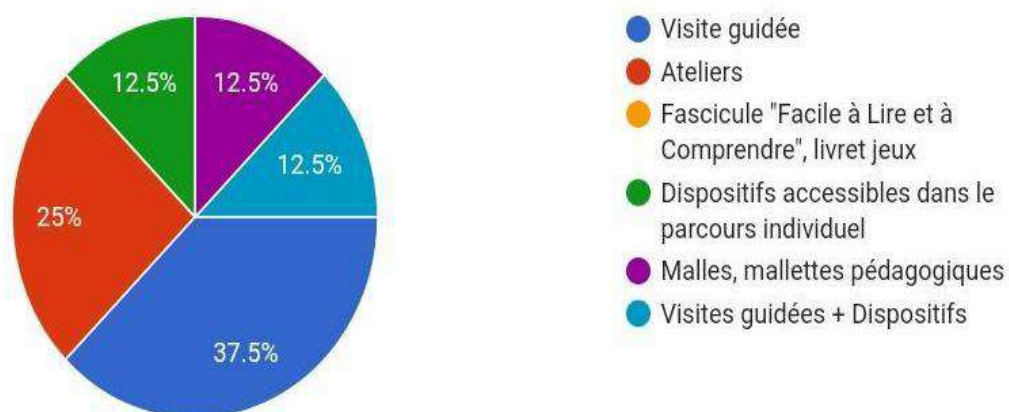
Les deux graphiques qui suivent illustrent ces réponses.

- Quels sont les types de médiation proposés par votre établissement ? Précisez-les.¹⁰⁹

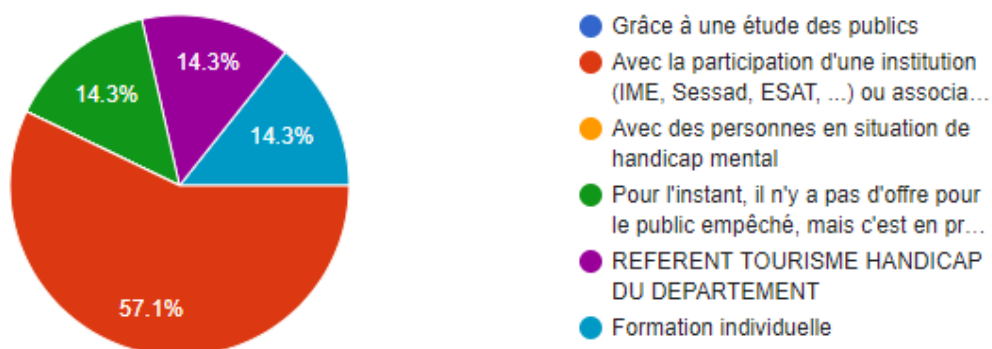
¹⁰⁷ A noter également qu'au 9 avril 2019, la base de données est en activité partielle car elle est restructuration. Cet empêchement obstrue l'utilisation de la base notamment concernant les sites de visite.

¹⁰⁸ Ces huit résultats proviennent de : La Maison du cerf (Loir et Cher), l'Ecomusée du Montmorillonnais (Vienne), le Musée des 24h du Mans (Sarthe), le Musée Serbat (Pyrénées-Atlantique), l'Ecomusée Tuilerie de Pouligny (Creuse), le Musée de la Cloche et de la Sonnaillie (Hérault), SauveTerre Musée de la Préhistoire (Lot-et-Garonne) et le Musée de Pont-Aven (Finistère).

¹⁰⁹ Graphique provenant du questionnaire envoyé aux musées présents dans le moteur « Tourisme et Handicap ».



- Comment avez-vous procédé à la création de cette/ces offre(s) ?



Ces deux graphiques délivrent des résultats similaires aux nôtres en en mettant plutôt en exergue la popularité des visites guidées et la participation d'une institution d'accueil dans la création des offres.

Dans les deux cas, les recherches menées ont montré qu'il y avait des corrélations avec notre référentiel effectué à partir de la base Muséofile, mais également des différences. Ces dernières proviennent à priori de la non-attribution de l'appellation « Musées de France » à certains musées. Nous pouvons relever aussi comme « cause » la manière d'être inscrit dans ces deux derniers annuaires.

Après ces quelques mots explicatifs sur le choix et les directions prises durant cette enquête, concentrons-nous sur les offres et les réponses apportées pour ce public un peu particulier.

La place du handicap mental dans l'offre de médiation

La médiation est un mot polysémique. Ce mot provient initialement du champ social, puis en s'adjoignant l'adjectif « culturel », elle se tourne vers un autre secteur.

*« Projet politique lorsqu'elle vise à favoriser l'accès de chacun et chacune aux œuvres de culture, procédure technique lorsqu'elle définit un dispositif ou une action de mise en relation, processus sociopolitique enfin, lorsqu'elle condense les conséquences de cette action et révèle par là même que les outils ne sont pas neutres ».*¹¹⁰

Ainsi, nous voyons qu'elle renferme plusieurs rôles au sein de la culture et des musées. La médiation se construit sur des apports, qui se manifestent dans la perception des œuvres par les visiteurs et la relation entre l'institution muséale et le public. La médiation, c'est aussi un moyen de transformer l'identité muséale. Elle regroupe divers métiers et appellations. La médiation n'a pas une définition, mais des objectifs. Son ambition centrale témoigne d'un intérêt pour le public. À travers elle, on pense tout d'abord à son rôle d'intermédiaire, de créateur de liens entre l'institution muséale, l'œuvre, l'artiste et les publics. Nous parlons de public au pluriel, car il n'y en a pas qu'un, mais plusieurs qui entrent dans le musée. Nous ne pratiquons pas la médiation pour des enfants comme nous le ferions pour des personnes étrangères ou âgées. Alors on distingue deux catégories de visiteurs : les visiteurs qui entrent et ceux que nous surnomons les non-publics. . À l'intérieur de ceux qui ne viennent pas ou très peu, on retrouve les personnes en situation de handicap mental. Ils ont une place particulière, car leur handicap est plus complexe à appréhender physiquement et cognitivement et qu'il fait « peur ».

Un handicap qui fait peur ?

Le handicap mental est un handicap que l'on peut considérer comme méconnu ou du moins mis de côté, car beaucoup de pathologies différentes le composent. Il faut savoir également qu'à l'instar de n'importe quel citoyen, des personnes ayant le même handicap, trisomie 21 par exemple, sont toutes différentes. La trisomie 21 s'identifie assez facilement visuellement, mais les retards moteurs et mentaux diffèrent d'une personne à une autre. Cela

¹¹⁰ Fleury, Laurent. « L'influence des dispositifs de médiation dans la structuration des pratiques culturelles. Le cas des correspondants du Centre Pompidou. » *Lien social et Politiques*, numéro 60, automne 2008, p. 13–24, consulté le 22/03/2018.

peut être dû au degré de handicap, mais aussi à l'éducation reçue, ainsi qu'à l'accompagnement.

Cette méconnaissance provient aussi du fait que le handicap mental ne soit pas toujours visible et que pendant très longtemps, il fut caché aux yeux de tous par les familles. Le handicap mental entre souvent dans la vie d'une famille un peu par hasard. Personne ne s'attend à voir son enfant naître différent. Il faut alors apprivoiser ce nouvel aspect, les contraintes qui l'accompagnent, se réjouir de la moindre évolution et accepter que la personne ne puisse pas acquérir tous les éléments pour être indépendante. Qu'elle soit enfant ou adulte, la personne en situation de handicap mental apprend chaque jour un peu plus mais de manière plus lente et répétitive, afin que les notions acquises perdurent. Tout cela freine la famille voire l'équipe éducative qui, comme nous l'avons dit, est très présente dans la vie de la personne accompagnée. Un frein à la fois dans la vie quotidienne et éducative, mais aussi dans le domaine culturel. Les éducateurs admettent volontiers que la culture et ses pratiques sont importantes et peuvent être le théâtre de divers apprentissages, pourtant, elle passe après, car d'autres connaissances peuvent être plus primordiales de prime abord comme le repérage temporel et spatial.

C'est aussi un handicap qui fait « peur », car il ne se voit pas forcément. Ceci amène de la surprise voire de la moquerie face à des comportements qui en société paraissent étranges. Comme nous avons pu voir dans la définition du handicap mental établie par l'OMS¹¹¹, ce sont des pathologies qui peuvent toucher le cognitif, le langage, la motricité et les interactions sociales. Ainsi, très souvent, nous pouvons constater que la personne en situation de handicap mental a des gestes désordonnés. Elle peut avoir des difficultés à faire des gestes que nous autres considérons comme des réflexes. Cette personne ne possède pas toujours correctement les codes sociaux, et sa parole n'est pas forcément intelligible. Ces différentes capacités altérées influent sur les difficultés de prises en charge pour accueillir ces personnes, les faire participer à la vie sociale, culturelle et citoyenne de notre société.

Toutes ces différences font que les personnes en situation de handicap mental sont mises de côté. Malgré tout, c'est une mise de côté qui s'estompe légèrement, car la société leur

¹¹¹ « *Un arrêt du développement mental ou un développement mental incomplet, caractérisé par une insuffisance des facultés et du niveau global d'intelligence, notamment au niveau des fonctions cognitives, du langage, de la motricité et des performances sociales.* », définition du handicap mental par OMS.

témoigne de plus en plus d'attention¹¹². Cependant, elles restent très souvent marginalisées, dans des structures d'accueil. Stéphanie Bédât¹¹³ estime que le handicap est perçu de la manière suivante :

« Pour celui qui ne le vit pas, le handicap est une grande inconnue. Il suscite l'appréhension, invente des peurs. »

En ce qui concerne le domaine de la médiation et du secteur muséal, accueillir ce type de handicap demande davantage d'adaptation de la part du médiateur. En effet, au contraire du handicap sensoriel ou physique où un type de médiation peut être appliqué quasiment à tous, le médiateur fait face ici à un public plus disparate. Les médiations pour les premiers sont majoritairement tangibles alors que celles en direction du public en situation de handicap mental relèvent davantage du langage oral, corporel, et gestuel.

Etant donné que notre enquête s'est construite à travers l'étude des sites internet des musées, il a été constaté que l'offre qui leur est destinée est celle qui est la moins détaillée. Prenons par exemple le site internet du musée des Peintres de Barbizon (77)¹¹⁴. Dans celui-ci, trois types de visite sont adaptés aux personnes en situation de handicap mental, une visite libre, une visite guidée et une malle pédagogique. C'est déjà un bon florilège, mais si nous comparons aux autres handicaps, nous pouvons nous rendre compte qu'elle est plus faible. C'est le cas notamment pour les outils mis à disposition pour les individuels. Il faut cependant modérer la présence de ces informations pour les autres types de handicap. Ainsi, le musée Gustave Courbet à Ornans (25), à travers son site internet, consacre une page entière aux visiteurs en situation de handicap. A l'intérieur de celle-ci, un document¹¹⁵ est téléchargeable, il est écrit en FALC pour évoquer les questions d'accès via les transports. Il explique

¹¹² Ouverture d'espaces de restauration qui emploient majoritairement des personnes en situation de handicap mental.

¹¹³ Stéphanie Bédât in *La boîte à outils pour rendre votre lieu de culture accessible aux personnes handicapées*, Lausanne, association la nuit des musées, 2011. Stéphanie Bédât est la présidente de l'association la nuit des musées de Lausanne et Pully.

¹¹⁴ Page concernant les offres pour les visiteurs en situation de handicap : http://www.musee-peintres-barbizon.fr/offre-par-handicap#anchor_sys_summary2

¹¹⁵ Document téléchargeable à destination des personnes en situation de handicap, provenant du musée Gustave Courbet à Ornans : <http://courbet.bigbang.fr/wp-content/uploads/2018/11/Informations-pratiques-muse%CC%81e-pour-les-personnes-en-situation-de-handicap.pdf>

brièvement comment s'organise le musée, entre collection permanente et exposition temporaire. Cependant, ce document n'indique en rien les offres conçues ou adaptées pour ces visiteurs, qu'ils soient en situation de handicap mental, visuel, auditif ou moteur. D'après Danielle Dépau¹¹⁶, lorsque les musées entendent le mot accessibilité, ils visualisent en priorité les personnes se déplaçant en fauteuils roulants ou les dispositifs de type boucles magnétiques ou tactiles pour les personnes ayant une déficience visuelle ou auditive. Une constatation qu'elle soumet ainsi : « *Parce que, quand on pense handicap, on pense fauteuil roulant, et quand on dit accessibilité, il faut casser les marches et ça coûte cher. Heureusement, nous avons même au sein de l'APF (Association des Paralysés de France), des amis qui disent que l'accessibilité pour le handicap moteur c'est une chose, mais il ne constitue sur l'ensemble des personnes handicapées que 20% ».*

Le handicap mental viendrait dans un second temps, car moins tangible du fait qu'il relève davantage du domaine cognitif. Ainsi, hormis le fait d'énoncer que la visite est adaptée par son discours, il est compliqué d'exprimer pour les musées quels sont les autres outils qui peuvent être adaptés. A travers notre questionnaire adressé aux musées proposant une offre aux personnes en situation de handicap mental¹¹⁷, il ressort une majorité d'offres constituées de visites guidées qui sont parfois couplées d'un atelier. L'aspect tangible, tactile se retrouve grâce à la manipulation qu'offrent les ateliers. Ils permettent la participation de tous et la création personnelle d'un souvenir de la visite. Deux conséquences qui répondent aux besoins de socialisation et de créativité.

Ce handicap demande une réelle adaptation de tous les membres du personnel muséal à chacune de ces personnes. En effet, elles ne demandent pas la même présence de la part du médiateur ou du guide qu'une personne lambda. Certaines restent en retrait, car elles ne sont pas verbales ou sont intimidées, d'autres au contraire souhaitent exprimer toutes leurs idées et donner leur avis.

À noter tout de même qu'elles ont des ressources qui peuvent les aider à pallier certaines difficultés. Ainsi, les problèmes d'élocution peuvent être apaisés grâce à des techniques d'apprentissage. C'est le cas avec le PECS (Picture Exchange Communication

¹¹⁶ Se référer à l'annexe 1 : entretien Danielle Dépau, présidente de l'UNAPEI Ile de France, Paris, 15/05/2018, p.11

¹¹⁷ Annexe 19 : tableau ayant une offre d'accessibilité.

System)¹¹⁸. Ce système communicationnel se traduit par un échange d'image, entre la personne en situation de handicap et son entourage, afin qu'elle formule une demande. Il permet de favoriser l'échange et, dans certains cas, d'aller vers le langage. Un autre moyen de communiquer existe pour pallier l'absence ou la partialité de la parole, c'est le Makaton¹¹⁹. Ces différents procédés de communication sont nécessaires pour l'évolution de l'enfant en situation de handicap mental, mais peuvent être pour des médiateurs non formés des obstacles, car ces systèmes de communication ne font pas partie de leur formation, qu'elle soit universitaire ou professionnelle. Leur maîtrise soulève une autre problématique, savoir jusqu'où s'étend le rôle du médiateur. Celui-ci vise-t-il à être l'éducateur intervenant au sein du musée ?

Si l'environnement familial et scolaire de la personne en situation handicap mental déploie des trésors d'ingéniosité pour faciliter les interactions avec autrui et rendre la vie plus simple, le médiateur et le musée doivent aussi s'adapter de diverses manières et apprendre à communiquer grâce à plusieurs outils. C'est ainsi que la communication est définie dans l'article 2 de la Convention de l'ONU relative aux personnes handicapées en 2006¹²⁰ :

"On entend par « communication », entre autres, les langues, l'affichage de texte, le braille, la communication tactile, les gros caractères, les supports multimédias accessibles ainsi que les modes, moyens et formes de communication améliorée et alternative à base de supports écrits, supports audio, langue simplifiée et lecteur humain, y compris les technologies de l'information et de la communication accessibles".

A partir de cette citation, nous allons déployer un panel de possibilités pour aider la communication entre les personnes en situation de handicap mental et les médiateurs, tout en nous appuyant sur des exemples issus de notre référencement.

¹¹⁸ Il fut créé aux États-Unis en 1985 et s'établit en six niveaux. Il fonctionne sur l'échange d'images pour aider les enfants à formuler leurs demandes, leurs envies. Petit à petit, l'enfant utilise plus d'images, jusqu'à formuler une phrase complète. <https://www.pecs-france.fr/pecs.php>

¹¹⁹ Créé par Margaret Walker en 1973-74, c'est un système de vocabulaire se basant sur la parole, les signes et les pictogrammes. Les deux derniers permettent de rendre réel, tangible le mot prononcé. Il s'appuie sur huit niveaux et peut être utilisé également par l'entourage familial de l'enfant ou de l'adulte en situation de handicap. <http://www.makaton.fr/article/quest-ce-que-le-makaton.html>

¹²⁰ Convention qui sera ratifiée par la France en 2007.

Quelques moyens de communication

Il y a plusieurs façons de communiquer avec une personne en situation de handicap mental. Cela s'effectue par les notions les plus basiques, la parole, le langage corporel, l'écoute, mais également grâce à des outils complémentaires, supports de communication.

L'outil fondamental de la communication reste la parole. La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) de Gironde distille quelques conseils¹²¹ en matière de communication par le biais de la parole. Elle formule les affirmations suivantes. Il est nécessaire d'user de phrases courtes, dont la construction est simplifiée, cette structure permettant une meilleure compréhension. Les associations évoquent aussi l'idée d'un débit faible et articulé pour que ces visiteurs puissent distinguer au mieux les propos tenus. Enfin, chaque phrase doit comporter qu'une seule information, idée, pour ne pas complexifier le propos. Ne pas exprimer plusieurs informations dans une même phrase est importante, car la personne en situation de handicap mental a des difficultés à enregistrer celles-ci, et va donc procéder au traitement de la dernière information sans réussir à s'occuper des précédentes. Cependant, ce conseil, qui est fréquemment distillé par les associations comme l'UNAPEI, n'est pas forcément vrai pour toutes les personnes en situation de handicap mental. Il est formulé, car nécessaire dans la plupart des cas, mais l'intellect et le traitement de l'information varient selon la personne, le degré de son handicap, l'environnement familial et éducatif dans lequel elle a grandi. C'est une donnée qui varie en fonction de la stimulation intellectuelle dont la personne a été entourée. Ainsi, lors d'une venue dans un établissement muséal, les différents acteurs de l'organisation doivent procéder par ordre chronologique quant à la diffusion des consignes.

Le langage oral se couple en quelque sorte avec les informations que distillent le corps humain. Ainsi, le langage gestuel est extrêmement présent dans la fonction du médiateur, car il traduit des émotions dont on n'a pas forcément conscience. Les personnes en situation de handicap mental ont en majorité plus de facilités à comprendre le langage corporel, particulièrement pour les personnes trisomiques, car la motricité, notamment des mains, est acquise plus rapidement que la parole¹²² et cette maîtrise interagit avec la vue et le

¹²¹ http://www.mdph33.fr/handicap_mental.html [consulté le 02/04/2018]

¹²² Association de Parents d'Enfants trisomique 21, *Travail de la communication, du langage oral et écrit avec des enfants porteurs d'une trisomie 21 dans le cadre d'un service d'aide précoce (de 0 à 8 ans)*, Journal de la

mouvement. Ce système de communication est enseigné afin que la personne puisse participer d'une certaine manière à une conversation, même si elle ne bénéficie pas d'un langage verbal ou si celui-ci est trop peu développé. Cela devient une autre manière d'appréhender le monde qui les entoure. En donnant corps à son propos, le médiateur accentue l'information qu'il souhaite faire passer. Cela peut ressembler à s'y méprendre à du théâtre. Il faut noter d'ailleurs que beaucoup de musées référencés proposent des visites contées, comme c'est le cas au musée des Beaux-Arts de Limoges ou au musée de Flandre à Cassel. Au-delà, la théâtralisation, qui apporte du sens à la parole, permet d'envisager des interactions.

Comme nous avons pu le renseigner auparavant, certaines personnes en situation de handicap utilisent des méthodes parallèles et complémentaires au langage. Par exemple, le Makaton que nous avons présenté précédemment, utilise des gestes issus de la LSF (Langue des Signes Française). Les gestes complètent et s'associent à des mots, à des sonorités pour donner là encore corps à la parole. Alors, un médiateur formé à la LSF peut réutiliser cet apprentissage pour construire sa visite et son discours à l'intention des personnes en situation de handicap mental.

Ce langage corporel fonctionne également dans le sens contraire. On peut ainsi estimer grâce à leurs gestes, parfois involontaires, la concentration dont font preuve les personnes en situation de handicap mental. Madame Carcy¹²³, chargée de médiation au BAL (musée des Beaux-Arts de Limoges), interrogée par téléphone, évoque le fait qu'il faille se réajuster durant une visite en fonction des expressions faciales et corporelles des visiteurs.

En dehors des ressources orales et corporelles, il reste la communication écrite. Là encore, même si c'est un usage qui peut paraître anodin, il faut l'adapter aux personnes en situation de handicap mental. Ainsi, les systèmes de communication pour pallier les difficultés d'élocution existent aussi à l'écrit, notamment à travers le FALC que nous avons défini comme étant un langage simplifié de l'écrit, un langage issu du programme européen

Trisomie, 2005, disponible sur : <http://www.t21.ch/conseils-et-ressources/stimulations-et-therapies/articles-et-interviews/travail-de-la-communication-du-langage-oral-et-ecrit-avec-des-enfants-porteurs-d%E2%80%99une-trisomie-21-dans-le-cadre-d%E2%80%99un-service-d%E2%80%99aide-precoce-de-0-a-8-ans/> [consulté le 21/05/2018].

¹²³ Voir annexe 6 : Entretien téléphonique (prise de notes), Anne Carcy, chargée de médiation au BAL, 9 janvier 2018.

Pathway. Au sein des établissements muséaux, il prend davantage la forme d'un support visuel et d'orientation, s'aidant ainsi d'images pour relayer l'information de chaque salle, ou en communiquant plus particulièrement sur un objet précis. Le FALC est présent dans quelques musées référencés, soit sous forme de livret, soit de fiche de salle. Le FALC se développe à partir de quelques impératifs de fond et de forme. Pour ce qui est du fond, l'intérêt principal est de véhiculer l'information, pour cela, la phrase doit être simple dans sa structure et dans son contenu. Danielle Dépaux explique ainsi la forme que doit prendre le FALC :

« Au niveau graphisme, il faut d'abord des caractères bâtons, de type Arial, des caractères sans empattement. Et puis, quand on imprime, il ne faut pas recouper la phrase. Si on doit aller à la ligne, il faut aller à la ligne à un endroit cohérent. Il ne faut pas séparer le sujet du verbe, il ne faut surtout pas séparer l'article du nom ou le nom de son adjectif. Dans l'impression, il ne faut pas justifier, pour que cela soit plus facile à lire, que le regard aille à la ligne »¹²⁴.

Voici un exemple d'un texte en FALC, issu d'une collaboration entre le musée de Flandres et l'IMPro (Institut Médicalisé Professionnelle) d'Hazebrouck:

¹²⁴ Se référer à l'annexe 1 : entretien Danielle Dépaux, présidente de l'UNAPEI Ile de France, Paris, 15/05/2018, p.11

LE MUSÉE



Le musée est un grand bâtiment.

Ce bâtiment est très vieux.

Autrefois il y avait des bureaux et un tribunal.

Aujourd'hui c'est un musée.

On peut y voir des tableaux, des sculptures et des objets anciens.

Ces œuvres montrent l'art de la Flandre.

La Flandre se situe dans le Nord de la France et de la Belgique.



2

L'importance du retour à la ligne pour faciliter le déplacement du regard fait partie d'un objectif d'inclusion. En effet, la majorité des lecteurs et des utilisateurs de livret FALC sont des personnes adultes, ils doivent donc avoir des gestes appropriés. Cependant, un paragraphe justifié les obligerait à suivre leur lecture avec leurs doigts, un procédé qui est connoté socialement comme enfantin, donc, l'alignement à gauche et le retour à la ligne sont les réponses pour amener à la « normalité ». Finalement, le livret apporte moins de contenu intellectuel et des explications supplémentaires. Son objectif n'est pas d'émettre énormément d'informations, mais d'étayer les plus primordiales. Il peut servir de feuille de route de l'exposition, comme le démontre l'enquête menée sur le FALC et son utilisation au musée

d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne¹²⁵. Durant celle-ci, l'une des personnes de l'étude cherchait les objets présentés en tant qu'illustrations dans les salles de l'exposition. L'étude a avéré que le livret était peu lu durant la visite, que le feuilletage constituait à porter son attention sur les images, comme le souligne cette remarque :

« *Le feuilletage consistait à faire défiler les pages, en sautant parfois des pages. Seules les images reproduites sur ces pages semblaient attirer leur attention.* »¹²⁶

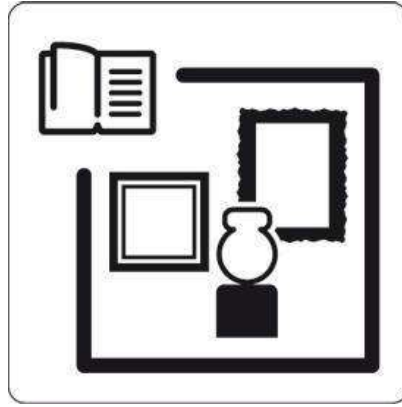
Par contre, un retour a été effectué suite à cette enquête, et il fut remarqué que le livret avait été lu par les personnes chez elles. Nous pouvons soumettre l'hypothèse suivante, que la lecture doit s'effectuer dans un milieu calme, connu et non soumis à un temps précis, ce qui n'est pas forcément le cas dans un musée et durant la visite de ce dernier.

La communication par l'illustration est un moyen important voire dominant, car elle permet de rattacher un concept à un objet, à un visuel. Il existe plusieurs bases de données, référençant les pictogrammes utilisables pour le handicap mental. Nous nous intéresserons ici à deux d'entre elles, la première est française et la seconde belge, en comparant les deux pictogrammes évoquant l'action de se rendre au musée.

Picto France est une base de données créée par l'APEI (Association de Parents d'Enfants Inadaptés) du Valenciennois, qui ouvre un catalogue de pictogrammes construits avec des personnes en situation de handicap mental. Dans ce catalogue, un pictogramme illustre le fait d'aller visiter un musée ou une exposition. Le livre situé en haut à gauche exprime le fait que le pictogramme présent est une activité culturelle. Puis, à l'intérieur d'un cadre noir, qui illustre le mur, trois éléments sont exposés, deux tableaux et une céramique. Le choix effectué est celui de se mettre à la place du spectateur, d'illustrer ce qu'il pourrait voir dans un musée. Les concepteurs ont alors décidé de schématiser le cadre d'un tableau ou de reproduire des formes simples, représentatives des collections d'un musée telle que la forme d'une céramique.

¹²⁵ JULES Caroline, *Utilisation du livret en français facile par des personnes handicapées mentales en visite libre dans l'exposition « Cycles » au Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne*, Musée d'Art et d'Industrie de Saint Étienne, 2014.

¹²⁶ Ibid. p.4



Il existe une autre base de données de pictogrammes, intitulée Sclera. Sclera est une base de données belge, dont le nom provient de la membrane de l'œil appelée « sclère », ce qui fait référence à la consigne d'utiliser du blanc sur du noir. Le pictogramme illustrant la visite au musée est différent du précédent. L'information de « se rendre » dans le musée est transcrite par la présence du personnage en mouvement, personnage qui n'est pas présent dans la première image. Les deux autres dessins présentés reprennent les formes possibles d'une œuvre d'art, c'est-à-dire soit le tableau, soit la sculpture. Pourtant, dans un musée, les collections s'y trouvant ne se restreignent pas à ces deux catégories. Ils peuvent être un objet, un squelette d'animal, une céramique ou encore un manuscrit par exemple. Cependant, les afficher tous au sein d'un seul pictogramme perd de son intérêt. Le pictogramme deviendrait rapidement illisible, donc la base Sclera met en avant la peinture et la sculpture, car ces deux domaines font partie des idées reçues sur les collections muséales.



Ceci montre que l'élaboration des pictogrammes n'est pas soumise à des règles formelles et précises. Le premier utilise le code couleur suivant, noir sur blanc, tandis que le second effectue l'inverse. En comparant les deux pictogrammes qui expriment la même idée, nous nous apercevons que le second est plus réaliste dans son schéma, la présence d'un personnage illustrant l'action aide à la compréhension du pictogramme. Les deux pictogrammes évoquent

également la nature possible des collections : peintures, sculptures, objets. Pourtant, de prime abord, le second semble plus clair, peut-être est-ce dû au fait que les éléments, qui sont du même nombre, sont plus espacés.

La communication par les images ne s'appuie pas uniquement sur les illustrations, mais s'aide des objets présents dans les collections. À travers les quelques exemples qui suivent, différents par leurs formes, nous pouvons voir que l'idée d'amener les informations par les objets est très présente quelle que soit la strate durant laquelle cela intervient. Ainsi, ce support de communication peut être présent dans le parcours permanent ou temporaire de l'institution muséale, sans forcément qu'il y ait besoin de l'intervention d'un médiateur. Il peut aussi se retrouver durant des visites de groupe menées ou non par un guide conférencier.

Le guide du musée des Beaux-Arts de Quimper énonce les offres de l'établissement ouvertes et accessibles aux visiteurs en situation de handicap mental. Il y est fait mention de visites guidées accompagnées d'outils, comme par exemple un panier de fruits. L'explication donnée est la suivante :

« La palette des outils et dispositifs spécifiques du musée focalise l'attention du visiteur, met en exergue ses sens et l'aide ainsi à comprendre la démarche de l'artiste et à s'initier de façon ludique à la lecture des oeuvres. »¹²⁷

Durant l'interview de Marie Robert¹²⁸, cette dernière professeure d'arts plastiques auprès de l'EME (Externat Médico-Éducatif) RESOLUX et médiatrice culturelle, évoque le procédé dont elle use pour maintenir et stimuler la concentration des enfants pendant une visite. En effet, l'entretien a fait suite à une visite au musée Zadkine avec un groupe d'adolescents de l'externat. Force est de constater que Marie Robert s'appuie, elle aussi, sur les objets présents dans les collections, mais également rapportés par elle-même, ici des pierres pour les mettre en lien avec l'exposition temporaire intitulée « Être pierre ». Selon elle, le fait d'arriver à tisser des liens entre la visite, le quotidien et les connaissances des personnes en situation de handicap mental, permettrait un travail sur le repérage temporel et sur la mémoire, des notions qui sont parfois difficilement maîtrisables et compréhensives pour ces visiteurs.

¹²⁷ Voir annexe 7 : guide du musée des Beaux Arts de Quimper, p.18 consacrée au handicap mental.

¹²⁸ Voir annexe 8 : entretien Marie Robert, professeure d'arts plastiques en EME, Paris, 19 janvier 2018.

Danielle Dépaux a fait le constat suivant, similaire à celui de Marie Robert : les écomusées ou les maisons d'artiste sont des supports idéaux pour des visites adressées aux personnes en situation de handicap mental. En effet, l'idée que ces institutions évoquent la vie quotidienne à diverses périodes historiques permet de rattacher les explications à la vie menée par ces personnes. Elle s'appuie sur l'exemple de la Maison Victor Hugo, qui fut l'un des premiers établissements à faire appel à l'UNAPEI pour la création d'un guide de visite. Elle a effectué plusieurs visites dans ce musée. Pour parler des portraits et faire comprendre à ses visiteurs que les collections présentées et notre époque sont éloignées dans le temps, elle décrit les vêtements des tableaux et leur montre les différences avec les leurs. Là encore, cela met en exergue la difficulté d'expliquer la temporalité des faits factuels à ce public, qui ne se situe pas dans le temps. Cette difficulté à prendre conscience du temps qui passe provient selon elle, du fait que les personnes en situation de handicap mental ne sont pas à l'aise avec l'abstraction et les notions qui lui sont rattachées.

Ce constat était fait aussi durant une expérience professionnelle, lors d'une visite d'un groupe de personnes en situation de handicap mental en séjour adapté, au château de Terre Neuve (85)¹²⁹. Plusieurs d'entre elles ont insisté sur les instruments de musique. Sans faire de généralités, la musique est un domaine qui intéresse énormément les personnes en situation de handicap mental, car elle constitue un espace de liberté et de partage. Ainsi, il est fréquent, dans la mesure du possible et des capacités de la personne, qu'elle pratique une activité musicale. Une pratique qui selon Jean-Michel Baude, qui est formateur en éducation spécialisée, « *a un intérêt particulier en tant que médiateur éducatif, rééducatif, pédagogique, thérapeutique et psychothérapeutique* »¹³⁰. Le château possède quelques instruments de musique, notamment deux harpes, elles jouent le rôle de relais d'informations et ont permis de faire participer les personnes. Un relais d'informations qui s'est effectué en reproduisant les gestes du harpiste, pour que les visiteurs en situation de handicap mental puissent comprendre comme cela fonctionne. Les instruments étaient également le support d'explications sur l'usage des salles où se situaient les instruments, pour ainsi montrer l'aspect social de la musique, notamment au XVIIIe siècle. Dans chaque pièce, il était possible là aussi, grâce aux

¹²⁹ Stage de guide conférencière effectué au château de Terre Neuve (85), du 1/08/2017 au 31/08/2017, dans le cadre de la troisième année de licence médiation culturelle de la Sorbonne Nouvelle.

¹³⁰ BAUDE Jean-Michel, *Pédagogie de l'expression et de la créativité*, Paris, Vuibert, 2004, p.119

objets, de poser des questions à ces visiteurs et de rattacher le discours de visite à leurs vécus et leurs quotidiens.

Le rôle du médiateur est, au-delà de mener et d'énoncer un discours, celui d'écouter. Parfois, c'est compliqué quand on fait face à une personne ayant des problèmes d'élocution. On voudrait s'adresser aux accompagnateurs à la place. Sans le vouloir, on ne laisse pas le temps aux personnes en situation de handicap mental de poser leurs questions, de donner leur point de vue, de faire des remarques. Seulement, le musée, et la médiation plus particulièrement, ont comme objectif de créer des interactions entre l'œuvre et les publics. Seulement comment l'interaction peut-elle avoir lieu, s'il n'y a pas d'échanges d'opinions ? C'est pour cela que le médiateur ou le guide doit prendre le temps d'écouter son public, quelles que soient les difficultés de celui-ci pour s'exprimer.

Il est évident que ce mémoire n'a pas l'ambition de s'inscrire dans un travail d'éducation spécialisée ou d'orthophonie. Seulement, les moyens de communication cités et explicités au-dessus abordent des notions de ces secteurs, pour la simple raison que les conseils et dispositifs existants sont de leur ressort. La médiation culturelle est un domaine qui est un concentré de divers apports, comme nous avons pu le mentionner précédemment, et ces apports peuvent provenir également du domaine médico-social.

Tout en respectant la législation, les musées développent des offres et des programmes à destination des visiteurs en situation de handicap mental pour plusieurs autres raisons. Cela peut être impulsé par des personnes internes touchées personnellement par le handicap, ou bien car l'accessibilité est une cause défendue tout simplement par la structure. Ainsi, certains établissements possédaient des offres bien avant la loi de 2005, comme nous avons pu le voir avec les différentes récompenses. Ces offres ont pour objectif souvent d'être inclusives.

Une offre inclusive

L'accessibilité culturelle montre l'idée de faire « cohabiter » les différents publics dans un même espace, en donnant, à tous, les cartes pour comprendre et profiter du contenu. L'inclusion que nous évoquons ici tient davantage de l'intégration, c'est-à-dire que l'accessibilité prônée par les musées, débutant d'abord par l'accès de l'espace puis par l'offre

de médiation, démontre une volonté d'accueillir ce public. Atteindre cette volonté commence par l'institution muséale en tant que lieu et comme groupe d'individus, notamment par la signalétique de l'espace et la formation des membres. Puis, ce sont les activités qui se tissent et interviennent auprès de ce public, des activités qui se destinent a priori pour les groupes constitués à travers deux grandes catégories, les visites guidées et les ateliers. Pourtant, la sphère de la médiation culturelle à l'intérieur du musée pour ce public ne se résume pas qu'à cela. En effet, l'offre peut provenir de l'adaptation d'outils existants, qui sont créés pour les autres handicaps ou pour le public scolaire.

Des musées, des médiateurs et des guides de plus en plus formés

L'établissement se rend accessible, en premier lieu en diminuant les obstacles physiques, car les personnes en situation de handicap mental peuvent avoir un handicap moteur associé. Elles n'appréhendent pas non plus l'espace de la même manière que les personnes "lambda", ce qui équivaut à de grandes maladroites, des pertes d'équilibre, etc. D'où la nécessité pour l'établissement de se munir d'une signalétique¹³¹ montrant ce qui est destiné ou accessible pour ce public. Cette signalétique prend la forme de pictogrammes qui sont définis par l'AFNOR (Association Française de Normalisation), comme étant :

« Un symbole graphique conçu pour fournir une information au grand public et dont la compréhension ne dépend pas normalement des connaissances relevant de spécialistes ou de professionnels »¹³².

Prenons par exemple, la mise en place des plans de salles pour le Pavillon des Sessions au Louvre, ceux-ci s'appuient sur le dessin initial de la salle, qui a été complété par la reproduction des œuvres importantes présentes dans les salles¹³³. Cela permet donc de diriger les personnes ayant une appréhension de l'espace diminuée de pouvoir se déplacer avec une certaine autonomie, car elles savent à quoi ressemblent les œuvres et quelles sont les plus « importantes ».

¹³¹ Annexe 3 : Pictogrammes : « handicap mental » du S3A et « Tourisme et Handicap »

¹³² Définition sur laquelle s'appuie le groupe de travail dédié aux pictogrammes de la RECA.

¹³³ RECA, *Les pictogrammes*, Paris, Culture et Handicap, 2004.

Se rendre accessible, c'est aussi diminuer ou prévenir la présence d'espaces obscurs¹³⁴ qui peuvent être des sources anxiogènes. Beaucoup de personnes, ayant une pathologie relevant du handicap mental, ne supportent pas les brusques changements de luminosité et peuvent avoir un sentiment de peur, ou d'oppression. C'est également le cas avec le bruit. Un son particulièrement présent peut être gênant, voire agressif pour eux.

Évoquer la question de l'obscurité et du bruit nécessite un exemple concret pour montrer l'importance de ces deux facteurs d'anxiété possibles. Lors de la création d'une visite-atelier au Collège des Bernardins dans le cadre de l'exposition Claire Malrieux¹³⁵, l'une des premières informations transmises aux éducateurs fut que la pièce renfermant l'œuvre se rapprochait de l'atmosphère d'un cinéma. Ainsi, prévenir les éducateurs permettait d'anticiper les réactions des enfants accueillis, notamment par une explication en amont de ce qu'ils allaient voir et dans quelles conditions. L'œuvre de Claire Malrieux se composait également d'une bande sonore imprévisible¹³⁶. Il arrivait que le son soit très fort ou au contraire inexistant. C'est l'une des informations données à Marie Robert, l'investigatrice de la visite auprès de l'EME, pour qu'elle puisse l'expliquer préalablement aux enfants.

Avant d'être mis en contact avec le médiateur ou le guide qui les accompagnera durant leur visite, les personnes en situation de handicap mental rencontrent tout d'abord les personnes de l'accueil de l'établissement muséal. C'est à eux que revient la charge de rendre le musée, et donc la visite, rassurants dans un premier temps. Ils représentent le musée pour les personnes en situation de handicap mental. Ce sont eux également qui sont les interlocuteurs des personnes en visite libre. Selon Marie Dubrulle dans son livre *Handybook*, tout le personnel d'un musée doit être formé à l'accueil de ces publics. Cela n'est pas, d'après son expérience, uniquement le fruit d'un service précis, mais le travail d'une institution, d'une équipe. Cependant, une des questions posées dans le questionnaire porte sur les freins qui peuvent s'adjoindre face à l'accessibilité. Elle a mis en lumière, entre autres, deux causes,

¹³⁴ Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement, *Handicaps mentaux, cognitifs et psychique, quelles pistes pour améliorer l'accessibilité ?*, Paris, Certu (Dossiers), 2013, p.12.

¹³⁵ Visite atelier en partenariat avec l'EME Resolux, créée lors d'un stage de médiation culturelle au Collège des Bernardins d'octobre 2017 à décembre 2017, stage obligatoire effectué dans le cadre du master « Conception et Direction de Projets Culturels » de la Sorbonne Nouvelle.

¹³⁶ L'œuvre est générative, elle se construit, se dessine en fonction de données météorologiques récoltées chaque jour.

l'aspect financier et le manque de personnel. Très souvent, hélas, l'un ne va pas sans l'autre. Des freins que déplorent des petites structures comme le musée d'art moderne de Céret ou par des plus grandes comme le MUMA au Havre¹³⁷.

Le manque de personnel fait aussi cohésion au manque de formation de ce dernier, un manque qui a été également évoqué comme étant un frein selon le muséum du Havre¹³⁸. Pourtant, des institutions ont trouvé un moyen de faire face à cette problématique sous-jacente de l'accessibilité : la formation abordant l'accessibilité doit-elle être obligatoire pour tous les acteurs de la culture ? Ou bien doit-elle être basée sur le volontariat de chacun ?

Catherine Coulon Chevalier, en tant que chargée de l'accessibilité du Muséum national d'Histoire Naturelle, détient la gestion des visites dirigées et accessibles aux personnes en situation de handicap mental. L'entretien a montré une autre problématique de l'accessibilité, la volonté ou non des médiateurs ou des guides à être formés à ce type de handicap. En effet, la position du Muséum, qui emploie tous ses guides-conférenciers par le biais d'une entreprise extérieure à l'établissement, est particulière par rapport à la formation. Le Muséum forme ces guides venant d'une entreprise externe et cette formation est double. Ils sont d'abord formés sur les thématiques qui leur sont spécifiques par rapport à leurs études ou à leurs intérêts. Puis, dans un second temps, le Muséum leur propose une formation destinée à l'accueil et à la médiation en faveur des personnes en situation de handicap. Ce sont les guides qui choisissent s'ils souhaitent l'effectuer ou non, et si oui sur quel handicap ils préfèrent être formés. Cette décision du libre-arbitre est à double tranchant. Catherine Coulon Chevalier émet l'avantage suivant, les guides sont motivés et à l'aise face à ces publics. Par contre, elle note la possibilité qu'il faille faire face à un manque à un moment donné, car tous les guides ne souhaitent pas faire cette formation. Madame Coulon Chevalier a imaginé la possibilité de rendre obligatoires ces formations, mais elle voit là aussi des avantages et des inconvénients qui sont les contraires de ceux énoncés précédemment. Pour elle, il y aurait certes plus de guides et donc plus de créneaux pour des visites accessibles, seulement les guides ne seraient pas forcément motivés par ces publics et peu à l'aise. Cette possibilité peut être dérangeante, voire rendre la visite difficile pour les deux parties.

¹³⁷ Le premier référencé à la ligne 158 du tableau et le second à la ligne 113.

¹³⁸ Ligne 114 du tableau.

Sur la même problématique, Catherine Collin¹³⁹, responsable du service des publics, de la médiation et du développement culturel du MAD, prône une base de conférenciers motivés sur la question de l'accessibilité. Cependant, pour elle, tous doivent y être sensibilisés dans l'optique de chercher de nouvelles propositions, d'échanger sur la manière de déployer l'accessibilité et l'accueil de ces publics.

Le rôle du médiateur est vu parfois comme l'intermédiaire entre le musée qui l'emploie et les « non-publics »¹⁴⁰. Une thèse que soutient Jean-Luc Rieu dans son article « La médiation dans les musées d'archéologie »¹⁴¹, donc, la formation du médiateur souhaitée par le MAD comprend une partie sur le handicap à la fois pour adapter au mieux l'offre, mais également pour les « attirer » à l'intérieur du musée. Il fait la constatation suivante :

« L'archéologie est alors perçue comme un moyen d'aider chacun à construire une identité culturelle, sociale et citoyenne. ».

Une constatation qui se pose, dans le cadre du handicap mental, comme importante, car l'identité n'est pas une conception très souvent acquise par les personnes en situation de handicap mental. Ces dernières ont parfois des difficultés à comprendre les notions de « soi » et de « toi », ainsi que la temporalité qui est quelque chose d'informe, d'abstrait. Une notion qui n'est pas « nécessaire » à leur vie quotidienne, du moins leur semble-t-il. Travailler sur ce qui a précédé notre société et donc soi-même est un moyen de prendre conscience de ces notions, de comprendre où nous nous situons par rapport à l'ordre chronologique.

Comme nous l'avons stipulé plus haut, ce tableau¹⁴² référence aussi des offres de type visites guidées ou ateliers. En analysant les chiffres qui en ressortent, on démontre une très nette profusion de visites guidées, couplées assez souvent avec un atelier. En effet, 90% des musées possèdent une offre de visite guidée, tandis que 54% d'entre eux ont également des ateliers.

Les dispositifs destinés à un public individuel sont moins nombreux ou peu mentionnés sur les pages internet. Les FALC représentent 33%, les dispositifs permanents environ 23% et les

¹³⁹ Voir annexe 9 : entretien par mail, Catherine Collin, responsable du service des publics et de la médiation du MAD, 8 février 2018.

¹⁴⁰ Non publics = handicap, champ social, carcéral, ...

¹⁴¹ RIEU Jean Luc, « La médiation dans les musées d'archéologie », *Les nouvelles de l'archéologie*, 2010, p.11 – 13.

¹⁴² Voir annexe 19 : tableau référençant les musées de l'enquête.

outils pédagogiques sont plus fréquents en étant de 43%. Ils peuvent prendre la forme de tables tactiles présentes dans le parcours permanent ou bien des audioguides avec un discours adapté. Ces dispositifs sont méconnus, car ils ne sont pas forcément adaptés à un public particulier, mais peuvent être utilisables par le plus grand nombre. Sur les 164 établissements référencés, seuls dix disposent de dispositifs entrant dans ces cinq catégories.

La prépondérance d'une offre dédiée aux groupes

Deux types de médiation engrangent les visites de groupes, les visites guidées et les ateliers. Nous ne mentionnerons pas, ou du moins pas tout de suite, l'existence des cycles de visites. Ici, nous étudierons plutôt les attentes que revêtent les visites guidées et les ateliers en termes d'inclusion culturelle, notamment par rapport à la participation, à l'appétence¹⁴³ que montrent les visiteurs en situation de handicap mental pour les ateliers d'arts plastiques ou manuels.

Les visites guidées sont le fruit d'un souhait d'un groupe constitué préalablement. Leurs discours sont construits par rapport aux collections, à l'exposition temporaire présentée, ou encore sur la base d'un thème choisi en accord avec l'accompagnateur¹⁴⁴. Ainsi, au Musée Labenche de Brive la Gaillarde¹⁴⁵, des visites thématiques portent sur l'alimentation ou la femme. Elles s'attachent à montrer la place de ces thèmes dans les collections du musée, que cela soit dans les salles « Savoirs-faire et Traditions » ou à partir des tapisseries d'Aubusson. Ces visites sont plus à l'intention des scolaires et adaptées au niveau des enfants. Par contre, le Musée Gallo-Romain de Lyon¹⁴⁶ propose des visites thématiques à destination du public en situation de handicap mental. Étant donné qu'elles se dessinent avec l'aide du personnel encadrant les personnes en situation de handicap, elles offrent une accessibilité importante.

¹⁴³ Là encore cette appétence n'est pas forcément une règle générale, chaque personne réagit et apprécie à sa manière.

¹⁴⁴ Ce type de visite guidée entre souvent dans le cadre « scolaire », le professeur ou la personne ressource du projet formule la demande de travailler sur une notion particulière. Cela peut s'effectuer également dans le sens contraire, dans ces cas là le service de médiation propose des visites thématiques préconçues.

¹⁴⁵ Stage d'observation effectué en 2^{ème} année de double licence Histoire-Histoire de l'art (2015) sous la tutelle de Solène Jolivet, chargée des publics.

¹⁴⁶ Répertoire ligne 9 du tableau.

Au-delà de cela, les visites guidées sont soumises à quelques contraintes pour maintenir l'attention des visiteurs en situation de handicap mental. Ainsi, il vaut mieux privilégier une visite guidée plus courte dans le temps, en l'articulant sur des objets ou des œuvres phares et/ou compréhensibles assez aisément. Cela permet de maintenir plus facilement leur concentration, et de leur faire comprendre correctement quelques pièces de la collection, plutôt que de se sentir perdu face à l'étendue des explications. Nous reprenons donc l'idée qu'il faille octroyer une information plutôt que plusieurs et que le discours du médiateur ou du guide se modèle par rapport à l'attention que les visiteurs apportent à certains objets exposés.

Lors d'un stage effectué au Collège des Bernardins¹⁴⁷, il fut possible d'organiser une visite couplée d'un atelier pour un groupe de six enfants en situation de handicap mental, venant de l'EME RESOLUX (Réinsertion SOciale du LUXembourg). En accord avec Marie Robert, la visite se devait de durer une trentaine de minutes, laps de temps durant lequel ils étaient confrontés à l'œuvre, à l'espace d'exposition (chapelle du XVe siècle). L'œuvre exposée¹⁴⁸ étant hypnotisante et en mouvement, nous avons eu l'idée d'un échange avec les enfants devant elle. Un échange durant lequel ces visiteurs particuliers expliquaient ce qu'ils voyaient, ce qu'ils ressentaient face à elle. Nous étions quatre personnes encadrants, ce qui a permis de faire participer même les plus timides, qui se sont révélés être les plus verbaux. Le fait de ne pas être obligé d'exprimer ses sentiments face à l'intégralité du groupe leur offrait la possibilité de verbaliser leurs pensées.

Le groupe d'une visite guidée peut également se constituer juste avant le démarrage de celle-ci. Catherine Collin mentionne ainsi le cas des familles qui s'inscrivent dans des visites adaptées. Cependant, selon elle au MAD¹⁴⁹, ce cas de figure est moins fréquent que la venue des groupes constitués provenant d'ESAT, hôpitaux de jour, etc.

Un autre type de médiation se dédie davantage aux groupes. Une médiation qui demande une participation active des visiteurs, ce sont les ateliers qui peuvent aussi être appelés animations par certains musées.

¹⁴⁷ Stage de médiation culturelle effectué en 1ère année de master Conception et Direction de Projets Culturels (2017), sous la tutelle de Sara Dufour, programmatrice et coordinatrice du service culturel.

¹⁴⁸ Voir annexe 11 : Claire Malrieux // *Climat Général*, Collège des Bernardins, 2017.

¹⁴⁹ Anciennement le Musée des Arts Décoratifs.

Les ateliers qui se couplent ou non avec une visite guidée bénéficient en priorité aux groupes déjà constitués. Cependant, ils peuvent rassembler, comme pour les visites au MAD, des personnes qui ne se connaissent pas entre elles. C'est le cas notamment au MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle).

À l'intérieur du livret de présentation des activités¹⁵⁰, des ateliers sont proposés aux groupes ou aux individuels. Pour rendre compte de l'adaptation et de l'accessibilité d'un atelier pour le public en situation de handicap mental, le MNHN a décidé d'apposer le pictogramme illustrant le handicap à côté de l'activité accessible.

Nous pouvons admettre l'importance de la participation, pendant une visite au musée, comme témoin d'un apprentissage. En étudiant les exemples ci-dessous, nous sommes confrontés à plusieurs sortes d'ateliers, qui apportent tous quelque chose à ces visiteurs.

Ces ateliers se tournent souvent vers les domaines des arts plastiques ou de l'artisanat, comme c'est le cas au Musée de la Lunette à Morez¹⁵¹, où l'atelier porte sur la fabrication de l'objet emblématique de la région jurassienne. Au Collège des Bernardins, l'atelier était davantage lié aux arts plastiques, mais il renseignait les enfants sur les phénomènes météorologiques. Ainsi, nos six visiteurs incarnaient chacun un élément météorologique – soleil, pluie, orage, arc-en-ciel, neige, vent – et devaient, sur une grande feuille kraft, dessiner ce qu'ils représentaient, tout en s'inspirant des dessins de Claire Malrieux. Les dessins se composant essentiellement de courbes, de lignes et de motifs, l'artiste offrait ainsi des outils et des inspirations accessibles à tous, car son œuvre¹⁵² relevait plus du croquis que d'un dessin abouti. Très souvent, dans ce genre d'atelier, les participants repartent avec leur création, ce fut le cas à l'issue de l'atelier au Collège des Bernardins. Cette visite s'étant déroulée dans le cadre scolaire des enfants, ils sont rentrés à leur établissement avec leur « fresque » qui a été ensuite accrochée dans l'enceinte de l'EME. Nous pouvons soumettre l'idée qu'en plus de leur apporter une connaissance, ces activités sont une source de confiance en soi et de mise en valeur de leur travail et apprentissage.

¹⁵⁰ Annexe 10 : livret d'activités du MNHN pour tous les publics.

¹⁵¹ Ligne 23 du tableau.

¹⁵² Annexe 11 : Claire Malrieux // *Climat Général*, Collège des Bernardins, 2017.

Les ateliers sont aussi un support concret ou une mise en situation des collections comme le propose le Musée départemental de l'archéologie de Nemours¹⁵³. En effet, ce dernier offre à destination de ce public une animation portant sur les gestes et techniques de la Préhistoire. Les visiteurs qui choisissent cette activité entrent dans la peau d'un homme préhistorique et reproduisent les gestes que ces derniers ont pu faire. Cette participation active adaptée au niveau global du groupe permet de rendre plus aisément concrètes les collections et l'histoire qui a pu être contée durant la visite. Les personnes en situation de handicap mental ne sont pas forcément à l'aise avec l'appréhension de l'identité, ni avec la temporalité, mais leur montrer et leur faire reproduire des mouvements issus de l'époque préhistorique stimule cette compréhension.

Les visites guidées et les ateliers ne sont pas les seuls dispositifs de médiation qui peuvent être présents dans les musées et dévolus à ce type de handicap. Nous retrouvons aussi les outils qui sont accessibles au handicap mental, mais sans pour autant applicables qu'à lui seul.

Une offre construite spécifiquement ou adaptée de l'existant

Qu'est-ce qu'un outil de médiation ? On entend par outils de médiation, la définition suivante issue de l'article « Les outils pédagogiques : pour qui, pour quoi ? » de Anik Meunier¹⁵⁴, l'auteur, évoque ainsi le potentiel de ces fonctions de ces outils:

« Ils peuvent être inclus dans l'exposition ou être utilisés de manière récurrente dans le cadre d'ateliers, proposés en accès libre aux visiteurs, manipulés par un médiateur ou destinés à un usage dans ou hors les murs (malle pédagogique, par exemple). »

Il existe certes une segmentation très marquée des dispositifs de médiation, par rapport au public visé. Chaque public aurait en quelque sorte des dispositifs personnalisés. Pour autant, doit-on penser chaque outil pour un public ou bien un outil existant peut répondre à plusieurs visiteurs différents ?

Certaines structures font la différence entre un outil adapté et un outil spécifique pour tel ou tel public. Le premier est déjà présent dans l'offre de médiation, mais il est fait en sorte

¹⁵³ Ligne 73 du tableau.

¹⁵⁴ MEUNIER Anik, « Les outils pédagogiques : pour qui, pour quoi ? » in *La Lettre de l'OCIM*, n°133, 2011, p.5 – 12.

que le discours du médiateur et l'ergonomie de l'outil soient accessibles à plusieurs types de visiteurs. Le second, quant à lui, est créé pour un public particulier. Des écrits scientifiques notent qu'une même médiation peut être utilisée par des publics différents, juste en adaptant le discours ou en incluant une option dans un dispositif numérique par exemple. Cette remarque s'est aussi développée auprès des professionnels des publics au sein des musées. Ainsi, Madame Collin, interrogée par mail¹⁵⁵ sur l'accessibilité de son établissement en faveur des personnes en situation de handicap mental, a répondu que selon elle une médiation bien conçue est accessible à tous.

Les personnes en situation de handicap mental peuvent être réceptives par rapport à la sensorialité. Elles ne sont pas les seules à être sensibles à l'approche sensorielle. On retrouve la question de l'utilisation de la sensorialité chez les personnes ayant une déficience visuelle ou auditive, mais également chez les enfants. Alors, ce que l'on pense être des outils spécifiquement conçus pour les personnes en situation de handicap sensoriel, fonctionnent et interagissent très bien avec la plupart des personnes en situation de handicap mental. Pour autant, il ne faut pas en faire une généralité. L'appel des cinq sens pour comprendre et découvrir une œuvre est un support de plus en plus présent dans le milieu muséal. Par exemple, il existe des maquettes tactiles, comme au musée des Beaux-Arts de Vienne¹⁵⁶, dont la description sur le site internet présuppose qu'elles puissent être accessibles à tous les handicaps. En effet, Vienne catégorise cet outil dans une section intitulée « Tourisme adapté ».

Ainsi, selon *La boîte à outils*¹⁵⁷, il faut favoriser l'approche tactile, car cela permet de mieux conceptualiser spatialement un lieu, ou le paysage d'un tableau, afin de procéder à une meilleure compréhension de la visite, de l'œuvre et des notions abordées. Les musées de la base Muséofile, référencés et interrogés, mettent en avant ces outils en stipulant parfois que les dispositifs pour le public déficient visuel sont aussi dévolus aux personnes en situation de handicap mental.

¹⁵⁵ Entretien mené par mail avec Madame Catherine Collin, responsable des publics, de la médiation et du développement culturel au MAD.

¹⁵⁶ Ligne 15 du tableau.

¹⁵⁷ BEDAT Stéphanie, *La boîte à outils pour rendre votre lieu de culture accessible aux personnes handicapées*, Lausanne, Association la nuit des musées, 2011, p.17.

Considérés comme des lieux d'éducation informelle, les musées possèdent de plus en plus d'offres de médiation pour les publics scolaires ou le jeune public. Le musée est appréhendé par le système éducatif comme étant un support d'apprentissage, de connaissance par rapport à l'établissement scolaire.

La dernière question posée aux établissements interrogés, durant notre enquête, concerne l'offre de médiation à destination du public scolaire ou du jeune public. Est-ce que celle-ci peut être accessible au public en situation de handicap mental ? Majoritairement, la réponse a été positive¹⁵⁸. Cela pour plusieurs raisons. La première raison est que les capacités de compréhension des personnes (qu'ils soient enfants ou adultes) en situation de handicap mental sont proches de celles des enfants « lambda ». La seconde est plus symptomatique, énormément de ces visiteurs venant en groupe constitué étudient dans des classes spécialisées dites d'intégration ou dans des institutions médico-éducatives. Dans ces cas-là, les musées considèrent que l'offre scolaire peut être utilisée étant donné que les compétences visées sont similaires. Cependant, l'offre scolaire est segmentée également en trois cycles¹⁵⁹, des cycles qui représentent et regroupent les niveaux scolaires de la maternelle à la classe de sixième. Les enfants intégrés dans des ULIS ou des IME par exemple ne vont que très rarement au-delà du cycle 2, celui des apprentissages fondamentaux. Il faut donc prendre en compte que l'adaptabilité de l'offre scolaire est possible jusqu'à un certain point.

Au-delà de l'utilisation de l'offre, l'inclusion culturelle passe aussi par la réflexion et l'élaboration des outils à destination du public en situation de handicap mental.

« Le travail commun entre les responsables des musées et les personnes handicapées a démontré que des aménagements simples, une meilleure connaissance des besoins et des possibilités des uns et des autres rendent la culture accessible au plus grand nombre. »

Monique Richoz¹⁶⁰, directrice de Pro Infirmis Vaud¹⁶¹.

¹⁵⁸ Nous comptabilisons trente-deux réponses favorables à cette question.

¹⁵⁹ Annexe 12 : tableau des cycles pédagogiques.

¹⁶⁰ In *La boîte à outils pour rendre votre lieu de culture accessible aux personnes handicapées*, Lausanne, Association la nuit des musées, 2011.

¹⁶¹ Organisation pour les personnes en situation de handicap en Suisse : <https://www.proinfirmis.ch/fr/pro-infirmis/organisation.html>

Le tableau¹⁶² a mis en lumière l'importance des partenariats entre les musées et les établissements d'accueil. Nous pouvons comptabiliser trente-quatre institutions muséales faisant appel aux acteurs du handicap, voire parfois aux personnes elles-mêmes. Ces partenariats prennent la forme de tests effectués avec les personnes et d'enquêtes. Ainsi, cela permet de mieux cibler ce qui ne leur convient pas dans la visite ou l'outil utilisé. C'est ce que montrent les résultats de l'enquête du Musée des Beaux-Arts de Quimper, qui évoque des outils créés avec des ULIS, des ESAT et des hôpitaux de jour. Ces initiatives répondent également à des apprentissages importants pour les personnes en situation de handicap mental, des apprentissages qu'elles pourront réutiliser. En effet, leur permettre de réfléchir sur ce qui ne leur correspond pas, sur ce qu'elles attendent d'un musée, d'une visite, d'un outil, c'est mettre des mots sur des sentiments, des frustrations ou au contraire sur ce qui leur plaît. Elles doivent ainsi réussir à formuler ces attentes. Au Musée du Louvre, les partenariats entre l'institution et l'univers du handicap mental prennent forme sous l'appellation de programme. Ainsi, le musée a créé jusqu'à présent deux programmes, l'un à destination des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et le second qui nous concerne, envers les personnes présentant des traits autistiques. Ce programme a été mis en place grâce à l'aide du Centre de Ressource Autisme Île de France (CRAIF)¹⁶³. Pour qu'il soit pérenne, il faut que le programme passe par plusieurs étapes. Michel Lo Monaco¹⁶⁴, qui est référent accessibilité au Musée du Louvre, nous en a fait la description. Cela débute par une réflexion notamment sur les besoins de ces personnes, puis le musée construit l'offre destinée, assez souvent des visites guidées. Ces offres sont ensuite expérimentées sur une période donnée et les résultats sont transmis durant la Semaine de l'Accessibilité¹⁶⁵. Cela a été le cas pour le programme Alzheimer « Le Louvre en tête » pendant la Semaine de l'Accessibilité tenue en 2016. Après cette « validation », les guides-conférenciers sont mobilisés sur la base du volontariat. Ils ne sont pas tous engagés dans l'initiative plus en amont car les visites test se déroulent avec la présence de Michel Lo Monaco. Le choix de ces handicaps (maladies précisément) provient du fait que les interactions sociales sont selon lui plus complexes. Ce qui est moins le cas par exemple avec les personnes porteuses de Trisomie 21. En effet, le spectre autistique est très

¹⁶² Annexe 19 : référentiel.

¹⁶³ Site internet du CRAIF : <http://www.craif.org>

¹⁶⁴ Annexe 13: entretien avec Michel Lo Monaco, référent accessibilité au musée du Louvre.

¹⁶⁵ La Semaine de l'Accessibilité du musée du Louvre est organisée pour évoquer les initiatives possibles et durables, mais c'est également un moment de rencontres entre professionnels et visiteurs (avec et sans handicap).

large et la difficulté de communiquer peut aller plus loin qu'une compréhension difficile. Ce sont les interactions qui sont touchées d'après ce que décrit le CRAIF :

« Les personnes autistes ont une mauvaise appréciation des signaux sociaux ou émotionnels, comme l'intonation de la voix ou les expressions faciales. Elles ont beaucoup de mal à interpréter ce que les autres pensent ou ressentent. Les enfants autistes ne savent pas comment jouer de façon interactive avec les autres enfants, ils ont tendance à s'isoler, ne répondent pas à l'appel de leur prénom, fuient le regard. »¹⁶⁶.

La place du numérique à destination de ce public

L'utilisation du numérique dans les musées est florissant. La façon dont il capte l'attention des personnes en situation de handicap mental est démontrée dans l'étude de l'usage du Facile à Lire et à Comprendre au musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Etienne¹⁶⁷. Elle a mis en exergue, par-delà l'utilisation du livret, le fait que les quatre personnes en situation de handicap mental participant à l'enquête ont été plus happées par les dispositifs numériques (de type film), plutôt que par le reste de la visite.

De plus en plus présent sous des formes très diverses, le numérique est devenu un incontournable dans l'institution muséale comme le démontre l'article de Daniel Schmitt sur les résultats :

« Les outils numériques d'aide à la visite, sites Internet, bornes multimédia, PDA et tablettes tactiles s'invitent depuis une vingtaine d'années dans les expositions permanentes et temporaires. »¹⁶⁸

Ce type de dispositif bénéficie également aux personnes en situation de handicap mental. Comme nous pouvons le voir avec l'article « Effet captivant et apaisant de la médiation par tablette au musée : mesures physiologiques et motivationnelles »¹⁶⁹. En effet, dans ce dernier,

¹⁶⁶ <http://www.craif.org/6-generalites.html>

¹⁶⁷ JULES Caroline, *Utilisation du livret en français facile par des personnes handicapées mentales en visite libre dans l'exposition « Cycles » au Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne*, Musée d'Art et d'Industrie de Saint Étienne, 2014.

¹⁶⁸ SCHMITT Daniel, « 20 ans de numérique dans les musées : entre monstration et effacement », *La Lettre de l'OCIM*, n°162, 2013, p.53 - 57.

¹⁶⁹ BOUGENIES Fanny, "Effet captivant et apaisant de la médiation par tablette au musée: mesures physiologiques et motivationnelles", *Études de communication*, n°46, 2016, p.88 - 108.

il est question d'une enquête menée auprès de trente enfants avec ou sans déficiences sur l'utilisation du dispositif Muséo+, un dispositif mis en place au Palais des Beaux-Arts de Lille. C'est un support de visite accessible, semble-t-il, à tous, grâce à des fonctions telles que l'option LSF présente. L'enquête s'effectuait avec des enfants en situation de handicap mental, dont deux n'ont pu aller jusqu'au bout, par difficultés d'utilisation de la tablette notamment. Cependant, les deux enfants présentant des troubles autistiques (avérés ou non), ont eux été au terme de l'enquête, avec un temps d'adaptation pour le participant n°1. Donc, l'enquête démontre qu'un dispositif est accessible dans la limite des capacités intellectuelles des personnes interrogées.

Des musées ont mis en place des tablettes ou des applications téléchargeables spécifiques ou adaptées pour ces visiteurs. Par exemple, le musée de Plein air des Maisons Comtoises¹⁷⁰ met à disposition de toutes les personnes en situation de handicap une tablette avec un programme immersif offrant un support à la visite. Les utilisateurs peuvent ainsi en apprendre un peu plus sur le musée, se laisser guider, se diriger vers les objets à manipuler qui sont référencés. Cette tablette mêle à la fois l'écrit et la parole, ce qui permet aux personnes en situation de handicap mental ne sachant pas lire, de suivre la visite avec un discours audible facilité.

Au-delà des médiations créées pour d'autres handicaps et qui peuvent être utilisées par le handicap mental, il arrive que les dispositifs accessibles pour les personnes en situation de handicap mental soient destinés, au départ, au jeune public. C'est le cas au musée d'Histoire de Marseille¹⁷¹, le système d'écoute mobile, dont le discours simplifié se dirige initialement pour le public adolescent, est considérée comme étant également accessible pour les personnes en situation de handicap mental.

Ces institutions se rendent accessibles de plusieurs manières, que cela soit par l'accueil de leur établissement, de leur personnel, mais également par leurs offres très souvent dévolues aux groupes. Malgré tout, il existe des dispositifs de médiation utilisables par des publics différents. Pourtant, il arrive que l'offre à destination de ce public le stigmatise, voire le marginalise dans l'enceinte du musée.

¹⁷⁰ Ligne 24 du tableau.

¹⁷¹ Ligne 174 du tableau.

Une offre qui marginalise ?

Il faut noter le trop peu de dispositifs et d'offres à destination de ce public par rapport au nombre de musées inscrits dans la base Muséofile. Qu'il n'y ait que 166 musées sur 1315 qui en disposent, cela démontre qu'il commence à y avoir des interrogations et des réponses à cette problématique, mais que cela ne s'est pas généralisé.

Ces quelques musées, qui se sont ouverts à la question de l'accessibilité envers le public en situation de handicap mental, l'effectuent d'une manière qui peut finalement marginaliser ces personnes. Cette marginalisation se produit à cause notamment du manque de communication au sein de l'établissement muséal.

Comme nous avons pu le voir, une offre de médiation se tourne majoritairement vers les groupes, on se concentre moins sur le public individuel, car son handicap n'est pas forcément visible au premier coup d'œil ou parce que la personne (ou sa famille) ne souhaite pas être stigmatisée par son handicap. Cependant, ces offres de groupes se déroulent dans des conditions qui ne permettent pas aux visiteurs de se sentir inclus socialement. Ces conditions répondent davantage à des soucis de commodité. Ceci nous amène à décrire et interroger ces visites et dispositifs de médiation. Ainsi, nous verrons qu'il y a parfois des horaires spécifiques pour accueillir ces visiteurs, mais également des outils qui les différencient des autres usagers par leur trop grande spécificité.

Il est très rare, voire improbable, qu'une personne en situation de handicap mental se rende seule dans un musée, pourtant, faut-il qu'elle soit toujours accompagnée pour prendre possession des dispositifs mis en place pour elle ? L'intervention des éducateurs ou des accompagnateurs durant la visite peut-elle être aussi un facteur de marginalisation ?

Et pourtant, des conditions qui tendent vers la marginalisation

Au sein d'un musée, plusieurs services interagissent par rapport à la médiation et à sa communication. Cependant, il est parfois difficile de parler et d'expliquer un dispositif de médiation quand on ne travaille pas directement dessus. Cette situation crée un frein à l'accessibilité. Un frein que l'on peut qualifier d'involontaire, mais qui existe.

D'après une expérience personnelle, une visite au BAL (musée des Beaux-Arts de Limoges) ne s'est pas déroulée comme prévue initialement. Souhaitant organiser au mieux la visite afin de la rendre intéressante et ludique, les renseignements avaient été pris sur la page internet dédiée à l'offre de médiation pour les personnes en situation de handicap mental. Sur celle-ci, il y est mentionné l'existence de fascicules¹⁷² proposant deux parcours selon le niveau de lecture et de compréhension du bénéficiaire. Ce sont des fascicules que les visiteurs peuvent demander à l'accueil du musée. C'est à ce moment-là que la communication faiblit. Les agents d'accueil du BAL vers qui nous sommes tournés pour avoir l'un des fascicules n'ont pas su nous répondre et nous diriger. La visite s'est donc déroulée sans le support. Cette situation n'est peut-être qu'un concours de circonstances et pas nécessairement une situation récurrente.

Une autre problématique que le questionnaire a fait ressortir concerne la communication via les sites internet sur les outils accessibles au sein des musées. Les réponses données au questionnaire ont parfois rendu visible l'existence de dispositifs qui n'étaient pas mentionnés sur les sites internet de certaines institutions. Anne Carcy, lors de l'entretien téléphonique que nous avons eu le 9 janvier 2018, m'a évoqué l'existence d'un outil appelé « Sac à surprises ». Un outil qui, après vérification, n'apparaît pas sur le site internet du BAL, que cela soit dans les catégories «handicap visuel» ou «handicap mental». Par contre, il y est fait mention d'outils adaptés utilisés lors des visites de groupes¹⁷³. Nous pouvons donc supposer que le « Sac à surprises » est stipulé sous cette mention d'outils adaptés, sans pour autant que soit donnée sa nature. Pourtant, il permet d'encourager plusieurs facultés motrices et mentales des visiteurs. Le « Sac à surprises » contient des objets en 3 dimensions évoquant seulement la collection «beaux-arts» du musée. Ces objets sont, par exemple, un collier ou un tapis. L'objectif de l'activité usant de cet outil est de permettre aux personnes en situation de handicap de retrouver le tableau dans lequel se cache l'objet qu'ils ont pioché. Ainsi, les personnes se déplacent dans les salles, regardent avec les œuvres pour trouver l'objet et quand elles y arrivent, elles obtiennent des renseignements sur le tableau. Anne Carcy a fait part d'une anecdote sur deux participants, tous deux polyhandicapés, ces derniers n'avaient pas du tout les mêmes attentes quant à l'activité. L'un préférait l'aspect recherche, déambulation,

¹⁷² Deux parcours sont proposés en fascicule, selon le niveau de lecture de la personne. Ils s'intitulent « D'aventure en aventure » et « En balade au musée », ils sont tous deux téléchargeables sur le site internet et présents dans le musée.

¹⁷³ Page du BAL dédiée au handicap mental : <http://www.museebal.fr/fr/node/678>

tandis que le second souhaitait s'attarder davantage sur les explications du médiateur. Cette anecdote met en prisme également la nécessité pour le médiateur de trouver un juste-milieu dans ses explications et sa manière de mener sa visite, afin que cela plaise et réponde aux attentes de la majorité du groupe.

Un autre exemple d'offre accessible qui peut s'assimiler à une forme de marginalisation, c'est la programmation de la Petite Galerie du Louvre. La Petite Galerie a pour ambition d'être une introduction aux collections du musée pour les enfants, mais aussi pour les personnes en situation de handicap. Créée en 2015 par le Musée du Louvre, c'est un espace destiné à recevoir des expositions dont la durée correspond à une année scolaire. D'ailleurs, ce sont les professeurs qui sont les interlocuteurs visés par les ressources mises en place sur cet espace. Des professeurs ou des accompagnateurs dans le cas du handicap mental, ainsi, à chaque exposition, des livrets de visite sont créés pour les personnes dans cette situation. Ces derniers¹⁷⁴ donnent des pistes de visite avec plusieurs blocs de lecture que les encadrants sélectionnent. Michel Lo Monaco, référent de l'accessibilité au Louvre, a la mainmise sur cet aspect dans la Petite Galerie contrairement au restant de l'établissement. Cela pose la question d'une accessibilité probante uniquement sur un espace dédié. Bien entendu, cela s'explique, dans le cas du Louvre, par l'idée d'offrir un lieu plus confortable contrairement aux autres salles qui génèrent beaucoup de passage. Cependant, doit-on privilégier cette solution, ou bien rendre accessible la totalité du musée ? Certes, l'évocation du Musée du Louvre est un exemple extrême quant au nombre de visiteurs¹⁷⁵ qu'il accueille . Seulement, quels que soient la quantité et le profil des visiteurs qu'un établissement muséal accueille, il doit y avoir une offre destinée à tous. Le Louvre y a répondu de cette manière. Cependant, il ne faut pas oublier qu'il existe tout de même des visites guidées spécifiques des autres salles et des guides formés sur la base du volontariat à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Le fait qu'il y ait des visites et des outils spécialement conçus et utilisés uniquement pour ce type de visiteurs constitue une cause de cette marginalisation. En effet, bien que cela réponde, en théorie du moins pour certains dispositifs, aux attentes et besoins du public en

¹⁷⁴ Page de la Petite Galerie dédiée au handicap mental :

<https://petitegalerie.louvre.fr/content/d%C3%A9couvrir-1%E2%80%99exposition>

¹⁷⁵ Le musée du Louvre a accueilli 10,2 millions de visiteurs durant l'année 2018. MAIRESSE François, « Comment expliquer le succès du Louvre ? » in *La question du jour*, France Culture, 2019. <https://www.franceculture.fr/emissions/la-question-du-jour/comment-expliquer-le-succes-du-louvre>

situation de handicap mental en terme d'inclusion culturelle, ils ne permettent pas d'interagir avec les autres visiteurs. *«Il ne convient plus de penser et d'agir en termes spécifiques pour des groupes tenus pour spécifiques. Il faut s'appliquer à rendre plus confortable, à humaniser pour tous, à partir du principe universel d'accessibilité et du concept de qualités de vie »* Charles Gardou et Denis Poizat¹⁷⁶.

Pourtant, si certains considèrent qu'une trop grande spécificité des outils de médiation en faveur d'un public en situation de handicap, qu'importe celui-ci, marginalise ce dernier, d'autres estiment qu'au contraire cette spécificité apporte un confort à la visite. La présidente de l'UNAPEI Ile de France, Danielle Dépau, se place sur le second avis. Pour elle, la création d'outils spécifiques à un public est nécessaire pour qu'il puisse apprécier la visite pleinement. D'ailleurs, elle souligne que ce qui est créé pour le handicap mental est aussi intéressant pour d'autres publics. Elle prend exemple du FALC, qui est donc créé pour et par les personnes en situation de handicap mental, et pourtant, il est utile également à d'autres visiteurs comme les personnes étrangères ne parlant ou ne lisant pas le français couramment.

Par ailleurs, au-delà du fonctionnement interne du musée et des dispositifs que seules les personnes en situation de handicap mental peuvent utiliser, d'autres situations marginalisent ces visiteurs. L'existence d'horaires spécifiques pour les visites conçues pour ces groupes est justement un bon exemple d'une certaine marginalisation, bien que nous reviendrons plus tard sur la nécessité à laquelle elles peuvent répondre. En effet, certains établissements ouvrent leurs portes pour l'utilisation de leur médiation spécifique à ce public, uniquement durant des horaires précis, qui, très souvent, se déroulent en dehors des heures d'ouverture au « grand public ». Cela construit voire affirme une différence entre les personnes « lambda » et les personnes en situation de handicap mental. Cette pratique soulève aussi le problème suivant, est-elle le fruit d'une conséquence sociale ?

Parfois, la marginalisation se situe à l'intérieur même d'un ouvrage prônant l'accessibilité. C'est le cas avec *Équipements culturels et handicap mental*¹⁷⁷, qui est un guide diffusé par le MCC, et provenant des résultats de la Commission « Culture et Handicap ». À sa lecture,

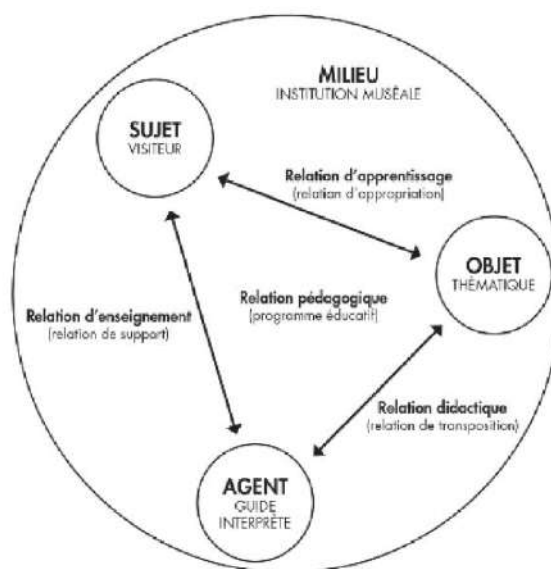
¹⁷⁶ *La boîte à outils pour rendre votre lieu de culture accessible aux personnes handicapées*, Lausanne, Association la nuit des musées, 2011.

¹⁷⁷ *Équipements culturels et handicap mental*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication (Culture et Handicap), 2010.

plusieurs conseils peuvent interpeller. Cela concerne notamment l'ouverture sur des horaires spéciaux, qu'il est conseillé d'établir mensuellement pour l'accueil du public individuel.

Des accompagnateurs acteurs de la marginalisation ?

Renald Legendre en 1983¹⁷⁸ décrit la situation pédagogique dans son ouvrage *L'éducation totale*, dont le schéma principal est transposé par Michel Allard et Suzanne Boucher en 1994¹⁷⁹ au milieu muséal et à son intervention dans le domaine éducatif. Schéma que nous pouvons voir ci-dessous :



01 Modèle didactique d'après Legendre, 1983

Trois acteurs se retrouvent dans l'enceinte du musée, le visiteur, l'objet et le guide. Dans son article « Les outils pédagogiques », Anik Meunier décrit les trois relations qui se développent :

- « À la relation de transposition (R-1) : l'agent muséal transforme la thématique spécialisée en contenus accessibles au visiteur. Il conçoit des outils pédagogiques.
- À la relation de support (R-2) : l'agent muséal présente au visiteur l'outil pédagogique qu'il a développé. Il encourage et facilite l'utilisation de l'outil par le visiteur ;
- Et enfin à la relation d'appropriation (R-3) : le visiteur utilise les outils pédagogiques développés par l'agent muséal afin de se familiariser avec la

¹⁷⁸ LEGENDRE Renald, *L'éducation totale*, Montréal, Ville-Marie (Le défi éducatif), 1983.

¹⁷⁹ ALLARD Michel, BOUCHER Suzanne, *Éduquer au musée*, Montréal, Éditions Hurtubise, HMH, 1994.

*thématique traitée. Le visiteur approfondit la thématique grâce aux outils pédagogiques. »*¹⁸⁰

Ce système ternaire, que nous retrouvons dans toutes les situations au sein de l'espace muséal, peut être influencé par la présence du handicap. En effet, les visiteurs en groupe ne bénéficient pas tous de la présence d'un guide–interprète. Il peut être remplacé par l'accompagnateur qui, par sa connaissance du groupe, saura exprimer et expliquer les collections d'une manière adaptée et accessible. Nous pouvons le constater avec Marie Robert, que nous avons présentée comme professeur d'arts plastiques, mais qui est également médiatrice culturelle parallèlement. Cette double casquette lui est utile lors des visites avec ses élèves. Au cours de l'entretien mené auprès d'elle, il a été fait mention d'un partenariat entre l'EME et le Musée Zadkine. Marie Robert a initié ce partenariat¹⁸¹ pour à la fois apporter des connaissances en répondant au PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle) et pour montrer à ces enfants leurs singularités artistiques. Elle mentionne également le fait que le musée Zadkine soit très demandeur, car il ne reçoit pas énormément ce type de public et n'a donc pas trop les ressources en termes de médiation pour les accueillir. Cependant, par souci financier et car le calendrier permettant d'octroyer une subvention à l'EME pour payer le musée n'a pas abouti, c'est Marie Robert qui revêt sa casquette de médiatrice culturelle pour faire la visite à ses élèves. Donc, nous sortons un peu du système de Legendre appliqué aux musées et de la présence du guide–interprète qui est ici fortement soumis au rôle de professeur.

Comme nous avons pu le voir, le guide *Équipements culturels et handicap mental* recèle dans ses pages des conseils qui peuvent prêter à confusion sur l'ambition de rendre accessibles les musées entre autres. Par exemple, il est proposé, pour faciliter la communication avec le public non-verbal, d'interagir avec les éducateurs et/ou les accompagnateurs afin que ces derniers expliquent aux personnes en situation de handicap mental le discours que le médiateur vient de tenir, tel qu'il est exprimé dans la citation suivante :

*“Demander le soutien de l'accompagnateur, qui servira de relais de médiation, si une ou plusieurs personnes n'ont pas un mode de communication oral.”*¹⁸².

¹⁸⁰ MEUNIER Anik, « Les outils pédagogiques » in *La Lettre de l'OCIM*, n°133, 2011, p.7 – 8.

¹⁸¹ Au moment de l'entretien quatre visites s'étaient déjà déroulées.

¹⁸² *Équipements culturels et Handicap mental*, Paris, MCC (Culture et Handicap), 2010, p.38.

Cependant, le rôle même du médiateur est de rendre accessible son discours et de rebondir également par rapport aux réactions des visiteurs, ce qui n'est pas permis si la visite s'organise d'une telle manière. Ce conseil est peut-être dû au fait que l'accessibilité souhaitée par l'État est de faire venir dans les structures culturelles ce public, sans pour autant prendre en compte l'intérêt social du lieu et l'inclusion culturelle qui peut en découler.

Selon Bourdieu et son concept d'Habitus¹⁸³, certaines personnes ne fréquentent pas les musées, car cela ne fait pas partie de leurs habitudes quotidiennes. Ainsi, chacun développerait ses pratiques culturelles en fonction du développement environnemental qui l'entourait auparavant. Il faut donc imaginer que l'entrée dans la culture des personnes en situation de handicap mental serait favorisée par une pratique familiale et éducative. Cette affirmation soulève la question également de la position de l'accompagnateur, celui-ci doit-il avoir forcément un bagage culturel comme Marie Robert pour amener ce public et intervenir dans le musée ? Ce n'est pas toujours le cas, comme le démontre le propos tenu par la médiatrice culturelle du château Flers. à la question portant sur les freins de l'accessibilité, cette dernière fait la remarque selon laquelle, parfois, les collections muséales et les connaissances qu'elles peuvent requérir font peur aux accompagnateurs (qu'ils soient de la famille ou de la structure d'accueil). Une peur qui se répercute sur les visiteurs en situation de handicap mental étant donné qu'ils n'iront dans un musée qu'en étant accompagnés. Un autre fait concernant l'implication des éducateurs est celui de la minimisation du handicap. En effet, le personnel du musée du Jouet¹⁸⁴ de Moirans en Montagne a stipulé en répondant à la question des freins, que le handicap était parfois minimisé par les accompagnants, ce qui empêche une bonne appréhension des personnes qui venaient en visite. Il faut donc s'apercevoir que l'adaptation à un public en groupe ne peut être totale qu'avec la participation sincère des encadrants. Tenter d'amoindrir le handicap des membres du groupe traduit l'appréhension du rejet.

Il est important de noter que le handicap mental est un grand ensemble, comprenant plusieurs pathologies diversifiées et que des personnes ayant la même pathologie ne réagissent pas de la même manière. Nous avons également tenté d'explicitier en quoi il était un handicap méconnu et quelles étaient les différentes façons de communiquer. Dans tous les cas, il est important de

¹⁸³ Concept exploré en premier par Marcel Mauss, puis redéfini par Pierre Bourdieu en 1967.

¹⁸⁴ Répertoire ligne 21.

se rendre compte qu'il est impossible de faire des généralités, car chaque personne est différente selon son degré de handicap, mais également selon l'environnement dans lequel elle a grandi. Nous nous sommes aperçus que l'offre de médiation est présente à l'intérieur des musées, mais peu développée par rapport au nombre de musées inscrits dans la base Muséofile. Ceci soulève une problématique plus sociétale, la méconnaissance et la « peur » que le handicap engendre ne bénéficie en aucun cas à ces personnes un peu particulières. Cependant, l'offre existante est assez bien adaptée, car très souvent construite en collaboration avec les structures d'accueil et les personnes en situation de handicap mental.

Au fil de cette recherche, nous avons pu étudier le point de vue des musées sur l'accessibilité. Ce parti pris est nécessaire pour comprendre sa mise en place, mais la parole doit être offerte aussi aux personnes concernées, celles en situation de handicap mental et celles qui les accompagnent au quotidien. Ainsi, le dernier chapitre abordera la question de l'inclusion sociale et le rôle que peut y jouer le musée.

CHAPITRE 3: Une accessibilité qui tend vers l'inclusion sociale

Comme nous avons pu l'aborder dans l'introduction du chapitre 2, le terme d'inclusion fait suite, dans la juridiction française, à l'emploi du mot "intégration". La notion d'inclusion sociale est utilisée de plus en plus fréquemment à partir des années 1990, en opposition au terme « exclusion »¹⁸⁵. Elle ne touche pas seulement les personnes en situation de handicap, mais toute personne dont les différences et les situations de vie peuvent être vectrices d'exclusion : immigration, homosexualité, sans domicile fixe, ... Les initiatives créées dans le but d'amener ces personnes à participer de façon active à la société, entrent dans la conception de l'inclusion sociale. L'idée est de faire en sorte que cela soit la société qui s'adapte à ces personnes en prenant en compte chacune de leurs capacités, de leurs différences, sans pointer celles-ci du doigt. Revenons aux personnes en situation de handicap mental, la personne concernée ne doit pas être définie que par son handicap, comme nous avons pu le dire précédemment. L'inclusion sociale est l'aboutissement souhaité par la majorité des personnes en situation de handicap mental¹⁸⁶ et du cadre environnemental qui les entoure. En étudiant plus précisément l'accessibilité des musées aux personnes en situation de handicap mental, nous pouvons nous rendre compte que l'inclusion culturelle¹⁸⁷ a commencé grâce à la création d'outils de médiation pérennes¹⁸⁸ et disponibles pour tous les publics. Cependant, l'enquête par questionnaire a montré que les établissements muséaux, proposant une offre destinée à ces personnes, s'approchaient davantage à une intégration plutôt qu'à une inclusion. Cela étant, car beaucoup ont mis en place des médiations s'adressant seulement à ce public en situation de handicap mental. Ce troisième chapitre s'interroge sur le rôle du musée dans l'inclusion sociale, car l'accessibilité d'un musée se construit sur ces deux pôles que sont l'intégration et l'inclusion. En mêlant deux notions que nous pouvons estimer complémentaires, le musée pourrait devenir un espace où l'accessibilité règne.

¹⁸⁵ BARRERE Anne, MAIRESSE François, *L'inclusion sociale, Les enjeux de la culture et de l'éducation*, Paris, L'Harmattan, 2015.

¹⁸⁶ Quand celles-ci se rendent compte de leur « différence » et de leur possible mise à l'écart dans la société.

¹⁸⁷ Définition de l'inclusion culturelle par l'UNESCO : <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/urban-development/migrants-inclusion-in-cities/good-practices/cultural-inclusion/>

¹⁸⁸ Par exemple, la table interactive du Palais des Beaux-Arts de Lille.

Ce chapitre, au delà de recherches théoriques et des résultats de la précédente enquête, se construit sur une série d'entretiens menés auprès de personnes en situation de handicap mental et de leur famille. Ces entretiens sont au nombre de trois. Ce résultat est dû au fait que s'approcher et interroger ces familles et ces personnes n'est pas si simple. L'intérêt et l'objectif de cette enquête étaient de mettre en exergue les pratiques, les attentes au sein d'un musée des personnes en situation de handicap mental et de leur entourage. L'enquête souhaitait aussi soulever la problématique du regard d'autrui, et des malaises potentiels qu'il peut engendrer. Nous verrons plus en détails dans le point suivant les questions posées pour apporter des réponses à ces interrogations. Ces réponses ont pour but initialement de compléter l'enquête organisée auprès des musées.

Une enquête auprès de ce public

Après avoir mené une enquête auprès des établissements possédant une offre de médiation destinée aux personnes en situation de handicap mental, ce chapitre est le cadre d'un nouveau terrain. Celui-ci s'adresse directement aux personnes en situation de handicap mental et à leurs familles. Il interroge la place du musée dans le quotidien de ces visiteurs, le rôle qui peut lui être attribué, tout en mettant en exergue le souvenir que les personnes peuvent en avoir, ainsi que la perception du regard d'autrui. Cette enquête essaye donc de s'appuyer et de mettre en valeur le ressenti, les envies et les peurs des personnes interrogées.

Idéalement, cette enquête devait se mener de la manière suivante : obtenir la possibilité d'interroger des parents de personnes en situation de handicap mental ainsi que leurs enfants dans la mesure du possible. Cette série d'entretiens devait créer un panel de résultats. La volonté de s'entretenir avec les familles, alors que l'idée est de donner la parole aux personnes en situation de handicap mental, se justifie par le fait que les enfants ou adultes en situation de handicap mental peuvent avoir des difficultés à se concentrer, à analyser les informations qu'ils entendent et voient. Le second temps qui devait leur être consacré ouvrait potentiellement sur des échanges moins stéréotypés et plus libres d'expression. Interroger les proches et comprendre le cadre familial de ces personnes permettraient d'en déduire les réussites et les failles en termes d'accueil, d'accessibilité et de médiation dans un musée. L'entourage perçoit également des sensations, des observations par rapport à autrui et à la place du handicap dans la société que les personnes elles-mêmes n'analysent pas ou n'appréhendent tout simplement pas.

La principale difficulté pour mener à bien ces entretiens est la prise de contact et son suivi. L'enquête commence au moment d'établir un premier contact. Heureusement, ce mémoire a bénéficié de l'aide de Marie Robert¹⁸⁹ qui a su offrir un cadre de rencontre pendant une réunion « Parents-professeurs »¹⁹⁰, à l'EME Resolux. Durant celle-ci, une brève présentation de ce mémoire a été distillée. Après cela, quelques femmes, mères et sœurs d'un enfant de l'EME, se sont avancées pour évoquer plus en détails ce travail de recherche et en quoi il se constituait. Pour certaines car elles s'interrogeaient sur le sujet, et qu'il évoquait quelque chose. Quatre d'entre elles ont souhaité répondre à un entretien ultérieurement, en laissant leurs coordonnées. L'envoi d'un mail pour établir un rendez-vous n'a donné que deux réponses. De là a découlé deux rendez-vous qui se sont déroulés dans des cafés parisiens. La première rencontre a été avec Mme Poyart¹⁹¹, maman d'une adulte en situation de handicap mental. Le second entretien s'est déroulé près de l'EME avec une mère et sa fille de 12 ans¹⁹². Enfin, la dernière personne interrogée, toujours une mère, est Mme Gaté. La prise de contact avec cette dernière s'est déroulée, tout comme l'entretien, au Domaine de Chaumont-sur-Loire, qui est notre cadre de travail¹⁹³. Elle exerce la profession de manager au Domaine de Chaumont-sur-Loire. Sur ces trois résultats, l'âge des personnes en situation de handicap varie tout comme la façon de pratiquer et de visiter. Ainsi, certaines réponses correspondent à une jeune femme de 24 ans et les deux autres à des enfants entrant dans l'adolescence. Cela apporte des réponses différentes et variées aux interrogations. Sur ces trois entretiens, deux protagonistes ont stipulé avoir une pratique muséale assez fréquente.

Voici la grille de questions qui a été retenue et appliquée au plus possible durant les entretiens. Il faut tenir compte qu'au vu du faible nombre de participants, ces entretiens se sont déroulés davantage comme des échanges. Les questions développées sont de types fermées et ouvertes, en commençant par le premier type afin de permettre aux personnes de se concentrer sur le sujet et d'ensuite de digresser. Quatre axes ont été établis. Tout d'abord, une série de questions pour mieux connaître la personne en situation de handicap mental. Cela concerne son âge, ses pratiques culturelles et artistiques et sur quel temps (scolaire ou

¹⁸⁹ Marie Robert est professeure d'arts plastiques à l'EME Resolux (Paris 6^e) et médiatrice culturelle au 104 (Paris 19^e)

¹⁹⁰ Un premier contact qui a eu lieu le 17 novembre 2018 à l'EME Resolux

¹⁹¹ Cette rencontre a eu lieu à Issy-les-Moulineaux le 26 novembre 2018.

¹⁹² Entretien mené dans un café rue Madame, Paris 6^e

¹⁹³ Stage obligatoire de Master 2, au Domaine de Chaumont-sur-Loire, mars à août 2019.

personnel) celles-ci ont-elles lieu. Puis, les interrogées ont répondu à des questions portant sur le musée, en abordant la pratique de visite, dans quel cadre elle s'est déroulée (scolaire, sortie familiale, vacances, ...). C'est aussi le moment de voir si l'enfant en situation de handicap mental a été marqué par ces visites, si d'elle-même la personne en a parlé autour d'elle, ou si quelque chose l'aide à s'en rappeler. Cet axe touche aussi la question de la médiation. Est-ce que les personnes entretenues ont fait appel à ce type d'offres (visites guidées, ateliers) ? Si oui, comment cela s'est déroulé pour la personne en situation de handicap et pour le cadre environnant ? Si non, sont-ils au courant que ces médiations existent ? Les deux derniers axes sont davantage subjectifs. Ils abordent le ressenti de la personne elle-même ou du moins ce qu'en ont déduit les familles et ce que ces dernières ont aussi vécu. Ils permettent de démontrer potentiellement l'envie des personnes de se rendre dans un musée ou au contraire de parler d'appréhension et d'inconnu, de voir si cela fait partie de leur vocabulaire. Pour ce qui concerne la famille, c'est estimer si l'accueil de l'établissement a été satisfaisant, ouvert sur le handicap, mais également d'appréhender la question du regard d'autrui et le rôle du musée comme vecteur d'inclusion. C'est un temps aussi pour aborder les offres, les horaires spécifiques, s'ils sont compris, admis ou non par les parents. La dernière question est plus vaste, c'est celle de savoir ce que l'on attend d'un musée. En voici les résultats.

Les résultats de notre enquête

Comme nous avons pu l'écrire précédemment, nous avons eu des personnes en situation de handicap mental aux âges très différents, deux pré-adolescents et une jeune femme de 24 ans. Aucun des trois n'a un handicap physiquement très marqué. Sur les trois entretiens, un seul enfant fut présent et a participé à l'échange, les deux autres se sont déroulés avec les mères. Il est donc compliqué d'appréhender leurs propres expériences muséales, d'autant plus que notre seul entretien enregistré d'un des enfants, a été coupé car il déstabilisait la jeune fille et l'empêchait de parler. En reprenant les points de notre enquête, nous allons voir ce qu'il en ressort.

Pour le premier point concernant les pratiques culturelles et artistiques des personnes, toutes ont avoué pratiquer une activité que cela soit durant une activité périscolaire ou chez-soi. Ainsi, Marianne et Félix pratiquent des loisirs musicaux, chant pour la première et percussions pour le second et ils font cela à des cours particuliers voire même dans un groupe de musique (c'est le cas de Félix). La musique est aussi très présente chez la troisième jeune fille qui l'écoute très fréquemment chez elle, de même qu'elle écrit des chansons, tout comme

elle dessine. Marianne a en outre, pris pendant longtemps à des cours de dessin. Dans le cas de l'interview de Marianne, cette partie-là a fait ressortir un trait important de la personnalité de la jeune femme, celle-ci est très physionomiste et choisit en fonction de cela les professeurs de ses cours particuliers. Il faut qu'elle se sente à l'aise pour vouloir s'y rendre.

Quant aux pratiques muséales, chacun d'eux en a des particulières, certains y vont assez souvent tandis que d'autres moins. Par exemple, Félix connaît très bien le Museum d'Histoire Naturelle de Blois, préférant par contre les collections permanentes aux expositions temporaires, car c'est un trait de son handicap. Il apprécie ce qu'il connaît. La jeune fille de 13 ans, quant à elle, va au musée avec ses parents et avec son école. Dans les deux cas, ce sont les parents et l'établissement dans le cas de la dernière, qui sont initiateurs des visites. Valérie Gaté évoquait par rapport à son fils, que celui-ci n'est pas demandeur, mais qu'il apprécie l'idée quand on lui propose. Marianne, elle, allait souvent au musée durant son enfance, puis sa mère, Madame Poyat, s'est rendue compte que cela ne convenait pas à sa fille. Madame Poyat a évoqué une rencontre qu'elle a vécu durant la matinale (à laquelle nous avons toutes deux assistées à l'EME) avec une intervenante travaillant au musée Zadkine. Là, elle s'est rendue compte qu'elle n'avait amené Marianne que dans de grandes institutions, alors que peut-être des plus petites structures seraient plus adaptées. Après, notre entretien, elle souhaitait visiter le Musée de la Vie Romantique, celui de Zadkine et le Musée Bourdelle.

Concernant l'utilisation d'outils spécifiquement conçus pour le handicap mental la réponse a été négative pour tous. Tous ont fait la réflexion de ne pas connaître ces derniers. Chacune des mères a profité de ces entretiens pour connaître ces offres. Le regard des autres a été peu soulevé, seule Valérie Gaté a noté que le discours des médiateurs s'adaptait à son fils, ces professionnels s'adressent en respectant son niveau de compréhension, comme ils s'adresseraient à n'importe quel enfant. Pour ce qui concerne le rôle du musée comme vecteur d'inclusion sociale, là encore c'est Valérie Gaté seulement qui y répond. Pour elle le musée est totalement un lieu d'inclusion, notamment en le comparant aux monuments historiques.

Au-delà de ces entretiens qui viennent questionner l'apport des musées pour les personnes en situation de handicap mental, ce chapitre s'intéresse comme nous avons pu le signaler, à l'inclusion sociale. Afin d'analyser le musée comme vecteur d'inclusion sociale, des recherches ont été menées, ayant comme sujets des initiatives extérieures à l'institution muséale. Ce chapitre parle aussi de sociabilisation, en expliquant ce qu'est ce concept et

comment il se met en place dans le quotidien. Il questionne le fait de « sortir » du handicap, et le phénomène de l'accessibilité universelle prônée par certains professionnels.

Par ailleurs, c'est un chapitre qui essaye de montrer que tout n'est pas forcément tout blanc ou tout noir, que l'accessibilité de certains se joue peut être au détriment d'autres visiteurs. Nous nous interrogerons sur cet aspect effrayant que peut revêtir le musée en représentant l'inconnu, en réunissant dans un même espace des personnes qui n'apprécient pas ou ne connaissent pas le handicap. C'est aussi le moment de voir si le musée demande des efforts de la part des personnes en situation de handicap mental, ce qui contreviendrait à la définition de l'inclusion.

Enfin, durant la dernière partie, nous nous intéresserons à l'idée de créer du lien entre l'institution muséale et les visiteurs en situation de handicap mental. Pour cela, nous ferons appel à deux types d'offres que nous avons mis de côté dans le chapitre deux. Elles apparaissent dans notre référencement, mais elles n'ont pas été analysées. Ce sont les cycles de visite et les projets montés entre les deux pôles de notre recherche. L'intérêt étant d'admettre l'existence de collaborations. Des collaborations différentes de celles que nous avons pu mentionner dans le chapitre un, ces dernières étant davantage institutionnalisées et à grande échelle, mais également plutôt ponctuelles. Ici, c'est plus l'aspect de la récurrence et l'intérêt de créer une habitude dans les pratiques culturelles que nous souhaitons mettre en avant. Une de nos suppositions est que créer du lien permet également d'amener à changer le regard d'autrui. Les autres visiteurs en fréquentant les musées et donc de plus en plus les personnes en situation de handicap mental, seront idéalement plus à l'aise. Cependant, il ne faut pas oublier que l'une des missions du musée est d'accueillir tous les publics, et faire en sorte que tous soient à l'aise. Ainsi faire venir le public en situation de handicap mental, ne doit pas rendre inconfortable la visite pour les personnes "lambda". Nous verrons donc dans une certaine mesure, jusqu'où peut aller l'accessibilité et s'il vaut mieux qu'elle soit entière au détriment des autres visiteurs.

Une manière de faciliter l'inclusion sociale

Tout au long de ce texte introductif, nous avons pu décrire l'inclusion sociale comme étant tous les éléments offrant la possibilité aux personnes en situation de handicap mental de participer de manière active à la société dans laquelle elles vivent. Cela peut aller de leurs

emplois au sein d'entreprises « mixtes »¹⁹⁴ à des initiatives pour atténuer leurs déficiences ou difficultés afin qu'elles puissent vivre convenablement sans que leurs différences s'imposent.

A force de recherches, il s'est avéré que de telles initiatives inclusives existaient dans certains établissements muséaux, comme par exemple les visites « mixtes ». D'autres se sont inscrites également dans les préceptes du « Vivre ensemble »¹⁹⁵ et de l'accessibilité universelle. Deux notions qui émergent de plus en plus et qui questionnent dans beaucoup de domaines. C'est aussi le moment pour nous de nous intéresser aux avantages et aux bénéfices que peuvent en retirer les personnes en situation de handicap mental en analysant les possibles apports du musée.

Sortir du quotidien du handicap

Selon les chiffres de 2015-2016¹⁹⁶, 22,3% des enfants scolarisés et en situation de handicap à la rentrée de 2015, le sont en milieu spécialisé et/ou médicalisé. Au total, 8359 enfants partagent leurs journées entre établissements médico éducatifs et ordinaires. Sachant que ce chiffre comprend tous les formes de handicap, nous pouvons rappeler que l'INSEE estime en 2015, que le nombre de personnes avec un handicap mental s'élève à 6,6% sur les 2 millions de français touchés par un handicap¹⁹⁷. Pour ce qui est des adultes concernés, ils sont 8% à travailler dans une structure de type ESAT¹⁹⁸. Cependant, nous n'avons pas de chiffres plus récents à analyser et aucun qui ne s'intéresse qu'au handicap mental. Cela donne donc des chiffres faibles pour évoquer le fait que les personnes en situation de handicap mental, vivent très souvent au quotidien avec d'autres personnes ayant des handicaps similaires. Certes, il existe des écoles inclusives qui bénéficient de classes spécialisées (ULIS), mais les élèves en situation de handicap étudient en grande partie entre eux et non pas avec des enfants lambda. Pour ce qui est des adultes, il y a plusieurs possibilités. Le travail en ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) est ainsi une alternative à l'emploi dans une

¹⁹⁴ Le terme « mixte » désigne les actions menées simultanément avec des personnes en situation de handicap mental et non-handicapées.

¹⁹⁵ Tous ces concepts seront analysés au fur et à mesure du développement.

¹⁹⁶ https://www.cnsa.fr/documentation/17-09_cnsa_chiffrescles_2017_exe2_bd.pdf

¹⁹⁷ <https://www.talenteo.fr/chiffres-handicap-2015/>

¹⁹⁸ <https://www.talenteo.fr/chiffres-handicap-2015/>

entreprise ordinaire ou spécialisée (EA¹⁹⁹). Selon le DARES de 2016, 122 600 personnes sont accueillies dans l'un des 1 400 ESAT présents en France²⁰⁰.

Comme nous l'avons dit précédemment, il n'existe pas de chiffres par typologie de handicap, ou du moins à notre connaissance, et il est également compliqué d'estimer la présence d'un entourage dans le quotidien de ces personnes. Cependant, au-delà d'une scolarisation ou d'un travail dans des structures d'accueil spécifiques, les personnes en situation de handicap mental, vivent avec leur handicap au quotidien. Par les difficultés à se faire comprendre ou à procéder à des gestes particuliers. Pour que la personne sorte de son quotidien, il faut tout d'abord qu'elle interagisse avec des personnes qui n'ont pas forcément de lien avec le handicap. Là est tout l'objectif voulu par l'entourage familial, scolaire et d'accueil. De là découle plusieurs questions. Qu'est-ce que l'interaction ? Quelle est la différence entre l'interaction et la socialisation ? Et la différence avec la sociabilité ? Quels sont les besoins réels et les moyens pour arriver à cet objectif ?

Dans sa définition même, le terme d'interaction possède un sens dans les domaines psychologique et sociologique. Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales propose cette définition : « Action réciproque entre eux des êtres, des personnes et des groupes »²⁰¹. Certains auteurs ont écrit sur l'impact de l'interaction sur les personnes en situation de handicap mental. Lin Grimaud, psychologue clinicien, énonce cette idée : « *Pour la personne handicapée, entrer en interaction spontanée dans l'espace social ouvert a toujours constitué une performance au sens d'un exploit* »²⁰².

La socialisation précède l'interaction, car c'est l'inculcation à une personne des normes, des valeurs et des codes pour intégrer la société et assurer la cohésion sociale. Les enfants en situation de handicap, mais également les adultes, ont des cours ou des moments donnés pour transmettre cette idée de socialisation. Donner les codes, les valeurs, etc. à la personne en situation de handicap mental, c'est faire en sorte que vivre dans la société et en société ne soit pas difficile et complexe. Qu'elles puissent ainsi faire des actions ordinaires, comme ses courses, obtenir un travail, profiter des endroits qui sont ouverts au public. C'est donc un apprentissage que la socialisation, mais elle s'effectue également de la part de la société elle-

¹⁹⁹ EA = Entreprise adaptée Ce sont des entreprises qui possèdent des emplois adaptés aux personnes en situation de handicap.

²⁰⁰ https://www.cnsa.fr/documentation/17-09_cnsa_chiffrescles_2017_exe2_bd.pdf

²⁰¹ <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/interaction>

²⁰² GRIMAUD Lin, « Handicap : l'inclusion comme performance » in *EMPAN*, 2012/3 (n°87), p.55 – 62.

même, en offrant des moyens pour aplanir certaines difficultés rencontrées. Ces moyens se sont ceux que nous avons pu mentionner durant le chapitre 2. Ainsi, l'espace public qui appartient à tous, leur appartient également et n'est pas hostile.

Par contre, très souvent la socialisation et la sociabilité sont confondues, peut être du fait d'une racine commune. La socialisation est donc le processus constitué de normes, de codes et de valeurs pour intégrer la société et elle peut se dérouler à travers des structures comme les haltes garderies ou les crèches. C'est un processus qui touche tout le monde, qui débute durant l'enfance et qui se construit tout au long de la vie. La sociabilité quant à elle, est décrite et exprimée dans l'article de Michel Boutin²⁰³, comme étant « *Le lien à l'autre* »²⁰⁴. C'est-à-dire qu'elle représente notre facilité à interagir avec autrui et en société. Ainsi, dans l'imaginaire collectif, les personnes trisomiques sont des personnes qui vont volontiers vers les autres, qui sont ouvertes tandis que celles présentant des troubles autistiques sont renfermées. Bien entendu ces deux idées sont des préjugées, mais la sociabilité est notre capacité à aller vers les autres.

Au départ de cette sous-partie consacrée « *à la sortie du handicap* », nous parlons de la scolarisation. Celle-ci est la première étape de notre socialisation. En théorie, nous passons tous par cette étape. L'enfant en situation de handicap mental peut être scolarisé de plusieurs manières. Il peut intégrer le circuit ordinaire de l'éducation nationale, maternelle, primaire, parfois collège et très rarement lycée. Cette scolarisation prend fin quand l'écart entre l'âge de l'enfant en situation de handicap mental et celui des autres élèves s'accroît de trop. Ou bien quand l'équipe enseignante estime que les capacités de l'enfant à travers ce système sont à leurs maximums. A partir de ce moment-là, l'enfant et son entourage se voient proposer plusieurs possibilités, en fonction des places disponibles. Soit la scolarisation dans une classe spécialisée, qui s'intitule « Unité Localisée pour l'Intégration Scolaire » (ULIS). Celle-ci se situe dans une école ordinaire. Ou alors, l'enfant intègre un IME (Institut Médico Educatif), c'est le cas par exemple d'une des enfants interrogés qui est scolarisée à l'EME RESOLUX. Que cela soit pour l'ULIS ou pour l'IME, c'est à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) que revient la décision du placement de l'enfant dans sa scolarité. Cette décision se fonde sur les capacités de l'enfant, le degré de son handicap mais aussi en

²⁰³ Directeur du centre d'action médico-sociale précoce auprès d'enfants déficients moteurs et de la crèche « Le Jardin des enfants ».

²⁰⁴ BOUTIN Michel, « Socialisation précoce et handicap » in *Contraste*, 2009, n°30, p. 121 à 131.

s'appuyant sur l'avis des professionnels. Depuis, la loi de 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, l'administration, les professionnels du handicap et les familles travaillent ensemble pour la création d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)²⁰⁵. Suite à cette concertation, le Projet est validé par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). La sociabilité s'exerce également à l'école, c'est ce que montre cette citation de Michel Boutin à travers son article, *Sociabilisation précoce et handicap*: « *L'enfant trouve une place dans le groupe où il évolue, grâce à l'acquisition du savoir-faire, avec la rencontre et l'échange* »²⁰⁶. C'est le vivre ensemble qui crée et entretient cette sociabilité, cette compétence. Ne pas ou ne plus avoir de lien avec le monde et avec les autres entrave l'apprentissage de la sociabilité.

En ce qui concerne les adultes en situation de handicap mental, il existe, là aussi, plusieurs possibilités de vie. Ainsi, en termes de structures d'accueil, les plus connus et courantes sont les ESAT, 1400 en France selon les chiffres de 2017 et qui sont les successeurs des Centres d'Aide par le Travail (CAT). Cela peut être, pour les personnes les plus dépendantes, une vie au sein d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS). En 2006, 484 MAS étaient référencées par la Direction de la Recherche, des Etudes de l'Evaluation et des Statistiques²⁰⁷. Les adultes les plus indépendants peuvent travailler auprès d'entreprises adaptées ou d'entreprises ordinaires qui octroient des emplois avec horaires aménagés et missions accessibles. Ces emplois bénéficient également d'une loi, renouvelée en 2019 sous le nom de la Loi Pacte du 22 mai 2019. Celle-ci prévoit qu'une entreprise qui emploie 20 personnes ou plus, doit obligatoirement prendre un pourcentage de personnes en situation de handicap, à hauteur de 6% sur l'effectif total²⁰⁸.

Se sociabiliser ne se déroule pas qu'à l'école ou dans la structure d'accueil, nous pouvons aussi le faire par la pratique d'activités artistiques, culturelles et sportives. Les trois entretiens menés auprès de familles, démontre que c'est un exercice très fréquent. Par exemple, Félix²⁰⁹,

²⁰⁵ Cette partie concernant les enfants intègre un plan plus vaste, qui s'appelle Plan de Compensation. <http://www.onisep.fr/Formation-et-handicap/Les-parcours-de-scolarite/Projets-de-scolarisation/PPS-le-projet-personnalise-de-scolarisation-pour-les-eleves-handicapes>

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/serieetud123.pdf>

²⁰⁸ La loi Pacte du 22 mai 2019 rallonge le délai pour les entreprises qui viennent d'être créées de 3 à 5 ans pour respecter ce pourcentage.

²⁰⁹ Voir annexe 14 : Entretien avec Valérie Gaté, maman de Félix.

13 ans, a une pratique musicale. Il fait des percussions dans le groupe « Les Wanted » à Blois. Il est inscrit également dans un club de basket. Marianne²¹⁰, 24 ans, a commencé très tôt des activités artistiques et sportives sous l'impulsion de sa mère. Cette dernière souhaitait répondre aux diverses manifestations du handicap chez sa fille et pallier à ses retards scolaires. Cela a été la danse, des percussions quand elle était enfant. Actuellement, elle pratique le chant mais par cours particulier. La pratique d'une activité musicale est fréquente pour la personne en situation de handicap mental. Même si, elle n'a pas d'activités périscolaires, la dernière enfant écoute de la musique, danse et écrit des chansons. Cette forte présence musicale, le musée de la lutherie et de l'archèterie française à Mirecourt (88) en joue car ses collections s'y prêtent. Ainsi, des instruments à cordes sont laissés à libre disposition pour que les visiteurs puissent s'y essayer et cette médiation est conseillée pour le handicap mental dans leur "Guide pratique des informations et des conseils pour votre visite"²¹¹.

Tous ces aspects et ces notions de socialisation, d'interaction, de sociabilité, qu'est-ce que cela a à avoir avec le musée ? En démontrant, que la socialisation et la sociabilité sont des maîtres mots dans le domaine de l'inclusion sociale à travers les exemples de la scolarisation, du travail et des pratiques culturelles, on s'aperçoit que cela s'effectue par la confrontation avec le milieu ordinaire et la fréquentation de personnes lambda. Le musée intègre cette logique en offrant un lieu accueillant et chaleureux, où tout le monde a une place, cela joue en faveur de la socialisation des personnes en situation de handicap mental.

C'est également, à travers l'espace muséal, l'opportunité de comprendre qui l'on est, de travailler sur l'acceptation de soi et de son corps. L'image que renvoie le handicap mental dans la société, c'est la différence, voir la confusion avec les maladies mentales, l'idée que ce sont des personnes qui font des crises (hurlements, gestes désordonnés, etc.). Notre conscience de nous-mêmes se construit d'après l'idée que nous nous en faisons, mais également à travers l'image que nous renvoie la société de nous même. Cependant, quand nous sommes une personne en situation de handicap mental, est-ce que notre conscience du Soi comprend cette image ? Techniquement oui. En effet, avoir conscience de Soi se construit en comprenant que l'Autre est un Soi en puissance. Seulement ces notions ne sont pas forcément comprises par les personnes en situation de handicap mental, qui pour certaines n'ont pas connaissance du concept d'identité. Elles n'emploient pas toutes le pronom « je »,

²¹⁰ Voir annexe 15 : Entretien avec madame Poyat, maman de Marianne.

²¹¹ Voir annexe 16 : Guide pratique – Musée de la lutherie et de l'archèterie française (Mirecourt).

certaines peuvent avoir du mal à définir les concepts de "mien", "tien", "sien", etc. Personnellement, cette image intervient dans cette prise de conscience au fur et à mesure des années, des apprentissages, mais aussi par rapport au degré du handicap. Beaucoup d'entre elles ont conscience du regard d'autrui, par expérience continue ou par vécu personnel, se sont souvent celles-ci qui établissent un lien entre leur Soi et leur handicap. La prise en compte du regard d'autrui s'effectue au fil du temps. Voici un exemple personnel, lors d'une sortie familiale à la piscine, un enfant trisomique d'une dizaine d'années voit un autre enfant trisomique et refuse dans un premier temps de jouer avec lui à cause de sa différence. C'est plutôt cocasse comme situation. Ce même enfant, 4 à 5 ans plus tard, a compris qu'il était lui-même handicapé et a choisi de jouer la carte de « Nous sommes tous handicapés »²¹². 1

Ainsi, le musée peut devenir un lieu où la conscience de soi et du regard d'autrui peuvent être appréhendés. Prendre conscience de son corps peut s'exercer par la sensorialité des outils de médiation. Il existe des ateliers thématiques dans les musées qui se tournent vers le domaine du spectacle vivant. C'est le cas par exemple au Musée du Pays du Hanau, qui propose des visites contées. Ces ateliers permettent aux personnes en situation de handicap mental d'interagir avec leur corps, d'apprendre la gestion de l'espace qui les entourent et de ce qui le compose comme les œuvres d'art. Pour ce qui est du regard d'autrui, cette prise de conscience marche de pair avec la socialisation, grâce à leurs interactions avec le personnel du musée, leurs accompagnateurs et amis/membres du groupe, et également l'interaction avec les autres visiteurs. Le Musée de la lutherie et de l'archèterie française²¹³ que nous avons préalablement cité, offre un moyen de prendre conscience de son corps en essayant les instruments mis à disposition. En effet, ces derniers s'accompagnent d'images illustrant comment la personne doit se tenir et placer ses mains et ses bras pour en jouer. C'est le cas aussi au Musée départemental de la Préhistoire à Nemours (77)²¹⁴ en proposant des ateliers sur les gestes qu'effectuaient les hommes de la Préhistoire.

Des visites mixtes

Il existe tous types de visites au sein de l'espace muséal. Elle peut être libre ou guidée, c'est-à-dire menée par un guide conférencier ou un médiateur culturelle. Une visite guidée

²¹² L'enfant en question est le petit frère de l'étudiante et ce sont des anecdotes réelles.

²¹³ Voir la ligne 42 de notre tableau de référencement.

²¹⁴ Voir la ligne 78 de notre tableau de référencement.

peut être théâtralisée, chantée, mimée, en LSF, pour enfant, pour adulte, pour un public scolaire ou un public en situation de handicap et surtout elle peut être aussi mixte.

Dans le dictionnaire Larousse, le terme « mixte », qui est un adjectif, a trois définitions possibles. Il peut évoquer, tout d'abord, une chose qui se forme d'éléments d'origine et de nature différents. Ou bien, il est employé pour parler du côtoiement des deux sexes dans un même espace, par exemple, les écoles mixtes mêlant filles et garçons. Enfin, la dernière définition parle des unions possibles entre deux membres issus de religions, de pays, ou de communautés différents.

Que signifie donc la formulation de visite mixte ? Dans notre sujet, elle suggère une visite guidée dont les visiteurs sont en situation de handicap ou non. Nous prenons des personnes avec des caractéristiques différentes pour leur offrir un contenu scientifique sur les collections ou les expositions présentées au sein de l'institution muséale. Cette idée est parfois souhaitée et mise en place par le musée lui-même, mais d'autres fois c'est le résultat d'un système de visite.

Pour expliciter tout ceci et ces différentes alternatives, nous allons faire appel à trois exemples. Lors d'un entretien avec Michel Lo Monaco, référent accessibilité au Musée du Louvre²¹⁵, a parlé de projets de visite mis en place au sein du musée. Si des visites mixtes existent au Louvre, elles sont dirigées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ces visites se font entre les personnes malades et leurs familles dans le cadre des plateformes de répit. Ces dernières ont été mises en place pour accompagner et soutenir les aidants (l'entourage) des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Au-delà d'apporter du réconfort et des solutions à des problèmes administratifs, les plateformes de répit offrent aussi des moments de « retrouvailles » par la culture. C'est dans ce cadre là que s'inscrit les visites mixtes du Louvre. Elles sont bénéfiques également car elles permettent de « retrouver » la mémoire pour ces personnes, faire en sorte de rappeler des souvenirs. L'idée qui constitue le fond cette initiative s'adresse certes à une maladie dégénérative, mais elle peut être reprise à destination de personnes en situation de handicap mental. En effet, une visite mixte entre personnes en situation de handicap et leurs familles permet de partager, de rapprocher et de créer des souvenirs communs. Là encore le Louvre propose quelque chose qui s'y rapproche, un atelier entre des personnes atteintes d'un trouble du spectre autistique et leurs familles. Ce sont des ateliers à faire ensemble.

²¹⁵ Annexe : entretien avec Michel Lo Monaco

La venue d'une personne en situation de handicap au sein d'une famille a pour conséquence parfois de se laisser envahir par le handicap et son quotidien (hôpital, structures, soins, etc.) et de ne pas laisser la place au loisir et à la possibilité de construire un lien entre les membres d'une même famille. En proposant ceci le Louvre donne, comme pour les plateformes de répit²¹⁶, un moment, une parenthèse pour ces familles. Ces deux publics ciblés par le Louvre, sont intéressants et mis à l'honneur car ils font l'actualité ces dernières années. Il existe un Plan Autisme²¹⁷ créé par l'Etat pour prendre mieux en considération ces personnes depuis leurs diagnostics jusqu'à des problématiques plus quotidiennes. Ces diverses considérations ne sont pas encore déployées à la totalité de la typologie du handicap mental. Cependant, en prenant l'exemple du Louvre, nous pouvons déjà exprimer la possibilité d'étendre ces visites mixtes à tous les handicaps mentaux car elles répondent à des besoins similaires.

Cet exemple se base sur une initiative de visite mixte issue d'un musée, mais cette sorte de visite peut aussi émaner de l'extérieur. Depuis quelques années, des associations, des start up organisent des visites insolites ou sur des thématiques précises et surprenantes. Ces visites s'intéressent particulièrement au patrimoine urbain, à l'histoire anecdotique d'une ville, mais elles existent aussi dans le secteur muséal. C'est dans les musées que prennent place les visites mixtes de "*La Balade des Gens Curieux*"²¹⁸. Quel est ce titre étrange ? "*La Balade des Gens Curieux*" est une agence de médiation basée à Grenoble et créée en 2017. Les deux initiateurs se sont rencontrés lors d'un séjour adapté²¹⁹ à Rome. Lui, Adrien Charoy, était aide médico psychologique à l'Arche, qui est une association pour adultes en situation de handicap mental. Elle, Marie Derouette, a fait des études en Histoire de l'Art. Leurs deux

²¹⁶ Les plateformes de répit sont des structures pour les familles de personnes âgées en perte d'autonomie, elles les accompagnent en les conseillant, en les écoutant et offrant des moments seuls en prenant en charge la personne âgée.

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/qui-sadresser/points-dinformation-de-proximite/les-plateformes-daccompagnement-et-de-repit>

²¹⁷ Il existe au total quatre Plans Autisme et ce depuis 2005. Le quatrième qui est en cours doit prendre fin en 2022.

²¹⁸ <http://la-balade-des-gens-curieux.com/>

²¹⁹ Les séjours adaptés sont des voyages organisés comme des colonies de vacances avec des personnes en situation de handicap mental.

parcours se complétant, ils ont fondé cette agence est décrite ainsi : « *La Balade des Gens Curieux est une agence de médiation par le Beau qui s'adresse aux particuliers et aux entreprises : elle propose à tous les publics une méthode d'observation et de rencontre autour d'une oeuvre, inspirée des regards différents portés sur l'art par des personnes avec un handicap* »²²⁰. Cette agence propose plusieurs activités qui vont des Apéros Art²²¹, à des balades. Toutes partent du postulat que l'art et le Beau sont des vecteurs de rassemblement et d'échanges. Qu'est-ce que sont ces balades ? Elles sont organisées dans des lieux culturels comme les musées, et sont destinées à toute personne souhaitant entrer en contact avec l'art et la culture mais aussi avec le handicap. Les personnes en situation de handicap mental sortent de leur rôle de patients, en devenant médiateurs. La volonté de ces « balades » est de créer du lien entre ces différents visiteurs, pour cela, les deux créateurs font appel aux 5 sens. Ils s'appuient sur des notions qui sont présentes et comprises par les personnes en situation de handicap, mais également à des facilitateurs pour que les personnes lambda ne soient pas perdues face à cet univers. La Balade des Gens Curieux n'intervient pas qu'auprès des publics individuels. Ils possèdent des offres destinées à l'inclusion des personnes en situation de handicap mental dans les entreprises en prenant l'art comme approche. Ces temps ensemble peuvent à avoir lieu sur la pause déjeuner, durant une demi-journée (alors complété d'une activité créative) ou sous le format d'une journée. Cette dernière option se déroule en trois temps, une prestation dans un lieu culturel, puis un repas partagé et enfin un laps de temps dans une structure d'accueil pour une activité décrite comme un « vis ma vie ». Les personnes non handicapées prennent conscience de ce qu'est le handicap et des difficultés quotidiennes. C'est une agence qui veut vraiment toucher tous les acteurs de l'inclusion dans le milieu culturel et au-delà, que cela soit les personnes elles-mêmes, les entreprises intéressées et les établissements culturels. Ainsi, pour ces derniers, l'agence déploie des formations pour que les établissements puissent se rendre au mieux accessibles et inclusifs.

Ces divers exemples montrent la possibilité de faire entrer en communication des personnes en situation de handicap mental et des personnes lambda. C'est cette communication que recherchait Claude Chalaguier durant sa thèse et au sein de son travail. Une recherche qu'il retranscrit dans son livre *Travail, Culture et handicap*²²² publié en 1992.

²²⁰ <http://la-balade-des-gens-curieux.com/index.php/qui-sommes-nous/>

²²¹ Ce sont des événements organisés pour échanger et partager autour d'une œuvre d'art.

²²² CHALAGUIER Claude, *Travail, culture et handicap*, Paris, Bayard éditions, 1992.

La préface de cet écrit est de la main de Philippe Meirieu, essayiste français spécialisé dans la pédagogie. Celui-ci estimait que la notion de handicap était le résultat de notre enfermement dans des codes sociaux et de notre « manque d'imagination ». Comme nous avons pu le voir grâce à deux initiatives très différentes par leurs auteurs et leurs natures, nous voyons que ces codes sont en train de disparaître et que nous nous ouvrons de plus en plus aux différences et donc aux handicaps. Si nous nous ouvrons aux handicaps, cela veut dire que nous les incluons dans notre univers et donc dans notre société. Ainsi, nous pouvons dire que les visites mixtes bénéficient à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap mental. Alors certes, l'initiative du Louvre se dirige d'abord vers les familles, mais la première interaction qu'a une personne en situation de handicap mental c'est son environnement familial qui lui apporte.

Le musée du "Vivre ensemble"

Toutes ces considérations sur la socialisation, l'interaction entre personnes non handicapées et en situation de handicap mental au sein du musée, notamment par l'exemple des visites mixtes, se déploient plus largement à travers les concepts de « Vivre ensemble » et d'accessibilité universelle.

Ces deux concepts n'interviennent pas que dans l'espace muséal, ils sont présents théoriquement dans chaque moment de la vie quotidienne. Pour ce qui est de la mission du « Vivre ensemble »²²³, elle est instaurée en 2004 par le MCC (Ministère de la Culture et de la Communication). Son champ d'intervention se situe dans les lieux culturels. Son objectif ? Attirer les publics du champ social qui n'entrent pas ou rarement dans ce type d'établissements. Pour ce faire, les institutions s'appuient sur un système de relais, de personnes ressources auprès de ces publics. Si le premier public cible est celui qui est éloigné de la culture, issu du champ social, ces prestations et ces méthodes s'appliquent également aux publics en situation de handicap. Dans le cadre des musées, la mission « Vivre ensemble » se compose de plusieurs institutions publiques dont l'emplacement est très souvent francilienne. Ces établissements sont quasiment les mêmes que ceux de la RECA (Réunion des Établissements Culturels pour l'Accessibilité). A partir de cette mission, tous les musées participant se doivent de créer ou de maintenir un service dédié au public du champ

²²³ <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Mission-Vivre-ensemble> [consulté le 16/06/2019]

social, ainsi que de proposer des médiations pour ce public. Ces considérations sont les mêmes que celles destinées à l'accueil et à l'accessibilité des établissements aux personnes en situation de handicap.

Durant la même période, le Ministère délégué à la Sécurité Sociale, aux Personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille soutient la création d'un guide. Celui-ci s'intitule *Vivre ensemble, guide des civilités à l'usage des gens ordinaires*²²⁴, qui lui s'attache à montrer que le handicap a sa place dans la société. Il propose des conseils, des remarques sur les potentielles réactions des personnes ordinaires par rapport au handicap. L'intérêt est de montrer que les personnes en situation de handicap vivent elles aussi dans notre société et qu'il faut les prendre en compte. Le mot de Marie Anne Monchamp²²⁵ au début de ce guide, explicite cette initiative et les travers qu'il souhaite éviter, ce qu'elle stipule ainsi :

« *Le propos du guide n'est ni de contraindre, ni de normer ce qui doit rester naturel et spontané* »²²⁶.

Le guide offre des conseils par typologie de handicap. En ce qui concerne le handicap mental, les considérations touchent les moyens de communiquer, la manière de réagir face à des gestes d'affection que nous pourrions trouver intrusifs socialement parlant.

L'accessibilité universelle, ou *Design for all* en anglais, est un concept qui fait débat. La fondation *Design for All* définit cette notion comme ceci: "*Design for All is the intervention into environments, products and services which aims to ensure that anyone, including future generations, regardless of age, gender, capacities or cultural background, can participate in social, economic, cultural and leisure activities with equal opportunities. Design for All/Universal Design should be implemented in all areas because the human beings are diverse and everyone has the wish, the need and the right of being independent and choosing the own life style without facing physical and social barriers*"²²⁷, donc comme quelque chose qui dépasse toutes choses pouvant différencier une personne par rapport à une autre. C'est une fondation basée en Catalogne espagnole et qui offre des conseils en matière de *Design for All* dans divers domaines, dont celui des musées. Pour une approche plus spécifique de l'univers muséal en matière de *Design for All*, la fondation a créé le site internet

²²⁴ Mission « Vivre ensemble », *Vivre ensemble, guide des civilités à l'usage des gens ordinaires*, Paris.

²²⁵ Femme politique française, Marie-Anne Monchamp est l'ancienne secrétaire d'Etat chargée des Personnes Handicapées entre 2004 et 2005.

²²⁶ Mission « Vivre ensemble », *Vivre ensemble, guide des civilités à l'usage des gens ordinaires*, Paris, p.2.

²²⁷ <http://designforall.org/design.php>

suivant: *Museum for All*²²⁸. C'est un site internet qui regroupe les différents musées étant accessibles à tous à travers l'Europe.

Dans l'absolu, ce que prône cette accessibilité est que chaque objet, médiation (dans le cas des musées), soit pensé pour tous et pas seulement pour un public cible. Très développée et portée dans les pays anglophones et au Canada, elle est moins connue en France. L'association canadienne *AlterGo*, qui participe à une meilleure accessibilité des loisirs pour les personnes en situation de handicap, définit l'accessibilité universelle comme ceci :

*« L'accessibilité universelle est le concept qui permet la participation et l'inclusion sociale des personnes ayant une limitation fonctionnelle. L'accessibilité universelle permet à toute personne, quelles que soient ses capacités, l'utilisation identique ou similaire, autonome et simultanée des services offerts à l'ensemble de la population. Que ce soit pour se déplacer en fauteuil roulant ou avec une canne blanche, écouter un film avec audiodescription, lire un courriel, jouer au hockey ou se rendre au travail, l'accessibilité universelle cherche à éliminer les obstacles qui se présentent à tous et elle bénéficie à tout le monde, incluant les travailleurs ou les jeunes familles qui se déplacent avec une poussette. »*²²⁹

Elle intervient dans tous les aspects de la vie et de la société, et pas seulement au cœur des musées. Elle se rapproche de ce que régie la loi 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, en développant et rendant des infrastructures accessibles à tous. Ainsi, les rampes d'accès mises en place pour les personnes à mobilité réduite sont aussi utilisées par les familles avec poussettes, les femmes enceintes ou bien les personnes âgées. Tout simplement car cela facilite l'accès à l'établissement au contraire des marches qui peuvent constituer un obstacle ou une difficulté supplémentaire dans ces différents états. Toutes les sources que nous avons donné en matière d'accessibilité universelle et de *Design for All*, proviennent de pays anglophones ou sont écrites en anglais comme pour la Fondation *Design for All* présente en Espagne. Cette présence forte de l'aire anglo-saxonne sur le *Design for All*, nous pouvons la voir à travers deux exemples, l'un provenant de la vie quotidienne et l'autre du secteur muséal. Ainsi la chaîne de supermarchés *Morrison* au Royaume-Uni, a instauré le samedi, un temps où le bruit et les nuisances sonores sont amoindris²³⁰. Cette initiative est dirigée en faveur de l'inclusion des personnes ayant des troubles autistiques,

²²⁸ <http://www.museumforall.eu/prova/publico/about.php>

²²⁹ Définition située sur la page internet de l'association *AlterGo* :

<http://www.altergo.ca/fr/altergo/accessibilite-universelle>

²³⁰ FISNÉ Audrey, « Des magasins anglais instaurent une heure de courses silencieuses pour les personnes autistes » in *Courrier International* – Paris, juin 2018.

pour leur permettre de faire leurs courses par elles-mêmes dans des conditions qui leurs sont favorables. Ainsi, en abaissant le volume sonore à son strict minimum, mais également l'intensité lumineuse, les personnes ayant des troubles autistiques sont moins contraintes par la surcharge sensorielle qu'elles vivent au quotidien. Ce besoin n'est pas que celui des personnes présentant des troubles autistiques, mais il peut être celui de personnes plus âgées, ou qui souhaitent évoluer dans des lieux plus calmes. Là encore, l'initiative ne marginalise pas le public en situation de handicap mental, car c'est une heure silencieuse ouverte à tous, donc vectrice d'inclusion sociale. Ce qui aide une personne peut en soulager d'autres. Dans le secteur culturel, voici l'exemple de Waddesdon Manor, qui est un monument historique britannique. Celui-ci émet une initiative similaire en proposant des plages horaires silencieuses dans les jardins²³¹. Ces silences destinés dans un premier temps aux personnes ayant un trouble autistique, s'intègrent dans un plus vaste dessein, celui de redonner son rôle apaisant au jardin. Là encore, ces plages horaires sont ouvertes à tous.

En France l'accessibilité est prônée par la loi de 2005 sur l'égalité des droits et des chances. Cette loi donnait 10 années aux établissements recevant du public pour se mettre au norme et se rendre accessible. En 2012, le Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé des Personnes Handicapées a demandé la création des Ad'ap (Agenda d'Accessibilité Programmée), car à trois ans de l'échéance, seuls 30% des établissements ont respecté la mise au norme²³². Cependant, au sein des musées français, il existe aussi des exemples de médiation respectant l'accessibilité universelle. C'est le cas par exemple au Palais des Beaux-Arts de Lille à travers son application (accessible sur tablette, prêtée par le musée), qui est construite pour être accessible à tous. Cette application se présente comme un parcours jeu, dont il est possible de s'en servir en tant qu'individuel, membre d'une famille ou d'un groupe, avec ou sans handicap. Celui-ci peut être la surdité, faisant parti du handicap mental²³³. Dans le cadre du handicap, selon eux, qu'il soit mental ou non, il doit être pris en compte dès la conception du dispositif de médiation. Celui doit donc être conçu pour être accessible à la majorité des visiteurs. L'article « *Effet captivant et apaisant de la médiation par tablette au musée : mesures physiologiques et motivationnelles* »²³⁴, évoque le handicap comme étant : «

²³¹ <https://waddesdon.org.uk/blog/silent-space-switch-off-gardens/>

²³² <https://handicap.gouv.fr/vivre-avec-un-handicap/acceder-se-deplacer/article/accessibilite-universelle>

²³³ Présentation du parcours-jeu du Palais des Beaux-Arts de Lille : <http://www.pba-lille.fr/Le-Palais-des-Beaux-Arts-numerique>

²³⁴ BOUGENIES Fanny, « Effet captivant et apaisant de la médiation par tablette au musée : mesures physiologiques et motivationnelles », in *Études de communication*, n°46, 2016, p.87 – 108.

une source d'innovation et non une contrainte comme le prévoient les dispositions légales pour les établissements recevant du public, notamment les musées »²³⁵. En effet, en cherchant à répondre et à pallier à ces déficiences, nous menons une réflexion plus poussée sur les solutions possibles. Ces réflexions sont aussi le sujet des semaines de l'accessibilité organisées par le musée du Louvre et celui du Quai Branly. Chacune des institutions à son laps de temps consacré²³⁶ à cette semaine particulière. Celle-ci est rythmée par les conférences, les initiations et aux visites particulières de types sensoriels²³⁷. Chacun est le bienvenu pour participer à ces évènements, même si ces semaines s'adressent avant tout chose aux professionnels du handicap pour exposer ce qu'il fait en faveur des personnes en situation de handicap. L'idée principale que souligne Michel Lo Monaco est de pérenniser ces offres de médiation.

Toutes ces opérations menées en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité des personnes en situation de handicap et particulièrement du handicap mental, demandent aussi des efforts de la part des visiteurs ciblés. Cependant, certaines personnes en situation de handicap mental ne souhaitent pas interagir avec autrui. Par exemple, Marianne, dont nous avons interrogé sa mère, pratique des activités culturelles que si les autres usagés lui plaisent. Entre 2012 et 2013, des enquêtes²³⁸ concernant les pratiques culturelles des personnes en situation de handicap mental, ont démontré que celles-ci avaient peur de l'inconnu que représentait le musée.

Pourtant un lieu qui fait peur

Affirmer une telle chose est provocante. Nous cherchons à démontrer les efforts, les moyens mis en place pour montrer que les musées développent une accessibilité en faveur des visiteurs en situation de handicap mental et là nous sous-entendons la possibilité que ce lieu soit tout sauf chaleureux et sécuritaire. L'idée n'est pas d'acculer l'institution muséale mais

²³⁵ Ibid. p.90.

²³⁶ Le Quai Branly organise sa semaine en décembre, tandis que le Louvre a décidé de la faire tous les deux ans durant le mois de février.

²³⁷ Ce fut le cas notamment au musée Delacroix avec une visite guidée animée par la présence d'une mallette pédagogique.

²³⁸ LEBAT Cindy, *Le public déficient intellectuel face aux offres culturelles adaptées*, Paris, RECA (rapport d'étude), 2013.

de nuancer notre propos en montrant que tout n'est pas si simple, que d'offrir des actions et d'outils en faveur de cet accessibilité, ne suffit pas à amener ces personnes à entrer au sein du musée. Il est bon également de se rendre compte que l'accessibilité des musées aux visiteurs en situation de handicap mental n'est pas acquise en regardant les résultats du référentiel présentant les institutions possédant une ou des offres pour eux. Un chiffre qui se porte à 166 musées sur 1218.

De fait cette partie évoque la question des non-publics, mais surtout de l'inconnu. Un concept qui s'applique à l'espace muséal mais surtout aux personnes qui le peuplent en y travaillant ou en le visitant. Elle questionne par ailleurs l'isolement qui peut émaner des familles elles-mêmes.

Faire face à l'inconnu

Nous utilisons le terme "inconnu" ici, dans le sens "inexploré". En effet, le musée peut être perçu comme un territoire nouveau, inconnu pour les personnes en situation de handicap mental qui n'ont pas l'habitude de s'y rendre.

L'une des raisons de ne pas s'y rendre, c'est la distance. Il arrive que les musées et les structures d'accueil soient éloignés les uns des autres. Revenons aux résultats de notre première enquête, certains musées ont répondu que la distance entre les deux était un frein. C'est le cas du musée de Flandres à Cassel (59)²³⁹ qui pointe du doigt le fait d'être musée dans un secteur rural donc avec peu de transports communs. La ruralité est un facteur qui est revenu souvent dans la catégorie des freins, le musée de la Chalosse (40) et le musée de Montmorillon (86)²⁴⁰, qui estiment que la ruralité entraîne un manque de transport ou des difficultés à s'y rendre à cause de la distance. Ce manque de transports apporte aussi des contraintes financières pour les structures d'accueil, qui doivent envisager un budget plus large pour y venir. Le facteur de la distance n'a pas lieu seulement dans le milieu rural, il prend forme également dans le secteur urbain. Par exemple, à l'EME Resolux qui se situe dans le 6^e arrondissement de Paris, il faut que l'établissement muséal se trouve dans un périmètre proche. Tout simplement car prendre les transports s'avère être un effort supplémentaire pour certains élèves. Cette distance, Marie Robert l'illustre durant notre

²³⁹ Voir tableau référentiel, ligne 56.

²⁴⁰ Voir tableau référentiel, lignes 137 & 138.

entretien par l'exemple d'un garçon dont le peu de marche entre l'EME et le musée Zadkine²⁴¹ avait été fatiguant.

Les personnes en situation de handicap mental peuvent être des personnes à habitudes. Pour qu'ils puissent prendre conscience du temps, de l'organisation d'une année ou d'une semaine, il faut répéter très souvent des faits, associer un mois à un événement par exemple. Ils peuvent aussi avoir un emploi du temps visuel sur lequel des images ou des mots expriment leurs activités. Cette nécessité pour acquérir cette connaissance temporelle entrave parfois. Elle construit des habitudes qu'il est compliqué de changer. Se rendre dans un musée, si c'est un lieu ou une entité que ces personnes ne connaissent pas, peut représenter un effort de leur part. C'est intégrer une nouveauté dans sa vie. Cependant, ça peut être pallié si cela a lieu durant un cours, par exemple le cours d'arts plastiques de Marie Robert à l'EME Resolux. Notre troisième interrogée, durant notre discussion, a beaucoup évoqué les musées qu'elle a visité pendant ce cours. Cela fait parti de son emploi du temps. Madame Gaté²⁴², elle, témoigne du fait que le mot "musée" représente le muséum d'Histoire Naturelle de Blois pour son fils Félix. C'est un établissement qu'il aime, il visite les expositions temporaires qui y sont organisées mais préfère admirer les vitrines de la collection permanente qu'il connaît par coeur. Félix ne dit pas non pour visiter d'autres musées, mais il apprécie celui qu'il connaît le mieux.

Cette idée d'inconnu est générée par les musées eux-mêmes. Un fait qui est sûrement involontaire, mais qui fait que les familles interrogées n'ont pas eu vent d'offres de médiation dédiées au handicap mental. Madame Poyat a ainsi stipulé ne pas connaître ces offres et madame Gaté, qui travaille elle-même dans la culture, ne s'est jamais posé de question sur leur existence car elle n'a pas eu connaissance d'opérations similaires et dédiées. Cette méconnaissance des parents n'est pas un facteur pour faire du musée un lieu rassurant. La communication est aussi mise à mal par la recherche d'établissements accessibles. Cela a été observé lorsque nous avons voulu trouver des annuaires référençant ces musées. Les bases *Accessible* ou *Tourisme et Handicap* doivent être connues des familles ou des structures d'accueil pour être utilisées. Ou alors il faut que ce soit des personnes qui fréquentent assidûment les pages du site du MCC. Elles présentent également des difficultés dans leurs utilisations que nous avons expliqué durant le chapitre 2. En ce qui concerne notre référentiel

²⁴¹ Il faut 12 min à pieds selon Google Maps.

²⁴² Voir annexe 14 : entretien avec Madame Gaté.

basé à partir de la base *Muséofile*, il faut que les parents soient avertis de son existence, mais qu'ils prennent chaque musée au cas par cas pour trouver un renseignement sur l'accessibilité.

Faire face à des inconnus

En dehors du fait, qu'il faille se rendre dans un endroit inconnu, il faut aussi rencontrer et faire face à des personnes que l'on ne connaît pas. Ces inconnus sont à la fois le personnel de l'institution et les autres visiteurs. Nous ne pouvons pas deviner quel est leur rapport au handicap, si c'est quelque chose qu'ils connaissent ou pas, si c'est quelque chose qui les dérange ou non. Le fait de méconnaître le handicap engendre parfois des réactions négatives, notamment dans le cadre du handicap mental, car celui-ci peut être invisible. Nous ne pouvons prévoir les réactions, les regards même si ils blessent et qu'ils ne devraient pas avoir lieu. Au fil des entretiens et des rencontres avec des professionnels de l'accessibilité sur un plan personnel, nous remarquons que les personnes travaillant sur les questions d'accessibilité dans les institutions muséales, ont très souvent un lien avec le handicap. Est-ce que pour accueillir ce public, il faut soi-même y être confronté ?

Comme nous avons pu le voir plus haut, il arrive que les personnes en situation de handicap mental remarque leurs différences, mais comprennent-elles le regard qu'on leur porte ? Il est difficile de les questionner sur cet aspect du handicap. Aucun des entretiens menés avec des familles et des enfants en situation de handicap mental, n'a répondu cette problématique. Par contre, l'entretien avec Marie Robert a permis d'évoquer cette question. De toutes les institutions visitées avec ses groupes ou selon l'avis de ses collègues, aucune n'a eu de rejet envers le handicap, même, elles étaient plutôt dans une optique d'accueil très ouvert. Pour ce qui concerne les autres visiteurs, elle stipule que certains peuvent être dérangés par les "bruits" ou le manque de tenue dont ferait preuve ses élèves. Marie Robert finit par conclure que contre cela nous ne pouvons rien, c'est de l'éducation.

Ce même entretien nous mène à une autre difficulté que crée sans le vouloir la médiation au musée. Il faut pouvoir se concentrer pour écouter une personne que nous ne connaissons pas. C'est déjà une action compliquée auprès d'un entourage familial, alors le faire dans ces conditions n'aide pas. C'est une chose qu'à relever Marie Robert au fil de ses visites et pour elle, cela provient des pathologies que présentent certains, pour qui ne pas crier, se concentrer sur une chose et une personne, n'est pas naturel.

Et les familles et les structures dans tout ceci?

Comme nous avons pu le voir, les personnes en situation de handicap mental font rarement des activités indépendamment de leurs familles ou de leurs structures d'accueil. Seulement, si le musée est un lieu méconnu pour elles, cela veut dire que leur entourage ne les y amènent pas. Les trois familles interrogées pratiquent assez largement la visite dans l'espace muséal, allant parfois jusqu'aux galeries comme pour la jeune fille de 13 ans. La seule personne allant moins dans un musée, c'est Marianne la fille de Madame Poyat. Cette dernière a eu l'impression il y a quelques années de forcer ses enfants à se rendre dans un musée, alors que ce n'était pas ce dont ils avaient envie. Elle a donc choisi d'arrêter, mais suite à notre entretien et aux retours de sa fille sur les sorties qu'elle faisait avec ses structures, Madame Poyat envisage d'y revenir avec Marianne.

Cependant, il est vrai que le handicap est un facteur d'enfermement pour les familles. Tous les jours c'est se battre contre l'administration pour la prise en compte des soins, la scolarisation et autres tâches administratives, que la présence des associations essaye de palier pour offrir des réponses aux familles. Lin Grimaud l'énonce de la manière suivante: « *C'est le système familial dans son entier qui est sur contraint et peut évoluer vers un isolement* »²⁴³. Des luttes, des combats qui font passer l'accès à la culture comme quelque chose de secondaire. Si on ajoute à cela le fait que ce soit des familles qui ne fréquentent pas ce type d'établissement, nous parlons alors de potentiels visiteurs qui n'entreront sûrement jamais dans un musée. En fait, selon le Crédoc (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie), 67% des français en 2016 ont visité un site patrimonial (musée, monument historique, exposition). Un chiffre en augmentation mais qui montre un nombre important de non-visiteurs, dans lesquels il peut y avoir des familles de personnes en situation de handicap mental.

²⁴³ GRIMAUD Lin, « Handicap : l'inclusion comme performance » in *EMPAN*, 2012/3 (n°87), p. 55 – 62.

Si les familles ne prennent pas ce type d'initiatives culturelles, la seule autre possibilité pour que ces visiteurs en situation de handicap mental connaissent un musée, c'est dans le cadre de l'école ou dans les sorties menées par les structures d'accueil. Seulement, là encore l'enquête par questionnaire a démontré l'existence de freins provenant des accompagnateurs cette fois. Eux aussi sont effrayés en quelque sorte par ces visites. L'écomusée des tuileries de Pouligny à Cheniers (23)²⁴⁴ estime qu'il y a une certaine peur que cela se déroule mal. Tandis que le château-musée de Flers (61)²⁴⁵ évoque quant à lui les collections des musées comme de potentiels repoussoirs pour les accompagnateurs, c'est ce qu'ils pensent des sujets Beaux-Arts, peut être car cela peut être plus complexe à rattacher au quotidien d'une personne en situation de handicap mental.

Créer un lien avec le musée

Si l'inclusion sociale se met peu à peu en place au sein des musées, ce n'est pas seulement la part des institutions muséales qui prône dans ces actions. C'est toute une démarche qui émane de l'Etat, des associations, des parents en amenant leurs enfants dans un musée et des établissements eux-mêmes. C'est ce qui se déroule tout au long de notre recherche. Cependant, l'inclusion dans le musée se construit particulièrement comme un lien.

Comment construire et donner corps à un lien ? Tout d'abord en faisant du musée un repère dans le quotidien de la personne en situation de handicap. Ce repère ne peut apparaître que en revenant plusieurs fois dans l'institution muséale. Seulement, faire venir et revenir c'est un objectif que le musée ne peut atteindre seul. Il peut en effet s'établir grâce à des partenariats entre institutions d'accueil de personnes en situation de handicap et musées. Cela émane aussi de la manière de communiquer sur ces activités et de la réception qu'en font ces visiteurs et leurs entourages. Cette dernière pratique entre dans une envie sous-adjacente et conséquente de ce sujet, la désinsularisation du handicap et particulièrement du handicap mental, qui, comme nous l'avons vu et dit, est méconnu. Enfin, dans un dernier point il faut tenir compte que le musée est un espace accueillant du public, tous types de visiteurs, mais que l'accessibilité et le confort de l'un d'eux ne doit pas se faire au détriment des autres.

²⁴⁴ Voir tableau référentiel ligne 130.

²⁴⁵ Voir tableau référentiel ligne 111.

Revenir plusieurs fois

Pour casser l'idée d'un espace inexploré, il faut que le musée devienne un repère dans la vie quotidienne. La jeune fille de 13 ans sait ce qu'est un musée, car elle y a été plusieurs fois avec sa famille et avec l'EME. C'est aussi le cas pour Félix, le fils de Madame Gaté. Cette récurrence pour faire du musée un lieu accessible se déroule par plusieurs moyens que nous allons tenter d'analyser.

Tout d'abord, les structures de scolarisation spécialisées sont aussi soumises à une partie des directives de l'éducation nationale, comme celle d'avoir un PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle). Certaines structures, qu'elles soient pour enfants ou pour adultes, ont aussi des cours de culture générale. Enfin, tout simplement, certaines structures estiment que c'est un droit pour leurs résidents de se rendre dans un musée. Toutes ces possibilités, qui sont loin d'être exhaustives, sont de potentielles impulsions pour que le musée s'associe et collabore avec les structures. Bien entendu, nous avons déjà évoqué des collaborations dans le chapitre 1²⁴⁶, mais ce que nous souhaitons aborder ici, ce sont davantage les cycles de visite, les projets menés entre les deux partenaires. Ce sont des temps souhaités par les deux parties, car cela leur apporte, et cela permet de répondre concrètement à un besoin. Ces cycles et projets s'inscrivent souvent dans une thématique proposée par la structure d'accueil, afin de compléter ou de mettre en lumière des notions apprises en cours. Comme nous l'avons constaté, se servir des objets offre la possibilité de donner un exemple concret et de rattacher des notions abstraites à quelque chose de tangible. Par exemple, dans un contexte similaire, le SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) Autisme 75 de Créteil octroie un temps par semaine à l'éveil de la culture générale. Pour cela, les éducateurs et les élèves se rendent à la ludothèque une fois par semaine. Cela donne à voir autre chose que son établissement d'accueil, l'aspect ludique apporte un apprentissage informel et un espace de socialisation avec des enfants lambda.

Cet aspect cyclique se construit de plusieurs visites dans un même établissement muséal, autour d'un thème. Ainsi, cela peut être l'alimentation (un cycle hypothétique) dans les collections d'un musée. La construction d'un cycle se déroule en amont et sous l'initiative (très souvent) des éducateurs. A Souvigny (03), en 2012, le musée Saint Marc a accueilli le

²⁴⁶ Les collaborations sur la création de FALC, de Musée en Liberté, ou des Papillons Blancs avec le musée d'Orsay et le musée de la Vie Romantique.

Centre de jour de l'Envol²⁴⁷ afin de penser et de réaliser des ateliers et des programmes pédagogiques autour d'une oeuvre du musée, la colonne du Zodiaque²⁴⁸. L'année fut coupée en deux, la première partie s'organisait avec des visites tous les quinze jours pour étudier l'oeuvre ainsi que son iconologie. Puis, la seconde partie de l'année fut consacrée à la création de la colonne de l'Envol²⁴⁹. C'est un exemple concret du lien qui peut être créé entre le musée et les personnes en situation de handicap mental.

Seulement, les cycles sont aussi le résultat d'une gestion complexe entre ce que veulent les éducateurs et ce qu'il est possible de faire pour le musée. C'est quelque chose qu'a souligné Bénédicte Capelle Perceval²⁵⁰. Selon elle, les cycles sont une bonne chose, mais il faut également s'en méfier. Il faut que les éducateurs soient un minimum porteurs du projet et il ne faut pas chercher à tout voir comme un apprentissage, le musée peut être aussi une sortie de loisirs. Cependant, le bon point pour elle, des cycles, c'est que les visiteurs en situation de handicap apprennent à connaître un même guide et se sentent ainsi plus à l'aise à l'idée de revenir. En comparant les projets et les musées entre eux, nous pouvons faire l'hypothèse suivante. Un cycle ou un projet sont davantage réalisables s'ils prennent place au sein d'un établissement muséal proche géographiquement et à taille humaine. Par exemple, le cycle de visite sur l'exposition "*Être pierre*" entre le Musée Zadkine et l'EME Resolux.

Au delà des cycles de visites, le lien avec le musée peut se construire par le biais de partenariats d'une autre nature. Posséder une offre de médiation pour un public spécifique, tel que le handicap mental, ne garantit pas que celui vienne dans ce musée. Ce qui aide dans ces cas là, c'est bien entendu la communication mais aussi le réseau qui se constitue d'acteurs du handicap comme les structures ou les associations. Ce réseau permet d'avoir un avis extérieur de la part du public concerné. C'est aussi un moyen d'échanger sur ces questions et d'améliorer si besoin. C'est une initiative qui est revenue plusieurs fois dans les réponses des musées à notre questionnaire. En effet, 35 institutions ont indiqué avoir collaborées et créées

²⁴⁷ Structure d'accueil pour adultes en situation de handicap mental.

²⁴⁸ La colonne du zodiaque est un pilier de style roman du XIIe siècle. Il est octogonal et ses quatre faces principales ont des iconologies différentes. L'une d'elles se réfère aux mois de l'année, une autre aux signes du zodiaque, la troisième et la quatrième ont pour thème les peuples étranges de la terre et les animaux fabuleux.
http://www.ville-souigny.com/Souigny/Culture/Culture_Colonne.html

²⁴⁹ http://www.ville-souigny.com/Souigny/Enseignement/Culture_Structures.html

²⁵⁰ Annexe : Entretien (informel) avec Bénédicte Capelle Perceval, référente accessibilité de la Cité de la Musique, le 14/01/2019.

des partenariats avec structures d'accueil et des associations. Certaines d'entre elles dans une volonté de valider leurs offres, c'est le cas par exemple du musée départemental de la Préhistoire de Nemours²⁵¹. D'autres collaborent dès le début de la réflexion, pour que les attentes, les besoins et les envies soient prises en compte. Ainsi, nous pouvons observer ceci au musée des Beaux-Arts de Valenciennes²⁵², où il y a une rencontre entre les différents acteurs en amont de la conception. Ces collaborations permettent de créer un lien entre les deux institutions et donc entre leurs membres. Il est plus facile de revenir dans un lieu, avec lequel nous avons travaillé et où nous savons qu'il répondra à nos attentes.

Un lien pour désinsulariser le handicap

Outre le fait de se sentir à l'aise dans un lieu qu'ils connaissent, les efforts faits pour créer un lien avec le musée passe également par l'idée que le handicap isole. Les musées cherchent à contrer cela. L'isolement du handicap se constitue notamment car l'environnement ne s'adresse pas directement à eux, ils sont en quelque sorte infantilisés. Certains musées ont trouver des moyens pour viser une inclusion sociale et qui rendent également indépendant. Partons déjà du fait qu'une personne en situation de handicap mental a très peu de moyens cognitifs et pratiques de se rendre seule dans une institution muséale. C'est dû en parti à un manque d'indépendance et à la présence d'obstacles²⁵³ en dehors de l'établissement. Cependant, un adulte en situation de handicap mental reste un adulte et à une personne adulte, les musées donnent des livrets de visite. C'est à ce besoin de considération, d'être pris pour un adulte, que répondent certains musées en proposant des guides téléchargeables. Les informations qui s'y trouvent expliquent ce que les visiteurs vont voir dans le musée, mais également comment se rendre dans celui-ci. Le tout est écrit de manière simplifiée, voir en FALC (Facile A Lire et à Comprendre). Un exemple concret, le guide du musée des Beaux-Arts de Quimper²⁵⁴, il explique dans l'édito, la volonté du musée, les partenaires qui sont affiliés à cette démarche et les projets organisés. Puis les pages suivantes présentent les moyens de se rendre au musée, les plans des étages avec des images illustrant les oeuvres à voir et des pictogrammes stipulant la localisation des planches tactiles. Ensuite, ce sont des doubles pages qui exposent les offres par handicap. L'initiative est louable mais

²⁵¹ Voir tableau référentiel, ligne 78.

²⁵² Voir tableau référentiel, ligne 67.

²⁵³ La distance, les transports, la signalétique, etc.

²⁵⁴ Voir annexe 7 : guide du Musée des Beaux Arts de Quimper.

peu accessible pour les personnes en situation de handicap mental, sauf si elles ont un niveau de lecture important. Au contraire, toujours à destination d'un public en situation de handicap mental lecteur, le musée du Pays du Hanau utilise le FALC dans son guide²⁵⁵, pour faire passer ses informations.

S'il est difficile de se rendre seul au musée, se déplacer à l'intérieur de celui-ci de manière indépendante est faisable grâce à la présence de certains dispositifs. Ces dispositifs sont visuels et tactiles, placés à l'entrée du bâtiment, ils permettent l'orientation des publics, qu'ils soient en situation de handicap mental ou non d'ailleurs. Ainsi, Les Champs Libres à Rennes, propose une maquette visuelle et sonore afin de rendre compte des volumes de l'espace extérieur et intérieur de l'établissement. Avoir une approche sensorielle permet de mieux appréhender le contenu.

Mais privilégier le confort de tous

Le musée est un espace qui, comme nous l'avons vu, doit accueillir tous les publics selon la Loi 2002-5 relative aux Musées de France. L'article n°2 déclare les quatre principales missions du musée, la quatrième exprime la politique envers les publics qui doit être appliquée :

*“Concevoir et mettre en oeuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture”*²⁵⁶

Cependant, quel est le public le plus important entre celui qui visite souvent et celui qui n'entre jamais dans l'espace muséal ? Si, nous partons du principe que ce sont les personnes franchissant le plus souvent le seuil du musée, qui doivent être privilégiées, il est fort probable que les personnes en situation de handicap mental passeront en dernier. Cette idée va à l'inverse du concept d'inclusion sociale, mais pourquoi faudrait-il tout adapter et rendre accessible pour des personnes qui ne fréquentent pas ou peu le milieu muséal ? Posée ainsi, cette question fait froid dans le dos, mais c'est une problématique actuelle qui ne touche pas seulement le milieu muséal, ni le handicap mental. Récemment un salon du livre à Cambrai²⁵⁷, situé dans un manoir, n'avait pas jugé bon d'installer un accès pour personnes à mobilité réduite. Alors que dans les auteurs présents, l'un d'eux se déplace en fauteuil, une situation cocasse, qui a déchaîné des avis sur les réseaux sociaux. Ce genre de questions ne se

²⁵⁵ Annexe 17 : Guide pratique du musée du Pays du Hanau pour le public en situation de handicap mental.

²⁵⁶ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000769536&categorieLien=id>

²⁵⁷ <https://www.lavoixdunord.fr/576927/article/2019-05-03/doit-rester-chez-soi-quand-est-handicape>

poserait plus si les musées étaient davantage visités par ces visiteurs particuliers, en faisant en sorte que ce lieu devienne un repère dans leur vie quotidienne. Cependant, poser cette problématique soulève le fait que le musée doit accueillir tous ses publics, mais comment répondre aux besoins d'un public en particulier sans contraindre les autres ? Il n'y a pas de réponses parfaites pour cela. Notamment dans le cas des visites guidées, qui dans certains modestes établissements, sont les seules manières de visiter. Ces médiations obligatoires peuvent se faire avec des personnes non handicapées et en situation de handicap, tout simplement car les membres d'une famille peuvent être en situation de handicap. Les groupes s'organisent peu avant le début de la visite et se composent de visiteurs qui ne se connaissent pas et qui ne viennent pas pour les mêmes raisons. Ce type de visite n'est pas forcément confortable pour les visiteurs en situation de handicap, non handicapés et pour le guide. Ce dernier n'a pas forcément le temps d'intervenir ou d'adapter ses propos à la compréhension de ces visiteurs particuliers qui sont en minorité dans ce groupe disparate. Si au contraire, il le fait, ce sont les visiteurs non handicapés qui peuvent être gênés, car cela prend trop de temps ou que le contenu n'est pas assez scientifique. Par expérience personnelle²⁵⁸, il est difficile de contenter tout le monde dans cette situation.

La confortabilité n'est pas seulement celle des personnes non handicapées. C'est aussi celle des personnes en situation de handicap mental. C'est pour que leur visite se déroule bien que Michel Lo Monaco²⁵⁹ préconise dans certains cas, l'utilisation d'horaires spécifiques. Des horaires en dehors des heures d'ouverture du musée du Louvre, pour soulager certaines personnes ayant des troubles liés à la foule et à la présence d'inconnus. Des troubles qui sont exacerbés dans un musée brassant autant de monde que le Louvre. Cela peut être dû aussi au fait que leur déplacement soit contraint par des éléments de type lit médicalisé par exemple. Puis, ces temps hors ouverture, donnent la possibilité aux médiateurs d'être davantage à l'écoute des visiteurs en situation de handicap mental, de pouvoir prendre le temps de leur expliquer et de répondre à leurs questions.

Finalement, tous ces éléments témoignent que l'inclusion sociale se crée au sein de l'institution muséale grâce à diverses initiatives, mais qu'elle n'est pas totalement acquise et

²⁵⁸ Stage de guide conférencier au château de Fontenay le Comte (85).

²⁵⁹ Annexe 15 : Entretien informel (prise de note) avec Michel Lo Monaco, responsable de l'accessibilité au Musée de Louvre.

que le musée peut jouer un rôle d'éducateur envers les publics non handicapés, afin de les sensibiliser à cette notion.

Conclusion :

Force est de constater que l'accessibilité des musées aux personnes en situation de handicap mental touche plusieurs concepts et domaines. En posant la problématique de la potentielle inclusion culturelle et sociale des personnes en situation de handicap mental dans les musées, plusieurs résultats sont venus étayer cette idée.

Tout d'abord, nous avons pu voir que ce sujet demandait à ce que nous définissions le handicap mental, les pathologies qu'il comprend comme la trisomie, l'autisme, le polyhandicap, et admettre que malgré des similarités entre elles, ces pathologies sont différentes. C'est aussi un sujet qui possède un fort ancrage juridique et qui permet d'analyser l'évolution des termes employés entre la loi de 1975 et celle de 2005. L'accessibilité des musées à ce type de handicap passe aussi par la création de commissions comme "Culture et Handicap" ou des groupes de travail issus de la RECA. Ces considérations remontent à plus loin dans le temps et sont présentes dans d'autres aires géographiques. Ainsi, nous avons pu étudier des ouvrages provenant de journées d'études organisées par *Handicap International*, mais également des livres anglophones écrits notamment par l'université de Leicester. Ce premier chapitre a délivré aussi des exemples de collaboration entre les musées et la sphère associative comme le label *Tourisme et Handicap*. Toutes ces recherches montrent que l'accessibilité est présente dans le secteur muséal, ou du moins qu'elle le touche par plusieurs biais. Au-delà de ce cadre théorique, nous avons fait le choix d'interroger les deux partis concernés par ce sujet, les musées et les personnes en situation de handicap mental.

Une première enquête a eu lieu en 2018, portant sur les musées de la base Muséofile. Nous cherchions les établissements inscrits ayant une offre de médiation culturelle pour le public en situation de handicap mental. Les résultats de cette enquête ont montré qu'il y avait 166 musées sur les 1215 inscrits, qui possédaient quelque chose en terme de médiation à destination de ce public. Cela a engendré la création d'un tableau référençant les offres et leurs natures, ainsi que le type de public en situation de handicap dominant. Les conclusions de ce terrain ont par ailleurs montré une prédominance d'offres destinées au public visitant en groupe. A ces résultats, s'ajoutent aussi des réflexions sur les différentes façons de communiquer avec ces personnes et soulèvent la question d'une potentielle marginalisation de ce public avec la présence d'offres très spécifiques qui leurs sont destinées. Tout ceci démontre la difficulté de prendre en compte les visiteurs individuels en situation de handicap

mental, car celui-ci n'est pas forcément visible. A ces résultats, s'ajoutent aussi des réflexions sur les différentes façons de communiquer avec ces personnes et soulèvent la question d'une potentielle marginalisation de ce public avec la présence d'offres très spécifiques qui leurs sont destinées. Cela pose également la question de ce qui définit la personne. Est-ce que c'est son handicap ou pas ? Certaines personnes souhaitent bénéficier d'un tarif spécial, tandis que d'autres ne veulent pas mettre en avant le handicap. C'est pareil pour les offres, les demander c'est montrer du doigt la différence.

La seconde enquête touchant les personnes en situation de handicap et leurs familles a été établie pour déceler leurs pratiques culturelles et muséales, voir également si le musée était un espace connu ou non. Les trois résultats ont montré des pratiques assez récurrentes dans le domaine artistique et muséal. Ces résultats ont aussi montré une faille sur la communication des musées sur ces offres, car aucune des familles interrogées n'était au courant de leur existence, ou alors, elles supposaient s'être rendues dans des établissements qui n'en possédaient pas. Cependant, en parallèle, les termes de socialisation et d'inclusion sociale ont pris leur place. Cette idée de socialiser, d'intégrer à la société est assez présente dans l'esprit français, voir même en Europe en général. Au contraire, aux Etats Unis, on intègre la société en créant son propre groupe identitaire, communautaire²⁶⁰. Daniel Calin, formateur de professeurs spécialisés, évoque cette question de la communauté, ou l'absence de communauté notamment pour le handicap. Pour lui, il faut des moments entre personnes en situation de handicap et non pas seulement des moments intégratifs.

Finalement, il y a un certain effort de la part des musées de se rendre accessible au public en situation de handicap mental, cependant, il faut que ces visiteurs et leurs familles en aient connaissance et surtout qu'ils aient envie de s'y rendre. Le rôle d'inclusion culturelle et sociale du musée existe, mais il faut qu'il soit saisi par ce public là et son environnement. Les initiatives faites dans le domaine de la médiation pour construire des offres adaptées et/ou accessibles à tous, ont pour but aussi de viser un objectif plus large, qui est celui-ci d'éduquer les foules et de changer le regard sur le handicap. La médiation est donc un moyen de faire émerger un nouveau lieu de socialisation et cette dernière est bénéfique à tous, pas seulement aux personnes en situation de handicap mental. Il ne faut pourtant pas oublier que si ce public

²⁶⁰ CALIN Daniel, « La problématique de la socialisation des enfants handicapés » in *Psychologie, éducation et enseignement spécialisé*, 1999, [en ligne, consulté le 11/05/2019]. <http://dcalin.fr/textes/handicap.html>

n'entre pas ou très peu dans l'institution muséale, ce n'est pas forcément par peur ou par méconnaissance, mais tout simplement par manque d'envie. C'est une possibilité. Il faut leur faire connaître, mais ne pas rendre cela comme une corvée.

Pour compléter cette recherche, il aurait été intéressant d'interroger les autres musées inscrits sur la base Muséofile et non référencés suite à notre enquête, pour connaître leur position et savoir ce qu'ils font lorsque ces visiteurs viennent, car malgré la non présence d'offres pour ce type de handicap, le musée reste soumis à la loi de 2005 relative à l'égalité des droits et des chances. De même que pour approfondir le thème du regard de l'autre et peut être prendre conscience de ce qu'est l'inclusion au quotidien dans le domaine muséal, il aurait été bien de s'entretenir avec des personnes « lambda » pour avoir leur avis sur ces problématiques. Des problématiques qui comme nous l'avons vues, ne sont pas seulement présentes dans le domaine muséal mais dans toutes les sphères culturelles. Ce que témoigne la série de manuels créés par le MCC pour rendre accessible différents lieux culturels, qu'ils soient salles de spectacle, monuments historiques, musées ou cinéma.

Pour conclure, ce mémoire témoigne à travers le cas des musées, d'une problématique sociétale actuelle qui touche beaucoup de monde en France visiblement ou non. Il a permis de dresser un inventaire, qui est loin d'être exhaustif et de montrer les attentes du milieu du handicap. C'est une recherche qui a mis en exergue différentes paroles, différentes méthodes pour pouvoir approfondir au mieux ces notions que ce sont l'accessibilité, l'inclusion sociale et culturelle. Ces notions peuvent également se transposer aux Monuments Historiques et c'est ce que fait Madame Godard au sein du Centre des Monuments Nationaux.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages publiés :

Généraux :

- ▣ AGAMBEN Giorgio, *Qu'est ce qu'un dispositif ?*, Paris, Payot, 2007.
- ▣ ALLARD Michel, BOUCHER Suzanne, *Éduquer au musée*, Montréal, Éditions Hurtubise (HMH), 1994.
- ▣ BONNEFON Gérard, *Art et lien social, des pratiques artistiques*, Lyon, Chronique sociale, 2010.
- ▣ BOURDIEU Pierre, *L'amour de l'art : les musées d'art européens et leur public*, Paris, Les Editions de Minuit, 1969.
- ▣ BRUNER Jérôme, *L'éducation, entrée dans la culture : les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle*, Paris, Ed. du Retz, 1996
- ▣ COULANGEON Philippe, *Sociologie des pratiques culturelles*, Paris, La Découverte (Repères), 2016, 3^e éd.
- ▣ DAIGNAULT Lucie, *L'évaluation muséale, savoirs et savoir faire*, Québec, Presse de l'université de Québec, 2011.
- ▣ DECORTIS Françoise, *L'ergonomie orientée enfants*, Paris, PUF, 2015.
- ▣ DESVALLES André, MAIRESSE François, *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin, 2011.
- ▣ DONNAT Olivier, *Les français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*, Paris, La Découverte, 1994.
- ▣ EIDELMAN Jacqueline (dir.), *La place des publics : de l'usage des études et recherches par les musées*, Paris, La Documentation française (Musées – Mondes), 2007.
- ▣ EIDELMAN Jacqueline (dir.), *Inventer des musées pour demain*, Paris, La Documentation française, 2017.
- ▣ EMOND Anne Marie, *L'éducation muséale vue du Canada, des Etats Unis et de l'Europe*, Québec, Multimondes, 2006.
- ▣ EVERITT Anthony, *Vers une gestion culturelle intégrée : pratiques et politiques*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1999, 61p.

- ❏ FOURTEAU Claude (dir.), *Les institutions culturelles au plus près des publics*, Paris, La Documentation française (Louvre conférences, colloques), 2002.
- ❏ GARDNER Howard, *Frames of Mind: the Theory of Multiple Intelligence*, New York, Basic Book, 1985.
- ❏ HOOPER GREENHILL Eilean, *Museums and their visitors*, London, Routledge, 1994.
- ❏ ICOM, *Code of ethics for museum*, Paris, ICOM, 2017.
- ❏ ICOM, *Des musées ouverts à tous les sens*, Paris, Fondation de France et ICOM, Les cahiers n°2, 1991.
- ❏ LEGENDRE Renald, *L'éducation totale*, Montréal, Ville-Marie (Le défi éducatif), 1983.
- ❏ LINTZ Yannick, *Histoire du Louvre* (Vol. III), Paris, Louvre éditions Fayard, 2016.
- ❏ SANDELL Richard, *Museums, Society and inequality*, London, Routledge, 2002.

Handicap et musées:

- ❏ *Arts and disabled people, the Attenborough report*, London, Trust, Carnegie UK, Bedford Square Press, 1985.
- ❏ *Museums and galleries*, Charity commission, 2002
- ❏ AUDIAU Aymeric, *L'information pour tous, Règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre*, UNAPEI, 2009.
- ❏ AUDIAU Aymeric, *N'écrivez pas pour nous sans nous !*, UNAPEI, 2009.
- ❏ BÉDAT Stéphanie, *La boîte à outil pour rendre votre lieu de culture accessible aux personnes handicapées*, Lausanne, Association la nuit des musées, 2011, consulté le 31/03/2018.
- ❏ COULON - CHEVALIER Catherine, *Musées et handicap mental*, Paris, Ecole du Louvre (Mémoire universitaire), 1996.
- ❏ DA MILANO Cristina, *Museums as agents of social inclusion*, ECCOM, 2013.
- ❏ DODD Jocelyn, SANDELL Richard, JOLLY Debbie, JONES Ceri, *Rethinking disability representation in Museums and Galleries*, University of Leicester, 2008.
- ❏ GRANDJEAN Gilles, *Musées et handicaps*, Paris, Direction des Musées de France, service culturel, 1986.

- ❏ HEATH Alison, “Common sense, patience and enthusiasm” in *Museums and Disabled persons*, Paris, Museum, 1981, p.139 – 145.
- ❏ JULES Caroline, *Utilisation du livret en français facile par des personnes handicapées mentales en visite libre dans l'exposition « Cycles » au Musée d'art et d'Industrie de Saint Etienne*, Saint Etienne, Musée d'art et d'Industrie, 2014.
- ❏ LAS VERGNAS Marie Laure, *Des visites confortables pour tous*, Paris, Cité des sciences et de l'industrie, 1992.
- ❏ LATOUR Cécile, « Des toiles pour la tolérance à *De l'autre côté du château* : les aléas de la construction d'une politique des publics », in *Des femmes, des villes, des musées*, Pau, Musée National du château de Pau, 2001, p.44 – 45.
- ❏ PEARSON Anne, *Museums and children with learning difficulties: the Big Foot*, London, British Museum Press, 1994.
- ❏ ROBIN Marie, *Accueillir les personnes en situation de handicap mental dans les musées*, Marseille, Université Aix-Marseille (Mémoire universitaire), 2016.
- ❏ SAMUELS Jane, « A collective Responsibility: Making Museums Accessible for Deaf and Disabled People » in *The Responsive museum, Working with Audiences in the Twenty First Century*, Aldershot, Ashgate, 2006, p.195 – 196.
- ❏ UNESCO, *Museums and Disabled persons*, Paris, Museum, 1981.

Commission « Culture et Handicap » :

- ❏ *Accueil des visiteurs handicapés mentaux*, Paris, Commission « Culture et Handicap », Bilan groupe de travail, 2006.
- ❏ *Culture et Handicap, guide de l'accessibilité*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007.
- ❏ « *Culture et Handicap* » : *une exigence démocratique*, Paris, rapport d'information n°648, Ministère de la Culture et de la Communication, 2015.
- ❏ *Equipements culturels et Handicap mental*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010.
- ❏ LEBAT Cindy, *Le public déficient intellectuel face aux offres culturelles adaptées*, Paris, RECA (Rapport d'étude), 2013.

- ❏ *Le pictogramme dans l'accessibilité*, Paris, Commission « Culture et Handicap », mission Cité des sciences et de l'industrie – Quai Branly, Bilan groupe de travail, 2004
- ❏ « Offres culturelles et pratiques artistiques » in *Culture et Handicap, guide de l'accessibilité*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007, p.42 – 51.
- ❏ *Pictogramme*, Paris, RECA, 2007.
- ❏ *Présentation des mesures nouvelles en faveur de l'accès des personnes handicapées à la culture et à l'audiovisuel*, Paris, Point Presse de Jean Jacques Aillagon, Réunion de la Commission « Culture et Handicap », 2003.
- ❏ *Promotion – Communication*, Paris, Commission « Culture et Handicap », Bilan groupe de travail, 2006.
- ❏ *Sensibilisation du personnel*, Paris, Commission « Culture et Handicap », mission Cité des sciences et de l'industrie – Quai Branly, Bilan groupe de travail, 2004.

Handicap International :

- ❏ *Le musée sort de sa réserve, actes de la journée d'information sur l'accueil des personnes handicapées dans les musées*, Lyon, Handicap international – Programme France, 1993.
- ❏ DREYER Pascal (dir.), *Créer et recréer le musée*, Lyon, Handicap international, Actes de colloque, 1997.
- ❏ DUFRENEY Françoise (dir.), *Au bonheur des enfants*, Lyon, Handicap International – Programme France (Handicap et Intégration), 1994.
- ❏ LAMY Hélène, « Quels publics pour quelles animations ? », in *Au bonheur des enfants*, Lyon, Handicap International – Programme France (Handicap et Intégration), 1994, p.41 – 49.
- ❏ LAS VERGNAS Marie-Laure, « L'exemple de la Cité des Sciences et de l'Industrie », in *Au bonheur des enfants*, Lyon, Handicap International – Programme France (Handicap et Intégration), 1994, p.89 – 90.
- ❏ REYNETTE Françoise, « Les « demoiselles tactiles », le public handicapé au Musée en Herbe », in *Au bonheur des enfants*, Lyon, Handicap International – Programme France (Handicap et Intégration), 1994, p.81 – 88.

Accessibilité et inclusion:

- ❏ BARRERE Anne, MAIRESSE François, *L'inclusion sociale, Les enjeux de la culture et de l'éducation*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- ❏ BLAHO – PONCÉ Claude, *Accessibilité, tourisme et handicaps, mieux agir dans les territoires*, Perpignan, Presses de l'université de Perpignan, 2012.
- ❏ CAMPION Claire – Lise, *Réussir 2015 : Accessibilité des personnes handicapées au logement, aux établissements recevant du public, aux transports, à la Voirie et aux espaces publics*, Paris, Sénat, 2013.
- ❏ CHOSSY Jean-François, *Evolution des mentalités et changement de regard de la société sur les personnes handicapées*, Paris, Rapport remis au Premier Ministre, 2011, p.127
- ❏ DODD Jocelyn, SANDELL Richard, *Including museums: perspectives on museums, galleries and social inclusion*, University of Leicester, 2001.
- ❏ DUBRULLE Marie, *Handybook, petit livre à l'usage des médiateurs culturels travaillant avec des publics aux besoins spécifiques*, Saint Denis, Edilivre, 2016.
- ❏ GARDOU Charles, *La société inclusive, parlons en*, Paris, ERES, coll. « Connaissances de la diversité », 2012, p.176
- ❏ Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement, *Handicaps mentaux, cognitifs, psychiques, quelles pistes pour améliorer l'accessibilité ?*, Paris, Certu (Dossiers), 2013, p. 12.
- ❏ PRADO Christel, *Mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap : un défi, une nécessité*, Paris, Conseil économique, social et environnemental, 2014, p.106
- ❏ ZAFFRAN Joël (dir.), *Accessibilité et handicap*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015.

Handicap et handicap mental:

- ❏ BAUDE Jean-Michel, *Pédagogie de l'expression et de la créativité*, Paris, Vuibert, 2004
- ❏ CAMBERLEIN Philippe, *Politiques et dispositifs du handicap en France*, Paris, Dunod, 2008.
- ❏ CELESTE Bernadette, *Le jeune porteur de trisomie 21*, Paris, Nathan, 2000.
- ❏ CHALAGUIER Claude, *Travail, culture et handicap : des droits de la différence aux droits de la ressemblance aux handicapés mentaux*, Paris, Bayard, 1992.
- ❏ GRUBAR Jean-Claude, *L'intervention en déficience mentale, théories et pratiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires de Lille (Collection UL3), 1992.

- ❏ HAMONET Claude, *Les personnes en situation handicap*, Paris, PUF, 2012.
- ❏ HAMONET Claude, MAGALHAES Teresa, *Système d'Identification et de Mesure du Handicap*, Créteil – Porto, 1998.
- ❏ OMS, *Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé*, Genève, Organisation Mondiale de la Santé, cop. 2001.
- ❏ RONDAL Jean Adolphe, *La réhabilitation des personnes porteuses de trisomie 21*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- ❏ VEIL Claude, *Handicap et société*, Paris, Flammarion, 1968.

Médiation culturelle :

- ❏ CAILLET Elisabeth, *Accompagner les publics, l'exemple de l'exposition "Naissances" au musée de l'Homme*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- ❏ CAILLET Elisabeth, *A l'approche du Musée, la Médiation Culturelle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1995.
- ❏ CHAUMIER Serge, MAIRESSE François, *La médiation culturelle*, Paris, Armand Colin (U), 2013.
- ❏ GELLEREAU Michèle, *Les mises en scène de la visite guidée : communication et médiation*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- ❏ JONCHERY Anne, *Visiter en famille : socialisation et médiation des patrimoines*, Paris, La Documentation française (Musées – Mondes), 2016.
- ❏ PEYRIN Aurélie, *Être médiateur au musée : sociologie d'un métier en trompe l'œil*, Paris, La Documentation française (Musées – Mondes), 2010.

Articles :

- ❏ Association de Parents d'Enfants trisomique 21, *Travail de la communication, du langage oral et écrit avec des enfants porteurs d'une trisomie 21 dans le cadre d'un service d'aide précoce (de 0 à 8 ans)*, Journal de la Trisomie, 2005, disponible sur : <http://www.t21.ch/conseils-et-ressources/stimulations-et-therapies/articles-et-interviews/travail-de-la-communication-du-langage-oral-et-ecrit-avec-des-enfants-porteurs-d%E2%80%99une-trisomie-21-dans-le-cadre-d%E2%80%99un-service-d%E2%80%99aide-precoce-de-0-a-8-ans/> [consulté le 21/05/2018].

- ❏ BOUQUET Brigitte, « L'inclusion : approche socio sémantique », ERES « Vie Sociale », 2015, n° 11, p. 15 – 25
- ❏ BOUTIN Michel, « Socialisation précoce et handicap » in *Contraste*, 2009, n°30, p. 121 à 131.
- ❏ CALIN Daniel, « La problématique de la socialisation des enfants handicapés » in *Psychologie, éducation et enseignement spécialisé*, 1999, [en ligne, consulté le 11/05/2019]. <http://dcalin.fr/textes/handicap.html>
- ❏ CHAZELLE Yvonne, « La rencontre avec la personne en situation de handicap nous maintient en humanité », *Jusqu'à la mort accompagner la vie*, 2015, n°120, p.5 – 16
- ❏ CORBEL Cécile, « L'intégration du sonore au musée », *Cahiers d'ethnomusicologie*, n°16, 2003, p.1 – 9.
- ❏ CORDEIRO DA GRAÇA OLIVEIRA Guilherme, « Social inclusion through access to heritage culture and education in an informal environment », *Field Actions Science Reports*, Special Issue 3, 2011, p.1 – 6.
- ❏ CROUZIER Marie – Françoise, « Education inclusive : du prêt à porter à la culture sur mesure », *Revue de l' AIS*, 2005, n°30, p. 125 – 132
- ❏ DEGHIMA Sadek, « L'inclusion des personnes en situation de handicap entre idéologies dominantes et réalités des parcours de vie », *Les cahiers de l'actif*, 2016, n°478 – 481, p.249 – 267
- ❏ EIDELMAN Jacqueline, JONCHERY Anne, « Sociologie de la démocratisation des musées », *Hermès la revue*, n°61, 2011, p.52 – 60.
- ❏ FISNÉ Audrey, « Des magasins anglais instaurent une heure de courses silencieuses pour les personnes autistes » in *Courrier International – Paris*, juin 2018.
- ❏ GRIMAUD Lin, « Handicap : l'inclusion comme performance » in *EMPAN*, 2012/3 (n°87), p.55 – 62.
- ❏ LAFLEUR Sylvain, « Foucault, la communication et les dispositifs », *Communication*, vol.33/2, 2015, p.1 – 13.
- ❏ « La marque nationale « Tourisme et Handicap » », *Tourisme et Handicap*, 2016, [consulté le 26/03/2018].

Handicap mental et musée:

- ❏ « L'accès à la culture des personnes handicapées ne devrait plus être un handicap », *Cultures*, n°97, 2005, p.9 – 14.
- ❏ « L'accompagnement de l'enfant porteur de trisomie 21 », dossier collectif d'acteurs du handicap, *MTP*, 2007, p.273 – 280.
- ❏ BEESAU Hughes, ORSINI Stéphane, « Au-delà de la labellisation, une démarche globale du territoire de tourisme engagé », *Tourisme et Droit*, n°81, 2006, p.12 – 15.
- ❏ BROWN Marie – Claire, « Le Facile à Lire et à Comprendre : Simplifier, aller à l'essentiel, imager », *Etre Handicap Information* [en ligne], n°124, 2011, p. 50 – 52.
- ❏ FLEURY Marie Josée, GRENIER Guy, « Parcours en milieu ordinaire de jeunes avec un handicap mental ou psychiques », *Santé publique*, vol.25, 2013, p.453 – 463.
- ❏ KESSLER Sébastien, « Le handicap : un espace de rencontre au musée », *La revue suisse des musées*, n°6, 2011, p.95 – 98.
- ❏ POLI Marie Sylvie, « Présentation du prix « des musées pour tous » », *Culture & Musées*, n°15, 2010, p. 162 – 163.

Le musée et ses publics :

- ❏ CHAUMIER Serge, « Quand les objets s'animent, De la visite au Museum d'Histoire naturelle à la promenade au zoo », *Techniques et culture*, n°50, 2008.
- ❏ EIDELMAN Jacqueline, « Comment sait-on ce qu'on sait aujourd'hui des publics de musée ? », *Les amis du musée*, n°46, 2014, p. 4 – 6.
- ❏ JOURDRIER Aurélien, « Théorie et idéal de l'organisation muséale », *In Situ*, n°30, 2016.
- ❏ LE CORROLLER Marie France, « Handicap et Culture, un public que nous accompagnons avec beaucoup d'intérêt », *Les amis du musée*, n°46, 2014, p.14.
- ❏ MARTIN Thérèse, « Les logiques d'interprétation des enfants selon leurs expériences de visite dans les musées de sciences et dans le cadre des loisirs », *Communication*, Vol. 30/2, 2012, p.1 – 15.
- ❏ MCDONALD Sharon, « Un nouveau corps de visiteurs ? », *Publics et musées*, n°3, 1993, p.13 – 27.
- ❏ PARENT Agnès, « Le nouveau musée de l'Homme », *La lettre de l'OCIM*, n°163, 2016, p.1 – 14.

- ❏ QUERTINMONT Arnaud, LAOUREUX Marie-Aude, « A la recherche de nouveaux publics : quand la chimie s'invite au musée », *La lettre de l'OCIM*, n°158, 2015
- ❏ SAURIER Delphine, « Savoirs et compétences des visiteurs : la réception de l'œuvre de Rubens », *Lien social et Politiques*, n°60, p.119 – 130.

Médiation culturelle :

- ❏ BORDEAUX Marie-Christine, « Du service éducatif au service culturel dans les musées », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, 2013, p.18 – 22, [consulté le 25/03/2018].
- ❏ BORDEAUX Marie Christine, « La médiation culturelle en France, conditions d'émergence, enjeux politiques et théoriques », *Culture pour tous*, Acte du colloque international sur la médiation culturelle, Montréal, 2008.
- ❏ BOUGENIES Fanny, LELEU MERVIEL Sylvie, SPARROW Laurent, « Effet captivant et apaisant de la médiation par tablette au musée : mesures physiologiques et motivationnelles », *Etudes de communication*, n°46, 2016, p.87 – 108.
- ❏ CAILLET Elisabeth, « L'ambiguïté de la médiation culturelle : entre savoir et présence », *Publics et musées*, n°6, 1994, p.53 - 73.
- ❏ CAUNE Jean, « La médiation culturelle, une création d'un lien social », *Lien social et Politiques*, 2008, p.2 – 10.
- ❏ DALBAVIE Juliette, « La table interactive du musée d'Histoire naturelle de Lille », *La lettre de l'OCIM*, n°152, 2014, p.14 – 21.
- ❏ DAVALLON Jean, « La communication en procès », *Médiation et informations*, n°19, 2003, p.38 – 59.
- ❏ DESHAYES Sophie, « Audioguides et musées », *La lettre de l'OCIM*, n°79, 2002, p.24 – 31.
- ❏ DESHAYES Sophie, « Interprétation du statut d'audioguide », *Etudes de communication*, n°24, 2001, p.1 – 14.
- ❏ DUFRENE Bernadette, « Les implicites du guidage dans les lieux publics : spatialité et gestion de la visite », *Communication et Organisation*, n°18, 2000, p.1 – 8.
- ❏ FLEURY Laurent, « L'influence des dispositifs de médiation dans la structuration des pratiques culturelles. Le cas des correspondants du Centre Pompidou. », *Lien social et Politiques*, n° 60, 2008, p. 13–24, [consulté le 22/03/2018].
- ❏ FRAYSSE Patrick, « La médiation numérique du patrimoine : quels savoirs au musée ? », *Distances et médiations des savoirs*, n°12, 2015, p.1 – 13.

- ❏ JACOB Louis, LE BIHAN YOUINOU Blanche, « La médiation culturelle : enjeux, dispositifs et pratiques », *Lien social et Politiques*, n°60, automne 2008, p.5 – 10.
- ❏ LAHOUAL Dounia, BATIONO – TILLON Anne, DECORTIS Françoise, « Articuler les logiques intrinsèques du médiateur culturel et du jeune public en situation de visite muséale », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, n°17, 2015, p.1 – 41.
- ❏ MEUNIER Anik, « Les outils pédagogiques dans les musées : pour qui, pour quoi ? », *La lettre de l'OCIM*, n°133, 2011, p.5 – 12.
- ❏ MONTOYA Nathalie, « Médiation et médiateurs culturels : quelques problèmes de définition dans la construction d'une activité professionnelle », *Lien social et Politiques*, n°60, 2008, p.25 – 35.
- ❏ RIEU Jean Luc, « La médiation dans les musées d'archéologie », *Les nouvelles de l'archéologie*, n°122, 2010, p.11 – 13.
- ❏ SAURIER Delphine, GHLAMALLAH Sarah, « Souplesse et permanence de la médiation culturelle », *Questions de communication*, n°28, 2015, p.251 – 272.
- ❏ SCHMITT Daniel, « 20 ans de numérique dans les musées : entre monstration et effacement », *La Lettre de l'OCIM*, n°162, 2013, p. 53 – 57.
- ❏ STEINER Charlotte, COURVOISIER François, « Les impacts des écrans tactiles sur les visiteurs dans les musées », *La Lettre de l'OCIM*, n°160, 2015, p.10 – 16.
- ❏ VIDAL Geneviève, « Interactivité et médiation dans l'usage des multimédias dans les musées », *Communication et Langage*, n°137, 2003, p.63 – 76.

Documents audiovisuels :

- ❏ FASSAERT Tom, *La Visite – La Philharmonie de Paris*, Sanosi Productions, 2017.
- ❏ MAIRESSE François, « Comment expliquer le succès du Louvre ? » in *La question du jour*, France Culture, 2019. <https://www.franceculture.fr/emissions/la-question-du-jour/comment-expliquer-le-succes-du-louvre>
- ❏ YARIV Yanira, *La Visite – Museum National d'Histoire Naturelle*, Sanosi Productions, 2017.

Webographie :

- ❏ Accessible : <https://accessible.net>
- ❏ Altergo : <http://www.altergo.ca/fr/altergo/accessibilite-universelle>

- ❏ BAL, page handicap mental : <http://www.museebal.fr/fr/node/678>
- ❏ Base « Tourisme et Handicap » : <http://www.entreprises.gouv.fr/tourisme-handicap/tourisme-handicap-allez-la-ou-envies-vous-portent>
- ❏ CNSA : https://www.cnsa.fr/documentation/17-09_cnsa_chiffrescles_2017_exe2_bd.pdf
- ❏ CRAIF : <http://www.craif.org>
- ❏ Design for all : <http://designforall.org/design.php> [consulté pour la dernière fois le 17/06/2019]
- ❏ Fondation de France : <https://www.fondationdefrance.org/fr/personnes-handicapees-favoriser-legalite>
- ❏ Handicap.fr : <https://informations.handicap.fr/art-definition-du-handicap-874-6028.php>
- ❏ Handicap International : <https://handicap-international.fr/fr/index>
- ❏ La Balade des Gens Curieux : <http://la-balade-des-gens-curieux.com/>
- ❏ La Petite Galerie : <https://petitegalerie.louvre.fr/content/d%3%A9couvrir-1%E2%80%99exposition>
- ❏ LEGIFRANCE, loi du 30 juin 1975 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000333976>
- ❏ LEGIFRANCE, loi 2002-5 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000769536&categorieLien=id>
- ❏ LEGIFRANCE, loi n°2005-102 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647>
- ❏ Louvre, Professionnels et Associations : <https://www.louvre.fr/professionnels-associations/handicap#relais> [consulté le 22/03/2018].
- ❏ MAKATON : <http://www.makaton.fr/article/quest-ce-que-le-makaton.html>
- ❏ MDPH 33: http://www.mdph33.fr/handicap_mental.html [consulté le 02/04/2018]
- ❏ Mission « Vivre Ensemble » : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Mission-Vivre-ensemble>
- ❏ Musée Barbizon et ses offres : http://www.musee-peintres-barbizon.fr/offre-par-handicap#anchor_sys_summary2

- ❏ Musée Courbet : <http://courbet.bigbang.fr/wp-content/uploads/2018/11/Informations-pratiques-muse%CC%81e-pour-les-personnes-en-situation-de-handicap.pdf>
- ❏ Musées en Liberté : <https://www.museesenliberte.fr/>
- ❏ MUSEOFILE : <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/museo/> [consulté pour la dernière fois le 13/04/2018].
- ❏ Museum for all : <http://www.museumforall.eu/prova/publico/about.php> [consulté pour la dernière fois le 17/06/2019]
- ❏ PATHWAY : <https://www.path-ways.eu/>
- ❏ Palais des Beaux-Arts de Lille : <http://www.pba-lille.fr/Le-Palais-des-Beaux-Arts-numerique>
- ❏ PECS: <https://www.pecs-france.fr/pecs.php>
- ❏ Pro Infirmis Vaud: <https://www.proinfirmis.ch/fr/pro-infirmis/organisation.html>
- ❏ SANOSI Productions: <http://www.sanosi-productions.com/projet/collection-la-visite>
- ❏ Tourisme et Handicap : <http://www.tourisme-handicaps.org/association/>
- ❏ UNAPEI : <http://www.unapei.org/>
- ❏ UNESCO: définition de l'inclusion culturelle : <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/urban-development/migrants-inclusion-in-cities/good-practices/cultural-inclusion/> [consulté le 13/04/2018].
- ❏ Waddesdon Manor : <https://waddesdon.org.uk/blog/silent-space-switch-off-gardens/>

ANNEXES

TABLE DES MATIÈRES:

Liste chronologiques des entretiens menés :	126
Annexe 1 : Entretien Danielle Dépaux, présidente de l'UNAPEI Ile de France, Paris, 15/05/2018	127
Annexe 2 : Entretien téléphonique (prise de notes), Sophie Simonpoli, secrétaire générale des Papillons Blancs, 5 février 2018	138
Annexe 3 : Pictogrammes : « Handicap mental » du S3A et « Tourisme et Handicap »	140
Annexe 4 : tableau comparatif entre la base Accessible et notre tableau de référencement.	141
Annexe 5 : structure du questionnaire envoyé aux musées possédant une offre à destination des personnes en situation de handicap mental	142
Annexe 6 : Entretien téléphonique (prise de notes), Anne Carcy, chargée de médiation au BAL, 9 janvier 2018	146
Annexe 7 : Guide de l'accessibilité du musée de Quimper, p. 18 consacrée au handicap mental	148
Annexe 8 : Entretien avec Marie Robert, professeure d'arts plastiques en EME, Paris, 19 janvier 2018	149
Annexe 9 : Entretien par mail, Catherine Collin, responsable du service des publics et de médiation du MAD, 8 février 2018	157
Annexe 10 : Exemples Programme d'activités MNHN tous publics	159
Annexe 11 : Extrait œuvre de Claire Malrieux // <i>Climat Général</i> , Collège des Bernardins, 2017	162
Annexe 12 : tableau des cycles pédagogiques	163
Annexe 13 : Entretien (prise de notes) avec Michel Lo Monaco, référent de l'accessibilité au Musée du Louvre, 22 août 2018	164
Annexe 14 : Entretien informel avec Bénédicte Capelle-Perceval, coordinatrice de l'accessibilité, Cité de la Musique, 14 janvier 2019 (prise de notes)	167
Annexe 14 : entretien avec Valérie Gaté, maman de Félix 13 ans, 22 mars 2019 à Chaumont-sur-Loire	169
Annexe 15 : Entretien avec Madame Poyart, maman de Marianne (24 ans), 26 novembre 2018 à Issy-les-Moulineaux	172
Annexe 16 : Guide pratique du Musée de la Lutherie et de l'archeterie française, Mirecourt (Vosges), p.2	179
Annexe 17 : Exemple de FALC - Guide pratique du Musée du Pays du Hanau, p.5	180
Annexe 18 : Tableau des musées ayant une offre d'accessibilité	181

Liste chronologiques des entretiens menés :

- Anne Carcy, chargée de médiation au BAL, entretien téléphonique, le 9 janvier 2018
- Marie Robert, professeur d'arts plastiques à l'EME RESOLUX et médiatrice culturelle, Paris, le 19 janvier 2018
- Catherine Coulon-Chevalier, chargée d'accessibilité au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, le 23 janvier 2018 : n'a pas souhaité la retranscription de son entretien
- Sophie Simonpoli, secrétaire générale de l'association les Papillons Blancs, entretien téléphonique, le 5 février 2018
- Catherine Collin, responsable du service des publics et de médiation du MAD, entretien par mail, le 8 février 2018
- Danielle Dépau, présidente de l'UNAPEI Ile de France, Paris, le 15 mai 2018
- Michel Lo Monaco, référent de l'accessibilité au Musée du Louvre, le 22 août 2018
- Annie Poyart, maman de Marianne, le 26 novembre 2018
- Bénédicte Capelle Perceval, coordinatrice accessibilité à la Cité de la Musique, le 14 janvier 2019
- Claude Godard, responsable de l'accessibilité au Centre des Monuments Nationaux, le 24 janvier 2019
- Valérie Gaté, maman de Félix, le 22 mars 2019

Annexe 1 : Entretien Danielle Dépaux, présidente de l'UNAPEI Ile de France, Paris, 15/05/2018

L'UNAPEI est une fédération d'associations se préoccupant des personnes en situation de handicap mental, de leurs familles et amis. Cette fédération a participé à biens d'action dans le domaine de la culture en faveur de l'accessibilité. Au-delà, d'être présidente de la section Ile de France, Madame Dépaux est aussi active dans le domaine de la culture et de son accessibilité. Un domaine de prédilection car elle fut auparavant guide conférencière.

Pouvez-vous vous présenter ?

Voilà je suis Danielle Dépaux, présidente de l'UNAPEI Ile de France. Si je suis présidente du mouvement de l'UNAPEI, cela veut dire que je suis parent d'enfant en situation de handicap mental. Ma fille était déficiente intellectuelle mais un handicap léger, suite à une maladie du cervelet à l'âge de 6 mois. Si bien, qu'elle avait une intelligence intacte et j'ai pu vraiment expérimenter avec elle, la découverte de collections muséales, parce qu'elle était tout à fait capable d'entendre et de comprendre. Elle avait en plus une curiosité importante. Puis étant donné que dans la vie civile je suis guide conférencière et j'étais professeure pendant très longtemps, dans le tourisme, donc voilà c'est mon métier. Ensuite, je l'ai mis au service de ma fille d'abord puis des autres. Je suis engagée dans le mouvement de l'UNAPEI depuis à peu près trente ans, surtout dans les Yvelines, qui mon département d'origine.

Vous êtes une association qui a participé à plusieurs actions dans les musées. Pouvez-vous me dire pourquoi l'accessibilité doit être faite pour ce public ?

Alors déjà l'UNAPEI a déposé, il y a plusieurs années, le S3A. Le S3A, cela veut dire Service Accueil, Accompagnement et Accessibilité. C'est une formation, alors c'est plus du type sensibilisation, mais c'est destiné à toutes personnes accueillant du public, c'est-à-dire aussi bien des agents de sécurité, que des agents d'accueil, que des vendeurs, et donc, c'est développé pour les centres commerciaux, le premier a été le centre Leclerc. Puis la RATP forme des agents de maîtrise pour qu'ils forment ensuite les agents qui sont vraiment au contact des voyageurs. Là actuellement, la moitié des lignes de la RATP de Paris a été déjà sensibilisée. Le S3A c'est quelque chose qui se développe dans toutes les directions. C'est en partant de là, que l'accessibilité au musée se développe. Ensuite, bien sur, cette accessibilité ne doit pas se limiter à avoir accès, à circuler. Nous en fait, nous avons sept critères dans le S3A. C'est en gros : trouver l'entrée, circuler, se reposer, le tout avec un sentiment de sécurité, puis repartir, et au-delà, il y a aussi, profiter du contenu. Parce que l'on ne va pas dans un centre commercial comme dans un musée. L'accès au contenu, c'est là-dessus que j'interviens, puisque par mon métier j'ai une capacité à intervenir auprès des médiateurs. Puis l'expérience, dont je vous parlais précédemment avec ma fille, que j'ai beaucoup accompagnée dans

les expositions, etc., cela a été une formation sur le tas. Le S3A a été déposé par l'UNAPEI. Le S3A, se sont ces deux visages, un de face et un de profil, un bleu et un blanc, et ce qui est intéressant c'est qu'ils ont un sourire commun. C'est pour marquer la différence mais en même temps l'accompagnement. Le sourire commun c'est l'accueil. La manière dont je suis arrivée à être demandée par les musées, c'est le fait que je siège depuis 2007, en commission de labellisation « Tourisme et Handicap ». Nous faisons des visites d'évaluation et je ne suis pas évaluateur mais je me suis astreinte à participer à ces visites d'évaluation, pour rencontrer les personnes concernées dans différents types de site, parce que je suis allée voir certains hôtels, les restaurants, pour pouvoir me rendre compte de leurs besoins et éventuellement leurs donner des conseils, qui pouvaient être aussi utile à l'équipe d'évaluateurs dans un autre contexte. Évidemment, ce qui m'intéressait en priorité c'était les musées, et c'est comme ça que j'ai fait la connaissance, en particulier des conservateurs de certains grands musées parisiens ou nationaux à Paris. En gros, le premier cela a été la Maison Victor Hugo, après le musée d'Art Moderne de la Ville de Paris. J'ai aussi travaillé au Centre Pompidou mais pas sur un guide de visite adapté, au musée d'Orsay mais là l'accessibilité prend du temps. En revanche, le musée de l'Orangerie qui dépend du musée d'Orsay, est plus petit et donc c'est plus facile. Ce qui est un peu dommage, c'est quand général, ils chargent de cette tâche, un stagiaire de haut niveau à qui on confie une mission, mais si le temps du stage ne permet pas de voir aboutir le projet, et ben cela en reste là, donc c'est dommage. Je me suis rendue compte à Orsay, qu'ils ne font pas le lien entre les stages. C'est-à-dire que j'ai rencontré une stagiaire à une époque, et trois ans après quelqu'un m'appelle pour prendre rendez vous, je lui parle du premier entretien, parce qu'après tout il devait bien y avoir des traces, elle a fait un mémoire cette personne, mais cette personne là n'était même pas au courant, donc ils n'ont même pas du avoir l'idée de transmettre. Bon il y a le musée du Quai Branly, où là je siège en comité de pilotage et parce que cela fait parti de l'ADN du musée. Jacques Chirac avait donné ça comme élément fondamental.

L'UNAPEI est partagé en région ?

Oui l'UNAPEI a été créée dans les années 60 mais dès l'origine c'est une fédération d'associations. Parce que dans les années 50, en particulier des parents de personnes trisomiques, d'enfants trisomiques, se sont préoccupés de leur scolarisation et donc il y a eu des initiatives locales de création, de ce qui semble maintenant acquis en globalité, des classes intégrées. Ces associations dans une grande majorité, s'appelaient les Papillons Blancs, parce que les papillons blancs c'était un nom évocateur des enfants trisomiques, qui étaient assez innocents, puis toujours jeunes dans leurs comportements. Et donc, c'est dans les années 60, qu'ils ont éprouvé le besoin de se réunir, donc l'UNAPEI a été fondée tout de suite avec une structure départementale. Cela correspondait aussi l'administration française, donc l'UNAPEI à Paris et dans chaque département avec une association départementale. Soit cette association réunissait les associations existantes, c'est le cas dans les Yvelines où j'habite mais on a eu une époque avec une trentaine d'associations. De petites

associations de parents qui s'étaient regroupés pour créer un établissement, en général en hypothéquant leurs biens propres pour acheter un lieu, en général une maison avec un parc et puis voilà, cela débutait comme ça. Ailleurs, il n'y avait rien, il n'y avait pas d'établissements, donc on a créé une ADAPEI pour le département, à charge pour elle de créer les structures nécessaires. On a une grande disparité d'existence, d'activité selon l'endroit où cela se trouve. Ensuite, il y a eu la réforme de la régionalisation qui n'a vraiment été effectivement quand 83. A ce moment là, que nos URAPEI prirent formes. Ici en Ile de France, l'URAPEI a été créé en 1968, nous avons 50 ans, mais au départ c'était une fédération régionale. Les premières URAPEI correspondaient à la création des régions en France, mais on sait très bien que les lois de déconcentration sont ultérieurement et en particulier la création des ARS (Agence Régionale de Santé) où nous siégeons qui ont vraiment donné de l'importance aux unions régionales. Autrement, c'était plutôt le fait de se rencontrer à l'intérieur des régions, mais l'URAPEI n'avait pas beaucoup ou alors peu de responsabilités, peu d'actions, de compétences régionales. C'est à partir des années 90 que c'est devenu indispensable. Alors, maintenant nous vivons la réforme territoriale avec la fusion des régions, à Paris, nous ne sommes pas touchés. Mais à l'intérieur du mouvement, nous avons aussi ressenti depuis 5 ou 6 ans, le fait que de l'extérieur on ne voyait pas vraiment l'existence du réseau puisque nous avons différent. Déjà quand je me présentais URAPEI Ile de France, qu'est l'URAPEI, donc j'expliquais. Sur ma carte de visite, j'avais mis échelon régional de l'UNAPEI mais même à l'intérieur nous avons des associations qui ont gardé leur nom, comme les Papillons Blancs et puis nous avons des noms comme à Chaville, les cèdres bleus, à Rambouillet, il y a Confiance. Chacun a son nom, dans le 94, ils s'appellent APOGEL. On n'est pas immédiatement convaincu que c'est le même mouvement. C'est pour cela en saisissant l'opportunité de la réforme territoriale, nous changeons de nom et nous nous appelons tous des UNAPEI Région. Alors à la dernière AG ici, nous sommes devenus UNAPEI Ile de France et toutes les régions qui fusionnent, sont bien évidemment obligées de créer une nouvelle entité. A ce moment là, on a l'UNAPEI AURA (Auvergne-Rhône-Alpes). Ça y est la Normandie, la Bretagne, les Hauts de France, ils s'appellent tous UNAPEI. Du coup, les gens font le lien. Alors après, cela a le défaut inverse, c'est-à-dire, que quand je dis que je suis UNAPEI Ile de France, les gens entendent UNAPEI et puis oublient le reste.

Et dans chaque région, il y a une personne qui s'occupe de la culture, ou plusieurs ?

Alors c'est très variable selon les régions, mais au niveau de l'UNAPEI de chaque région, il y a toujours quelqu'un qui s'occupe de l'accessibilité. Selon les régions, cela va être et puis selon la personne, comme je me suis présentée, étant donné que mon métier c'était dans le tourisme culturel, il est évident que je suis branchée de ce côté-là et comme en Ile de France, il y a beaucoup à faire nous sommes deux, l'autre personne est chargée de l'accessibilité dans les transports. Les transports en Ile de France, c'est quelque chose qui occupe quelqu'un à temps plein, comme c'est un bénévole, c'est très lourd entre la RATP, le STIF, le RER, la SNCF, les taxis, donc c'est vraiment très lourd. Donc en

Ile de France, nous sommes deux pour l'accessibilité alors qu'ailleurs c'est moins lourd. Mais nous avons toujours quelqu'un qui siège en commission « Tourisme et Handicap » et comme le tourisme se fonde sur le patrimoine, on a forcément des interconnexions avec le réseau local. Et puis, je dois dire que l'État est quand même très parti prenant puisque j'ai été auditionnée au Ministère de la Culture, à la Direction des patrimoines, à plusieurs reprises, sur le devenir des musées. Il y a eu une commission qui est intitulée « Le musée du XXI^e siècle ». Et puis, il y a le prix « Patrimoine pour tous », donc là il n'y avait pas de monuments en Ile de France, au dernier concours. J'ai été invité à la remise des prix, mais je n'ai pas été concernée par le choix. Il y a comme ça des liens qui se font. Du point de vue tourisme, je suis donc à « Tourisme et Handicap » à la commission nationale et aussi à la commission « Destination pour tous ». C'est une évolution de « Tourisme et Handicap », comme cela s'était une marque d'état qui est à la charge du ministère des finances. Le tourisme est rattaché à ce ministère depuis un certain temps, parce que cela concerne beaucoup les prestataires. C'est par tous ces biais là, qu'il y a de fait une transversalité, que de fait quand on parle tourisme, destination en France, il y a forcément du patrimoine et donc forcément de la culture. Quand vous parlez de musées, on est plutôt parties sur des musées à vocation culturelle et artistique mais il peut y avoir aussi des écomusées. Il peut y avoir des musées extrêmement divers et variés.

Etant donné que j'ai commencé à travailler mon mémoire au mois de septembre, j'ai envoyé un questionnaire à tous les musées ayant une accessibilité pour le handicap mental. Je me suis aperçue qu'il y avait beaucoup d'écomusées, comme les Maisons comtoises.

Oui, disons que c'est un peu comme pour la Maison de Victor Hugo, quand cela touche à la vie quotidienne, on peut avec la personne handicapée trouver un repère, un point commun. Moi quand je fais visiter un musée, il y a forcément des portraits et vous savez qu'une personne handicapée mentale n'a pas la notion du temps, donc inutile de dire une date, en revanche on peut faire prendre conscience de l'écart dans le temps, par rapport à un vêtement, ou par rapport à un décor d'une pièce. Et donc, au lieu de dire il y a très longtemps, nous on aime bien avoir un peu de rigueur, mais il y a très longtemps c'est vague. J'ai été professeur au CNAM pendant trois ans et donc j'avais un module « accessibilité », je les faisais travailler sur le terrain. Par exemple, au Louvre dans le département des arts de l'Islam, il y avait qui me disaient : « alors là Madame, c'est de la Préhistoire, je dis il y a très très très très longtemps », ben ce n'est pas d'un grand intérêt. Il faut trouver des moyens pour montrer l'écart qu'il y a entre la vie quotidienne de la personne que l'on rencontre et ce que l'on lui montre. Par exemple, la Maison de Victor Hugo, vous avez des portraits où l'on voit bien la différence, ne serait ce qu'Hugo lui-même avec son fils qui est un petit garçon habillé en écolier mais un écolier d'époque. Il n'est pas habillé comme ceux d'aujourd'hui. Cela s'est déjà quelque chose, les coiffures, les objets de la vie quotidienne, on peut réévaluer le temps qui passe.

Est-ce que vous estimez que le musée est un vecteur d'inclusion culturelle ? Voire d'inclusion sociale ?

Oui, moi oui j'en suis persuadée. Alors pour y répondre de différentes manières, pour la perception que la personne handicapée en a. Est ce qu'il se sent inclus ? Cela est très important parce que la personne handicapée intellectuelle, elle a un handicap invisible la plupart du temps et elle a une envie c'est être comme tout le monde. Vivre comme vivent les autres. Quand on lui permet de visiter par elle-même un lieu, on la met en situation de comme les autres et ça c'est vraiment très important. Je raccroche ça à par exemple la signalétique sur les lieux publics. Imaginons dans un restaurant, la personne qui est handicapée n'est pas forcément seule, elle peut être avec sa famille, avec des amis, elle veut aller aux toilettes, pour vous et moi cela ne pose aucun problème, on demande, mais la personne handicapée il faut qu'elle puisse le lire. Il ne faut pas qu'elle est à demander, même à quelqu'un qui est autour de la table : « où sont les toilettes ? », elle va regarder et puis elle va y aller toute seule. Ça peut même pour une personne de l'ordre du handicap psychique, cela peut même être extrêmement gênant. Parce que ces personnes sont extrêmement sensibles à l'idée que l'autre va se faire d'eux. Et cela, ça les paralysent, donc ils risquent de se rendre malade vraiment plutôt que de demander où sont les toilettes. Vous voyez, cela peut aller très loin. Ça va gâcher une soirée, simplement parce que la signalétique n'est pas adaptée. Ça c'est déjà très important. La personne handicapée mentale ne va pas être seule. Dans les musées, les équipes de médiateurs ont l'habitude souvent de recevoir des groupes mais « Tourisme et Handicap » travaille en faveur des individuels. Et ça, c'est important, parce que ça n'a rien avoir. Un groupe vient avec ses encadrants et même si se sont des artistes sévères qui sont agités, et bien il y a des professionnels qui les connaissent et qui s'en occupent. Le médiateur, « il n'a qu'à » faire de la pédagogie, mais ça après tout il doit savoir, c'est son métier. En revanche, quand il s'agit de tout mettre en œuvre pour accueillir une personne seule et bien, c'est complètement différent. On ne va pas avoir le même public, je rassure toujours le prestataire, en lui disant que ce sont des gens autonomes qui vont venir seuls, mais tout en étant autonome, ils sont quand même handicapés. Je ne sais pas si vous avez fait attention en entrant, il y a le panneau de l'association Nous Aussi, car c'est leur siège ici. Et Nous Aussi, se sont des personnes déficientes intellectuelles mais très autonomes et Nous Aussi, c'est leur association. Ici, nous sommes des parents, nous sommes des portes paroles, et il y a un moment où eux aussi peuvent s'exprimer et ce que nous appelons l'autoreprésentation. Ce sont ces personnes là que nous poussons vers l'autonomie, vers l'inclusion. Maintenant, nous on a la désinstitutionalisation, c'est les faire sortir de l'institution mais pas seulement dans les murs, c'est être capable de se débrouiller tout seul. Parce que finalement être toujours accompagné de quelqu'un, ce n'est pas forcément ça qui est le mieux. Nous, il y a très longtemps dans le mouvement, disions que l'accompagnement c'est la prothèse du handicap. Quand on est toujours accompagné, la liberté est forcément restreinte, car l'on doit toujours tenir compte de l'autre. Tandis que là, leur permettre d'aller dans un musée tout seul, vraiment là c'est une totale

autonomie. Alors peut être qu'ils n'iront pas la première fois tout seul, mais ils vont y aller avec l'établissement, avec une association, la famille, mais si cela leur plaît ils pourront y retourner tout seul. Ça c'est très important vraiment. Alors, au premier degré, l'accès à la culture c'est indispensable que pour les personnes qui le pensent. Maintenant, je me suis fait « agressée » dans mon propre mouvement, dans mon propre département, en tant que présidente régionale, je suis allée rendre visite à une association, une grosse association gestionnaire et la seule femme qui était au conseil d'administration, je me suis présentée comme référente accessibilité et culture, et elle m'a dit que la culture ne servait à rien et que ce qu'ils avaient besoin c'était de places. C'est important la prise en charge, depuis les lois de 1975, on prévoit des établissements etc. et puis, surtout des spécialistes, du personnel d'encadrement, d'accompagnement, formés, spécialisés. Mais la vie, ce n'est pas que l'école, c'est aussi autre chose.

Un autre musée dont je vous ai pas parlé, et pourtant j'y pense par rapport aux enfants, c'est le Musée en Herbe. Il ne fonctionne que par exposition temporaire et il nous sollicite à chaque fois pour faire un guide de visite adapté. Un premier jet et puis des modifications de notre part.

Est-ce que ces guides vous les testez après auprès des personnes en situation de handicap mental ?

Alors cette méthode que vous devez connaître, c'est le Facile à Lire et à Comprendre. Pour que ce soit labellisé FALC, il faut que ce soit relu par des personnes handicapées mentales. En fait, le FALC existe depuis la fin du siècle dernier et c'est une méthode de transcription qui a été élaborée par Europe Inclusion. Une association de personnes handicapées mentales au niveau européen. Moi quand j'ai commencé à l'utiliser, la première méthode que j'ai eu été en anglais, comme c'est une méthode cela peut s'adapter à n'importe quelle langue. En français, l'UNAPEI s'en est saisi en 2005. En français, il y a 52 règles, qui sont des règles de bon sens. Il y a bien sur le fond et la forme, c'est-à-dire que l'on doit rendre le contenu accessible, avec un vocabulaire simplifié. Par exemple, pour un objet on utilise toujours le même mot, avec l'exemple du roi, on nous a appris tout petit à varier notre vocabulaire mais là il ne faut pas, donc le roi reste le roi, alors qu'autrement on dirait sa majesté, le souverain. Autre règle très importante, ne pas utiliser l'abstraction parce que ces personnes là non pas le sens de l'abstraction, supprimer les notions de temps, faire attention aux notions d'espace parce qu'autant si vous parlez des États-Unis, on en parle suffisamment à la télévision pour qu'ils le sachent mais si vous parlez du Languedoc, je ne suis pas convaincue que cela est un sens. Ça ce sont les règles concernant l'expression mais il y a aussi les règles de syntaxe. Par exemple, faire des phrases courtes, il faut éviter les pronoms relatifs. En revanche, il ne faut pas craindre les répétitions, car si vous supprimez le pronom relatif, vous êtes obligé de faire deux phrases et de répéter, reprendre de qui ou de quoi il s'agit. Ça ce n'est pas un problème, l'essentiel c'est la clarté. Au niveau graphisme, d'abord des caractères bâtons, de type Arial, caractères sans empâtement. Et puis quand on imprime il ne faut

pas recouper la phrase. Si on doit aller à la ligne, il faut aller à la ligne à un endroit cohérent. Il ne faut pas séparer le sujet du verbe, il ne faut surtout pas séparer l'article du nom ou le nom de son adjectif. Dans l'impression il ne faut pas justifier, pour que cela soit plus facile à lire, que le regard aille à la ligne. Parce que c'est pareil, c'est fait majoritairement pour les adultes, un enfant apprend à lire en suivant avec son doigt, il est hors de question qu'un adulte fasse cela. Il faut que l'œil puisse aller à la ligne en repérant bien où il en est. Si ce n'est pas fait correctement, ils ne vont pas comprendre, et se trouver dans une situation d'échec. Le FALC c'est une marque déposée maintenant, depuis peu d'ailleurs, c'est une marque de qualité qui a été déposée par l'UNAPEI. Dans un premier temps, nous labellisons les formateurs, mais on ne peut apposer le pictogramme (le livre avec le petit bonhomme) que si les personnes handicapées intellectuelles ont été consultées et l'ont relu. Alors ces personnes, elles sont formées. L'écueil c'est d'avoir des relecteurs trop performants. Cela m'a arrivé d'avoir des gens qui comprennent l'abstraction et donc l'idéal c'est d'avoir des relecteurs qui sont en groupe et où il y a différents niveaux de compréhension. Et donc, si vous regardez le guide de la Maison de Victor Hugo ou celui du musée d'Art Moderne, il y a une image, donc déjà, on attire l'attention sur un tableau et d'ailleurs on leur dit de le chercher dans la salle et ensuite il y a le commentaire. S'ils ne peuvent pas lire le commentaire parce qu'ils ne sont pas lecteurs, et bien ils savent quand même que c'est ce tableau là qu'il faut regarder. Même si on ne leur donne pas d'explications particulières et donc les lecteurs, eux ils vont avoir quelque chose d'accessible, c'est-à-dire, du FALC. Quand on fait relire, il faut tenir compte que le lecteur final peut être plus ou moins déficient. Il faut être attentif à ne pas avoir des gens trop performants qui à la limite peuvent lire n'importe quel guide, dépliant pour le grand public, parce que les plus déficients seront lésés. Il faut que tout le monde y trouve son compte. Le FALC au départ, il a été adopté dans nos établissements, en particulier les ESAT, les adultes, parce qu'il y avait tout un tas de documents qui concernaient les personnes handicapées mais qui n'étaient pas lisibles. Mais dans nos établissements, il y a un CVS, c'est-à-dire un Comité de la Vie Sociale, qui réunit tous les partenaires, les parents, les éducateurs, la direction de l'établissement, les personnes handicapées elles mêmes et l'on parle de la vie quotidienne. Hors on faisait des comptes rendus, mais que les personnes handicapées concernées ne pouvaient pas lire, donc c'est par là que l'on a commencé et puis l'on a utilisé le FALC pour les courriers qu'on leur envoie et qu'ils devraient pouvoir lire eux-mêmes, et les conventions qu'on leur fait signer. Donc cela a été surtout de la communication interne et puis, c'est la loi de 2005 qui a émancipé cette méthode. Après l'on se rend compte pour que cela prenne dans les établissements, les prestataires, les administrations, il faut qu'il y en ait qui soit concerné.

Vous parlez beaucoup de vos interventions auprès des musées Victor Hugo ou d'Art Moderne, pour l'élaboration de guides d'accessibilité, vous travaillez aussi sur d'autres dispositifs ou que sur les guides ? Ils ne vous demandent pas votre avis sur les dispositifs numériques par exemple ?

Alors si, mais malheureusement souvent après. Justement, quand j'ai été auditionné à la Direction des patrimoines sur le musée du XXI^e siècle, nous étions deux représentants du handicap, le président de CEMAFORRE et moi, en face de nous il y avait trois fonctionnaires et ils voulaient absolument nous faire dire que le numérique était la panacée, que cela allait être la solution à tout. Non pas du tout. Mon expérience au sein de « Tourisme et Handicap », dans les visites d'évaluation m'a été extrêmement profitable. Dans l'équipe, il y a un monsieur pratiquement aveugle et je me suis rendue compte que ce qui était bon pour les personnes malvoyantes ou aveugles, étaient aussi très bien pour nos enfants. Alors je ne parle pas du braille évidemment mais tout ce qui est maquette, type relief. On peut toucher et ça c'est très important pour comprendre. Nous on nous a habitués à regarder. On ne touche pas mais pour nos enfants toucher, c'est vraiment approcher l'œuvre par tous ses sens. En plus, j'ai deux exemples qui me viennent en mémoire, le Quai Branly et puis la basilique Saint Denis, qui sont des monuments très importants que l'on ne peut pas embrasser d'un seul coup d'œil et bien quand vous avez la maquette à l'intérieur, au Quai Branly c'est juste après l'entrée, qui faite pour le handicap visuel mais cela permet de bien comprendre le bâtiment, ses différents aspects. Là j'ai pris conscience que ce qui était bien pour les déficients visuels était aussi très bien pour nos enfants et pour d'autres, pour les enfants. J'avais fait le diagnostique de la Cité des Sciences, et j'étais alors accompagnée par Jean Pierre Ferragu qui est le responsable du service accessibilité. Alors ils sont très bien, ils sont une équipe d'accessibilité très développée avec des spécialistes en interne, ne pratiquent pas tellement le FALC mais ils ont, je crois, quatre personnes sourdes qui pratiquent la langue des signes, dont Jean Pierre Ferragu qui est un ancien éducateur spécialisé pour les sourds. Il y a aussi beaucoup d'installations pour les personnes mal voyantes et c'est lui qui m'avait dit que les bandes de guidage, ils s'en servaient beaucoup pour les groupes d'enfants pour suivre le chemin. Ce qui est utile à l'un peut être utile à l'autre.

Je me posais la question, à force de faire des outils trop spécifiques pour chaque handicap, est-ce qu'on ne marginalise pas les handicaps ?

Alors c'est toujours la grande question, on va stigmatiser. Ben non ! Non parce que cela donne un confort d'usage. C'est toujours ce sur quoi je m'appuie et je ne suis pas la seule à l'UNAPEI, c'est que le FALC il est aussi dans le tourisme très utile à des gens qui ne sont pas francophones qui peuvent se débrouiller parce qu'ils savent lire nos caractères mais pas de lire le texte d'un érudit. Puis, maintenant on se rend compte pour les personnes issues de l'immigration, des personnes qui sont éloignées de la lecture, donc tout ça c'est utile à tout le monde, c'est un confort d'usage. Thierry Renaudin, secrétaire général de la Maison de Victor Hugo, m'avait beaucoup fait rire quand nous avons édité le guide de visite adapté, ils avaient tenté l'expérience de le mettre en libre service près de l'accueil, il avait remarqué que les vieilles dames, qui ne portent pas leurs lunettes parce que cela les vieillit, prenaient ça parce qu'elles pouvaient le lire sans lunettes.

Etes-vous pour les visites mixtes entre les personnes lambda et personnes en situation de handicap mental ?

C'est très difficile. Je l'ai fait. Alors il y a des expériences qui sont menées au Quai Branly, je n'ai jamais participé en tant que visiteur donc je ne sais pas. C'est très difficile de parler à deux niveaux, alors pas pour le guide conférencier. J'ai fait l'expérience, j'avais des groupes avec à peu près la moitié des personnes handicapées mentales et l'autre moitié c'était des invités. Ils se connaissaient, il y en avait certains qui étaient de la même famille, mais j'ai observé la chose suivante, quand je parlais de manière simple avec les références que j'évoquais tout à l'heure, il fallait que j'attire l'attention des personnes handicapées en leur disant je parle pour vous. Ils ont tellement peu l'habitude que l'on s'intéresse à eux, qu'ils estiment que les valides parlent entre eux et que eux ils n'ont pas besoin d'écouter. Alors que les adultes écoutaient ce que je disais, parce que cela les intéressaient aussi, parce que c'est rare quand on fait visiter un lieu comme la Maison de Victor Hugo, on va parler histoire, on va parler littérature, du personnage, on va se dire des dates, etc. que eux ne comprennent pas. Donc ils décrochent. La première fois que je l'ai fait, après je prenais les précautions oratoires d'usage, je le suis adressée seulement aux personnes handicapées mentales et donc je n'ai cité aucune date, et à un moment, l'une des dames m'a dit : « mais elle vivait, c'était bien sous Louis XVI et elle a été décapitée en 1793 ». Je me suis dit que cette dame n'avait pas compris le but du jeu d'aujourd'hui et j'ai même eu le sentiment qu'elle considérait que comme conférencière vraiment j'étais nulle parce que je ne donnais pas de dates. Le gros danger, parce que quand même on est là pour les personnes déficientes plus que pour les autres, mais si les autres ne savent pas se mettre à la portée, s'ils gardent leurs exigences habituelles et bien cela ne marche pas. Et si on parle à deux niveaux, et bien la personne handicapée, si on commence par lui parler à elle, elle va écouter puis ensuite on va changer de registre, elle ne va plus écouter et du coup elle n'écouterà pas après. J'ai constaté ça et pour moi ce n'était vraiment pas gratifiant.

Et avec l'UNAPEI en tant que fédération, est-ce que vous faites des visites avec les membres ?

Alors ce sont les associations de terrain pour ça. L'UNAPEI est plutôt la fonction politique. En revanche, j'ai été présidente, il y a longtemps, d'une association dans les Yvelines, dans la ville nouvelle de Saint Quentin, qui existe toujours et qui est une association que l'on appelle territoriale dans le jargon, c'est-à-dire qu'elle n'est pas gestionnaire d'établissement. Elle propose des activités de loisirs. Au tout début, c'était dans les années 70, il y avait beaucoup de jeunes familles, donc ils ont commencé par réunir les familles à la ludothèque. Puis après, les enfants ont grandi, la ludothèque c'était donc dépassée, ils proposaient des loisirs, donc en fonction de la saison, l'hiver, ils vont au cinéma et ils vont boire un coca chez McDo. Puis, à peu près tous les deux mois, ils font un week end avec soirée dansante. Ils vont voir des expositions. Ils vont expérimenter des sports, parce que les parents entre eux sont pratiquants, il y a un papa en particulier qui fait du tir à l'arc et donc une fois

par an, ils vont passer une journée au club. C'est une intégration de fait. Dans ce cadre là, ils font des visites, en groupe. Puis, les Papillons blancs de Paris, ont une délégation dans chaque arrondissement et là aussi, ils proposent beaucoup d'activités comme ça. Alors, la culture, elle est dans l'autre sens aussi, c'est-à-dire, il existe une association Personimages qui est un partenaire précieux pour nous. Avec eux, nous avons ouvert un atelier de dessin sous ma présidence, puis un atelier théâtre avec la présidence suivante. A Versailles, ils ont aussi un atelier de danse. Il y a toujours deux aspects, la culture que l'on consomme et la culture que l'on pratique.

Cela fait partie des prérogatives de la mission « Culture et Handicap » du Ministère.

Oui, j'ai aussi été auditionné au Sénat par la commission culture, mais l'une des sénatrices était aussi dans la commission « droits des femmes ». Moi j'y ai participé deux fois, en tant que spécialiste culture, tourisme et puis à l'UNAPEI, je suis également présidente de la commission « Vie sociale et personnelle ». La vie sociale, c'est la culture, le tourisme, et les loisirs et la vie personnelle, c'est l'aspect sexuel, la parentalité, la spiritualité. C'était à ce titre là que j'étais invitée. J'y suis allée une seconde fois, toujours pour la même commission, mais nous étions cette fois 4 ou 5, mais j'y étais en tant qu'animatrice du CERIF (Comité d'Entente Région Ile de France). Ils ont été inventés par l'UNAPEI, il y a 20 ans, c'est complètement informel, il n'y a pas de statut, ni quoi que se soit. On réunit tous les représentants des fédérations ou des associations, cela peut être des petites associations, qui s'intéressent au handicap, tout type de handicap. Officiellement, on a 32 associations, mais il y en a une dizaine seulement qui sont vraiment présentes et attentives mais nous nous sommes rendus compte que les autres lisaient les comptes rendus. Sophie Cluzel, qui est secrétaire en charge du handicap, elle était membre du CERIF puisque l'association qu'elle a montée se préoccupe beaucoup de l'inclusion scolaire.

Est-ce que vous pensez qu'il y a des choses à changer dans les musées ? À améliorer ?

Changer non, car ce qui se fait est bien mais la loi 2005, si déjà elle était appliquée cela serait formidable. Vous voyez, heureusement qu'il y a ces comités d'entente entre les associations, parce que très souvent les entreprises, les institutions, ne s'engagent pas dans l'accessibilité sous prétexte que cela coûte cher. Parce que, quand on pense handicap, on pense fauteuil roulant, et quand on dit accessibilité, il faut casser les marches et ça coûte cher. Heureusement, nous avons même au sein de l'APF, des amis qui disent que l'accessibilité pour le handicap moteur c'est une chose, mais il ne constitue sur l'ensemble des personnes handicapées que 20%. Pour les autres, pour le handicap mental, c'est une formation à l'accueil, à l'accompagnement. Par personne ça prend en gros une journée. Alors quand on forme les formateurs, cela prend plus de temps, mais ensuite quand on fait une sensibilisation dans un centre commercial, on passe une demi-journée par type de métiers. Une demi-journée pour les agents de sécurité, autant pour les hôtesses, on commence par les cadres. C'est une formation permanente, c'est utile à d'autres publics. En plus, cela les aide à progresser d'une

manière globale. Donc je reviens à ce que je disais, pour les personnes malentendantes, il faut toujours avoir un bloc avec un crayon, puis niveau équipement il y a la boucle magnétique. Ce n'est pas un investissement énorme. Pour les personnes aveugles, il y a des choses à respecter, des contrastes pour les malvoyants. Ce n'est pas énorme, par rapport à l'investissement que représente l'accessibilité du handicap moteur. C'est pour cela que la RATP s'est engagée dans une labellisation Cap'Handeo, comme le métro ne sera jamais accessible totalement au handicap moteur. Ils ont demandé le label, et nous avons signé ça pour la ligne 1, c'était le 30 avril, on a labellisé la ligne 1 et la station Franklin Roosevelt. Il n'y a pas le handicap moteur mais il y a tous les autres. Dans Cap'Handeo, il y a le handicap mental, vous retrouvez le S3A, qui est de la formation de personnes, de la formation humaine et donc nous avons le ministre des transports, Sophie Cluzel et la nouvelle PDG de la RATP. Il y avait plusieurs personnes des chiens guides, il y avait Yohann Comtois, qui est un trisomique des Papillons blancs de Paris qui a testé les parcours.

Annexe 2 : Entretien téléphonique (prise de notes), Sophie Simonpoli, secrétaire générale des Papillons Blancs, 5 février 2018

Croisé plusieurs fois au fil de recherches sur les liens entre les musées et le handicap mental, les Papillons Blancs sont une association qui est intégrée à l'heure actuelle à la fédération de l'UNAPEI. Correspondre avec eux par le biais de Sophie Simonpoli, permettait d'avoir un regard de spécialistes du handicap, qui, même si l'association participe à des projets muséaux, n'est pas un acteur direct de la culture. Cela donnait ainsi un point de vue des encadrants en contact avec les personnes en situation de handicap sur les notions d'accessibilité. Il a offert la possibilité à Sophie Simonpoli, de faire part de ses expériences vécues au sein des musées avec les membres de l'association.

Avez-vous l'impression que la médiation est adaptée ? Plus pour les groupes ? Les familles vont-elles au musée avec leurs parents handicapés ?

Pour elle, les guides ne sont pas adaptés aux personnes en situation d'handicap mental. Par exemple, l'exposition Cartier Bresson, le guide explique le surréalisme, seulement un concept difficile à saisir, pour Mme Simonpoli, il aurait fallu que la guide ait des photos comme support à son explication. L'exposition sur Chagall à la Philharmonie était mieux de ce point de là. Les autres ne font pas attention aux réflexions du public.

Pour ce qui est de la fréquentation des familles, selon elle cela dépend des familles comme c'est aussi le cas pour les enfants.

Offre de musée pas forcément adaptée, pour cela il faut qu'il est de la communication par rapport à ce type de public pour consolider leur venue.

Lors d'une visite dans une institution, qui devait avoir lieu le samedi, on leur a répondu que cela n'était pas possible car une journée où la fréquentation est supérieure et donc une gestion difficile. Cependant, beaucoup des adhérents de l'association travaillent en ESAT la semaine comme tout le monde et il n'est pas possible d'effectuer une visite à ce moment là. Mais en même temps, elle comprend que le samedi ne soit pas agréable car avec autant de monde la concentration se perd vite pour les personnes en situation d'handicap.

J'ai vu que des initiatives avaient été faites au musée d'Orsay avec des personnes de votre association ? Pouvez-vous m'en dire d'avantage ?

Travaillés avec Orsay sur la conception d'un guide Facile à Lire et à Comprendre. Travail avec le musée de la Vie Romantique car un musée difficile à trouver donc ils ont créé un guide d'accès.

Ils ont travaillé ensemble pour l'élaboration de la plaquette, ils ont testé le parcours pour dire ce qui n'allait pas, et énoncer ce qu'il fallait améliorer.

Les personnes handicapées aiment elles ces sorties ?

Apprécient énormément, ils sont curieux, très intéressés et cash dans leurs paroles. Également contents de sortir de leur foyer, de l'univers du handicap. On se sent très utile.

Annexe 3 : Pictogrammes : « Handicap mental » du S3A et « Tourisme et Handicap »



Annexe 4 : tableau comparatif entre la base Accessible et notre tableau de référencement.

Chiffres issus d'Accessible		Chiffres issus de notre référencement	
Villes	Nb de musées	Villes	Nb de Musées
Albi	0	Albi	1
Amiens	1	Amiens	1
Angers	1	Angers	1
Angoulême	1	Angoulême	3
Annecy	3	Annecy	0
Arras	0	Arras	1
Besançon	0	Besançon	2
Bordeaux	1	Bordeaux	2
Bourges	0	Bourges	1
Caen	0	Caen	1
Digne les bains	0	Digne les bains	1
Dijon	0	Dijon	1
Grenoble	0	Grenoble	1
Le Mans	0	Le Mans	1
Lille	0	Lille	1
Limoges	1	Limoges	3
Lyon	1	Lyon	3
Marseille	2	Marseille	2
Montauban	0	Montauban	1
Montpellier	0	Montpellier	2
Nancy	0	Nancy	1
Paris	42	Paris	22
Pau	0	Pau	1
Périgueux	0	Périgueux	2
Poitiers	0	Poitiers	1
Quimper	0	Quimper	1
Rennes	0	Rennes	2
Rodez	0	Rodez	2
Rouen	1	Rouen	1
Saint Briec	1	Saint Briec	0
Saint Etienne	0	Saint Etienne	3
Strasbourg	0	Strasbourg	4
Toulouse	2	Toulouse	2
Valence	0	Valence	1
Versailles	1	Versailles	0

 Même établissement entre les deux bases

 Même ville mais établissement qui diffère entre les deux bases

Annexe 5 : structure du questionnaire envoyé aux musées possédant une offre à destination des personnes en situation de handicap mental

Partie A: Informations relatives à l'établissement	
A1. Quel est le nom de votre musée ?	<input type="text"/>
A2. Quel est le service en charge du public en situation de handicap mental ?	<input type="text"/>
A3. Combien de personnes sont employées dans ce service ?	<input type="text"/>
A4. Quel est l'intitulé de votre poste ?	<input type="text"/>
Partie B: Offre de médiation à destination du public en situation de handicap mental	
B1. Quels sont les types de médiation proposés par votre établissement ? Précisez les si besoin	<input type="text"/>
	Visites guidées <input type="checkbox"/>
	<input type="text"/>

Ateliers

Commentaire

Fascicules Facile à Lire et à Comprendre, Livrets jeux

Commentaire

Dispositifs accessibles dans le parcours individuel

Commentaire

Malles, mallettes pédagogiques

Commentaire

Autres

Commentaire

B2. Quelles sont les offres les plus utilisées et pourquoi?

B3. Comment avez vous procédé à la création de cette offre ?

Grâce à une étude des publics

Commentaire

Avec la participation d'institutions (IME, SESSAD, ESAT, ...) ou associations

Commentaire

Avec des personnes en situation de handicap mental

Commentaire

Autre

Commentaire

Partie C: Le public en situation de handicap mental

C1. Est ce une majorité de groupes ou d'individuels en situation de handicap mental qui viennent dans votre musée ?

Groupes

Individuels

Pas renseigné

C2. En ce qui concerne la tranche d'âge la plus active, est ce les enfants ou les adultes en situation de handicap mental qui sont les plus représentés ?

Enfants

Adultes

Pas renseigné

C3. Quels sont les freins selon vous à ces offres de médiation ?

C4. Possédez vous une offre à destination du jeune public ou scolaire pouvant être adaptée aux personnes en situation de handicap mental ?

Annexe 6 : Entretien téléphonique (prise de notes), Anne Carcy, chargée de médiation au BAL, 9 janvier 2018

Cet entretien s'inscrit dans une démarche exploratoire et fut précédé d'une visite individuelle du BAL avec un adolescent en situation de handicap mental. Ce choix est issu d'un contexte personnel et offrait la possibilité de sortir du cadre des musées parisiens, afin d'avoir des réponses sur ces questions et la manière dont elles sont traitées dans les musées de province.

Est-ce depuis la loi 2005 que le BAL a cherché à toucher le public handicapé ? Particulièrement le handicap mental ?

Nous avons une offre pour le public handicapé, notamment mental, et cela depuis 2010, date à laquelle le musée a rouvert ses portes suite à une rénovation (2006 - 2010). À partir de ce moment, une réflexion interne au musée et en accord avec la politique de la ville, a été menée sur la place des personnes handicapées. Le service des publics était moins tourné vers ce public spécifique jusqu'alors.

En 2012, une table ronde qui réunissait des associations de paraplégiques et d'autistes, a été créée par une étudiante stagiaire pour connaître les besoins de tels publics dans les infrastructures muséales, et ainsi mieux cerner leurs attentes. Mise en place de supports avec les guides et création des parcours. Hélas une communication mal assurée, manque de personnel en communication, notamment un personnel qui joigne le milieu du handicap.

Quels sont les offres proposées ? 2 parcours pour les visiteurs handicapés individuels sont proposés, comment fonctionnent ils ? Sont-ils très demandés ?

Balades contées mais le médiateur n'est plus là, cependant une proposition maintenue et proposée. Elle-même l'a fait avec 3 personnes. Difficulté de savoir ce qu'ils cernaient, réajustement en fonction des expressions faciales. Finalement se sont des visites sur mesure. Cela concerne tout le musée.

Le Sac à surprises marche bien, avec des objets en 3D : collier, figurines, tapis, des objets présents dans les tableaux. Ce qui permet de mieux les comprendre. Un dispositif présent uniquement dans la collection Beaux Arts. Il faut que la personne pioche les objets et retrouve le tableau concerné. Ex : 2 jeunes hommes polyhandicapés lourds, l'un intérêt pour l'exploration, l'autre plus avide des détails explicatifs. Importance alors de la présence du référent, du chargé de médiation.

Les petits tableaux, toujours dans la collection Beaux Arts, c'est un autre support, qui se compose de tableaux miniatures. Permet de toucher, chasse à l'œuvre.

2 parcours moins utilisés. Le demander préalablement. Les accompagnateurs cherchent aussi à être encadrés, enrichissant.

Des activités tous publics utilisables (ex: puzzle, magnets présents dans les salles).

Quelles sont les structures les plus fréquentes (IME, SESSAD, associations, ...) ? Des enfants ou des adultes ? Travaillez-vous avec le personnel encadrant ?

Visite accompagnée en 2017: 6 visites sur toute l'année, sur tous les handicaps, hôpital de jour, associations. IME à part car considéré comme scolaire, donc plus nombreux. Activité choisie avec les accompagnateurs.

Quand il y a appel, secrétariat qui transfère. Rappel avec entretien téléphonique préalable, pour combien ? Adaptation ? Handicap ? On est dans l'anticipation.

Quelles sont les constatations qui vous viennent à l'esprit lors d'une visite avec ce public ?

C'est un public déroutant par rapport aux autres, là il faut se raccrocher à des signaux pour ressentir des émotions, échanges. C'est également un public proche mentalement des enfants donc des activités similaires qui sont exploitées. Beaucoup de choses qui se passent.



Les visiteurs en situation de handicap mental, psychique et cognitif

5 puzzles de 12 pièces sont répartis au gré du parcours permanent.

Une partie des outils a été créée en collaboration avec les classes ULIS et le dispositif-relais des collèges Saint-Yves de Quimper et Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé et le collectif Art'hand'co.

En lien avec chaque exposition temporaire, visitez « Secrets d'atelier » dans l'espace jeune public. En accès libre et en autonomie, « Secrets d'atelier » est une salle à vocation pédagogique qui propose jeux et manipulations simples permettant de découvrir la technique et la démarche des artistes.

Des vidéos humoristiques ont été tournées au musée par ces mêmes partenaires pour expliquer comment se comporter au musée et découvrir l'ensemble des métiers qui l'entourent.

Pour les groupes guidés, des visites faisant appel à la participation de tous sont mises en place. Le parcours privilégie le dialogue avec les participants. La palette des outils et dispositifs spécifiques du musée focalise l'attention du visiteur, met en exergue ses sens et l'aide ainsi à comprendre la démarche de l'artiste et à s'initier de façon ludique à la lecture des œuvres. Exemple : sac sur la couleur, colorages, livres-jeux, panier de fruits, etc.



18



En avant les artistes !

Le musée propose pour de petits effectifs une visite guidée en salle suivie d'un atelier d'arts plastiques.

L'animation a été conçue par Sylvie Anaf, plasticienne, et est adaptée par le guide.

Le groupe puise des idées à partir de l'observation des œuvres, qu'il matérialise ensuite au cours de l'atelier de création. Chacun repart avec son travail.



19

Annexe 8 : Entretien avec Marie Robert, professeure d'arts plastiques en EME, Paris, 19 janvier 2018

Avoir un entretien avec Mme Robert a paru en cohérence avec ces recherches portant sur l'accessibilité des musées aux personnes en situation d'handicap mental. En effet, et comme il le sera retranscrit, Marie Robert est professeur d'arts plastiques auprès notamment d'un Externat Médico Educatif (EME), situé rue Madame (6^e arr.). Ce type de structure et plus particulièrement celle-ci, accueille des enfants de 6 à 18 ans en situation d'handicap mental léger ou moyen. Par ailleurs, j'ai eu l'occasion de rencontrer Marie Robert et une partie des enfants, lors d'une visite organisée à leur intention au Collège des Bernardins pour lequel j'étais en stage en tant que médiatrice. Pour remettre en contexte cet entretien, il a été anticipé préalablement d'une visite au musée Zadkine, avec un autre groupe, où j'ai eu l'autorisation de les accompagner afin de voir comment Marie Robert arrivait à les stimuler durant la visite.

Pourriez-vous vous présenter ?

Alors je suis Marie Robert, professeur d'arts plastiques de la ville de Paris. Ainsi que médiatrice culturelle, voilà.

Vous intervenez dans des institutions particulières en tant que médiatrice ?

J'interviens au Cent Quatre.

Ah d'accord.

De façon ponctuelle mais depuis 5 ans.

Avec des personnes handicapées également ?

Tout type de public, scolaire, grand public, étudiants, handicap aussi, retraités, enfin vraiment tous les groupes constitués.

D'accord et vous intervenez en tant que visite guidée ?

C'est ça. Visites guidées du Cent Quatre, des expos. Ça peut être des professionnels de la culture aussi ça dépend. Et tant que professeur d'arts plastiques, j'interviens dans le quinzième arrondissement dans une école ordinaire et ici, à l'EME Resolux.

Et vous n'intervenez pas avec l'ESAT ?

Non.

Que l'EME ?

Voilà exactement, parce que moi je suis rattachée à l'unité d'enseignement donc scolaire/éducation nationale et donc cela concerne que l'EME.

Est-ce vous qui avez souhaité visiter les musées avec les enfants ou une envie de l'EME ?

Alors c'est à mon initiative avec quand même une volonté d'équipe qui m'a suivi très facilement. Qui avait envie mais qui n'avait pas forcément les moyens, le réseau, la connaissance des réseaux en tout cas pour pouvoir mettre cela en place. Donc moi quand j'ai proposé, ils ont été très favorables à ça.

Pourquoi vouloir aller visiter les musées avec les enfants ? Qu'est ce que cela leur apporte ?

Les enfants en situation d'handicap ?

Oui en EME.

Globalement un enrichissement. Je trouve que cela leur permet d'autre général, une ouverture au monde. Se questionner. Là quant on a fait la visite, ils ont mis plein de choses en relation. Moi aussi j'essaye de les pousser à mettre des choses en relation, du quotidien, de voilà essayer de favoriser aussi leur réflexion, d'être dans une stimulation aussi. Moi dans ma démarche d'arts plastiques plus spécialement, c'est aussi leur permettre d'avoir un univers personnel. Mais un univers personnel comment dire, positif. Pas que, parce qu'ils en ont déjà un mais pas mal d'angoisse, de choses qui sont difficiles et la dimension cathartique de l'art à mon sens, elle leur permet aussi d'exprimer et d'extérioriser en fait ces choses. Donc cela peut passer à travers d'œuvres, parce que parfois on peut ressentir des émotions, en tout cas moi j'essaye de les mettre dans cette situation là. Et puis aussi dans le cadre des ateliers, où j'essaye toujours d'avoir un thème, une consigne ouverte pour qu'ils puissent se l'approprier et que moi je sois pour les guider avec leur univers.

En plus j'ai vu au musée que vous essayez de rattacher ce qu'ils avaient pu apprendre par le passé.

Oui j'essaye de faire des liens, entre, parce que c'est vrai la dimension de repérage dans le temps ce n'est pas forcément évident pour eux, donc là de se rappeler et aussi la mémoire n'est pas aussi évidente non plus. Donc effectivement, j'essaye aussi de se remémorer, de faire du lien entre tout ce qui est fait.

Donc ça s'inscrit dans un projet d'arts plastiques, d'aller au musée ?

Hum alors, dans le cadre des programmes de l'Education Nationale, oui cela s'appelle « La culture humaniste ». Alors il y a plein de choses, alors ça pour le coup c'est le truc plein de jargons, il y a le PEAC qu'on appelle le Parcours Education Artistique et Culturelle. C'est quelque chose de très large, en aparté un peu flou. En gros l'idée c'est que l'élève pendant tout son parcours scolaire, est une trace

de toutes les différentes découvertes culturelles qu'il va pouvoir faire. Une trace mais surtout les faire, avec un témoignage qu'il va constituer lui-même. Donc effectivement là on est dans le cadre du PEAC, de découverte culturelle, de faire d'avantage de lien entre le monde culturel et le monde scolaire. C'est des vases communicants, c'est un peu le projet. En cycle 3, donc c'est-à-dire CM1 CM2, 6^{ème}, il y a aussi l'Histoire des arts. Mais là avec ces jeunes de toute façon, on n'est pas du tout dans le cycle 3 mais on est plutôt dans le cycle 1 maternelle ou cycle 2 CP, CE1, CE2. Donc on est dans ce PEAC, ça s'inscrit dans leur parcours scolaire. Et donc du coup moi dans mon statut de prof d'arts plastiques.

Vous êtes, du coup, en tant que prof d'arts plastiques, obligée en quelque sorte de suivre le programme de l'Education Nationale mais en l'adaptant ?

Moi j'adapte. Après de toute façon, la réponse c'est oui. Parce que moi je suis agent de la ville de Paris mais ma hiérarchie disons de suivi de mon travail, c'est l'inspection nationale. Donc je peux être inspectée par l'inspection nationale et effectivement être dans le respect du programme de l'Education Nationale. Oui je m'y inscris, après il n'y a pas de programme scolaire spécialement fait pour le public en situation d'handicap, donc après il s'agit vraiment d'une adaptation, de retirer ce qui peut être intéressant dans une vraie différenciation en fonction du niveau de chacun. Donc après on est dans le programme qui de toute façon est tellement large et riche qu'on trouve toujours une entrée.

En plus, je présume que lorsque l'on a une classe d'enfants normaux on va dire, on s'adapte aussi également aux intérêts de chacun, le plus possible.

Le plus possible. Le nombre fait que cela est un peu plus compliqué mais oui dans l'idéal. De toute façon et c'est aussi ce que l'on fait et qui est demandé dans l'éducation artistique des enfants, c'est de développer, de leur permettre en tout cas de développer leur propre singularité. De ne pas être dans l'application de modèle. On va trouver ça beaucoup sur internet, des enseignants qui vont faire à la manière de, même des manuels qui disent à la manière de machin sauf qu'à la manière de c'est imiter quelque chose qui a déjà été fait et placer l'enfant quel qu'il soit dans une situation un peu d'infériorité. De je fais comme l'artiste qui est meilleur que moi. Et moi j'essaye d'utiliser les références artistiques comme un support pour élargir l'imaginaire, pour une culture personnelle aussi, pour stimuler la curiosité et que être curieux du monde c'est à mon sens une valeur importante. Mais jamais comme un modèle.

C'est en même temps qu'ils prennent conscience de leur propre art.

De leur manière à eux en fait.

De ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes. Ce qui est logique.

Après par contre leur donner à manger intellectuellement.

Comment ils réagissent par rapport à ces visites les enfants de l'EME ?

Alors là on en est à quatre visites. On y a été au printemps dernier aussi. Ben il y a deux réactions. Il y a ceux qui sont très curieux, très volubiles, très loquaces sur ce que l'on voit. Qui ont un vrai plaisir de la découverte déjà par eux-mêmes. Et puis les autres qui vont être contents, parce qu'ils ont passé un bon moment. Mais c'est plus compliqué, parce que...

Ils ont du mal à mettre des mots ?

Oui ils ont du mal à mettre des mots, ils n'ont pas forcément conscience d'être dans un musée alors ils voient des choses qui leur plaisent, des formes, des couleurs ok. Mais je ne peux pas dire qu'ils ont, je ne sais pas s'ils en ont pris un plaisir quel qu'il soit. Je ne sais pas.

Mais dans l'ensemble ils veulent y revenir ?

Dans l'ensemble ils sont contents, dans l'ensemble ils s'en souviennent donc si cela leur laisse un souvenir, a priori c'est que cela leur a plu. Après il y en a quelques uns qui de toute façon ne peuvent pas mettre de mot en général. Donc on ne sait pas. Après l'attitude fait que bon on peut quand même se rendre compte. Non dans l'ensemble ils sont contents. Il y en a peut être allez, chez les plus jeunes, peut être trois/quatre pour lesquels c'est compliqué, d'être dans un endroit, d'écouter, de se poser aussi en fait. Il y a aussi dans leur attitude, en fait, ce que je leur demande c'est déjà compliqué.

En fait le musée permet de, rien que le fait d'aller au musée c'est déjà un exercice en soi d'interaction.

C'est déjà un gros effort. Même là tout à l'heure sur le trajet à l'aller, on a eu un jeune, Théo²⁶¹ qui était en forme, tout allait bien, mais rien que le trajet a été épuisant pour lui. Donc ça aussi il faut en tenir compte. Lui était très content. Donc globalement, ils sont contents, ils en tirent pleins de choses, ils sont très bavards. Moi après, quand je fais un affichage des photos, ils sont ravis comme tout. Et puis il y en a pour lesquels déjà, être dans un musée, posé, écouter, ne pas crier, se concentrer sur une chose, leur pathologie fait que c'est trop dure. Et d'autres physiquement, rien que le trajet, du aussi à leur pathologie, c'est très compliqué. Après on a la chance du coup d'être en partenariat avec un musée où on peut se poser facilement, dans un univers assez calme et c'est aussi une des raisons qui m'ont poussées à proposer ce musée là aussi.

Et cela leur apporte aussi au niveau de tout ce qui est interaction ? Est-ce que vous avez l'impression que les musées ne les rejettent pas ? Il n'y a pas une sorte de rejet des musées quand vous y allez ?

²⁶¹ Les prénoms ont été modifiés par respect aux enfants.

Non. Alors là pour Zadkine particulièrement, ils étaient très contents même au contraire très en demande, car cela fait partie de leurs missions, d'accueillir des publics en situation d'handicap, en terme d'accessibilité. Donc oui ils étaient très en demande, très contents aussi parce qu'ils m'ont dit qu'eux avaient assez peu d'occasion de travailler avec des publics en situation d'handicap. Après pour les autres, j'ai été avec un autre groupe que moi je ne suis pas, mais que j'avais accompagné pour aller au musée d'Orsay, l'accueil a été aussi plutôt positif, assez bienveillant. Dans ce que j'ai vu. Au Collège des Bernardins aussi bien sur. Après on en a pas fait énormément. On a fait Zadkine, Orsay, les Bernardins. J'ai une autre collègue, qui emmène régulièrement son groupe en sortie, en général il n'y a pas de problème. En tout cas de la part des professionnels du musée. Après les autres gens alentour, il y en a certains qui peuvent être « dérangés » parce qu'ils font du bruit, parce qu'ils s'agitent, parce qu'ils se tiennent pas comme on doit se tenir dans un musée. Mais bon voilà, après on ne peut rien y faire, c'est de l'éducation.

Après le fait qu'il y ait des enfants handicapés qui viennent ça peut aussi changer le regard.

Ben ça permet justement de faire changer le regard. Ça fait partie des buts.

Est-ce vous qui démarchez les musées ? Ou eux qui vous démarchent pour venir ?

C'est nous.

A votre avis comment améliorer l'offre de médiation dans les musées ? Est-ce que vous avez l'impression que la médiation est adaptée ?

Ça dépend des musées. C'est vachement disparate.

Est-ce que vous avez déjà eu l'occasion de faire des visites guidées ?

Ben du coup, moi j'ai les deux regards. Le regard de celle qui va dans les musées pour bénéficier de l'offre et j'ai le regard de celle qui offre justement aux personnes qui vont. Donc c'est très disparate pour moi. Rien qu'à la RMN déjà, il y a plein de choses très différentes, Orsay par exemple, ils n'ont pas une offre très importante. Moi-même, j'avais recensé l'an dernier, les offres pour les publics individuels en situation d'handicap pour proposer aux parents qui avaient envie de faire des choses avec leurs enfants, et ça a été un peu compliqué. Enfin il n'y a pas grand-chose. Au Louvre, il y a des choses. En fait ce qu'il se passe, c'est qu'il y a pas mal de choses pour les groupes constitués, type association, IME, établissement spécialisé etc. donc groupes constitués. Par contre pour les publics individuels, imaginons voilà, des parents qui veulent emmener leur même atteint d'un handicap, ben alors là bon courage. Il y a le Quai Branly, parce qu'ils sont à la pointe depuis toujours. Moi-même quand je passais mon master, j'avais été les voir, et ils étaient déjà au top. Ils ont une offre extrêmement riche. Après il y a pleins de petits musées qui font des efforts. Moi j'ai travaillé en Essonne, à Chamarande par exemple, y avait un vrai travail autour de la médiation, de l'accessibilité

du site et des visites ateliers proposées. A l'abbaye de Maubuisson, j'y ai travaillé, pareil il y avait des efforts tournés la dessus. Il y a eu des expérimentations en tout cas, se questionner. En fait il y a de tout quoi.

Je me suis aperçue également que sur les pages internet des musées, ce n'était pas forcément marqué en fait, de ce qui avait de proposé. On l'apprenait sur place.

Les sites non plus ne sont pas forcément accessibles. Après il y a des supers centres de ressources qui existent heureusement, comme CEMAFORRE. Ils sont dans le vingtième et heureusement qu'il y a aussi des centres de ressources comme ça qui permettent de faire des recherches. Mais même CEMAFORRE, j'en ai parlé aux parents, parce qu'ils n'ont pas non plus une visibilité qui est très importante. Oui, il faut vraiment être bien renseigné.

A votre c'est quoi les médiations les plus adaptées ? Les visites guidées sont mieux ? Ou comme dans certains musées, il y a des parcours avec des dépliants spécifiquement faits pour ce type de public ?

Oui il y a des livrets parcours qui sont plutôt bien faits, sous forme de jeux donc ça c'est sympa. Dans les visites guidées elles mêmes, moi je trouve que ce qui fonctionne bien et ce qui marquant pour les jeunes, c'est les visites contées. Alors pas forcément avec un conteur mais alors le fait de scénariser les choses, de les mettre dans une atmosphère ça peut permettre de capter l'attention de l'enfant ou du jeune, et par exemple, Bastien se souvenait de Déméter et Perséphone, il se souvenait de l'histoire et le fait de se souvenir de l'histoire lui a permis de se souvenir aussi de ce que l'on avait vu. Donc je trouve que le conte, c'est une très bonne entrée. Puis si on peut avoir du tactile aussi, moi j'essaye toujours de le mettre, d'être dans le sensoriel, je trouve que c'est une bonne entrée aussi.

Je me suis beaucoup aperçue qu'il y avait beaucoup de musées qui développaient justement des mallettes pédagogiques, sensorielles, des sacs à trésors.

Oui et ça, ça fonctionne vachement bien. Et avec tous les enfants mais particulièrement adapté pour ce public.

Hélas, sur les sites internet c'est souvent marqué dans l'onglet « déficients visuels ».

Oui, ben justement c'est comme cela que j'ai su pour le musée Zadkine que l'on pouvait avoir du tactile, en allant dans handicap visuel.

Donc votre relation avec le musée Zadkine, c'est un partenariat ?

Oui.

Qui a lieu depuis quand ?

Moi que j'ai initié l'an dernier, mais cela c'est fait de façon complètement empirique, sans cadre en fait. C'est juste que j'ai fait un enchaînement de sept visites ateliers du musée Zadkine, avec une conférencière, mallette pédagogique justement. Donc ça a été un premier lien. Et puis, une des conférencières m'a proposé de mettre en place un partenariat et donc j'ai été mise en relation avec la direction des publics du musée Zadkine et Bourdelle, parce qu'ils sont mutualisés. Et donc on a mis ça en place cette année, là ça a été validé et en décembre par le rectorat d'une classe à pâques, à projet artistique et culturel qui nous permet d'avoir une subvention pour régler le musée Zadkine, pour leur intervention au sein de l'EME. Alors on a commencé les visites de l'exposition « être une pierre », avant d'avoir la réponse du rectorat, donc c'est pour ça que c'est moi qui fais la visite aussi, après moi j'adore ça car c'est aussi mon métier, mais parce que l'on n'était pas sûr d'avoir le paiement, d'avoir la subvention. Donc si c'est moi qui fais la visite c'est gratuit. Donc on a commencé par ça, c'est le premier chemin, ensuite on fera des visites ateliers à Zadkine et enfin la guide conférencière, qui est aussi plasticienne fera des interventions au sein de l'EME avec les groupes concernés, autour du volume, avec pour sujet : donner forme. Donc un truc autour du répertoire de geste. On a peine amorcé. Ça commence, mais c'est un choix de partenariat, c'est valorisant pour l'EME, ça les fait sortir car il n'y a pas de cour ici, ça les ouvre sur l'extérieur plutôt que de rester en vase clos. Ça fait aussi partie de mes objectifs. Après il y en a qui vont au poney, d'autres à la ferme pédagogique mais après sur la journée, il y en a certains qui ne sortent pas.

Pouvez-vous voir une évolution dans la médiation depuis votre mémoire qui portait sur la pratique des arts plastiques pour les personnes en situation d'handicap visuel ?

En 2007, pas de braille, pas de gros caractère non plus, parce que, je ne savais pas. J'avais été voir la chargée des publics d'Orsay, qui est à la retraite maintenant, donc cela a changé. Il n'y avait pas de support, elle n'avait rien à me dire, à me donner, juste un papier en gros caractère mais c'était tout à destination de ce public. Et puis je me suis rendue compte au fur à mesure de mes recherches, quand France on était un peu à la traîne pour l'accessibilité. Bon alors moi, mon mémoire je l'ai validé en 2010, ça a certainement évolué et c'est bien tout ce que je souhaite mais voilà les premiers c'était le monde anglo saxon, Etats Unis particulièrement, il y avait déjà pleins de visites, de dispositifs qui étaient fait, d'accessibilité, de visites tactiles, mais aussi de mises en scène un peu plus théâtrales, de travail autour du son, différentes matières pour finalement découvrir l'œuvre, en tournant autour du pot certes, mais il y avaient des choses faites et en France c'était beaucoup plus compliqué. Il y avait à Beaubourg au tout début, des panneaux tactiles en nuance de gris. Ça venait juste d'être installé. Et ça c'était du mécénat, Alain Mikli, celui qui fait les lunettes, opticien, design, cher, qui avait justement travaillé avec son laboratoire sur un dispositif accessible à des personnes en situation d'handicap visuel pour leur permettre du coup de découvrir à travers différents niveaux, profondeurs des œuvres. Et en fait, le lien que moi j'ai fait, c'est que souvent ce qui est accessible au handicap visuel, l'est aussi pour le handicap mental et super approprié. Par exemple, il y a la galerie tactile au Louvre, a priori

pour handicap visuel mais qui est génial aussi pour le handicap mental, parce que l'on peut toucher, sentir les formes. C'est hyper important et ça marche bien.

Et aussi les activités scolaires proposées dans les musées, sont adaptées potentiellement au handicap mental ?

Potentiellement. Ben la visite contée, ça en fait typiquement partie. Alors pour les enfants, ben en fait, à partir du moment où on est dans une histoire et surtout dans le sensoriel, effectivement ça peut être adapté au handicap mental. A Chamarande, on avait fait ça aussi, on était parti d'une visite destinée d'abord aux maternelles, donc sur les différents sens, ce que l'on écoutait, ce que l'on voyait, ce que l'on touchait, les différentes matières et avec des jeunes en situation d'handicap mental, cela avait super bien marché. Parce qu'ils touchent, parce qu'ils sentent, finalement, on n'est pas trop dans l'intellectuel mais ça peut permettre d'intellectualiser après. C'est direct, il y a un rapport direct entre la matière et ce que l'on voit. Et cela fonctionne plutôt bien.

Et aussi le fait qu'ils prennent conscience de leurs corps aussi ?

Bien sur, tout à fait. Le corps dans l'espace, oui, oui ça en fait partie.

Des remarques ?

J'essaye de réfléchir accessibilité, musée, handicap mental et de mettre tout cela en lien.

Il n'y a pas grand choses ?

Si, si, du moins il y a beaucoup de choses à faire. Une petite chose, la petite remarque que moi je m'étais faite, c'est que entre les musées publics et les musées privés, il y a quand même un écart énorme. Dans les musées publics, il y a cette obligation d'accueillir tous les publics, parce que c'est l'Etat, parce que c'est la République, et il y a la loi de 2005, bien évidemment, qui pousse à cela. Les musées privés c'est quand même une autre paire de manches, qui se justifie de deux façons, déjà parce qu'ils ont peu ou prou de financement public aussi, que tout leur vient de leur fond propre et c'est vrai que mettre en place des choses en direction de public en situation d'handicap quant on n'a pas de subventions ben cela coûte cher, pour un retour finalement, un « rendement » assez faible. C'est vrai, il y a cette dimension là. Et du coup, cela peut refroidir pas mal d'établissements. Sauf les énormes institutions comme la Fondation Louis Vuitton, où ils font des choses, qui proposent des choses pour les publics individuels et groupes. Mais sinon, on sent bien quand même, qu'il faut que ce soit une initiative publique vraiment. C'est ça qui permet de faire les choses.

Annexe 9 : Entretien par mail, Catherine Collin, responsable du service des publics et de médiation du MAD, 8 février 2018

Dans la continuité d'une démarche exploratoire, les réponses de Catherine Collin sur la formation des médiateurs, mettent l'accent sur le fait que chaque établissement réfléchit aux questions de l'accessibilité, d'une manière personnelle. À travers, le regard porté sur la page internet du MAD en rapport aux offres dévolues aux personnes en situation de handicap mental, il s'avérait intéressant d'avoir l'avis de Catherine Collin, étant donné que les médiations se veulent inclusives. En effet, départagés entre le jeune public et le public adulte en situation de handicap mental, les deux catégories s'appuient sur les offres déjà existantes du musée.

Pouvez-vous m'expliquer le choix d'adapter la médiation existante à ce public au lieu d'en créer une spécifique ?

Nous partageons au sein du service l'idée que dès lors qu'une médiation est de qualité, elle peut correspondre à de nombreux publics, à charge, pour le ou la conférencier(e) d'adapter son propos. C'est ce que ces professionnels réalisent déjà puisque leur discours varie d'un groupe d'adultes à un groupe d'enfants, d'une école professionnelle à des étudiants en médecine, de publics en situation de handicap visuel à un public d'experts... Il me semble très important de ne pas distinguer, de veiller tout autant au confort de chacun et de porter belle attention à tous.

Est ce dans un but d'intégration et d'éviter une certaine marginalisation ?

C'est cela même ! Nous recommandons plus souvent les parcours, car c'est une visite avec matériel pédagogique, mais comme nous proposons des parcours aussi aux écoles professionnelles ou à d'autres publics.

- Comment procédez-vous à la formation de vos médiateurs ? Est ce eux qui souhaitent effectuer cette formation ou est elle obligatoire ?

Nous partons sur une base de conférenciers motivés pour attribuer ces visites ou parcours mais faisons en sorte que la formation soit délivrée à tous, car disposer des mêmes bases permet d'échanger, de proposer, d'inventer des pratiques plus adaptées.

- Cette offre est elle accessible à tous les publics en situation d'handicap mental ou est elle plutôt créée pour les groupes ou le public individuel?

Réellement, selon ce qui nous semble être intéressant pour les groupes dont nous faisons toujours en sorte de bien connaître le profil.

- Le public en situation d'handicap mental vient il souvent au MAD ?

Non, pas tant, nous en accueillons environ deux par mois, cela dépend aussi des expositions et des scénographies. Nous savons qu'il est difficile de leur proposer des espaces sombres. Nous avons eu beaucoup de visites lors de l'exposition Christian Dior, couturier du rêve. Nous avons fait en sorte de les accueillir sur des créneaux non ouverts au public individuel pour leur faciliter déambulation et visibilité.

- Est ce plutôt sous forme de groupe ou en famille qu'ils viennent ?

Les familles ne nous sollicitent que très rarement, mais peuvent être inscrites dans un groupe. Nos visites ou parcours sont menés essentiellement pour des groupes constitués, hôpitaux de jours, ESAT

- Avez-vous eu des retours sur l'expérience des médiateurs auprès de ce public ?

Oui, il y a toujours émotion et plaisir de partager.

- Et sur l'expérience des visiteurs en situation d'handicap mental ?

Nous avons de bons retours des associations qui nous font confiance, mais n'avons pas de retour direct des visiteurs eux mêmes.

Annexe 10 : Exemples Programme d'activités MNHN tous publics

LES VISITES ADAPTÉES POUR LES VISITEURS EN SITUATION DE HANDICAP



Le Muséum propose des visites guidées et des ateliers tactiles, menés par des conférenciers formés et sensibilisés à la déficience visuelle. La majorité des spécimens à toucher sont des originaux (animaux naturalisés, squelettes...). Tous les thèmes tactiles se font avec 2 conférenciers.



Nous avons sélectionné les visites guidées et ateliers thématiques qui se déroulent dans les lieux accessibles du Muséum. Pour les visiteurs avec des handicaps associés, il est possible d'organiser des accueils plus spécifiques.



Nous vous proposons des visites guidées et ateliers thématiques dont les moyens pédagogiques sont adaptés aux différents publics accueillis, mais dont le contenu global et la qualité sont identiques aux visites et ateliers proposés à tous les publics. Les conférenciers qui animent ces visites et ateliers ont reçu une formation au handicap mental.



Le Muséum propose des visites guidées et des ateliers en Langue des Signes Française, menées par des conférenciers sourds du Muséum national d'Histoire naturelle.

Des codes de tranches d'âge conseillées à titre indicatif figurent à côté des titres de thèmes. Nous pouvons recevoir des groupes hétérogènes en âge, et dans ce cas la prestation sera bien sûr adaptée.

LES ATELIERS

1H (CLASSE ENTIÈRE : 2 ANIMATEURS)

DU BOUT DES DOIGTS

— Maternelle

Cet atelier propose aux enfants une découverte sensorielle de quelques vertébrés à travers la manipulation de peaux recouvertes de poils, de plumes, d'écailles, de jeux d'associations et de devinettes. Il est suivi d'une courte visite dans les milieux terrestres de la Grande Galerie de l'Évolution.

CRIC CRAC CROC... MONTRE-MOI TES DENTS, JE TE DIRAI CE QUE TU MANGES

— De la GSM au CE1

À travers la manipulation et l'observation de crânes, mâchoires, dents, modèles, les enfants pourront réfléchir sur la relation qui existe entre la forme des dents, le mouvement des mâchoires et le régime alimentaire de quelques animaux. Le conférencier les guide ensuite à travers la Grande Galerie de l'Évolution, à la découverte de la diversité des dentures.

LE VOYAGE DE THÉODORE FLOKI

— De la GSM au CE1, APE

À travers une saynète théâtralisée, les enfants font la connaissance d'un voyageur naturaliste du XIX^{ème} siècle. Le narrateur retraçant son périple les fait voyager dans les différents milieux (forêt tropicale, savane, désert) à la découverte de la biodiversité. Ils sont ensuite guidés par les conférenciers dans la Grande Galerie de l'Évolution où ils observent les animaux présents dans les différents milieux.

LES ATELIERS

2 X 1H (EN ½ GROUPES : 1 ANIMATEUR)

CONSUM'ACTEURS— Du CE2 à la 6^{ème}, APE

En ½ groupe, cet atelier sera l'occasion d'aborder de manière ludique, l'éducation à l'environnement et au développement durable. Par le biais d'un jeu de rôle sur plateau, les enfants se mettront dans la peau de personnels du Jardin des Plantes, afin d'étudier leurs impacts dans la vie quotidienne. A l'aide d'un livret pédagogique, l'autre groupe pourra découvrir librement les actions de développement durable menées au sein du Muséum.

LES ABEILLES

— De la GSM au CM2, APE

Découverte ludique du monde fascinant des abeilles. Mise en situation des enfants pour comprendre l'organisation de la ruche et le travail des abeilles. Le matériel utilisé dans cet atelier permet une découverte de l'apiculture et des services écologiques rendus par les abeilles dans notre quotidien. Les enfants sont aussi sensibilisés aux facteurs qui menacent la survie des abeilles.

ÉCOLOGIE D'UNE MARE

— De mai à fin septembre, du CE1 au CM2, APE

Découverte d'un milieu particulier : la mare. Grâce à l'observation de ses habitants et de leurs relations dans la chaîne alimentaire, les enfants sont sensibilisés à l'importance de chaque espèce au sein d'un écosystème et de sa fragilité.

JARDINER AU MUSÉUM

— D'avril à octobre, du CE1 au CM2, APE

Dans un espace réservé aux enfants, au cœur du Jardin des Plantes, les élèves pourront apprendre à jardiner : travail de la terre, multiplication, plantation, entretien. Ils découvriront aussi les différents cycles de végétation ainsi que le calendrier à connaître pour réussir son jardin.

MON HERBIER SELON LE MUSÉUM

— De mai à octobre, du CE2 au CM2, APE

Découvrez la diversité végétale (arbustes, arbres et herbacées) en réalisant une planche d'herbier et en appliquant les règles de convention et de présentation de l'Herbier du Muséum.

LES ATELIERS

1H30

BESTIOLES DU SOL

— D'avril à septembre, de la PSM à la GSM en ½ groupes successifs, APE

Invitation à « jouer à la terre » pour les tout-petits, afin de découvrir avec eux de quoi l'humus est fait, quels en sont ses habitants, et d'où vient cette fameuse terre... Au programme, tamisage de compost et observation de grands protagonistes : les fourmis et les vers de terre !

INITIATION À L'ÉCOLOGIE

— De mars à octobre, du CE2 au lycée (15 élèves max), APE

À l'aide de dessins, les élèves devront trouver les indices qui caractérisent les milieux forestiers observés. En reconstituant les différents milieux, nous préciserons la présence des strates de la végétation ; ceci nous conduira à la notion de groupements végétaux ou pourquoi les plantes ne poussent pas n'importe où.



Annexe 11 : Extrait œuvre de Claire Malrieux // *Climat Général*, Collège des Bernardins, 2017 :



Annexe 12 : tableau des cycles pédagogiques

CYCLES	NIVEAUX SCOLAIRES
Cycle 1 → cycle des apprentissages premiers	Maternelle (petite, moyenne et grande section)
Cycle 2 → cycle des apprentissages fondamentaux	CP, CE1, CE2
Cycle 3 → cycle de consolidation	CM1, CM2, 6 ^{ème}
Cycle 4 → cycle des approfondissements	5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème}

Annexe 13 : Entretien (prise de notes) avec Michel Lo Monaco, référent de l'accessibilité au Musée du Louvre, 22 août 2018

Quelle est la politique du Louvre concernant le handicap mental ?

Cela fait 4 ans que le service de la démocratisation culturelle et de l'action territoriale existe, avant les missions étaient éparpillées entre les différents départements.

Dans ce service, on évoque la démocratisation envers les publics dits "éloignés", "empêchés", en situation de handicap et les actions hors les murs.

- L'action territoriale ambitionne de se tenir au plus près des publics, d'aller les chercher.
Sur le handicap mental, les musées sont pas encore tout à fait accessibles. Lui-même référent auprès des personnes autistes. Pour cela création d'ateliers, de visuels, sachant que ces publics veulent venir.

Les offres du Louvre:

- Les petites galeries itinérantes auprès des structures relais du handicap et du champ social.
- À l'intérieur du musée, des ateliers, des activités, des visites conférences. Des conférenciers de la RMN formés sur le volontariat, avec un droit de regard de la RMN. S'il n'y a pas de conférencier libre et formé sur le handicap, le groupe est reporté.

Création d'un programme spécifique: pendant 1 ou 2 ans, il expérimente les activités avant de laisser la main à un conférencier. Par exemple, un programme Alzheimer a vu le jour et est mis en place de façon pérenne depuis la semaine de l'accessibilité de cette année. Cette pérennisation se fait en plusieurs temps:

- Réflexion
- Construction
- Expérimentation
- Bilan (semaine de l'accessibilité)
- Mobilisation des conférenciers.

Expérience menée également auprès de l'autisme avec l'aide du CRAIF. Pour ce qui est de la Trisomie pas de programme spécifique car plus le langage qui pêche et moins les interactions sociales (en comparaison à l'autisme). Si groupe avec des handicaps différents, accent mis sur les activités accessibles pour le handicap le plus difficile.

Que proposez-vous au public en situation de handicap mental venant en tant qu'individuel ?

- Pour les individuels venant en famille, l'espace privilégié, c'est la "Petite galerie". Cette partie du musée passe totalement par l'avis de Lo Monaco par rapport à l'accessibilité des expositions temporaires, travail en amont avec les scénographes, les médiateurs, et la signalétique. Il faut deux à trois mois pour monter le projet. La Petite galerie c'est un espace, un laboratoire de la conception

universelle. Un laboratoire pour les projets culturels et artistiques et pour l'accessibilité. Les médiateurs s'occupent de tous les publics mais Lo Monaco dirige les outils spécifiques, avec par exemple le FALC dans la mesure du possible. Progression plus lente dans le reste du musée. Alors que la petite galerie, livret tactile, parcours podotactile, parcours sous titré.

- La Galerie tactile est davantage utilisée par le handicap mental que par les malvoyants.
- Existe aussi des pistes de visite dédiées au handicap mental et à l'autisme qui demande de faire preuve d'observation, c'est ludique et davantage un jeu.
- Paris Plage, livret jeu pour les CLAP, 50% d'enfants en situation de handicap 50% d'enfants lambda. Travailler à la mixité.

Dans le musée des visites mixtes existent mais par pour le handicap mental. Des visites théâtralisées en langue des signes. Dans le noir, ce qui permet de renverser la situation, les valides perdent leurs repères et se sont les malvoyants qui guident. Des visites Alzheimer avec la famille dans le cadre des plateformes de répit. Se rappeler des souvenirs, sortir du quotidien et montrer à la famille que ces personnes ne sont pas qu'apathiques.

Famille - autisme, des atelier à faire ensemble. "Papier collé" ouvert à tous les handicaps mentaux.

Pourquoi ouvrir le Louvre aux personnes en situation de handicap, sur le jour de fermeture hebdomadaire du musée ? Et comment est formé votre personnel face à lui ?

La formation est obligatoire pour tous les employés qui travaillent en face public. Cette formation s'intitule "Mieux accueillir le public en situation de handicap". Après, des modules plus spécifiques existent sur la base du volontariat avec la présence des acteurs du handicap. Il ne faut pas hésiter à faire un pas de côté. Une visite n'est pas fixe. Connaissance, compréhension et observation du public. Désigmatiser le Louvre car temple de l'élitisme.

Visites durant la journée de fermeture hebdomadaire pour les scolaires, le champ social et le handicap (pour les groupes dont la présence d'autrui est dérangeante). Pas énormément, seulement deux groupes sur ces mardis pour qu'ils puissent bien se concentrer sur eux. Surtout les personnes avec un handicap lourd, anxigène, pour que la visite soit plus confortable. Elles se concentrent surtout sur la Petite galerie, la cour Marly, bien que des dérogations pour les autres salles ou les expositions temporaires, qui sont systématiquement réservées pour au moins un mardi (réservation très tôt car mardi c'est aussi le jour où les tournages ont lieu et où la presse vient). Juste possible pour ces groupes notamment ceux qui sont malades (hôpital de jour) qui sont prioritaires. N'apprécie pas l'initiative de certains musées américains d'ouvrir 1h plutôt pour les groupes de handicap afin d'éviter qu'ils soient en même temps avec le public lambda. Lui considère que si les groupes n'entrent pas dans les lourdes pathologies, ils peuvent venir durant les jours d'ouverture.

Qu'est-ce que la Semaine de l'accessibilité et est-ce que les initiatives mises en place sont pérennes ?

Semaine d'accessibilité, à partir de cette année, toutes les deux ans. Innovation car jusqu'à présent assez de contenus. Éviter que les sujets deviennent factices. Mise en place au musée Delacroix, de manière pérenne, avec une mallette multisensorielle, création de coffrets plus petits. Essayer de rendre les choses pérennes. "La Visite", 1er film avec l'association l'Arche, mettre en situation dans le Louvre, leur donner la parole sur leur sensibilité. Interview durant le film avec une journaliste. Gros succès, ministère de la culture a commencé à réfléchir sur une série avec 10 lieux culturels, 10 réalisateurs et 10 personnes/groupes. Immersion dans un lieu. Un projet sur trois ans, le dernier sort cette année (BPI). Diffuser durant la semaine de l'accessibilité mais aussi journées internationales du film sur l'art.

Semaine accessibilité du Quai Branly. Projet commun, intervention de Lo Monaco. Création d'une journée handicap avec la RECA le 16 octobre au musée de l'Homme. Présenter la RECA, les initiatives des institutions membres.

Lui fait parti du groupe de travail sur le handicap mental avec une évaluation de l'offre adaptée et visite surprise. Chaque année un handicap est évalué sur son accessibilité.

Sophys Véret se tient informée. Notamment 4è plan sur l'autisme avec sport/culture/vie quotidienne.

Annexe 14 : Entretien informel avec Bénédicte Capelle-Perceval, coordinatrice de l'accessibilité, Cité de la Musique, 14 janvier 2019 (prise de notes)

Idée d'accessibilité: faire de l'accessibilité l'un des piliers du fonctionnement de l'établissement. Tous les services se saisissent des pratiques. Elle a une expertise dans ce domaine. Elle cherche des facilitateurs. Les personnes en situation de handicap sont invitées à utiliser les mêmes canaux que les autres, qu'elles ne subissent pas de restriction. Donner à l'intérieur des circulations, des formations. Respecter la démarche du visiteur avec sa famille, donc donner la possibilité d'avoir accès à des visites tout public. L'accessibilité y est moins poussée mais le guide est formé. Tout l'établissement doit être mobilisé. Des fonctions dédiées pas des personnes. Elle ne s'occupe pas du champ social.

Cursus: DESE en Direction de projets culturels. Elle devient ensuite chargée de mission dans un centre de ressources sur l'accessibilité culturelle. Elle y crée des fiches de poste de chargée d'accessibilité et leurs fonctions. Cela l'a formé à l'accessibilité, sur toutes les situations de handicap. Elle y fait les diagnostics pour les établissements culturels de la Ville de Paris, les besoins nécessaires par rapport à la profession (un fauteuil roulant plus souvent si travail itinérant), conseil et assistance en médiation dans les établissements culturels, des formations. Ainsi des missions très différentes. Organisation de tables rondes et colloques. En 2010, elle intègre la Cité de la Musique en tant que chargée de l'accessibilité. Le poste évolue en coordination en 2014 afin de préparer l'ouverture de la Philharmonie, qui fusionne alors avec la Cité. Pas de poste supplémentaire. Cependant, le cadre bâti sort de ses missions. Il faut noter qu'il y a une augmentation de 70% de fréquentation de la salle de concert par le public en situation de handicap mental en 2015, car il y a une prolifération des offres. Fusion récemment avec l'orchestre de Paris.

Alzheimer: une méthodologie accessible en web documentaire. Colloque sur ce thème. S'inspirer des autres et être moteur pour eux aussi. Il faut créer des méthodologies pour ces questions. Il n'y a pas de concurrence dans la RECA. DGPAT sur la démarche de la médiation, la formaliser.

Inclusion: là même à la base que pour les autres handicaps. Marcher de pairs entre les spécificités et le tout public. Dans la brochure tout public, il y a des pages consacrées au handicap. Mais pour les visiteurs en situation de handicap pas forcément facile de trouver l'information dans la brochure tout public, donc création d'une spécifique. Les deux peuvent coexister. La première donne des indications par exemple pour une maîtresse ayant un enfant en situation dans sa classe et qui recherche des activités à faire avec l'entièreté du groupe ou pour un parent. La seconde, si elle était seule, serait trop clivante. Les deux permettent de les inclure de plusieurs manières, notamment en s'adressant à eux. Il faut aussi éviter les redites, la seconde consacrée sur les informations pratiques.

Site internet: accessibilité envisagée pour le site général mais que pour certains contenus. Puis un espace dédié à chaque type de handicap, en privilégiant ainsi le FALC.

FALC --> relecture pour les dispositifs pérennes. En ce qui concerne les expos temporaires, comme Bowie ou Beethoven, des parcours sonores spécifiques pour les individuels ou les groupes qui n'ont pas réservé une visite guidée, un parcours adapté. Des parcours sonores donc peu d'écrits. Elle essaye d'éviter les livrets de contenus. Les éducateurs trouvent que cela développent leur autonomie car ils peuvent choisir leur piste. Dans l'expo Bowie, beaucoup d'informations à la fois, pleins de thématiques abordées.

Des dispositifs qui visent toujours des adultes. Pas les enfants car plus des parcours thématiques, qu'ils prennent ou pas. Ils sont accessibles en duo car double entrées de casque audio ce qui permet de ne pas être renfermé durant sa visite, mais de la partager avec quelqu'un et si une personne ne peut manipuler l'audio, l'autre peut le faire.

Présence aussi des picto S3A.

Projet de visio-guide. Accessibilité universelle à travers cet outil car entrée en fonction des profils. Pour le handicap mental, déclenchement automatique. Lecture à 2 niveaux, à la fin de l'enclenchement choix de voir quelque chose en plus, sinon de bouger et trouver un autre déclencheur. Pour ne pas

limiter, accès au clavier. Proposition de stations fermées mais leur donner d'autres astuces s'ils veulent. Présence d'un mode d'emploi.

Inclusion par les dispositifs mis en place pour tous les publics. Passe également par les sorties organisées par les structures, les classes. Former les éducateurs et les relais. Présentation des expositions "hors les murs" notamment pour les MAS, parallèle avec ce qui se fait In situ. La boîte à musique pour le département accueillant des artistes et des enfants souffrant de troubles psychiques.

Cycles: se méfier des cycles, il faut que les éducateurs soient un minimum porteurs du projet, qu'il y ait un sens pour les personnes. Support scolaire aide. Les sorties de fin d'années sont aussi un aspect de l'inclusion. Pas besoin d'y mettre un enjeu éducatif, intéressant de venir dans le cadre d'une visite familiale. Après les cycles permettent de connaître les personnes et que celles-ci connaissent les conférenciers, les faire sentir à l'aise. Faire en sorte que les structures puissent le faire mais aussi faire plaisir aux personnes. Leur faire faire des sorties pour qu'ils apprennent ce qu'ils aiment. Il ne faut pas chercher une justification thérapeutique à tout prix. Les conférenciers aiment bien le public en situation de handicap.

Annexe 14 : entretien avec Valérie Gaté, maman de Félix 13 ans, 22 mars 2019 à Chaumont-sur-Loire

Moi : Quel âge a Félix ?

Valérie Gaté : Félix, il a 13 ans.

Moi : Et tu m'avais dit que vous alliez souvent au musée ?

Valérie Gaté : Ouais que cela soit à Blois ou en vacances. Félix il aime bien, tous ces enfants là, retourner dans les endroits qu'il connaît déjà bien. Donc le Musée des Jacobins, le Musée d'Histoire Naturelle, il le connaît par cœur. Ben ce qu'il y a c'est qu'ils font des expos, il y a une expo permanente et il y a des expositions, là ça va changer d'ailleurs, et en général quand on y va, il fait vite fait la nouvelle exposition et il va direct à l'exposition permanente sur les animaux, la flore et la faune de la région.

Moi : Et il utilise les différents outils, j'ai vu qu'il y avait des boîtes à toucher ?

Valérie Gaté : Ouais. Oui maintenant oui.

Moi : Il préfère plutôt regarder les vitrines ?

Valérie Gaté : Ouais et jouer sur l'ordinateur à reconnaître les bruits des animaux. Il est incollable, même dans la nature, ça peut arriver, il est capable de reconnaître le bruit d'un oiseau en particulier.

Moi : Et quand vous êtes en vacances, c'est vous qui décidez des musées que vous allez visiter ?

Valérie Gaté : Hum ouais. On lui en parle, mais ouais c'est nous.

Moi : Il est demandeur ?

Valérie Gaté : Hum non il ne demande pas.

Moi : Mais après quand vous êtes à l'intérieur ?

Valérie Gaté : Oui oui, ça l'intéresse. Après si tu l' observes, il a sa façon à lui. Lui observe énormément les autres. Il va regarder. En fait, il peut s'attarder sur des choses qui sont complètement en dehors du sujet quoi. Mais il aime bien, il est toujours partant quand on lui propose. Non mais il n'est pas demandeur effectivement. Il va être demandeur sur des choses plus attractives.

Moi : Et quand vous allez dans ces musées, est-ce que vous utilisez les outils spécifiques pour ce handicap ? Ou pas du tout ?

Valérie Gaté : Spécifiques à ce handicap ?

Moi : Genre des livrets en Facile A Lire et à Comprendre ou des fois, ils font des visites spécifiques.

Valérie Gaté : Jamais eu l'occasion de tomber dans un musée où ils en proposaient. Ouais non, franchement je me dis ben oui tiens ça pourrait exister.

Moi : Et en dehors des musées, il fait des activités culturelles ou artistiques ?

Valérie Gaté : Alors de la musique, il est musicien. Vraiment c'est son truc.

Moi : Il fait quoi comme instrument ?

Valérie Gaté : Il fait des percussions. Cela va de la batterie à tout instrument de percu. Là il fait parti d'un groupe qui s'appelle les Wanted à Blois et il fait de la darbouka dedans. En fait, il avait le choix, il pouvait essayer tout type de percussions et pour le spectacle qu'il prépare, il fallait à un moment donné qu'il choisisse, qu'il s'arrête sur un instrument. Il a choisi la darbouka. La darbouka c'est un instrument oriental, ça a un petit peu la même forme que le djembé, c'est plus petit. La vraie darbouka normalement c'est une peau de chèvre ou de poisson, en fait ça dépend des pays.

Moi : Et ils font des concerts ?

Valérie Gaté : Oui oui, il va y avoir un concert au mois de mai dans le cadre d'un festival qui s'appelle Mix'terre à Blois qui se déroulera à la Maison de Bégon, maison de quartier.

Moi : Et lorsque vous êtes allés dans les différents musées, est-ce que le personnel a remarqué le handicap de Félix que cela soit par des mots ou par la gestuelle ?

Valérie Gaté : Non. Ça ne se voit pas beaucoup chez Félix. Non par contre en général, ils vont donner plus d'explications. Enfin, les médiateurs vont s'approcher mais comme si c'était n'importe quel enfant, jeune enfant. Malgré son âge, il le fait pas, ni physiquement d'ailleurs. Du coup, oui ils vont intervenir mais comme ils interviendraient avec un autre jeune enfant.

Moi : Et est-ce que pour toi le musée peut être un espace d'inclusion sociale et culturelle pour les personnes en situation de handicap ?

Valérie Gaté : Ah ben oui. Oui forcément.

Moi : Et qu'est-ce que tu penses qui pourrait changer dans les musées pour ces visiteurs ? Qu'est-ce qui faudrait améliorer ?

Valérie Gaté : Effectivement ce côté accessibilité pour handicapés, maintenant que tu en parles.

Moi : Je sais qu'au château vous n'avez pas de livret en FALC. Après peut-être que ces des outils qui ne sont pas assez développés ou communiqués.

Valérie Gaté : Ouais mais c'est quelque chose qui pourrait être travaillé. Après le musée, ça dépend quel musée. Au château, oui on a besoin d'explications sur le côté historique effectivement. Bon il y a le jeu de piste pour les enfants mais je vois, moi, mon fils, le jeu de piste dans la façon dont il est fait et même la visite enfant, c'est pas adapté. Après dans les musées d'art, c'est différent parce que chacun prend ce qu'il a à prendre.

Moi : On va pas s'attarder sur les mêmes objets chacun, on ne voit pas les mêmes choses.

Valérie Gaté : Ouais c'est pour ça que j'aime bien amener Félix dans les musées d'art, car lui ça développe les critiques, même si il ne l'exprime pas mais il voit des choses. De toutes façons ça ressort quelques jours plus tard, voir des mois plus tard. Ça c'est génial. En fait le musée ce qui est bien c'est que cela s'adapte à tous sauf les non-voyants. Je regardais une émission ce matin. C'est quelqu'un qui exposer des photos mais d'une façon en faite on se mettait dans la peau d'un mal-voyant. Je pense qu'effectivement pour résumer, dans tout ce qui est monument comme ça à voir, je pense qu'il y a un gros soucis, rien n'est fait pour ce public. Après les musées c'est autre chose.

Moi : Je me suis souvent aperçue que beaucoup de musées, enfin beaucoup tout est relatif, il n'y a pas beaucoup en France, mais euh ils faisaient quelque chose, mais souvent tout ce qui va être visite guidée, ça va être pour des groupes pas pour les individuels. Donc quand tu vas en famille ben... après tout ce qui va être FALC, même les outils numériques que cela soit application, ce genre de chose, c'est fait mais ce n'est pas forcément communiqué.

Valérie Gaté : On en a des groupes qui viennent, alors ils voient des belles choses, surtout les appartements du XIXe, ça brille. Ils sont là : « C'est beau » et tout mais c'est dommage qu'il n'y ait pas des explications. C'est le moment pour eux, ils sont intéressés par l'Histoire comme nous, mais c'est pas adapté. Je vois mon fils, il adore l'Histoire mais c'est un enfant qui a des difficultés de repérage dans le temps. Il a 13 ans et si tu lui demandes, ben « J'ai quel âge ». Pour lui le temps c'est complètement abstrait. Tout ce qui est Histoire, il se rend compte que c'était avant. Il dit : « C'était l'époque », « A l'époque », « L'époque ». Il se rend compte de la différence, il sait que c'est pas actuel, mais ce n'est pas la peine d'essayer de lui, voilà. Après je n'ai peut être pas moi-même les outils, les moyens forcément.

Moi : Il y a un truc qui marche bien avec mon petit frère, je lui avais acheté dans un château, un jeu de mémoire des rois de France et il est devenu accro et il retient plein de rois comme ça. Bon il ne connaît pas forcément ce qu'ils ont fait, mais il sait que Louis XVI a été décapité. Ça il a compris. Mais ça, ça a bien marché. Et je lui ai fait la même chose, je lui ai pris un jeu de 7 familles, cette fois sur rois et reines de France. Finalement tu as aussi le côté : qu'est-ce qui mangeait à l'époque ? Quel château ? François 1^{er} vivait dans quel château ? Ce genre de chose et ça, ça marche bien.

Valérie Gaté : Ouais Félix aussi. Il connaît bien, ben ici, Louis XII, François 1^{er}.

Moi : Oui vous êtes bien aidé ici !

Annexe 15 : Entretien avec Madame Poyart, maman de Marianne (24 ans), 26 novembre 2018 à Issy-les-Moulineaux

Madame Poyart : Alors Marianne a 24 ans.

Moi : Est-ce qu'elle fait des activités culturelles ou artistiques ?

Madame Poyart : Alors, dès son plus jeune âge, dès que j'ai vu qu'elle avait des problèmes cognitifs, euh des problèmes... divers problèmes dès la maternelle, j'ai commencé à lui faire faire des activités artistiques pour compenser les échecs scolaires, les difficultés à apprendre à lire, avant qu'elle ne soit dirigée dans une classe adaptée. Donc, dès l'âge de 4 ans, je lui ai fait faire divers activités sportives et culturelles. Elle a fait de la danse. Elle a fait de la musique, en fait c'était dans une association qui mettait en pratique la méthode ORF, oh elle était petite, donc c'était surtout des percussions. Ensuite, elle a fait dessin, peinture, ici à Issy les Moulineaux. Parallèlement à ça, je l'inscrivais chaque année dans un sport différent, car ça ne convenait jamais, enfin plus ou moins. Et puis, ça n'allait pas. Puis en fait au bout d'un moment, je me suis rendue compte que ce n'était pas l'activité elle-même qui était importante, mais l'encadrement, la personne. Je me suis donnée un peu de mal pour rien quelque part, parce ce que ce qu'il fallait que je cherche, c'était la personne adéquate. Après quelque soit l'activité qu'elle faisait faire, ça pouvait passer. En fait, je me suis rendue que Marianne. C'est Marianne qui me l'a fait comprendre, nous sommes allées dans une journée porte ouverte d'ateliers d'artistes sur la commune. Donc, nous sommes allées dans divers ateliers, dont un des ateliers c'était une personne, une artiste peintre, qui exposait dans son appartement. On s'est un peu promenées dans l'appartement, j'ai un peu parlé avec lui et il m'a dit qu'il donnait des cours, dans une école qui s'appelle les Arcades à Issy les Moulineaux, une école d'arts plastiques. En discutant avec lui, il me dit : « oh il y a des places si vous voulez », parce que ça devait être en octobre, « Si vous voulez inscrire votre fille, il y a encore des places dans mon cours ». Et là Marianne me dit : « J'aimerais bien prendre des cours avec ce monsieur », parce qu'elle avait flashé. Marianne est très attirée par les personnes âgées. Donc ça faisait un peu papi, un peu nounours. Là j'ai dit ok, donc je l'ai inscrite, et elle a fait les cours avec ce monsieur pendant 2 ans, puis il a pris sa retraite, il a arrêté de donner des cours. J'ai dit à Marianne : « Tu vas prendre des cours avec la personne qui le remplace », elle n'a pas voulu. C'est là que j'ai compris. Et donc, elle a arrêté. Entre temps, elle est rentrée à l'EME Pro, elle devait avoir 16 ans. A l'époque, il y avait dans la partie Raspail de l'EME, partie pour les personnes plus autonomes. Là-bas, il y avait un éducateur qui faisait de la mosaïque. Après cet éducateur a pris sa retraite et ça s'est arrêté je pense. Donc c'est l'IMPro, pour les premières années, me dit : « Marianne est très douée en arts plastiques, en dessin, peinture, c'est dommage qu'elle n'en fasse pas davantage à l'extérieur ». Je leur ai dit que ben oui elle en faisait, mais qu'elle ne voulait plus. Donc je suis revenue à la charge : « Marianne tu dessines bien, tout le monde dit que tu es très douée, c'est dommage que tu ne veux pas en refaire » et là elle me dit. Moi-même je chante dans une chorale et un des chanteurs, Grégoire, c'est

un homme plus âgé que moi, il avait 70 ans à l'époque. Et il avait fait les beaux-arts, travaillé dans la publicité et donc là il était à la retraite et il travaille dans une association et il donne des cours d'arts plastiques. Donc Marianne le connaît depuis toujours. Et donc à l'issue de cette conversation, elle me dit : « Si tu veux que je fasse de l'art plastique, je veux bien mais avec Grégoire ». Donc elle a choisi aussi sa personne. Donc j'ai parlé avec Grégoire. Alors lui, il donne des cours pour adultes uniquement et cela tombait bien Marianne avait 18 ans. Alors lui, c'est des cours le lundi matin, le jeudi matin, le jeudi soir, pas très adapté pour une élève qui fatiguait vite. Alors j'en ai parlé à l'EMEPro et ils ont accepté d'aménager les horaires de Marianne, de la laisser libre d'aller à ce cours le lundi matin. Donc c'était très bien car elle commençait la semaine par un cours d'arts plastiques à Issy-les-Moulineaux, dans une ambiance. Le cours c'était des retraités donc, elle était ravie, il y avait plein de personnes âgées, c'était la petite mascotte. Et puis ensuite, elle est très autonome, donc ensuite, elle venait à pieds jusqu'au métro, puis elle continuait jusqu'à rue Madame où elle prenait le déjeuner. Donc cela a duré depuis l'âge de 18 ans jusqu'à ses 23 ans. Elle a terminé en juin. C'était bien parce que c'était un ami, alors au début, il connaissait Marianne mais il la connaissait pas vraiment. Donc le soir en chantant avec lui, je lui disais : « Alors Marianne cela se passe bien ? » et il me disait : « Si tu veux savoir tu n'as qu'à venir dessiner », « Cela te regarde pas ». Puis petit à petit, il a appris à connaître Marianne et après c'est lui qui me disait : « Oh Marianne elle fait des progrès ». Et donc en fait, voilà, j'ai vu une évolution. En fait, Marianne s'est très bien intégrée dans le groupe, elle arrivait c'était ambiance, quelqu'un a amené un gâteau, des viennoiseries, Grégoire mettait de la musique, faisait du café, donc une ambiance très détendue. Et Marianne s'est très attachée à ces personnes. Alors c'était un peu douloureux parce qu'au fur et à mesure, il y en avait qui mourait, il y en avait qui venait mais qui était très malade, dessiner c'était une sorte de bouée pour eux. De temps en temps, quand on se promenait dans Issy-les-Moulineaux, elle tombait dans les bras d'une personne que je ne connaissais pas, c'était marrant. Elle avait des copains copines de, voilà, très très âgés. Et dernièrement, avant l'été, j'ai rencontré Grégoire. Il m'a dit : « Oui Marianne, oulà Marianne, on ne peut rien lui imposer, elle ne fait que ce qu'elle a envie de faire, donc en ce moment elle n'a pas envie de dessiner. Je mettais rendu compte depuis un petit moment que Marianne n'avait pas envie de faire certains sujets alors c'est Marianne, elle avait un traitement à part. Alors dernièrement, elle ne faisait plus rien, il me disait : « Oh Marianne, elle est bien, elle arrive le matin, elle va faire la bise à tout le monde, puis elle passe, elle va voir chacune et elle commente ce qu'ils font ». A la fin de l'année, j'ai dit à Marianne : « Tu sais si tu as plus envie de dessiner, ce n'est peut être pas la peine de s'inscrire à un cours parce que c'est quand même assez cher, puis il faut peut être que tu arrêtes si tu n'as pas envie ». Et entre temps, je lui avais suggéré de chanter. Elle chante très bien, elle a une très bonne oreille et une très jolie voix et j'avais réfléchi, car je continue à chercher toutes formes d'expression qui puisse compenser ses problèmes de vocabulaire. Et donc, comme moi je chante et que c'est très thérapeutique aussi, donc j'avais proposé ça à Marianne, je ne savais pas trop vers quoi l'orienter

parce que le problème de Marianne, comme beaucoup d'enfants, ont du mal à gérer un groupe. Et une chorale c'est quand même un groupe et c'est pas tout le temps marrant parce que.

Moi : Des fois, on chante pas, c'est l'autre partie qui chante.

Madame Poyart : Oui voilà et puis, non il y a des caractères. Il faut s'adapter, enfin c'est un groupe et c'est pas toujours facile d'intégrer un groupe. Moi, je me disais Marianne, je le sens pas trop. Bon j'en avais parlé avec elle : « Est-ce que tu préfères des cours particuliers ? Une chorale ? ». Alors à l'époque, elle ne savait pas trop. C'est moi qui proposait, c'est pas elle qui demandait. J'ai commencé à lui parler de ces cours-là, parce qu'on m'a parlé d'une prof. Je ne veux pas l'envoyer chez n'importe qui, je ne la mets dans les bras de n'importe qui. Je ne veux pas qu'on me la maltraite, on me l'a assez maltraité comme ça à l'école. Donc c'est une amie qui chante avec moi mais qui avait pris des cours avec une autre prof. Alors comme elle connaît Marianne, je lui avais dit : « Est-ce que tu penses qu'elle est bien ? ». Donc j'ai pris contact avec elle, j'y suis allée avec Marianne et je n'avais pas parlé de Marianne avant. Je lui laissais découvrir, après je vois la réaction des gens, je vois comment ils réagissent. Marianne, elle parle mais à un moment donné, on se rend compte qu'il y a un problème. Donc j'ai observé et j'ai dit oui elle a l'air à la hauteur. Et puis, voilà, elle a commencé l'an dernier et donc du coup, je trouve que c'est bien parce que cela a été un passage. Elle a arrêté et elle est passée au chant et là, le problème avec Marianne, c'est qu'elle ne sait pas si cela lui fait du bien de suite, souvent elle a des réactions longtemps après. C'est qu'elle réagit pas sur le coup. Sur le coup, elle ne dit rien. Puis, une semaine après : « Oh j'ai adoré » et alors là tout sort. On sait jamais trop. Donc elle a commencé l'hiver dernier ses cours de chant, elle y allait une demi-heure toutes les semaines. Et puis cette année, vu que sa prof a réorganisé ses cours, j'ai eu l'occasion de lui parler et là j'ai un peu de retour, ce qui est difficile quand on est parent d'un enfant handicapé adulte. Parce que moi j'essaye d'atténuer, de préparer des trucs mais ce n'est pas facile, parce que Marianne cela ne se voit pas sur sa tête, son handicap ne se voit pas, c'est quand elle parle, dans sa façon de réagir que l'on se rend compte qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Avant quand je l'accompagnais, des fois j'anticipais. Il n'y a pas de nom sur son handicap, elle est dyslexique mais n'y a pas que ça. C'est plus complexe donc c'est plus difficile de dire de faire attention. De plus en plus, je la laisse se débrouiller, je ne vais pas vivre tout le temps à ses côtés. Donc là j'ai eu un retour de la prof, parce que l'on a discuté et là elle m'a dit : « Oh Marianne mais c'est génial », elle m'a dit qu'elle progressait, qu'elle chantait bien. Et j'ai eu un retour de Marianne qui me dit : « Oh mais c'est hyper important pour moi le chant. J'en savais pas, j'en savais rien. Moi tant qu'elle veut y aller c'est que quelque chose lui plaît. Si cela lui plaît pas, elle a un caractère et elle me dira qu'elle veut plus y aller. Des fois, elle ne me le dit pas mais elle me relance pas quoi. Il y a des endroits où elle n'a plus envie d'y aller. C'est moi qui lui : « tu as envie d'y aller ? », parce que le problème aussi avec Marianne, elle essaye souvent de me faire plaisir. Quand je suis trop pressante, elle voit que ça me fait plaisir qu'elle y aille, elle est capable de me dire qu'elle a envie d'y aller juste pour me faire plaisir. Alors je lui pose la question de façon assez neutre,

qu'elle ne se sente pas obligée d'aller dans mon sens. Là je n'avais rien dit, je lui ai dit « Tu veux continuer ? » « Mais oui c'est super important pour moi le chant ». J'essaye de ne pas trop non être intrusive. C'est son monde, moi ma chorale c'est mon monde. Si elle a envie de me parler elle me parle, si elle a envie de me montrer ce qu'elle chante elle me montre. Elle a 24 et si elle n'avait pas de handicap, je ne serais pas toujours derrière son dos à regarder ce qu'elle fait. Donc, j'essaye de surveiller du coin de l'œil mais de ne pas être trop usante.

Moi : Etes vous déjà allée dans des musées avec elle ?

Madame Poyart : Alors oui quant elle était plus jeune. Mais quand j'étais plus jeune moi aussi, je voulais être la maman parfaite, donc j'ai fait faire un tas d'activités à mes enfants, des tas de trucs. Mais maintenant je me dis : « Qu'est ce que tu t'ais cassée la tête ? T'aurais mieux fait de te reposer un peu plutôt que de les trainer partout. ». Je pensais que c'était bien pour eux, peut être que c'était bien mais quelque part des fois j'étais déçue par leurs réactions. J'étais pas sûre de leur faire plaisir. Je me souviens à avoir trainé Marianne au Musée du Luxembourg un matin, alors qu'elle aurait pu dormir, elle faisait la tête. C'était des expériences comme ça qui faisait que j'étais un peu déçue, se donner tout ce mal pour ça. Bon après j'apprends à la connaître, elle n'est peut être pas très muséiste mais elle adore Paris. Alors il y a des choses que l'on apprécie de faire sans ses parents. Donc quand ils étaient plus jeunes aussi, on les trainait à Paris et elle a eu l'occasion de faire des ateliers Paris avec l'EMEPro et elle a découvert Paris avec d'autres personnes. Alors ils faisaient des travaux, ils allaient dans un quartier, ils voyaient des monuments, ils faisaient un travail autour sur l'Histoire. Et Marianne adorait et attendait ces sorties-là et maintenant quand on traverse Paris en voiture, elle connaît très bien. Elle dit : « ça j'ai vu, ça j'ai visité » « Mais j'adore Paris ». Elle aime beaucoup marcher déjà, donc elle aime beaucoup se promener dans Paris et découvrir des quartiers, des ambiances. Après les musées, cela fait longtemps que j'ai arrêté, j'ai pris du temps pour moi et puis entre temps, il y a eu un épisode où Marianne a été hospitalisée en psychiatrie, elle restait un mois. Puis elle a eu un traitement qui l'a abrutié, elle aimait marcher mais moins, elle avait moins envie de sortir. Même pendant l'an dernier, je lui proposais systématiquement de m'accompagner quand j'allais écouter de la musique ou au cinéma et elle refusait. Là, on a modifié son traitement, on l'a allégé donc elle est plus active, elle dort moins. Donc là à l'occasion de cette matinale où finalement je me suis demandée un peu ce que je venais y faire parce que je n'avais pas, ben je n'étais pas vraiment concernée. Parce que les personnes qui étaient présentes ne s'occupaient pas de Marianne, donc c'était pas une matinée comme j'avais l'habitude d'en avoir à l'EMEPro. Donc je me suis dit que j'étais venue un peu pour rien, mais en même temps j'ai discuté avec la personne du musée Zadkine et j'ai discuté avec l'enseignante et on a parlé des petits musées, parce que le problème à Paris c'est qu'il y a beaucoup de choses mais aussi beaucoup de monde. J'ai de la chance de pouvoir les faire en semaine mais avec Marianne cela se fait en fin de semaine et le mercredi après-midi. J'ai pas envie d'être dans les musées avec plein de monde. Mais j'en parlais avec les deux personnes, il y a plein de petits musées, Musée Bourdelle, le Musée de

la vie romantique. Des musées que je ne connais pas, enfin pas tous et ce sont aussi des lieux, des maisons avec des jardins, c'est un quartier. J'ai repensé qu'il y avait d'autres façons d'aller dans les musées, pas forcément les grands musées. Et donc, j'ai dit à mon mari : « Les week end quand on est là à rien faire et ben on pourrait aller dans un petit musée, se balader à pieds ». Donc cet hiver, je pense que l'on va en faire.

Moi : Et en dehors des ateliers sur Paris avec l'EME, ils ont été aussi dans des musées ? Parce qu'elle n'est pas concernée par Zadkine.

Madame Poyart : Euh non. Alors non j'ai pas l'impression qu'elle est fait beaucoup de musées, non elle a fait des sorties dans Paris mais pas les musées. Elle a aussi fait la journée du Patrimoine donc elle est allée à l'Elysée.

Moi : Cela lui a plu ?

Madame Poyart : Je pense qu'elle a été impressionnée. Non mais musée... Ah oui, elle est allée parce que l'EMEProu a lieu un samedi matin par mois et ils font des sorties souvent et dernièrement elle est allée dans ce musée vers Saint Michel.

Moi : Musée Cluny ?

Madame Poyart : Oui voilà. Elle était contente d'avoir bougé dans Paris.

Moi : Elle vous a raconté sa visite ?

Madame Poyart : Pas trop. Elle m'a parlé du Musée Cluny mais non pas spécialement de ce qu'elle a vu, mais elle m'a parlé du fait d'y être allée. De bouger dans Paris. Donc voilà sur le sujet musée, je ne peux pas vous en dire beaucoup car on a pas pratiqué.

Moi : Non non. Et quand vous y alliez, aviez-vous reçu un bon accueil ?

Madame Poyart : Cela remonte. Bon accueil ? Faut dire que Marianne n'est pas spécialement handicapée, donc il n'y a pas eu d'accueil particulier. Moi je demande rien.

Moi : Si vous allez dans un musée avec Marianne, là pendant l'hiver, est-ce que vous feriez une visite normale ou ?

Madame Poyart : Une visite normale parce qu'elle n'a pas de besoin particulier. Elle serait handicapée physiquement peut être mais non.

Moi : Non vu qu'il existe aussi pour le handicap mental des offres.

Madame Poyat : Ben je ne sais pas ce qu'il existe justement. Qu'est-ce que l'on peut demander ?

Moi : Il y a des visites spécifiques, il y a des livrets écrits de manière simplifiés, après cela dépend de la personne.

Madame Poyart : Marianne, elle est pas trop portée sur la lecture. Alors même si c'est plus facile à lire, elle ne le lira pas. Mais je pense que ce que je regrette, je suis moi-même très tactile, quand on voit une belle sculpture, on a envie de la toucher et on ne peut pas le faire partout et je ne sais pas s'il y a des musées qui le fassent.

Moi : Alors le Louvre, il y a beaucoup de monde mais ils ont une galerie spéciale avec des statues à toucher.

Madame Poyart : Mais c'est pour un certain public ou pour tout le monde ?

Moi : Pour tout le monde, à la base c'était pour les personnes malvoyantes mais ils l'ont ouverte à tout le monde.

Madame Poyart : Non mais je pense qu'une visite guidée dans un musée, cela pourrait intéresser plus Marianne que déambuler comme ça parce que même pour mes visites de musées les plus marquantes c'étaient des visites guidées. On ne voit pas forcément tout mais des visites à thèmes où l'on s'arrête devant quelques œuvres et on développe autour. Oui une visite guidée cela pourrait lui convenir.

Moi : Je sais que la Cité du Patrimoine ont plein de maquettes à toucher.

Madame Poyart : Ah oui ? Non mais je me suis qu'il fallait qu'on en visite trois déjà : Zadkine, Bourdelle et le Musée de la Vie romantique. Celui là ça fait un moment que je voulais y aller.

Moi : Il y a la Maison Balzac qui appartient à la Ville de Paris aussi, qui se trouve vers Passy.

Madame Poyart : Ah oui ? Sinon il y a place des Vosges, un musée.

Moi : La Maison Victor Hugo oui.

Madame Poyart : ça peut être une idée, le quartier est sympa.

Moi : Mais dans ce quartier là vous avez le Musée Picasso. Il y a aussi le Musée des Arts et Métiers.

Madame Poyart : Oui. Moi celui où je vais souvent c'est le Musée Maillol. Parce que j'aime bien, parce que le quartier est sympa et puis, Maillol est originaire de ma région, je suis de Perpignan. Comme je suis restée jusqu'à 25 ans sur Perpignan, il y a plein de statues de Maillol. C'est quelqu'un que l'on connaît quand on vit là-bas et oui ça m'a tout de suite interpellé. C'est une très belle bâtisse, les expositions, ce n'est pas un musée trop grand, il n'y a pas de queue pour entrer, il n'y a pas trop d'affluence non plus. J'ai donné dans les grandes expositions quand on arrive à Paris, mais ça m'énerve trop. Je ressors de ces endroits frustrée, d'avoir piétiné devant un tableau sans avoir pu le

voir de loin parce qu'on a envie de se coller dessus. On doit le voir de loin mais ce n'est pas possible.
C'est très fatiguant et énervant. Je préfère ne pas les voir.

Moi : Merci beaucoup.

Madame Poyart : Mais de rien.

Annexe 16 : Guide pratique du Musée de la Lutherie et de l'archèterie française, Mirecourt (Vosges), p.2



Repérez les espaces

A l'entrée de la salle d'exposition, un plan d'accueil signale les différents espaces à découvrir. Des bancs sont disposés régulièrement dans le musée facilitant des pauses dans la découverte. Des intitulés et repères visuels contrastés signalent les différents pôles du parcours.



Écoutez les commentaires au fil de votre découverte

- Des bornes sonores équipent les vitrines avec la possibilité d'adapter le niveau sonore en fonction des besoins. Elles sont signalées par un pictogramme.
- Les courtes notices techniques sont agrémentées du pictogramme des instruments correspondants.



Explorez la fabrication

Un établi incliné, où se mêlent dispositifs sonores et tactiles, présente les étapes et les outils de fabrication du violon, de l'archet, de la guitare et de la mandoline, accompagné de notices simples (verbe d'action – outil). Deux vidéos illustrent le lien entre le geste et l'outil.



Jouez : une expérience unique

Une guitare, une mandoline et un violon sont laissés à la disposition des visiteurs pour pouvoir les manipuler, les essayer et les jouer. Chaque instrument est accompagné du dessin de la position de jeu du musicien.



Comment découvrir les objets ?

Pour découvrir les objets il y a :


- des jeux, 
- des vidéos, 
- des histoires à écouter 
- des objets à toucher. 





Les services dans le musée


Il y a souvent des expositions.

Il y a une boutique. Vous pouvez acheter des souvenirs. 

Il y a des toilettes. 

Il y a des casiers pour laisser vos affaires. 

Il y a un ascenseur. 





Il y a un point d'informations. Vous pouvez poser des questions sur les lieux à visiter dans la région. 



Annexe 18 : Tableau des musées ayant une offre d'accessibilité

Pour plus de praticité, le tableau est présenté sur les trois prochaines pages.

Légende du tableau :

-  Musées ayant répondu au questionnaire et validé celui-ci (2017-2018)
-  Entretien mené auprès de ces établissements.
-  Musée ayant répondu au questionnaire mais n'ayant pas validé celui-ci (2017-2018)
-  Musée issu de la seconde vague de questionnaires (2018-2019)

75	Paris	Dray		Visites		Aide à la visite		Fichiers vidéo		Les deux			Aide à la visite fait en partenariat avec asso	
75	Paris	Orangerie		Visites		Livret				Gp au moins			Livret conçu avec asso, guides adaptés à ce handicap	
75	Paris	Pompidou		Visites		Cycle d'ateliers annuel possible				Gp				
75	Paris	Picasso		Visites		FALC				Les deux				
75	Paris	Arts Décoratifs / Nassim de Camondo		Visites adaptées	Ateliers	Aide à la visite "Musée en liberté"		Parcours, jeux		Les deux			Des visites adaptées à l'âge	
75	Paris	Arts et métiers		visites à thèmes						Les deux				
75	Paris	Muséum d'histoire naturelle		visites	Ateliers			"Rencontres médiateurs"		Les deux				
75	Paris	Musée de l'Homme		Visites sensorielles		Livret jeu, FALC	Objets à toucher et à entendre			Les deux				
75	Paris	MAHJ		Visites guidées	Ateliers					Les deux			Labellisé visite autonome	
75	Paris	Quai Branly		Visites adaptées, multisensorielle	Ateliers	FALC		Spectacle, concert		Les deux				
75	Paris	Guimet		Visites						Les deux				
Normandie														
34	Caen	Musée de Normandie				FALC	Boite sensorielle, tableaux tactiles			Individuel				
76	Elbeuf	La fabrique des savoirs		à soumettre sur le site										
76	Eu	Château d'Eu - Louis Philippe	Service de médiation culturelle / médiateur culturel	Oui après rencontre	Oui	Oui		Oui	Les visites guidées	Groupes	Enfants		Offre construite avec structures d'accueil	
61	Fiers	Musée du Château	Médiation culturelle / médiatrice	Visites adaptées, thématiques	Ateliers adaptés	Oui, livret jeu	textes courts et anecdotes ludique	Maille pédagogique, hors les murs	Oui	Les visites thématiques adaptées à ateliers créatifs artistiques	Groupes	Enfants	Rencontre et préparation avec les enseignants	Plus de communication, Beaux arts effiaient les accompagnateurs
27	La Couture Boussey	Musée des instruments à vent		Surement									Labellisé	
76	Le Havre	Musée d'art moderne André Malraux	Service des publics / resp. du service culturel	Oui, plus spé enfants/ado	Cycles annuels d'ateliers	Oui		Oui et l'inverse est possible	Les ateliers car correspondent aux attentes des partenaires (IME ...)	Groupes	Enfants, adultes en groupe		Travail en partenariat avec les enseignants. Labellisé	Manque de personnel et de temps pour partenariat
76	Le Havre	Muséum d'histoire naturelle	Secteur accueil et médiation / Resp. service	Oui	Ateliers sensoriels		Oui d'outils tactiles	Modules sensoriels, textes et dispositifs adaptés	Oui	Les ateliers	Groupes (IME, IMPro)	Enfants	Pas développer une offre spé. Mais une offre la plus adaptée possible	Manque d'adaptation du personnel de médiation
76	Martinville	Musée des arts et traditions normands											Labellisé	
76	Montville	Musée Sapeurs Pompiers		Oui									Labellisé	
27	Pont Audemer	Musée Alfred Canet		Visites mixtes	Ateliers pratiques artistiques	FALC		Hors les murs					Labellisé	
76	Rouen	Musée National de l'éducation		Visites adaptées		FALC des deux expos							Labellisé	
76	Saint Nicolas d'Allerment	Musée Horlogerie		Visites adaptées	Ateliers			Hors les murs, outils adaptés (pas numérique)					Volonté de créer une facilité pour le public individuel	
54	Vieux	Vieux la romaine		Sur demande										
15	Villers sur mer	Paisospace	Médiation / médiateur scientifique	thématiques (paleo, astro, écosystème...)	Oui durée adaptée			Oui seulement difficulté de savoir ce qui est le plus adapté	Les visites guidées car plus thématiques et complètes ou un	Gp	Sensiblement équivalent		Sensibilisation initiale et retour d'expérience pour ces médiations	Rigidité de la structure
76	Villequier	Musée Victor Hugo		Sur résa										
Nouvelle Aquitaine														
36	Angoulême	Cité de la Bd		Sur demande				Badges en relief pour les cartels					Les deux	Accessibilité dirigée vers le public artistique
16	Angoulême	Musée des Beaux arts	Le service des publics / responsable du service des publics et de l'accueil	Visites souvent thématiques	Ateliers arts plastiques	FALC en cours d'élaboration	Eléments à toucher et à sentir	Oui	Oui	Les visites couplées d'un atelier car sur mesure	Groupes, quelques individuels	Equivalent en fonction des années	Création avec structures d'accueil et personnes handicapées	Le facteur humain et le temps
36	Angoulême	Musée du papier		Visites sur mesure			Table multisensorielle sur la fabrication et l'histoire du papier				Les deux			
64	Bayonne	Musée Basque		Possibilité		Textes gros caractère		parcours sensoriel			Les deux			
33	Bordeaux	Musée d'Aquitaine		Visites	Ateliers de pratiques manuelles ou artistiques			Hors les murs			Les deux			
33	Bordeaux	Beaux Arts		Visites	Ateliers						Les deux			
23	Cheniers	Ecomusée des tuileries de Pouiligny	Service des publics / directeur	Oui	Oui				Oui	Visites et ateliers	Groupes	Adultes	Participation d'une structure	La peur des accompagnants que cela ne se passe pas bien
64	Clarcq	Musée gallo romain villa lalonguette												
64	Las	Musée Serbat	Médiation culturelle / Resp. du musée Serbat	Oui				Oui, visites participatives 30 min	Visites guidées adaptées	Groupes	Adultes		Participation du référent tourisme et handicap du département	
61	Limoges	BAL (Beaux Arts)		Visites adaptées ou contées			2 Parcours/niveaux de lecture, maille aux brélers				Les deux (+ gp)			
87	Limoges	Musée de la résistance												
87	Limoges	Musée Adrien Dubouché - Cité de la céramique		Visites commentées	Ateliers peinture sur porcelaine						Les deux			
47	Mezin	Musée du Liège		Visites adaptées										
60	Montfort en Chalousse	Musée de la Chalousse	Service des publics / resp. du service	Visites	Ateliers enfants/adultes thématiques			Offre proposée et acceptée avec l'éducateur	Ces deux propositions fréquemment demandées	Groupes	Adultes sans généraliser		Création en fonction de la demande et de la réflexion	La communication vers les structures, les moyens financiers et la ruralité
86	Montmorillon	Ecomusée du montmorillonais	Service tourisme / resp. du service	Visites guidées		FALC	Maille, maquette pédagogique	Oui	Visites guidées et FALC	Groupes	Adultes		Collaboration avec institution, labellisé "Tourisme et handicap"	Budget car esp. rural + manque de transport, donc un coût supplémentaire pour les structures
47	Nérac	Château-Musée Henri IV		Visites			Accompagnement adapté sous réservation				Gp sur			
64	Oloron Sainte Marie	Villa du pays d'art et d'histoire												
64	Pau	Musée du château de Pau	Services des publics / Responsable du service	Visites		Oui	Discours adapté à la compréhension de tous				Les deux			
24	Périgueux	Musée d'art et d'archéologie du Périgord		Oui, sensorielle	Ateliers expérimentation plastique			Parcours scolaires adaptés en cycle plus long	L'animation avec la conférencière car discours et support adaptés	Groupes	Enfants		Création de parcours avec les classes Ims, Uls.	Incapacité d'accueil si handicap mental + physique
24	Périgueux	Yesouna		Oui adaptée		Plan simplifié		Code couleur			Les deux			
80	Poitiers	Musée sainte Croix		Sur demande	Activités sur demande						Gp			
17	Saint Martin en Ré	Musée Ernest Cognacq	Service des publics, éducatif / Resp. du musée	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui le cas pour les ateliers	Les ateliers car un partenariat avec un centre d'hébergement	Groupes	Adultes		Prix "Musée pour tous" 2008, labellisé, création avec structures	Les possibilités de déplacements pour les visiteurs
17	Saint Jean d'Angély	Musée des cordeliers												
24	Saint pierre de Chignac	Musée du Chai de Lardimale		Pas précisée		Document de visite agrandi					Individuel			
17	Saint Pierre d'Oléron	Musée de l'île d'Oléron		Visites adaptées		Plan et fiches simplifiés		Codes couleurs			Les deux			
24	Terrasson	Musée du chocolat Bovetti		Oui				Chemins linéaires			Les deux			
87	Rochechouart	Musée d'art contemporain		Visites	Ateliers			Cycles, parcours thématiques			Gp		Partenariats IME et IEM	
17	Rochefort	Musée de la Marine		Visites adaptées		Plan de visite		Signalétique			Les deux			
17	Rochefort	Musée des commerces d'autrefois												
17	Rochefort	Hébre		Pas communiqué							Pas communiqué		Labellisé	
47	Sauveterre	Musée de la préhistoire	Service de l'accueil / Agent d'accueil et de communication				Dispositifs accessibles dans le parcours individuel	Parcours adaptés	Oui	Visite libre et certains ateliers familiaux	Individuel	Enfants	Participation d'une structure ou d'une association	Création d'ateliers demande une grande source de réflexion pour tous de participants
Occitanie														
81	Albi	Musée Toulouse Lautrec	Service des publics, service éducatif / Resp. des services	Visites en langage adapté	Ateliers : arts plastiques, danse, théâtre	Livret en gros caractère et relief	Fiches en gros caractère				Les deux			Création avec structures, Jpo 2009 volonté de miser sur ce public
34	Cap d'adgé	Musée de l'éphèbe		Visites adaptées	Ateliers : mouvements, sensoriels						Gp sur		Labellisé	
16	Céret	Musée d'art moderne	Service des publics / resp. du service	Visites adaptées aux déficiences	Oui	Pour certaines expo ou œuvres		Oui	Oui	Visites guidées et ateliers	Gp	Enfants	Création de l'offre avec structures	Le manque de personnel
34	Hérenian	Musée de la Cloche et de la Sonalle	Service médiation / animatrice musée	Visites guidées			Visites couvertes où l'on peut toucher les objets.	Oui	Oui	Ateliers découverte et visites guidées	Individuel	Adultes		Participation d'IME
34	Lodève	Musée de Lodève		Visites adaptées							Gp		Pr CAT, Hopital de jour, autres structures	
82	Montauban	Musée Ingres		Visites adaptées	Activités adaptées						Gp sur			
34	Montpellier	Musée archéologie		Visites adaptées	Ateliers pédagogiques pour les structures d'accueil		Audioguides				Les deux			
34	Montpellier	Musée Fabre		Visites guidées, contées, musicales	Ateliers	Livret de visite, guide visiteur autz	Multimédia accessible				Les deux		Partenariats avec les structures d'accueil	
12	Rodez	Musée Fenaille		Visites adaptées							Les deux			
12	Rodez	Musée Soulages	Service des publics / médiateur / animatrice culturelle	Visites adaptées	Ateliers thématiques pour gp ou ind. Et ouvert à tous	FALC en attente (lecture)	gros caractère, livret tactile, audio guides	Livret jeu, adaptation avec ULIS et CDOS	Atelier jumelé à la visite très demandé car liberté d'expression	Groupes a priori	Adultes		SAMSAH/SAVS ont pris contact avec le musée, volonté exersé	Trouver un créneau
31	Toulouse	Musée des Augustins		Visites	Activités	Livrets		Maille de découvertes, parcours			Les deux			
31	Toulouse	Muséum	Service de médiation, cellule accessibilité/médiatrice en charge	Visites spécifiques	Ateliers	Plan en cours de réalisation		Oui	Oui dans un souci de mixité	Les visites guidées car contenus adaptés	Groupes	Enfants	Partenariat avec plusieurs structures	Organisationnel (parking), technique (question adaptation), financière (offres évanescentes)
Pays de la Loire														
80	Angers	Beaux Arts		Visites adaptées	Ateliers			Parcours commentés: les 5 sens, art contemporain			Les deux			
53	Jublains	Musée archéologique départemental		Visites tactiles	Ateliers sensoriels	FALC	Film, maquette, visite virtuelle				Les deux		Labellisé	
53	Juvigné	Musée de l'évolution agricole												
72	Le Mans	Musée des 24h	Service culture et patrimoine / chargée de médiation et des visites guidées	Visites guidées				Oui	Oui	Visite guidée et libre	Adultes			Pas encore d'offres spécifiques, méconnaissance du public, appréhension des professionnels
49	Linié	Musée Joachim du Bellay		Visites adaptées et ludiques	Ateliers calligraphie, fabrication d'ouvrages	FALC					Les deux		IME, partenariat avec ADAPEI 44	
53	Mayenne	Musée du château		Visites guidées	Ateliers thématiques (5 choix ou à la carte)	2 livrets, fiches de salles	Maquettes, boîtes à toucher				Les deux			
44	Nantes	Musée Jules Verne		Visites commentées							Gp			
44	Nantes	Musée des Beaux arts		Visites commentées	Ateliers			Voyage en tapis tactile			Les deux			
44	Nantes	Château des ducs de Bretagne				Aide à la visite							Labellisé, prix "Musée pour tous", trophée accessibilité	
44	Nantes	Muséum d'histoire naturelle	Service des publics / coordinateur accessibilité	Oui, petites leçon d'anatomie			Oui éléments en FALC			Visites guidées avec médiateur à demeure, accès clé en main de la résa.	Groupes, beaucoup visites libre sur résa.	Adultes	Etude des publics 2014, sollicitation des partenaires	Espaces d'expo pas assez adaptés, bruits, monde, difficultés d'accès
49	Saint Lambert	Musée de la vigne et du vin d'Anjou		Visites	Ateliers taille, plantation, land art, vendange et pressage						Gp instituts et hébergement		Mediatrice qui peut se déplacer dans la structure	
49	Trélazé	Musée de l'ardoise												
Provence Alpes Côtes d'Azur														
5	Alepéroide	Espace muséographique des Claux		Pas communiqué									Labellisé	
13	Aix en Provence	Fondation Vasarely	Accueil des publics / resp. médiation culturelle	Visites	Oui			Oui	Oui	Les activités de médiation (visites, ateliers)	Groupes	Enfants	Création grâce à une étude des publics, et IME	
13	Aix en Provence	Musée Granet		Visites	Ateliers de pratiques artistique personnelle			Projets avec structures (IME ...)			Gp			
13	Arlès	Musée de la Camargue		Visites spécifiques			Borne interactive	Maquette pédagogique			Les deux		Personnel formé	
13	Arlès	Musée du Rélatu		Visites sur mesure							Gp sur			
6	Cannes	Musée de la Castre/ musée de la mer		Visites adaptées							Gp sur			
6	Dignes les Bains	Musée Gassendi		Visites adaptées	Activités adaptées			Jurix			Gp			
6	Grasse	Musée international de la parfumerie		Visites spécifiques							Les deux		Labellisé	
6	Le Cannet	Musée Bonnard		Visites spécifiques							Les deux			

12	Marseille	Musée d'histoire naturelle	Service des publics / Chargé des publics	Oui	Oui (public alzheimer - pas concerné)			Application simplifiée pour adolescent adaptée programmation adaptée, parcours tactile			Groupes	Adultes	Crée avec des institutions	Manque de personnel
13	Marseille	MUCEM		Visites							Les deux			
4	Quinson	Musée de la préhistoire des gorges du Verdon		Visites							IME / ITEP			
6	Tende	Musée des Merveilles		Pas communiqué									Labellisé	
5	Veynes	Ecomusée du Cheminot		Pas communiqué									Labellisé	